



# **SAINT- FÉLICIEN**

Son histoire religieuse

Pierre L. Côté

**Éditeur: La Fabrique de la paroisse de Saint-Félicien**

## Remerciements

Le présent ouvrage est issu d'une multitude de volontés et d'efforts. Nous voulons adresser des remerciements sincères à tous ceux qui ont contribué à lancer l'idée et à l'exécuter. Nous ne pouvons pas les mentionner tous sans risquer d'en oublier mais nous nous devons de remercier tous les bénévoles qui ont donné du temps et des énergies. Mentionnons particulièrement M. Yvan Lambert qui accepta la responsabilité de relire un travail hâtif. Remercions aussi les secrétaires du presbytère qui ont toujours su répondre à mes demandes avec le sourire.

De nombreuses personnes ont collaboré avec le projet de recherche dirigé par Mme Françoise Garneau-Côté. Je me fais ici son interprète pour vous remercier de toute la collaboration reçue.

Enfin mentionnons quelques contributions individuelles comme celle de M. André Fortin qui aida à la restauration de photos anciennes, M. André Thériault, à qui nous devons la photo en page couverture et MM. les curés Lavoie et Larouche qui se libérèrent à quelques minutes d'avis. Soulignons aussi la bonne grâce des membres du Comité du Centenaire pour les nombreuses réunions qu'exigea cette publication.

Pour terminer, je voudrais remercier ma petite famille qui a fait beaucoup d'efforts pour supporter les soirées et les fins de semaine, alors qu'il ne fallait pas "déranger papa".

## Préface

“Saint-Félicien, son histoire religieuse” vient couronner une longue suite d’efforts pour mettre à jour et rendre accessible la vie de la communauté chrétienne de Saint-Félicien depuis ses cents dernières années. Au début, le défi était de taille. La générosité, l’amour de l’histoire a surgi spontanément chez plusieurs pour débroussailler les faits, remettre en lumière les personnes, ordonner ce lointain passé jusqu’à nos jours. Ce comité de recherche a oeuvré dans l’enthousiasme, le souci du vrai et du beau dans le respect de la couleur du temps. Il nous en reste un trésor de documents où nous sommes loin d’avoir fini de puiser.

Puis l’auteur de “Saint-Félicien, son histoire religieuse” a pris la relève. Nous avons en main un magnifique volume. M. Pierre L. Côté nous relate les faits les plus marquants de la vie religieuse dans notre paroisse. Le pivot de cette histoire: Les dix curés autour desquelles gravitent les événements, les situations, les personnes. Plusieurs foyers de chez nous retrouveront une partie de leur histoire familiale.

Nous voulons dire à M. Côté toute notre reconnaissance. Nous souhaitons que son volume fasse la joie et la fierté de notre communauté chrétienne. Tout n’y est pas, c’est bien sûr. Il y a là, cependant, un filon précieux apte à mettre en lumière l’ensemble de notre vie paroissiale. Nous retrouvons surtout au coeur des personnes qui vivent les événements et les situations, la *foi vive*. Elle manifeste tout l’attachement de ceux qui nous ont précédé à la personne du Père, en Jésus, son Fils, mis en lumière par l’Esprit et vécu en Église. Que ce soit le plus bel héritage des générations de demain.

**Jean-Paul Larouche**  
Curé de Saint-Félicien.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	V
PRÉFACE .....	VII
INTRODUCTION .....	XI
LA HACHE, LA CROIX ET LA CHARRUE .....	1
NAISSANCE D'UNE PAROISSE .....	19
LITURGIE ET VIE RELIGIEUSE À ST-FÉLICIEN AU TOURNANT DU SIÈCLE .....	41
LA CONSOLIDATION: Les curés bâtisseurs .....	65
• Période du curé Joseph Girard, 1883-1884 .....	67
• Période du curé Louis-Joseph Tremblay, 1894-1901 ..	71
• Période de Marcellin Hudon et de Joseph-Almas Larouche 1901-1096 et 1906-1907 ...	81
• Période de François-Xavier Belley, 1907-1913 .....	85
• Période de Jean-François-Régis Gauthier, 1913-1917 ..	93
L'ÉPOQUE FLAMBOYANTE: Période de Mgr Simon Bluteau, 1917-1953 .....	105
ENCADREMENT RELIGIEUX:	
• Associations .....	141
• Communautés religieuses à St-Félicien .....	155
ÉPOQUE CONTEMPORAINE: La transition .....	189
• Période d'Égide Boivin, 1953-1967 .....	191
• Période de Joseph Lavoie, 1967-1980 .....	209
• Période de Jean-Paul Larouche, 1980-... .....	221
POUR CONCLURE .....	229
ANNEXE A: Requête pour obtenir un prêtre résidant, 1879 ..	231



ANNEXE B: Requête pour l'érection canonique de la paroisse de St-Félicien, 1884 . . . . .	233
ANNEXE C: Décret d'érection canonique, 1884 . . . . .	236
ANNEXE D: Description du calendrier d'une année liturgique, 1884 . . . . .	239
ANNEXE E: Première communion solennelle, 1884 . . . . .	244
ANNEXE F: St Félicien, le patron de la paroisse . . . . .	245
ANNEXE G: Tableau des prêtres de St-Félicien, 1872-1984 . . . . .	246
Liste des sacristains . . . . .	249
ANNEXE H: Sermon de Simon Bluteau, 1915 . . . . .	249
ANNEXE I: Deux fêtes en l'honneur de M. le Chanoine Bluteau, 1942, 1950 . . . . .	258
ANNEXE J: Liste des marguilliers, 1885-1984 . . . . .	265
ANNEXE K: Vocations religieuses issues de la paroisse de St-Félicien . . . . .	272
ANNEXE L: L'importance de la prière . . . . .	276
TABLEAU DE LA POPULATION II . . . . .	280
CARTE DU LAC-SAINT-JEAN . . . . .	285
CARTE DES PROPRIÉTÉS DE LA FABRIQUE . . . . .	286
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE . . . . .	287

## Introduction

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle voit des modifications profondes dans la stabilité économique des basses terres du St-Laurent. Le régime seigneurial entre en crise. Les seigneuries sont surpeuplées, le sol s'appauvrit et les revenus des agriculteurs se réduisent à *peu de chose*.

Les élites lancent le cri : "Emparons-nous du sol." Une idéologie qui va influencer la vie québécoise pour un siècle voit le jour. Le clergé entre dans le mouvement, voulant, à la fois, protéger le Canadien français des affres de l'émigration aux États-Unis et de la vie urbaine. En pratique, on fonde des sociétés de colonisation dont l'une d'entre elles, la société de l'Islet-Kamouraska, vise la colonisation du Lac-St-Jean. La plaine d'Hébertville et le canton Ashuapmouchouan seront les principaux centres de son action.

Le Saguenay s'est ouvert sous le **signe de** l'exploitation forestière. Le Lac-St-Jean, lui, sous **celui** de l'agriculture. Pour des raisons géographiques, le **Lac-St-Jean** avec sa plaine alluviale se prête mieux à l'exploitation agricole, la forêt y tenant quand même **une place** importante mais plutôt d'appoint. La colonisation **fleurit** d'abord dans la plaine d'Hébertville et, dès 1870, **s'étire** du côté ouest du lac. C'est là, que la plaine est la plus vaste et offre les meilleures terres. Vers 1870, le mouvement atteint la rivière Chamouchouane, qui n'avait **jusque-là** connu la visite que de quelques explorateurs **et voyageurs** en route pour la Baie d'Hudson, mis à **part les Indiens** qui avaient fait de la rivière leur route traditionnelle de communication.

Les conditions de **vie des familles** de colons frôlent l'état de misère et beaucoup **abandonnent** sous le poids du découragement. Mais la marche du peuplement progresse et une paroisse à peine fondée devient le tremplin pour une nouvelle.

Dans ce processus, l'Église est omniprésente comme l'a démontré Mgr Marius Paré dans son bel ouvrage "*L'Église au diocèse de Chicoutimi*". L'arrivée du prêtre résident constitue pour la nouvelle paroisse l'élément de stabilité essentiel à son développement.

Agents de colonisation, les prêtres encouragent les colons à demeurer et leur apportent leur appui de mille et une façons. Ce rôle du prêtre sera tellement prépondérant dans le processus de colonisation des nouveaux territoires que nous les retrouverons partout, autant sur le plan spirituel qu'au plan matériel.

La naissance de la paroisse de St-Félicien s'inscrit dans ce mouvement général. L'unité de base est la paroisse et l'on s'empresse d'organiser un semblant de vie normale. Les premiers arrivants trouvent des renforts dans les vieilles paroisses en bordure du fleuve St-Laurent, principalement de la Côte de Beaupré et surtout de Beauport où le curé, le révérend Grégoire Tremblay fait miroiter les terres nouvelles de ce qui deviendra St-Prime et juste un peu plus loin, St-Félicien.

Cet ouvrage tente de transmettre le cheminement d'une paroisse depuis sa fondation. Ce n'est pas une synthèse historique mais une sorte de survol bien documenté de la vie paroissiale à St-Félicien.

Dans un premier temps, nous revivons le processus d'installation des premiers colons en présentant l'attachement qu'ils avaient pour la religion dans leur vie quotidienne. Nous découvrirons chez eux un désir inébranlable de faire de la colonie une paroisse. Par la suite nous jetterons un regard sur la vie religieuse à l'époque de l'érection canonique de la paroisse en 1884, événement qui entraîne les Fêtes du Centenaire ainsi que cette publication. Arbitrairement, nous avons divisé le sujet en périodes de cure. Certes la foi et la vie religieuse sont plus larges qu'un curé mais en

tant que personne responsable de la vie religieuse, tout gravite autour de lui.

Les papiers retrouvés au presbytère de St-Félicien et ceux obtenus des Archives de l'Évêché de Chicoutimi constituent l'essentiel de nos sources. Les documents de la Société historique du Saguenay nous ont fourni les grandes lignes de l'histoire de St-Félicien. Nous avons puisé aussi dans cette source particulièrement féconde de la "petite histoire" que constituent les mémoires d'anciens. Ils sont le miroir des choses passées et, à ce titre, valent qu'on s'y attarde malgré les quelques déformations et oublis qu'on y retrouve parfois. Pour une plus grande facilité de lecture, sauf une exception, nous avons reproduit les manuscrits en caractère d'imprimerie, y ajoutant parfois des commentaires et des corrections sans en modifier le sens.

Il eut été téméraire d'espérer couvrir tous les événements, groupes et activités de la vie paroissiale à St-Félicien. Nous avons tenté d'en prélever une sélection représentative. Par exemple, il y eut plusieurs tentatives pour scinder la paroisse en deux mais volontairement nous réduisons l'analyse au cas le plus mouvementé.

D'autre part, la documentation inaccessible ou perdue nous obligea aussi à délaisser certains aspects. Finalement, il eut été vain de refaire l'historique de la municipalité de St-Félicien qui fut publiée en 1965. Là où nous avons trouvé des divergences, nous les signalons mais notre but se trouvait ailleurs.

Nous croyons toujours qu'une étude complète et vraiment articulée de la vie socio-religieuse d'une paroisse sur un siècle relève des travaux à long terme. Toutefois cet ouvrage, nous l'espérons, fera revivre quelques événements importants de l'histoire de la paroisse de St-Félicien à ses paroissiens et à leurs amis.

À cette fin nous avons choisi de reproduire des documents écrits et visuels. Certains diront trop, mais, est-il nécessaire de redire ce qui a été bien dit ou de dépeindre ce qu'une photographie montre clairement.

# La hache, la croix et la charrue

Au commencement, il y avait la forêt. Des familles arrivèrent une à une avec leurs maigres possessions. Elles s'appelaient Lachance, Tremblay, Boivin, Boily, Bouchard et Gagnon. Elles furent rejointes vers 1869 par les familles Savard, Simard, Duperré. Ce sont les premiers blancs à s'établir en permanence sur le site de la future paroisse de St-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Ces familles de pionniers ignorent ce que leur réserve l'avenir. Elles espèrent défricher et cultiver cette terre.

L'historiographie régionale reconnaît que Jean Lachance s'établit le premier à St-Félicien en 1865<sup>(1)</sup> cependant Elzéar Lachance, fils de Jean, soutenait en 1934 que "... les premiers premiers, là, ce furent Israël Boily, Séraphin Villeneuve, Varin (Séverin) Tremblay et Téléphore Bouchard. Nous sommes arrivés l'année suivante..." avec onze enfants<sup>(2)</sup>. D'autant plus que la Couronne émettait, le 25 août 1863, un billet de location à Pierre Tremblay sur le lot 4, Rang 1, canton Desmeules, une terre de 54 acres. Ce Pierre Tremblay, "voyageur demeurant au Partage des Roches" se contente probablement d'attendre un acheteur. En 1869, il cède cette terre pour 6 louis, 16 chelins et 6 sous à F.-X. Ouellet, cultivateur du "Township" de Roberval. Faute de certitude, soulignons la multitude de variantes

---

(1) *St-Félicien, 100 ans d'histoire*, p. 16. Victor Tremblay, *L'Histoire du Saguenay*. Note historique, la Société St-Jean-Baptiste de St-Félicien.

(2) "Mémoires d'un ancien, Elzéar Lachance". Recueillies par Roland Coulombe le 18 nov. 1938. *Saguenayensia*, Vol. 7, n° 5, Sept-Oct. 1965, p. 98 à 101.



dans l'ordre d'arrivée des premières familles<sup>(3)</sup>. Si les dates d'arrivées changent, le processus devait être sensiblement le même. Mme Ernest Savard nous rapporte l'établissement de ses ancêtres.

*"Le père Savard étant venu visiter cette paroisse naissante en 1869. Ayant plusieurs fils aimant tous à se fixer sur des terres, il en fit un très bon rapport et encouragea leur projet d'aller s'y établir. Leur ayant choisi des terres dans le rang Double, dès les premières belles journées du mois de mars, ils partirent donc, les trois frères les plus âgés: Abel, Joseph et Henry Savard. Il fallait se hâter pendant qu'il y avait de bons chemins d'hiver, car les voies de communication y étaient plus difficiles pendant l'été, vu qu'il n'y avait pas encore de chemin de fait à partir de St-Prime. Il fallait alors monter en canot.*

*Leur richesse consistait alors en provisions nécessaires pour un an; leur hache et une santé robuste dont les avait doués la divine Providence en vue sans doute de l'avenir difficile qu'elle leur réservait...*

*Ils partirent donc le lundi matin pour aller faire leur journée. Quel souvenir à jamais mémorable pour vous, père chéri, que celui du premier arbre que votre hache a fait tomber en cette nouvelle région! Avant de commencer votre tâche ardue et difficile, vous avez*

---

(3) Village de St-Félicien, S.H.S., Dossier 8, Pièce 12. *La Presse*, jeudi 23 juin 1904. cite comme étant les premiers en 1868, Jean Lachance, Séverin Tremblay et Israël Boily (décédés avant 1904). Ceux qui arrivèrent en 1869 auraient été Eusèbe Boivin, Achille Tremblay, Pierre (Pitre) Bouchard, Michel Gagnon, Abel Savard, Joseph Savard, Alfred Tremblay, Eusèbe Simard, Eusèbe Perron, etc...

← Mme Jean Lachance (Marie Vermette), femme du premier colon.





voulu mettre sous la protection Divine l'avenir nouveau qui s'ouvrait devant vous. Ici je laisse la parole à ces dignes vieillards.

*Nous nous mîmes à genoux et là au milieu de la forêt vierge, notre regard et notre coeur tournés vers le ciel, nous récitâmes le "Notre-Père", pénétrés d'espoir et de confiance. Puis, l'âme fortifiée, nous nous mîmes courageusement à l'ouvrage. Bientôt une clairière apparut au milieu de la forêt, et une grande croix de bois rustique attesta que ceux qui donnaient à ce coin de terre le travail de leurs bras, étaient des croyants"... (4)*

La colonisation, en 1870, constitue une entreprise familiale. Le père ne lutte pas seul contre la forêt. Certes certains préfèrent venir seul la première année mais les femmes et les enfants participent à l'entreprise dès que possible. La construction d'un abri, un "campe", représente le premier pas. Ces camps sont faits de poutres et de planches brutes. Leur toit d'écorce recouvre une pièce unique où loge la famille des défricheurs.

En 1870, environ 24 familles sont établies à la Rivière-à-l'Ours. Le "Grand Feu" de 1870 les surprend au travail. Toutes les habitations de la jeune colonie sont détruites, sauf deux<sup>(5)</sup>. Malgré cette épreuve, les colons s'acharnent. Le "Grand Feu" eut au moins une conséquen-

---

(4) Depuis et même avant Jacques Cartier, les Français plantent des croix sur les nouveaux territoires. Extrait des *Notes de St-Félicien*. Par Mme Ernest Savard. St-Félicien 1934.

(5) Rapport du Grand vicaire à l'Archevêque de Chicoutimi, 25 juillet 1870 A.E.C. 4, 4, 1, 1-E.  
D'après: *Centenaire de St-Félicien* ceux de B. Tremblay et d'Eusèbe, restent debout, p 17.  
Selon Elzéar Lachance, avant le Grand Feu, il y avait le camp des Lachance qu'ils partageaient avec les Savard, celui de Varin

← M. Jean Lachance, premier colon de Saint-Félicien selon la tradition.



ce positive. Il libère la terre d'une végétation boréale dense. Cette terre enrichie par les cendres attire cinq nouvelles familles en 1871.

La vie des colons se résume largement au terme travail. Le labeur de ces gens a une signification immédiate et brutale: survivre. On ne peut compter sur des réserves. La survie de l'homme déborde la biologie et le besoin quotidien de nourriture. Il leur apparaît tout aussi vital pour eux de recréer les conditions normales de vie. On s'efforcera très tôt d'organiser un embryon de vie économique, sociale et religieuse. En ce sens, les colons ne sont pas dépourvus. Leurs origines fournissent un modèle de société, un système de valeurs, un schéma d'organisation qu'ils amènent avec eux.

Ces défricheurs ont une culture fort différente d'un Asiatique. Elle se révèle sous une multitude d'aspects: la religion, la façon de s'agglomérer, de s'habiller, de s'alimenter, de mesurer, et même leurs techniques agricoles les caractérisent. Le colon se définit comme Canadien de souche française et catholique romain. Il veut être cultivateur franc-tenancier et la question de choix ne se pose même pas. Les traditions s'imposent d'elles-mêmes.

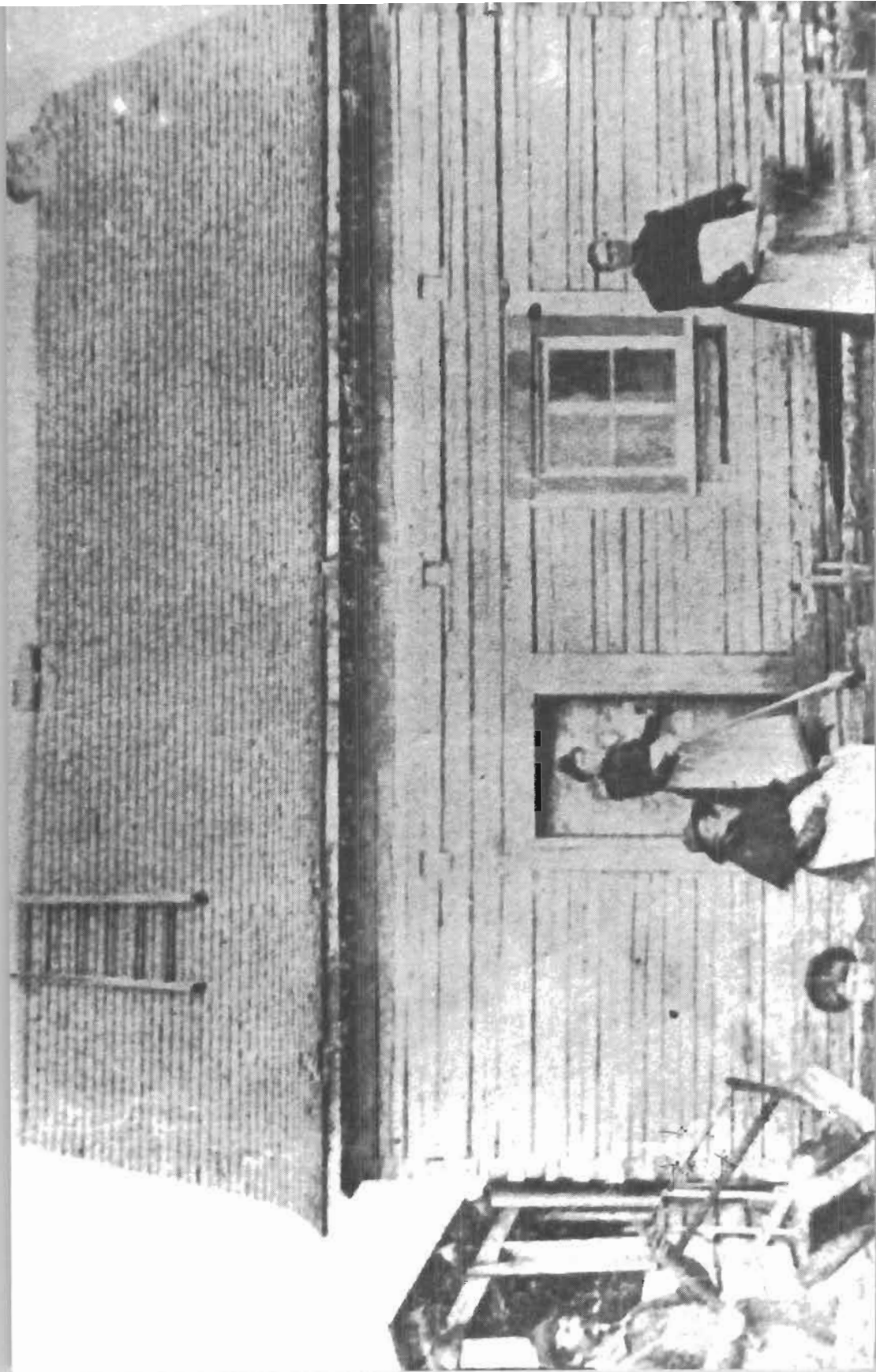
Maintenant isolées de la civilisation, les familles de colons tenteront de recréer à petite échelle le monde dont elles sont issues. Ceci implique des terres à cultiver, des habitations, une école, une église, etc... Une fois établis sur

---

(5) suite

Tremblay, de Téléphore Bouchard, de Barthélémy Tremblay, celui d'Eusèbe Boivin et celui de Xavier Duperré. De ces 8 camps seul celui de Barthélémy Tremblay aurait échappé au désastre. Toutefois il ne dit rien des autres familles de colons établis dont Eusèbe Simard, Pierre Gagnon, Michel Gagnon, Alfred Tremblay, *Mémoires d'un ancien*, *Op. cit.*

← Famille de Pitre Bouchard, un des pionniers. Remarquer les costumes.



leurs terres, les colons tentent d'organiser les autres aspects de leur vie.

Des bribes d'informations confirment l'urgence de satisfaire à ces besoins. Dès 1869, les habitants auraient construit une "école" en pièces de bois équarées à la hache. Ce bâtiment de 24' x 24', que l'on nomme parfois salle publique, semble avoir survécu au Grand Feu. Les références qu'on y fait démontrent qu'une forme d'éducation scolaire existait trois ans avant 1872, date que l'on cite officiellement pour l'ouverture de la première école à la Rivière-à-l'Ours. La première enseignante de la paroisse naissante Philomène Savard-Bouchard<sup>(6)</sup> y a sans doute professé puisque l'on mentionne qu'elle était fille à ses débuts. Or, elle épousa Pitre Bouchard le 4 février 1872 juste avant l'ouverture de la première école recensée<sup>(7)</sup>.

L'hypothèse qu'elle enseignait dans sa cuisine en 1872 s'avère plutôt boiteuse. À l'époque les camps de co-

(6) "Elle n'avait que 16 ans lorsqu'en 1869, ses parents quittèrent St-Fulgence pour venir s'installer à St-Félicien.. Ses parents lui avaient permis de fréquenter l'école Normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi... En 1872, elle épouse le 4 février Pierre Bouchard (dit Pitre). De cette union naissent (13) enfants, (8) filles et (5) garçons .. Épouse de cultivateur, elle participe à tous les travaux de la ferme. Récolte du lin, jardinage, tissage, couture, etc. . Son petit-fils Gérard se rappelle l'avoir entendue filer à 4 heures du matin des jours ensoleillés de mai et juin. Après quelques heures de travail matinal, elle réveillait ses petits-fils en traçant une croix sur la poitrine et le front".

Tiré de: *Dans l'histoire... des Femmes aussi... au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Vol 1, Science Moderne, 1978.

(7) *La Presse*, Jeudi 23 juin 1904, "St-Félicien". Repris dans *Centenaire de St-Félicien*, p. 18.

← Une des plus vieilles familles de St-Félicien, celle de M. Pierre Bouchard, "Pitre". De gauche à droite: Pitre Bouchard; l'enfant, René Boulay; assise, Mme Toussaint Bouchard, mère de Pierre; en arrière, Mme Ernest Boulay (Anne-Marie Bouchard); Mme Pierre Bouchard (Philomène Savard) qui fut la première institutrice.



lons n'ont qu'une pièce et les familles y sont très à l'étroit. L'enseignement de "cuisine" se produisit donc plus tard, après le mariage de Philomène Savard. Finalement, la salle publique devait être très rudimentaire puisqu'on la délaissera pour se réunir dans la chapelle.

Les familles de colons de la Rivière-à-l'Ours se proposaient de construire une chapelle dès 1870. Le feu ayant détruit leurs habitations, ils durent remettre à plus tard ce projet<sup>(8)</sup>. Cette volonté de se redonner les services qu'ils ont connu ailleurs, s'explique en partie par les difficultés de communications. L'absence de chemin et le caractère aléatoire des voyages vers Roberval font que les femmes et les enfants ne peuvent assister aux offices religieux qu'une fois ou deux par an<sup>(9)</sup>. Les souvenirs de Mme Ernest Savard font bien voir les efforts et les inconvénients de ces déplacements tout en dépeignant la vie et la foi profonde de l'époque.

*"Les premières années, [avant 1873] les paroissiens de St-Félicien allaient à la messe à St-Prime et souvent ne laissaient qu'une gardienne par six ou sept maisons. Elle était chargée de la garde de tous les enfants trop jeunes pour se rendre à l'église. Aussi, comme chaque habitant ne possédait qu'un cheval pour faire le travail de la terre et le voiturage, souvent dans le temps des semences on était obligé d'aller à la messe à pied; on revenait tous ensemble. Les jeunes gens s'accompagnaient, et il arriva même que le retour de la messe*

---

(8) Rapport du Grand vicaire Racine à l'Archevêque de Québec, Chicoutimi, 25 juillet 1870. A.E.C., 4, 4, I, I-E.

(9) Rapport du Grand vicaire à l'Archevêque de Québec, Chicoutimi, 7 août 1871.

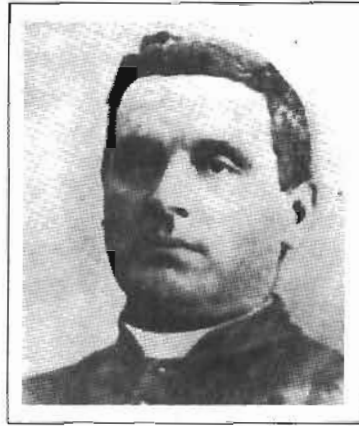
amena la rencontre d'un couple qui quelques mois plus tard se rendait à la Sainte Table.

J'ai toujours eu du respect et de l'amour pour les vieillards; l'aspect d'une tête blanchie par l'expérience des dures épreuves de la vie, des chagrins, des privations de toutes sortes, a quelque chose de vénérable et d'imposant qui nous gagne le coeur. Alors, quand j'enseignais à St-Prime, je suis allée souvent dans mes heures de loisir causer avec une dame Fréchette [Mme Léda] une vieille qui passait la soixantaine; elle demeurait chez son fils adoptif, M. Pierre Dusseault; elle me parlait de l'ancien temps, ce qui me faisait beaucoup plaisir. Elle connaissait mes parents et était de leur âge. Elle me racontait que plusieurs fois elle était allée à la messe à pied. "Je n'avais pas d'enfants, me disait-elle; Dieu m'avait refusé cette consolation et j'aurais manqué à mon devoir si j'avais manqué une seule fois d'assister à la sainte messe le dimanche; et j'y allais parfois le premier du mois." Elle disait cela tout naturellement sans vouloir se louer d'avoir su faire sept milles à pied par des chemins difficiles sans avoir pris de nourriture; car elle voulait avoir le bonheur de communier pour se rendre à son devoir. Oh! comme j'admirais l'héroïsme religieux de cette fervente chrétienne! Une autre personne qui, existe encore (et que pour cette raison de je ne nommerai pas) me racontait ceci: "Lorsque mon mari me demanda en mariage, deux de mes soeurs venaient de se marier et cela avait occasionné un surcroît de dépenses à mes parents, qui ayant été à l'aise autrefois étaient réduits à la pauvreté par suite de marchés frauduleux, et avaient peine à soutenir la vie de leur nombreuse famille. Alors mon père me dit: "Marie-toi si tu veux, mais il nous est absolument impossible de faire des dépenses pour toi, et comme tu n'as que seize ans, tu pourrais attendre encore quelques années. Mon ami vint le lendemain,



et nous plaidâmes si bien notre cause qu'on décida de nous marier. Mon père ne m'acheta que quelques verges d'étoffe pour faire ma robe et une paire de bottines. J'allai au rang Double chez Elzéar Savard, madame Savard étant modiste du canton: il fut donc convenu que pour gagner la façon de ma robe je couperais à la faucille pendant trois jours avec le mari pour remplacer sa femme qui pendant ce temps-là ferait ma toilette de mariée. J'arrivai donc le soir chez nous, heureuse de voir mes préparatifs achevés. Mais le pire n'était pas fait, dit-elle, il fallait que j'aïlle à confesse et communier le lendemain à St-Prime. Comme nous n'avions pas de chevaux, je devais faire ce trajet à pied. Je me levai à quatre heures et me préparai à la hâte. En arrivant à St-Prime je demandai au prêtre d'entendre ma confession et de me faire communier avant la messe. Ce n'était pas l'habitude mais ce bon prêtre voyant que j'avais fait une longue route à pied, comprit que je devais être faible et se rendit à ma demande. Au retour, j'eus le bonheur de revenir en voiture avec le charretier de Mlle Perron, aujourd'hui madame D. Têtu, qui était institutrice à la classe du village. J'admire ces faits qui sont bien réels et que je relate dans toute leur simplicité. Leur caractère a quelque chose de sacré pour moi. Il prouve le véritable esprit chrétien qui animait la foi de nos ancêtres. Il ne faut pas que j'oublie de dire que plusieurs années s'étant écoulées avant que ces marchands viennent s'établir à St-Félicien, il fallait pour obtenir ce qu'on avait besoin, aller à Chicoutimi parce que le chemin de fer ne fut fait que plusieurs années après l'ouverture du Lac-Saint-Jean. Donc quand on avait besoin de farine ou autre chose on se faisait une liste de tout ce qui manquait et on prenait la nourriture suffisante pour le cheval pour une semaine car cela prenait six jours à faire le trajet, il fallait donc faire ce

*voyage sept ou huit fois par année à Chicoutimi, c'est-à-dire, à chaque fois que les vivres manquaient.*"(10)



AUCLAIR, l'abbé Pierre-Elzéar né à Baie St-Paul le 1<sup>er</sup> août 1838. Il fut ordonné en 1867. Premier curé de St-Prime et missionnaire à St-Félicien de 1871 à 1880. Il fut ensuite curé de St-Urbain (Charlevoix). Il mourut le 7 mars 1896.

Devant ces difficultés on comprend pourquoi ces Canadiens catholiques veulent être desservis chez-eux. Bien que M. Elzéar Auclair, curé de St-Prime, vint quelquefois dire la messe dans un camp de colons (la première chez Téléphore Martel en 1871)<sup>(11)</sup>, il demeure urgent dans l'esprit des colons de construire une chapelle. Aussi, il était prévu de choisir un emplacement en 1870 mais le Grand vicaire Dominique Racine ne put venir à cette fin étant fort occupé par les dommages immenses causés par le Grand Feu.

En mars 1872, le Grand vicaire Racine vient à la Rivière-à-l'Ours afin d'arrêter son choix sur un site pour la

(10) Notes sur St-Félicien, par Mme Ernest Savard. Une autre tranche (p. 30-43 du manuscrit, la précédente était les 14 premières pages).

(11) A.N.Q. 1,6 Dossier 70.71.1

chapelle. Toutefois, si les colons s'accordent sur la nécessité d'en construire une, ils ne peuvent s'entendre sur un emplacement. La décision de l'ecclésiastique fut reportée à juin. Lors de son deuxième voyage à St-Félicien, le Grand vicaire Racine fixe le site de la construction. C'est un endroit bien centré sur une légère élévation qui domine la rivière Chamouchouane que l'on nommait à l'époque Ashuapmouchouan. Ce choix fort judicieux, découlait aussi du fait qu'aucun des colons ne voulait offrir gratuitement un terrain.

La controverse provient du fait que l'on acheta la moitié nord-ouest du lot numéro 3<sup>(12)</sup>. Or l'église et le presbytère actuels se situent sur la partie de lot 2-D-4. Aurait-on acheté le mauvais terrain? La question semble avoir été soulevée en 1883 et en 1912 lors de la construction des deux églises. D'abord en 1883, lors de la construction de la première église, on s'est aperçu que les titres étaient ambigus: "...l'achat de la terre de la Fabrique. Cet acte n'est point enregistré vu qu'il faudra lui faire des modifications importantes, par suite de la faute du notaire. On

---

(12) Acte notarié de la *Cession par la Corporation archiépiscopale c.r. de Québec à la Corporation épiscopale C.R. de Chicoutimi*. N° 2088, A.E.C. Série 7, Cote 1, Vol. 1, pièce 8-B.

"13e La moitié nord-ouest du lot numéro trois (sic) du premier rang dudit Township Desmeules dans le comté de Chicoutimi tel que renfermé et compris dans les bornes suivantes; par la rivière Ashuapmouchouan par la profondeur au deuxième rang; joignant par le côté nord-ouest à une partie du lot numéro trois appartenant à Étienne Beaudoin et par le côté sud-est à la moitié sud-est du lot numéro deux appartenant à Ferdinand Simard.

À ladite Corporation archiépiscopale appartenant — l'immeuble ci-dessus décrit pour l'avoir acquis de Sieur Ferdinand Simard par acte de vente en date du 2 juillet mil huit cent soixante-douze passé devant Me L. Dumais, notaire dans le canton de Roberval."

attend l'arpenteur<sup>(13)</sup>. À propos de 1912, les descendants d'Anselme Beaudoin, Mme Simard en particulier, se souviennent qu'"Alfred Tremblay" voulait ravoir son terrain et M. le curé a dû aller arranger ça."<sup>(14)</sup> Il est clair que le terrain de l'église — N° 2, du 1<sup>er</sup> rang Desmeules, fut à l'origine la propriété de Pierre Gagnon, qui le céda à Ferdinand Simard, qui le vendit à son tour à la Corporation archiépiscopale de Québec en 1872. Cette dernière transféra ses titres à la Corporation épiscopale de Chicoutimi en 1879, un an après la formation du diocèse de Chicoutimi, qui abdiqua ses droits en faveur de la Fabrique de St-Félicien en 1912<sup>(15)</sup>. De plus, l'erreur originelle semble d'avoir construit la première chapelle trop près de la ligne de démarcation des lots 2 et 3. C'est l'élévation qui avait intéressé le Grand vicaire Racine; la ligne y passe. Si bien que certains bâtiments actuels de la Fabrique la chevauche et qu'on a fait une brèche, partie 3A-5, pour la rattacher au terrain de la Fabrique<sup>(16)</sup>.

Le lot 3 était propriété des Beaudoin à l'époque de la construction de la chapelle. Ils le cédèrent à la Fabrique la partie 3d croyant que la chapelle s'y trouvait. On les contacta après le tournant du siècle pour qu'ils reconnaissent qu'une partie du lot 3 avait toujours appartenu de fait à la Fabrique. En 1913, la Fabrique reçut reconnaissance de la propriété des deux terrains, le 2D et le 3D rang I du canton Desmeules.

Les colons de 1872 se voyaient dans l'obligation de payer une somme qu'ils n'avaient pas pour le terrain de la chapelle. Encore restait-il à savoir qui paierait cette

(13) Rapport... de 1883-84.

(14) Témoignage Mme Félix Simard.

(15) Acte du notaire F. Coulombe N° 2669, daté du 20 octobre 1912, enregistré sous le N° 10121.

(16) Voir carte. — Cahiers des délibérations... Vol. II, pp. 47-48.

somme. Finalement, c'est la Propagation de la Foi qui fournit les fonds<sup>(17)</sup>.

On entreprit les travaux près du presbytère actuel. Joseph Savard dirigea les travaux sous la surveillance des premiers syndics, Louis Savard (père), Louis Bouchard et Louis Savard (fils). Faite de bois, la chapelle avait 36 pieds par 30 à l'extérieur. Jean Lachance, Abel Savard et Zéphirin Vallée y ont travaillé<sup>(18)</sup>. Faute de moyens et afin qu'elle soit plus conforme, à la tradition, ils installèrent un grelot en guise de cloche.

En juillet 1873, toute la population se présente à la chapelle achevée. L'abbé Elzéar Auclair y chante la messe pour la première fois. Les gens ont fourni le labeur et les ingrédients pour faire un gigantesque pain béni<sup>(19)</sup>.

Par la suite, le curé de St-Prime vint une fois par mois célébrer les offices religieux à la chapelle. Il put utiliser le chemin public ouvert en 1873. La chapelle est des plus humbles mais on y possède tout le nécessaire au culte. Les vases et ornements sacrés ont été fournis par la Propagation de la Foi. La quarantaine de familles de la Rivière-à-l'Ours s'en accommodèrent en attendant des jours plus prospères.

---

(17) Rapport du Grand vicaire à l'Archevêque... 25 juillet 1870. *Op. cit.* Dans les années postérieures, les Félicinois furent toujours généreux envers la Propagation de la Foi en plaçant souvent au premier rang de ses donateurs dans le diocèse de Chicoutimi bien que beaucoup de paroisses étaient plus peuplées et plus fortunées.

(18) Mémoires d'un ancien, Zéphirin Vallée. Recueillies par R. Coulombe, le 5 novembre 1934. *Saguenayensta*, vol. 9, N° 4, Juillet-août 1967, pp. 79-82.  
A.N.Q. St-Félicien, Fiche I, N° 6, Dossier 70 71.1.

(19) A.N.Q. St-Félicien, Fiche I, N° 6, Dossier 70 71.1.



1<sup>re</sup> chapelle 1873 d'après un dessin postérieur (auteur inconnu).

En 1875, on n'avait fait aucune amélioration à la chapelle de St-Félicien<sup>(20)</sup>. La population n'en a pas les moyens financiers. La misère est très grande dans la mission. Neuf des 45 familles de St-Félicien abandonnent leurs terres<sup>(21)</sup>. La population retombe à 190 personnes. De plus, 5 ou 6 jeunes gens ont quitté la mission pour se chercher du travail. La colonie ne compte qu'une centaine de personnes de plus de 13 ans. Dans ces temps difficiles, aucune nouvelle famille ne vient s'installer. L'année suivante, en 1876, trois autres familles quittent et une dizaine de jeunes gens s'en vont travailler à l'extérieur. On réussit cependant à ajouter une sacristie de 12 pieds x 12

(20) C'est la première mention officielle du patron de la paroisse.

(21) Rapport du Grand vicaire à l'Archevêque. Québec 1875, A. E. C. 4, 4, 1, 1-H.  
Rapport E. Auclair, 10 août 1875.

pieds à la chapelle pour loger le desservant<sup>(22)</sup>. L'expansion de la mission reprend en 1877. Les 243 colons se répartissent alors en 45 familles. Par la suite, la population augmente de façon continue jusqu'en 1884, alors que 804 âmes habitent St-Félicien. Parallèlement, la future paroisse se développe et prend de la vigueur.

---

(22) Auclair à M. Grand vicaire, 30 juillet 1876. Ces familles qui quittent se rendent sur des nouvelles terres, retournent au sud ou émigrent aux É.-U.

## Naissance d'une paroisse

Il reste peu de temps libre aux colons en dehors des nombreuses heures consacrées au défrichage et à l'amélioration de leur terre et de leurs bâtiments. Avec les années, le nombre aidant, ils s'organisent de mieux en mieux. La construction de la première chapelle (1872) et de la sacristie (1876) sont deux étapes importantes. Désormais la mission de St-Félicien a un centre, la chapelle. La vie s'organise à partir de cette entité physique.

Au temps de la mission 1872-1883, le missionnaire (Auclair jusqu'en 1880, Belley jusqu'en 1883), se considère responsable de sa paroisse. Le prêtre voit à l'éducation, à la moralité, à l'administration de la paroisse et à la santé des âmes et des corps. Son premier devoir est de baptiser les enfants. Cette cérémonie se fait à St-Prime, car on ne possède pas encore de fonts baptismaux. Les mariages et les sépultures ont aussi lieu à St-Prime. Ensuite, il faut voir à l'éducation religieuse. M. Auclair donne le catéchisme à chaque voyage. Il trouve cela insuffisant mais comprend bien que la misère des colons ne leur permet pas de libérer leurs enfants pour aller suivre le catéchisme à St-Prime. À partir de 1877, le catéchisme est enseigné aussi à l'école<sup>(1)</sup>. De plus, le desservant donne quatre semaines de catéchisme, sept jours par semaine, à ceux qui se préparent à la première communion. L'âge des jeunes gens varie entre 10 et

---

(1) Rapport de la mission, 3 août 1877.

Le *Centenaire de St-Félicien* cite 1772 pour la première école et 1774 pour celle du rang Double. M. Auclair affirmait, le 30 juillet 1876, "qu'ils travaillent à organiser une école cet automne".

Il s'agit ici d'une école de fabrique sous la responsabilité de l'Église.



12 ans. Cette préparation a généralement lieu à St-Prime comme la première communion elle-même. Les enfants trop jeunes pour communier vont se confesser au printemps et à l'automne lors de la mission mensuelle. Quant aux adultes tous font leur Pâques et se confessent, sauf un irréductible qui apparaît vers 1876<sup>(2)</sup>. Ils assistent aussi au catéchisme dominical. Les sacrements sont bien fréquentés et les dimanches et fêtes bien observés, surtout quand il y a mission<sup>(3)</sup>.

Quand, il n'y a pas d'office à St-Félicien, plusieurs colons sont réticents à se rendre à St-Prime. L'abbé Auclair estimait en 1876 que la moitié des colons ne se rendaient pas à la messe à St-Prime. Les paroissiens de St-Félicien se croyaient exemptés d'y aller prétextant la distance, la fatigue des chevaux ou bien la difficulté de traverser la rivière Chamouchouane, pour ceux de la rive nord<sup>(4)</sup>. Cependant, dans les occasions solennelles comme les Quarante heures, tous les Félicinois fréquentaient St-Prime. Les Quarante heures étaient une grande occasion pour les colons. *"C'était une tradition de famille chez ces vaillants pionniers de se lever à trois heures du matin pendant les Quarante heures pour venir visiter le Saint-Sacrement, ils considéraient que c'était la meilleure heure pour venir présenter leurs suppliques"*.

---

(2) Rapport de la mission, 1<sup>er</sup> septembre 1879.  
"... 2 n'ont pas fait leur Pâques depuis 3 ou 4 ans. 1 assiste à la messe à la mission. L'autre ne se montre jamais. C'est un partisan du fameux Côté, de triste mémoire". T.C.A. Côté, presbytérien, relié à Chiniquy, était établi à Chicoutimi. Voir à ce sujet Mgr Marius Paré. *L'Église au diocèse de Chicoutimi*, tome I, p. 518.

(3) Rapport de la mission, 10 août 75.

(4) Rapport de la mission, 30 juillet 1876.  
Commentaire du notaire Coulombe dans: *Mémoires d'un ancien*, p. 101.

La moralité, des colons avant 1880 est exemplaire. Il faut dire qu'il n'y a pas de village, pas d'auberge et aucun commerçant. L'association de la Tempérance est établie comme à St-Prime et sa règle est bien observée. En 1877, la moitié de la population en fait partie. Il n'y a aucun ivrogne public ou de sources de scandale. Une jeune femme quitte son mari en 1876 mais elle retourne vivre chez ses parents. "*Elle n'était pas sans tache*"<sup>(5)</sup>; mais la déception d'un mariage "arrangé" la motivait. L'hiver, quelques particuliers organisent des danses. L'Église catholique désapprouvait ces manifestations. Le principe en vigueur à l'époque était d'éliminer les occasions de tentation. M. Auclair exprimait ses craintes de voir des jeunes gens réunis pour danser, sans toutefois y trouver un grand scandale. L'idéologie et les mœurs ne sont pas toujours en accord.

Les principales difficultés du premier prêtre desservant St-Félicien sont d'ordre monétaire. La dîme<sup>(6)</sup> et le supplément de patates qui doivent être perçus représentent peu étant donné la pauvreté des colons. La comptabilité en est d'ailleurs tenue avec celle de St-Prime sans distinction jusqu'en 1877. À cette date, l'abbé Auclair commence à faire certaines références à ce sujet. Selon le missionnaire, les gens paient bien ces redevances sauf quelques négligents. Toutefois, en 1877, seulement trois Félicinois ont payé le supplément de bois. "*C'est une chose qui leur répugne souverainement*"<sup>(7)</sup>.

La part de l'église découlait de la richesse des récoltes. L'agriculteur devait versé un vingt-sixième de son produit.

---

(5) Rapport de mission de 1876.

(6) C'est en 1663 que la dîme fut établie au Canada. Après 4 ans de chaud débat, les fidèles qui avaient pris goût à la gratuité, obtinrent des autorités qu'elle soit fixée à un vingt-sixième de la récolte et non pas au treizième comme le voulait Mgr de Laval.

(7) Rapport de la mission, 3 août 1877.

La dîme de 1878 comprenait (on aurait compris) 39 minots de blé, 1 de blé-seigle, 1 3/4 de pois, 25 d'orge, 3 d'avoine, 40 de patates, 17 (illisible, peut-être de son) et 188 balles de foin<sup>(8)</sup>. Si ces proportions sont caractéristiques, elles sont révélatrices des cultures de l'époque<sup>(9)</sup>. Entre 1878 et 1880, l'abbé Auclair réalisait les difficultés de percevoir la dîme à St-Félicien. La dîme de 1880 avait été fixée à 168 minots de grains mais l'abbé Auclair n'en reçut pas plus de 100, plus 66 de patates et 406 bottes de foin. Ce résultat est inférieur à celui de St-Prime bien que les populations des deux paroisses s'équivalent<sup>(10)</sup>.

Les finances de la Fabrique de St-Félicien souffraient aussi de pauvreté. On ne pouvait se permettre de faire les réparations nécessaires. Pratiquement, la Fabrique n'a pas d'existence légale. On utilise le terrain, la chapelle et la sacristie juxtaposée sans en être propriétaire. Rappelons que c'est l'Église diocésaine qui acheta le terrain et qui avait fourni tous les accessoires religieux. En 1876, on ne peut faire d'amélioration à la sacristie faute d'argent<sup>(11)</sup>. Les collectes pour la Propagation de la Foi et le denier de St-Pierre obtinrent de piètres résultats. La pauvreté y est pour beaucoup. Il n'y a pas d'argent dans la mission. Le revenu des bancs devrait se chiffrer à 40 \$ mais... "*vu la pauvreté de l'endroit...*" on accepte du grain ou encore du travail en remplacement<sup>(12)</sup>. En 1876, les bancs ne donnent que

(8) Rapport de la mission, 1879.

(9) Le calcul inverse, c'est-à-dire, multiplié par 26 nous donne la production de la paroisse. Par exemple: 39 minots de blé  $\times$  26 = 1014. Donc la production totale de blé dans les limites de St-Félicien en 1879 fut de 1014 minots que l'on peut répartir entre les 68 familles de cultivateur pour une moyenne de 14,9 minots.

(10) Rapport de la mission, St-Prime 1<sup>er</sup> juillet 1880.

(11) Rapport de la mission, 30 juillet 1876.

(12) *Ibid.* En 1879, ce revenu aurait été entre 40 \$ et 50 \$ (s'il était payé). 1<sup>er</sup> juillet 1880.

25 \$ et la quête de l'Enfant Jésus de 15 \$ à 20 \$<sup>(13)</sup>. En 1880, l'abbé Auclair notait que les 50 bancs à rentes annuelles avaient beaucoup d'arrérages et que la moitié des comptes restaient à percevoir<sup>(14)</sup>. "Selon certaines rumeurs", les gens se vantaient de payer la dîme comme ils étaient servis, c'est-à-dire, à temps partiel. N'ayant pas la messe à tous les dimanches, certains paroissiens se justifiaient de payer la dîme en proportion<sup>(15)</sup>. Ces rumeurs et ce défaut de payer les redevances découlent d'une cause plus immédiate. L'abbé Auclair ne se présente pas à la mission un dimanche de l'automne 1879 pour cause de maladie<sup>(16)</sup>. Comme il avait ordre de donner la mission aux quatre semaines, il ne vint pas à St-Félicien pour 7 ou 8 semaines. Insatisfaits et désirants les services de la religion, les citoyens réagirent: 30 des 99 familles ne payèrent pas en 1880.

De façon plus directe, ils prirent action. Les paroissiens de St-Félicien adressèrent une requête pour obtenir un prêtre résidant en décembre 1879. Ils y soulignent l'accroissement de la population, les difficultés de se rendre à St-Prime, l'éloignement de ceux qui habitent les cantons Parent, Normandin et Dufferin — en voie de colonisation — l'impossibilité de ceux de la rive nord de la rivière Chamouchouane de la traverser avec leur voiture et enfin la mauvaise santé de l'abbé Auclair. Soixante-trois paroissiens signèrent cette requête<sup>(17)</sup> qui fut envoyée à son insu.

(13) R. Auclair à Gr. vic., 3 août 1877.

(14) R. Auclair à Gr. vic., 1880.

(15) Rapport Auclair, 1<sup>er</sup> juillet 1880.

(16) *Ibid.*

(17) Requête de 1879. Annexe A.

La coutume était de demander par écrit à l'évêque les permissions recherchées, soit construire, réparer ou ériger la paroisse, les associations, etc... Une requête doit être signée par la majo-

Dominique Racine n'accordera pas le prêtre résidant réclamé par les paroissiens de St-Félicien. Toutefois pour leur satisfaire, il ordonne en octobre 1880 au successeur de l'abbé Auclair à la cure de St-Prime, F.-X. Belley, de donner la mission à St-Félicien tous les troisième dimanches<sup>(18)</sup>. Les raisons du Grand vicaire Racine ne sont pas explicitées. On peut cependant penser qu'il n'a pas jugé la paroisse apte à faire vivre un curé. Inversement, les paroissiens eux s'en croyaient capables.

La mission au 1<sup>er</sup> janvier 1880 donne des signes d'améliorations. Du service de la chapelle, dépendent 555 personnes incluant ceux de Ticouapé et de Normandin. Cette année-là, 25 nouvelles familles s'établissent. De plus, 34 baptêmes sont enregistrés dans les 99 familles de la paroisse (une famille sur trois fit baptiser en 1879). Toutefois, les décès enregistrés prouvent à nouveau les difficultés des colons. Ces 25 sépultures constituent le record de la période de la mission.

Parallèlement, le nouveau desservant de la mission semble rencontrer moins de difficultés à collecter ses redevances. Pour l'année 1880, il rapporte que la dîme rapportait 320 \$, le casuel 5 \$, le supplément de foin 30 \$, et celui de patates 52 \$. Un autre phénomène démontre que la paroisse s'enrichit; les arrérages se montent à 20 \$ seulement. Il y a une différence notable et révélatrice. L'abbé Auclair mentionnait dans son dernier rapport que la dîme se

---

(17) suite

rité des francs-tenanciers d'une paroisse, c'est-à-dire de ceux propriétaires d'un immeuble dans la paroisse depuis au moins 6 mois et leurs héritiers majeurs.

Cahiers d'annonces 2 déc. 1883.

En juillet 1880, l'abbé Auclair parlait de rumeurs. Rapport d'Auclair à Grand vicaire, 1<sup>er</sup> juillet 1880.

(18) Dominique Racine à Belley, curé de St-Prime, 29 oct. 1880. A. E. C. Registre des lettres Série A, V. I. p. 69.

**TABLEAU DE LA PÉRIODE DE LA MISSION**

Année	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884
Communians	117	108	143		235	327	310	350	447	498
Non-communians	73	72	100		162	228	240	210	339	306
Pourcentage des non-communians	38%	40%	41%		40%	41%	43%	37%	42%	38%
Naissances	3	11	6		21	34	32	45	38	56
Taux de natalité /par mille habitants	15.7	61.1	24		52.8	61	58	80	47	69
Sépultures	5	2	5		7	25	5	7	8	6
Taux de mortalité /par mille habitants	26.4	11	20.6		17,6	45,5	9	12.5	10	7
Mariages	2	2	1		1	5	7	10	5	10
Non-catholiques	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Population totale	190	180	243		397	555	550	560	796	804
Pourcentage d'accroissement de la population	—	- 5.2	35		54	39	- .8	1.8	42.1	1

montait à 180 \$<sup>(19)</sup>. Or, M. Belley était plus attentif à son dû. Il fit des séjours à St-Félicien afin de collecter les arrérages. Cette présence accrue ne pouvait que plaire aux paroissiens qui désiraient un prêtre résidant<sup>(20)</sup>. Néanmoins certains paroissiens traînaient encore; en août 1883, 42 n'avaient pas payé la dîme<sup>(21)</sup>. Ces retardataires semblent avoir toujours existé dans la société québécoise. Déjà à l'époque où Mgr de Laval instaura la dîme en Nouvelle-France, on dénonçait la négligence des Canadiens.

L'aspect physique de la colonie dénote l'amélioration des conditions de vie. Le paysage de la paroisse s'est modifié depuis les débuts de la colonisation. Les chemins sont devenus des foyers de peuplement qui expliquent la géographie et la toponymie actuelle. Le rang de la Rivière-aux-Saumons, le rang Double, le rang Simple, le Petit rang et le rang St-Eusèbe ont été ouverts avant 1884. Leur dénomination varie avec les époques mais l'expansion du peuplement suit ces artères. Les colons les surnomment parfois rang St-Louis (Double), rang St-Jean-Baptiste (Simple). St-Alexis (Rivière-aux-Saumons), St-Eusèbe, St-François-Xavier (boul. Sacré-Coeur aujourd'hui) et St-Joseph (le Petit rang). Ces appellations des routes en plus de christianiser le paysage, correspondent à une méthode très pragmatique. Chaque route est recommandée au patron du ou d'un des premiers arrivants. Louis Savard donne son patron au rang Double Jean-Baptiste Chartrée au rang Simple, Alexis Guay à celui de la Rivière-aux-Saumons et Eusèbe Simard au rang St-Eusèbe. Quant au boulevard Sacré-Coeur et au Petit rang, leur nom chrétien

---

(19) Rapport Auclair à Dominique Racine au 1<sup>er</sup> janvier 1881.

(20) En 1882, M. Belley vint spécialement pour collecter les arrérages des bancs le lundi 27 novembre et 2 jours dans la dernière semaine de décembre pour la vente des bancs pour 1883.  
Cahiers d'annonces: Août 1882 à 31 décembre 1888.

(21) Cahiers d'annonces: 2 août 1883.

venait respectivement de François-Xavier Belley, ptre et Joseph Lavoie, ptre<sup>(22)</sup>.

Les premiers établissements se firent près de la rivière sur le grand chemin (N° 1) qui deviendra successivement le rang François-Xavier et le boul. Sacré-Coeur.

Le rang Double ou St-Louis reçut son premier colon en 1870<sup>(23)</sup>. Louison Savard s'y établit le premier. *“Il s'est construit cinq campes à la fois en cet endroit, appartenant tous aux enfants de Louison Savard: 3 sur le lot 49 et un sur le lot 48 dans le canton Ashuapmouchouan, tous sur le rang IV. Louison et ses enfants étaient propriétaires des lots 48 et 49 dans le quatrième et cinquième rang. Les campes suivants étaient tous dans le canton Desmeules. Par la suite, Varin Tremblay, Petit-Louison-Savard (neveu de Louison), Philibert Lachance, Timothée (alias Mothée) Tremblay, Noël Tremblay, Narcisse L'Heureux, Jean Morel, Zéphirin Verreault et Étienne Tremblay s'y établissent<sup>(24)</sup>.*

On traversa très tôt de l'autre côté de la rivière Chamouchouane. Le niveau de l'eau était plus bas à l'époque et rendait possible la traversée à gué à certaines périodes de l'année. Le premier colon du rang St-Eusèbe ne fut pas Eusèbe Simard mais Henri Simard. *“Ti-Zèbe Simard s'y construisit le deuxième suivi par Anselme Beaudoin<sup>(25)</sup>.*

---

(22) Archive de la Fabrique St-Félicien. Lecture des prônes.

(23) Au sujet des premiers colons des secteurs de St-Félicien, les sources divergent. Par exemple, un document, A.N.Q. Fiche 1, N° 6, Dossier 70.71.1, cite: Abel et Joseph Savard en 1870 au rang Double, Onésime Bouchard en 1875 au rang Simple, Pierre Gagnon en 1872 au rang St-Eusèbe, et Alexis Guay en 1881 à la Rivière-aux-Saumons. Nous n'affirmons ni ne nions aucun des documents. *Les témoignages des anciens*, nous semble plus détaillés et plus intéressants sous plusieurs aspects.

(24) Mémoires d'un ancien, p. 39-41.

(25) Mémoires d'anciens, p. 39-41.



Toujours selon Zéphirin Vallée, le rang Simple se développa à partir de 1877. Le premier campement aurait été érigé par Achille Mathurin sur le lot 47 du VI rang canton Ashuapmouchouan<sup>(26)</sup>. Vincent Cloutier le rejoint la même année et devient son voisin sur le lot 46<sup>(27)</sup>. Par la suite, Jean-Baptiste Chartré<sup>(28)</sup>, Onésime Bouchard, Zéphirin Vallée, Joseph Routhier, Robert Bouchard et Edmond Tremblay s'y installèrent avant 1884. En 1881, la première maison du rang Simple (celle de Joseph Pilote) brûla et en 1882 J.-B. Chartré construisit la deuxième. Les colons vivaient donc plusieurs années dans leur "campes".

Alexis Guay s'installa dans le rang de la Rivière-aux-Saumons en 1881. Il possédait un camp dans le canton Parent en 1880 mais au printemps suivant, il traversa la rivière pour recommencer. Théophile Lavigne devint son voisin d'un côté et Philibert Simard de l'autre. Nous savons que les enfants du notaire Adhémar Tremblay de Québec et Edmond Guay les y rejoignent<sup>(29)</sup> avant 1884.

Le Petit rang s'ouvrit le dernier, en 1883. Louis Tremblay fut le premier à s'y bâtir, suivi de Clovis Savard (un neveu de Déodome Savard) et de Napoléon Pagé.

La route qui mène à l'intérieur des terres, jusqu'au rang Simple, la rue Notre-Dame, avait été faite en 1881. C'était un chemin de 16 pieds de large, tout comme le chemin du village à la Rivière-à-l'Ours; il était très mouilleux jusqu'à mi-distance entre le rang Double et le rang Simple. L'expansion du peuplement révèle l'état de la paroisse naissante et en constituera le territoire officiel.

(26) Il avait 2 enfants, venait de St-Urbain et son père était le beau-frère de Michel Gagnon. Il se retrouve donc en pays de connaissance. Tiré de Mémoires d'anciens, p. 39-41.

(27) Marié, cinq enfants, frères de Thomas et originaire des Éboulements.

(28) Venu en 1879, parfois cité comme 1<sup>er</sup>. A.N.C. S.H.S Dossier 8, pièce 5.

(29) Mémoires d'anciens, p. 39-41.

Simple. L'expansion du peuplement révèle l'état de la paroisse naissante et en constituera le territoire officiel.

Il y a d'autres signes d'améliorations des conditions de vie. L'abbé Belley signale pour la première fois en 1881 qu'il y a un peu de luxe à St-Félicien<sup>(30)</sup>. L'année suivante, il le dit très répandu<sup>(31)</sup>. Toutefois, il semble que le nouveau curé de St-Prime soit plus austère que l'abbé Auclair. De plus, St-Félicien commence à avoir des services laïcs. Le premier janvier 1883, on mentionne pour la première fois que 2 des 126 familles vivent de commerce. Il n'y a pas encore de village près de l'église, ni de prison, ni de bibliothèque paroissiale, ni d'auberge, ni de collège, ni de couvent, mais maintenant, il y a un cimetière (95' x 103') à côté de la chapelle, 2 écoles, un concours, des veillées de danses et la Fabrique jouit de revenus améliorés, soient 198 \$ des quêtes en 1883. Depuis quelques années, St-Félicien a même une sage-femme pour les accouchements. (Avant 1879, on devait faire appel à celle de St-Prime.) Mais elle n'a pas encore prêté le serment voulu par l'Église<sup>(32)</sup>. Les sages-femmes devaient administrer le baptême au nouveau-né en cas de nécessité seulement. L'Église leur dispensait un enseignement spécial. Une candidate devait assimiler les descriptions d'urgence et les procédures à suivre avant de prêter serment et de recevoir sa reconnaissance officielle.

Les composantes de base d'une paroisse type sont en place. La population, la chapelle, la sacristie, la fabrique, les syndics, des écoles embryonnaires et des associations religieuses sont établies. Il ne manque qu'un prêtre résidant. Pour l'obtenir, il faut améliorer la chapelle et la sacristie. La première, devenue trop étroite pour la population, n'offre

---

(30) Rapport Belley à Racine, 1882.

(31) Rapport Belley à Racine, 1883.

(32) Rapport de Auclair à Racine. 1<sup>er</sup> juillet 1880.



guère plus de confort que la sacristie où l'on gèle en hiver. Ces deux questions connaîtront un aboutissement en 1883.

En bref, entre 1880 et 1883, les habitants de St-Félicien se considèrent de plus en plus prêts à constituer une paroisse. Dans ce but, ils présentent une requête pour la construction d'une nouvelle chapelle, le 2 septembre 1882. Treize jours plus tard<sup>\*</sup>, Mgr Racine mandate M. Bruno Leclerc, vicaire forain et curé d'Hébertville pour vérifier le bien-fondé de la requête et choisir l'emplacement et les dimensions de l'édifice si nécessaires<sup>(33)</sup>. M. Leclerc vérifia les 80 signatures de la requête et y ajouta 14 noms nouveaux. Il crut bon d'entériner la construction sur le site de l'église actuelle même si Joseph Routhier, un cultivateur du rang Double, lui présenta une autre requête pour déplacer l'église<sup>(34)</sup>. En plus de recommander le statu quo sur l'emplacement, M. Leclerc recommande certaines dispositions de la chapelle. La construction ferait face au chemin et à la rivière, elle serait de pierre et aurait 75 pieds par 50 de largeur par 25 de hauteur au-dessus des fondations. La nouvelle sacristie serait de 22 pieds de large par 28 de long et aurait 2 planchers. (Ces dimensions étant prises à l'intérieur des bâtisses selon les mesures françaises.) Toutefois, les recommandations de Leclerc ne seront pas suivies à la

---

\* Ce délai montre la vitesse des communications à l'époque. Treize jours entre l'envoi de la requête et la réponse de l'administration religieuse.

(33) Racine à Leclerc, 15 sept. 1882.

(34) Procès-verbal du 5 octobre 1882.

Cette requête fut rejetée parce que, aux dires de Leclerc, peu respectueuse des habitudes légales de l'époque. Il y avait des marques non-certifiées, des noms de personnes absentes, etc... Il est amusant d'étudier d'autres pétitions pour y voir les mêmes faiblesses pourtant dénoncées par Leclerc.

← Aux jours gras de février 1882, c'était la fête au petit village de St-Félicien, puisqu'on y célébrait le premier mariage celui de Henri Lepage et de Elmire Chartré.

lettre. Par souci d'économie, on délaissa l'idée de construire en pierre. On opta plutôt pour une église plus vaste et qui pourrait contenir plus de fidèles. Les paroissiens ont pris l'habitude de faire leur dévotion ensemble; cela implique que l'église puisse les contenir tous au même moment.

L'édifice que certains nomment parfois "*la deuxième chapelle*", est en réalité la première église de la paroisse. Construite en bois recouvert de bardeaux, elle mesurait 100 pieds par 48 pieds. Une sacristie de 40 pieds par 28 y était juxtaposée. L'immeuble reposait sur des fondations de pierres. La voûte avait 25 pieds de haut et le clocher s'élevait en flèche à 90 pieds du sol<sup>(35)</sup>. Évangéliste Caouette en fut l'architecte et Théodore Cayouette, charpentier, se chargea des travaux. Plus tard, en 1901, une section de 15 pieds fut ajoutée. Comme prévu, elle se situait du côté sud-est du chemin public près de la chapelle<sup>(36)</sup> et faisait face à la rivière.

On prévoyait défrayer la construction par une souscription des paroissiens. De plus, on espérait recevoir des dons de matériaux. Tous les paroissiens contribuèrent généreusement. Toutefois, l'ampleur des travaux dépassa les capacités volontaires des francs-tenanciers.

Le creusage des fondations débuta le 25 juin 1883. Les syndics organisent le transport de la pierre et l'achat des matériaux. À ce sujet, un contemporain Zéphirin Vallée témoigne que l'administration de la construction laissait à désirer.

*"Dans la deuxième église [il tenait compte de la première chapelle] j'ai perdu 100 \$. C'était l'entrepreneur Jalbert qui avait acheté du bois de moi; Mgr Belley*

(35) A.N.Q. Fiche 1, N° 6, Dossier 70:71.1.

(36) Le matériau principal et les dimensions semblent placer cette église à mi-chemin entre la chapelle initiale et le notion d'un temple permanent en pierre.

*(abbé et curé de St-Prime à l'époque) était venu voir mon bois une fois scié et il l'avait trouvé beau... "*(37)

Les coûts de la construction gonflèrent rapidement. Malgré les dons, mêmes involontaires comme celui de Zéphirin Vallée, la dette commençait à inquiéter l'Évêché. En septembre 1883, on mentionne à la messe qu'il circule des "calomnies à propos des travaux de l'église" (38).

Le 6 octobre 1883, l'abbé Joseph Girard arrive comme premier prêtre résidant à St-Félicien. Il prend aussitôt les choses en main (39). Il signale l'état de travaux de l'église dans sa première lettre à l'évêque :

*"Les travaux de notre église continuent, elle est presque toute couverte, les châssis sont prêts, l'entrepreneur veut mettre la croix sur le clocher cette semaine. Nous n'y entrerons pas probablement avant Noël mais j'espère que nous pourrons avoir la disposition de la sacristie neuve quelques jours après la Toussaint. Si cela est, nous serons très bien car la vieille chapelle est très froide et nous n'avons pas de poêle à y mettre... en attendant nous n'avons pas de sacristie. Je suis en pension chez M. Lapointe. Je suis bien pour la nourriture mais quelle incommodité pour les affaires. Les gens en général, se montrent bien empressés pour moi. J'espère que j'y serai heureux..."* (40)

---

(37) Mémoires d'un ancien, Zéphirin Vallée. *Op. cit.*, p. 79-82.

(38) Cahiers d'annonces, août 1882 à 31 décembre 1888.

(39) *Ibid.*... Il dut loger d'abord chez Augustin Audet, le voisin, la cuisine n'étant pas terminée.

(40) Lettre de Girard à Racine, 17 octobre 1883. On a mentionné que le curé Girard pensionnait chez Augustin Audet (Centenaire de Saint-Félicien), p. 18 mais déjà le 17, il reconnaît pensionner chez les Lapointe.

L'église paraît bien avancée mais si l'on en juge par les imposantes réparations qu'on devra y faire en 1886-1887, il faut admettre que bien des choses restaient à faire lors de sa bénédiction. L'évêché approuva des dépenses de 2 758,50 \$ pour divers travaux dont le calfeutrage, la réfection des lambris, la peinture de la couverture et du lambris de l'église. Elle était bien froide et on devait renforcer sa structure de trois grandes barres de fer sur la largeur. De ce montant certains fonds vont à la salle publique, à l'étable, à la grange et surtout au presbytère en construction.

La hâte de l'abbé Girard à compléter la sacristie juxtaposée à l'église avait fait avancer les choses. Pendant le mois d'octobre 1883, les syndics se réunirent plusieurs fois pour, entre autres, présenter une résolution d'emprunt pour compléter le presbytère. L'ancienne chapelle devait être modifiée pour la rendre habitable. On manquait encore de bois et les familles de la paroisse furent à nouveau invitées à fournir 2 planches chacune. Il fallait se rendre à l'évidence, les souscriptions volontaires par des billets étaient insuffisantes pour absorber les coûts des travaux. Le curé Girard proposa la répartition de la dette sur les propriétaires. Cette répartition présente l'avantage d'être obligatoire. Tous devront payer. Elle obligerait même les propriétaires non-résidants, ceux qui possèdent... "*les meilleurs lots...*", à défrayer leur part<sup>(41)</sup>. Le désir de faire contribuer les propriétaires non-résidants est nouveau. Légalement, on ne peut exiger aucun paiement si l'érection civile de la paroisse n'est pas faite. Or celle-ci n'est possible que si l'érection canonique a eu lieu.

L'érection canonique d'une paroisse est un acte de l'autorité diocésaine par lequel on officialise l'existence

---

(41) Lettre de Girard à Racine, St-Félicien 16 nov. 1883. L'avis public de la répartition se fera le 30 janvier 1887. Cahiers d'annonces, 30 janvier 1887.

d'une paroisse au sein de l'Église. En terme plus simple, elle se compare au baptême d'un enfant. L'enfant existe, souvent on a déjà choisi son nom, mais il reste à l'inscrire au sein de la communauté religieuse. Du côté civil, on enregistre son existence légale dans les registres d'état civil. La paroisse existe et vit comme entité propre. Par l'érection canonique, on l'inscrit au sein de l'Église et par l'érection civile, on lui accorde un statut qui lui donne certains droits et devoirs devant les lois des hommes. L'érection canonique doit précéder l'érection civile. À l'époque il n'existe aucune norme ou un échancier précis menant à l'érection canonique. Par exemple, la paroisse de St-Joseph-d'Alma fit sa requête le 11 décembre 1882 alors qu'elle comptait 125 familles pour 750 âmes. St-Méthode et St-Cyrille de Normandin, toutes deux érigées en même temps que St-Félicien, totalisaient moins de 200 âmes chacune. St-Prime, la paroisse soeur, fut érigée aussi en novembre 1884: sa population égalait celle de St-Félicien<sup>(42)</sup>.

La requête pour l'érection canonique de la paroisse de St-Félicien fut préparée le 10 février 1884, à peine 26 jours après la bénédiction de la première église. On en parlait déjà depuis longtemps et c'est même une communication de l'abbé Belley qui décida le curé de St-Joseph-d'Alma à préparer une requête d'érection pour sa paroisse<sup>(43)</sup>. Donc déjà, le 10 décembre 1882, on désirait l'érection canonique de St-Félicien. L'on se savait prêt à franchir cette étape.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1884, la population de St-Félicien compte 804 habitants, tous catholiques. On dénombre 306 non-communiants dont un seul a au-dessus de 14 ans. Il

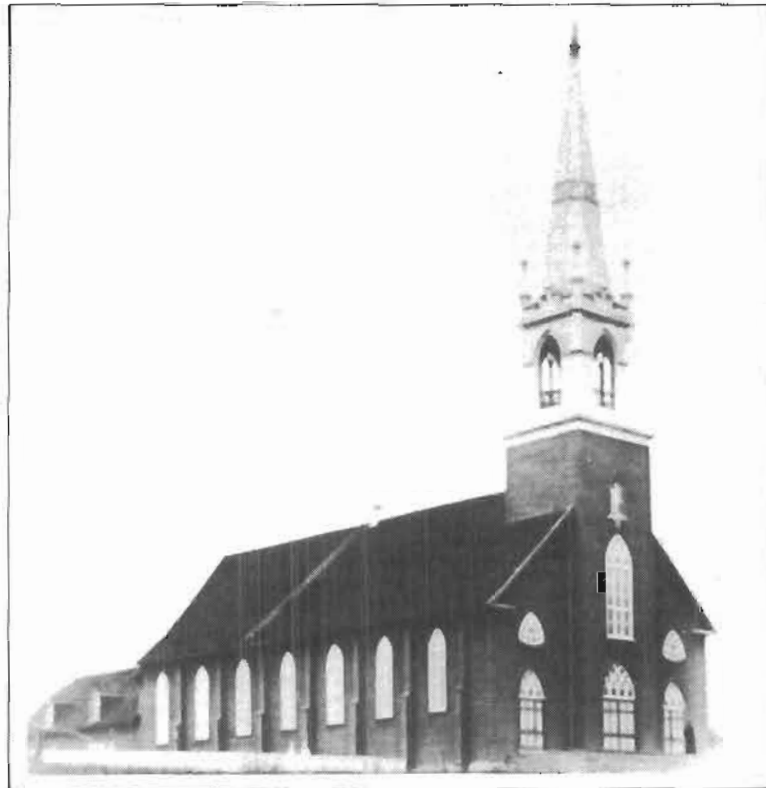
(42) V. Tremblay. *Alma au Lac-Saint-Jean*. p. 130-133. *Histoire de St-Méthode*, 1863-1980, p. 48. *Centenaire de Normandin*, 1878-1978, p. 48-49. *Centenaire de St-Prime*, 1864-1964, p. 111-113.

(43) V. Tremblay. *Alma au Lac-Saint-Jean*. p. 130-133



n'a pas fait sa première communion parce qu'il est "idiot". Cette population est répartie en 134 familles canadiennes-françaises d'origine. Quatorze d'entre elles vivent de commerces divers tout en cultivant un peu. Ils forment un village près de l'église (11 familles dont celle du médecin, le docteur Poliquin).

En ce début de la nouvelle année, on se prépare à un grand événement. Le treize janvier, on effectue la vente des bancs de la nouvelle église. Les 100 bancs mis en vente sont payés en grains<sup>(44)</sup>.



1<sup>re</sup> église 1884 - 1912.

(44) Cahiers d'annonces, août 1882 à décembre 1888.

Le mardi 15 janvier 1884, la bénédiction de la première église de St-Félicien se fait en grandes pompes. Toute la population assiste à la célébration. Le Rév. M. J.-Bte Vallée, curé de St-Jérôme de Métabetchouan, fit la bénédiction de l'église. Il y eut une procession à l'extérieur et, au retour, les portes s'ouvrirent à la foule recueillie. F.-X. Belley, curé de St-Prime, chante la messe accompagné du curé Lizotte de Notre-Dame du Lac (Roberval) et du curé Cimon de St-Joseph-d'Alma<sup>(45)</sup>. Cette messe marque aussi l'ouverture des Quarante heures. L'occasion se révèle doublement solennelle dans l'esprit des assistants. On prend d'ailleurs grand soin de leur expliquer la signification de l'événement. Désormais, St-Félicien n'est plus une mission. La paroisse jouit d'un prêtre résidant depuis trois mois et maintenant ils ont une église. Déjà on est loin des misères des premiers temps et la foi en l'avenir qu'ils ont eu en s'attaquant à la forêt trouve sa récompense en ce jour. Ils ont fait avancer la civilisation chrétienne dans cette contrée non-civilisée, au sens occidental du terme.

En plus de la nouvelle église, la paroisse utilise la nouvelle sacristie 25' x 40', l'ancienne chapelle comme presbytère et la salle publique. Cette salle est séparée en deux, une partie pour les hommes et l'autre pour les femmes. On y attend les offices, on y garde les enfants en bas âge et on s'y réunit en assemblée<sup>(46)</sup>.

Les efforts d'organisation de la paroisse sous la responsabilité du curé Girard se poursuivent. On a maintenant

---

(45) "La Vérité" (revue). Lac-Saint-Jean 20 janvier 1884. Signé: Amiable.

(46) On parle périodiquement de cette salle publique dès le début de la mission sans préciser sa localisation exacte. En 1886, le curé Girard voulait... "faire quelques réparations dans le haut de la salle publique afin d'en faire un logement pour les femmes". Girard à Racine 20 sept. 1886.

des chantres à l'église, Abel et Henry Savard: "Eux ils chantaient mal..."<sup>(47)</sup>. On a aussi engagé un "bedeau" à plein temps, le 25 nov. 1883 (Mathieu Lavoie fut le premier sacristain de la mission dès 1873). Le 14 mars 1884, le curé Girard demande à l'évêque la permission de louer un terrain de la Fabrique pour y construire l'école... "de l'Église". Les deux écoles primaires existantes étaient indépendantes de la Fabrique. De plus, on aimerait bien acheter une cloche pour l'église<sup>(48)</sup>; celle qui avait été installée étant propriété de la paroisse Notre-Dame de Roberval.

L'organisation d'une paroisse n'est pas exclusivement matérielle. En 1884, le curé Girard met en place ou redonne souffle en les officialisant à plusieurs associations socio-religieuses dont le Chemin de croix, l'Archi-confrérie, érigées canoniquement en février et mars, la Tempérance, le Scapulaire et les Enfants de Marie. La population montre beaucoup de zèle envers ces associations, surtout pour devenir Enfants de Marie. Ces associations seront jointes par d'autres avant longtemps. Du côté légal, les responsables de la paroisse ont préparé la demande d'érection canonique. Cette requête fut agréée.

Le 9 novembre 1884, on fait la lecture du décret canonique érigeant la mission en paroisse. Cet acte marque une étape. La première phase de l'installation d'une infrastructure sociale est accomplie. Une communauté vient de naître grâce au courage des colons et des pasteurs qui se sont succédés.

Cette érection religieuse de la paroisse de St-Félicien sera suivie de l'érection civile le 19 juin 1885<sup>(49)</sup>. Le délai

(47) *Mémoires d'un ancien*, Elzéar Lachance, p. 99.

(48) Girard à Racine, 14 mars 1884.

(49) Proclamation canonique 3 novembre 1884. Registres des actes, Série B, Vol. 1 (1878-1900), pp. 269-271. Proclamation du 19 juin 1885.

est court pour l'époque mais des contacts avec les députés avaient été faits plus tôt.

Finalement, comme si les actes écrits des hommes ne suffisaient pas, le feu détruisit la chapelle le 26 novembre 1884, 17 jours après la réception du décret canonique. Le curé Girard qui l'utilisait comme presbytère, y perd son linde et doit se résoudre à loger à la salle publique. La mission et la chapelle n'existent plus.

St-Félicien a encore de bonnes terres à offrir. Les nouveaux arrivants peuvent jouir de services qui ont beaucoup manqué à ceux qui sont venus, à ceux qui sont restés et peut-être encore plus, à ceux qui sont partis aux États-Unis<sup>(50)</sup>.

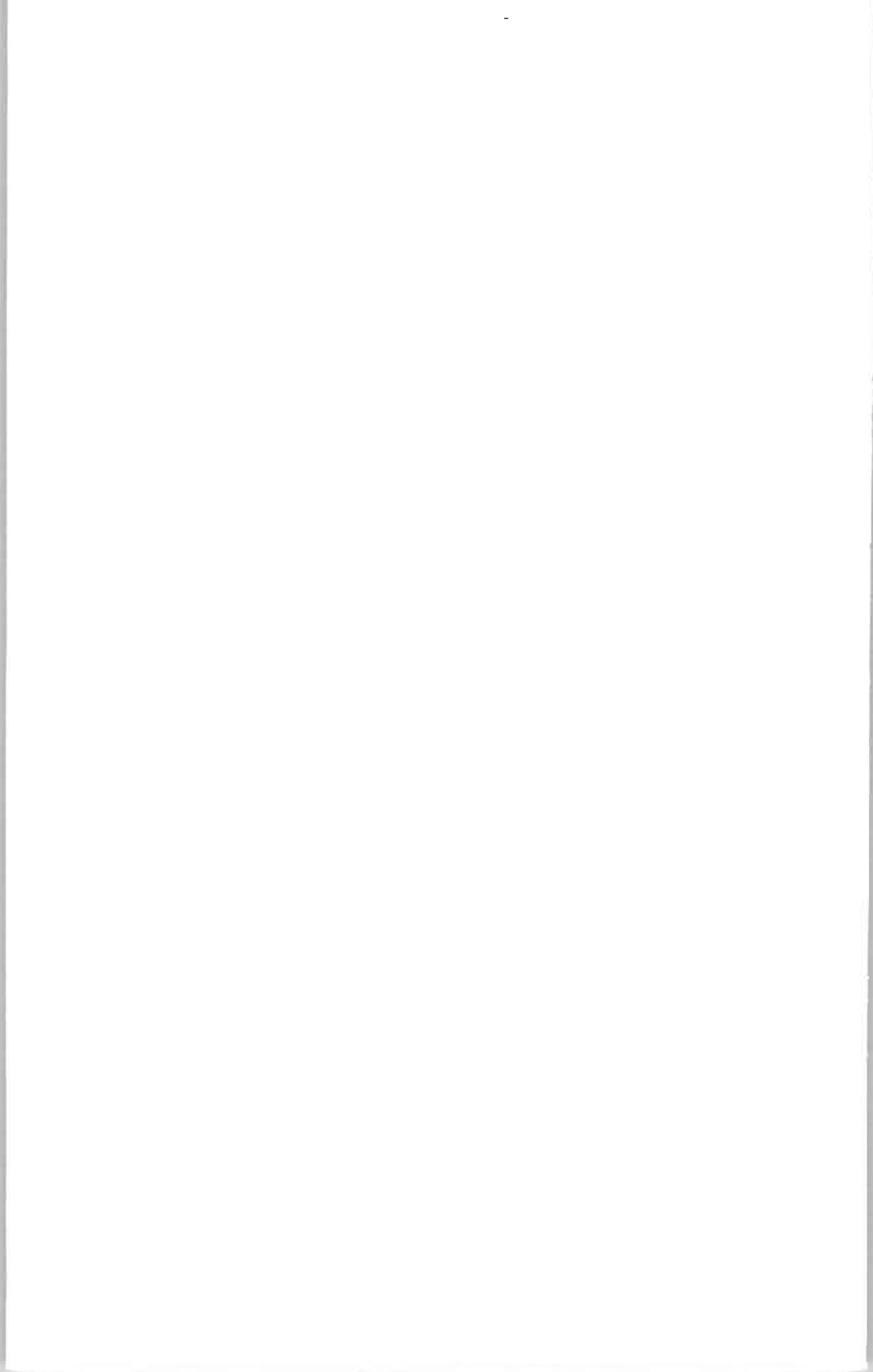
---

(49) suite

Lettre de Girard à Racine, St-Prime 26 nov. 1884 A.E.C. XV, 30, 11. 1, pièce 77.

Dès février 1885, on entreprit les démarches pour la construction d'un presbytère. En mai 1887, la construction était terminée et M. J. Girard s'y installait. Il mesurait 3 × 56 pieds A.N.Q. St-Félicien fiche 1 n° 6 Dossier 70,71.1. p. 7.

(50) Le mouvement de population semble important. Seulement 23 personnes signèrent les deux pétitions. Ré.: celle de 1879 annexe A et celle de 1884 annexe B.



## Liturgie et vie religieuse à St-Félicien au tournant du siècle

*“Car quiconque, a dit St-Jacques,  
aura observé la Loi toute entière,  
s’il vient à manquer un seul point,  
se rend coupable sur tout le reste”.*  
(Ép., 11.10)

Les catholiques de St-Félicien vivent leur foi au rythme de l’ancien calendrier liturgique. Ils respectent les règles établies<sup>(1)</sup> et démontrent une grande piété. Si on ajoute à cela le rigorisme religieux de l’époque, il apparaît clairement que la vie de ces chrétiens était hautement structurée. L’observance des règles devenait le chemin du salut des âmes. Une personne qui suivait à la lettre les recommandations de l’Église pouvait espérer sauver son âme des tourments éternels de l’enfer. Il s’agissait de suivre les commandements de Dieu et de l’Église, de recevoir les sacrements et de faire une vie exemplaire. Le tout s’avère difficile mais pour se guider, il suffit de suivre les enseignements de la doctrine. Les actes des hommes sont classifiés entre le bien et le mal. Ce mal qui guette l’âme des hommes pour la corrompre. Le péché perd l’âme s’il est “mortel” et non-confessé. Le péché “véniel” retarde son entrée au ciel en la

(1) Il est difficile de résumer en quelques pages la doctrine catholique romaine du XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux qui voudraient de plus amples détails pourraient consulter un “Petit catéchisme” où d’autres publications du genre comme *Le catéchisme expliqué* de Mgr Cauly. Pour voir l’intensité du calendrier liturgique à l’époque voir l’annexe D.

soumettant pour un temps à la purification du purgatoire. Dieu récompense le bien mais punit sévèrement les pécheurs. La nature humaine est faible; le salut n'est assuré que par une dévotion constante. La crainte de mourir sans être en état de grâce est angoissante.

La vie religieuse se compose d'une immensité de composantes. Ces aspects multiples du culte formaient les devoirs du chrétien. L'observation du dimanche et des fêtes impliquent l'obligation d'aller à la messe; l'Avent ou le Carême, celle de jeûner. Le péché entraîne la nécessité de l'absolution par la confession et Pâques implique l'obligation de communier, etc... Donc un des aspects importants de la foi des paroissiens de St-Félicien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle consiste à suivre la vie liturgique avec ferveur selon l'enseignement du catéchisme.

On ne saurait prétendre que tous les Félicinois participaient à toutes les manifestations liturgiques ou socio-religieuses mais vers 1900, l'immense majorité, sauf quelques exceptions que l'on mentionne d'ailleurs, respecte les règles. Il est impensable dans cette société homogène de manquer à ses devoirs religieux. Le zèle peut varier d'une personne à l'autre mais tous acceptent l'enseignement de l'Église. Par exemple, le divorce n'est pas permis et socialement inacceptable mais parfois des couples se séparent, bien qu'en de très rares occasions, et continuent de pratiquer activement. D'autres se dispensent de faire "maigre et jeûne" en prétendant les durs travaux mais continuent leur dévotion. En bref, la règle de la moyenne confirme sans l'ombre d'un doute que les paroissiens de St-Félicien tentent de suivre l'enseignement religieux et moral de l'Église catholique romaine avec ses traditions canadiennes.

La pratique de la confession illustre bien l'ensemble de ce que l'on appelle "la pratique religieuse" de ce temps-là.

À l'époque de la mission, le prêtre signalait que tous voulaient être confessés malgré le peu de temps qu'il pouvait accorder à St-Félicien. On fit des séances spéciales de confession sur semaine et parfois 2 jours durant pour satisfaire ce désir. La confession représentait réellement pour ces croyants le moyen de détruire le péché dans la racine, de reprendre le chemin du salut, de les préserver des rechutes, d'expié leurs péchés et de leur procurer la paix de l'âme. Le clergé encourageait cette pratique. Les prêtres se rendaient plusieurs fois par année confesser les enfants dans les écoles mais aussi une fois l'an ceux qui n'avaient pas encore communié.

La stricte obligation d'être en état de grâce pour recevoir la communion renforce d'autant la nécessité de la confession. Chaque fois qu'ils voulaient communier, il fallait que ces catholiques aillent "à confesse" à moins d'une permission spéciale du curé. Cette règle établie depuis des siècles prend un aspect nouveau dans son application stricte. Rarement, le curé accorde-t-il des dispenses pour communier sans confession et, lorsqu'il le fait, c'est à condition que ces personnes se soient confessées la veille ou l'avant-veille<sup>(2)</sup>. Il semble impossible de mesurer le degré de surveillance qu'exerçait le curé sur les paroissiens. Toutefois, on peut avancer que le pécheur notoire, un vendeur de boissons alcoolisées non-licencié ou quelqu'un qui n'avait pas fait ses Pâques ne passait pas inaperçu, surtout au temps où un seul prêtre desservait St-Félicien et qu'il devait faire de la confession avant chaque messe pour permettre aux gens de communier. Le sacrement de l'Eucharistie tenait une grande importance dans les esprits. Cette importance étant mise en relief par les préparatifs nombreux et le "décorum" des premières communions et des communions solennelles ainsi que la multiplicité des occasions

---

(2) Cahiers d'annonces 27 déc. 1908



de communier, même tous les jours si c'était possible<sup>(3)</sup>.

Le dimanche, jour du Seigneur et de repos, représente l'occasion principale et régulière pour les paroissiens de St-Félicien de se recueillir. Les heures des offices varient avec les années et les saisons, suivant les cycles du soleil ou les préférences des contemporains<sup>(4)</sup>. D'autres facteurs aussi font fluctuer les heures des messes au début du siècle. Les absences du curé pour les Quarante heures des paroisses voisines, certaines fêtes comme la Toussaint ou l'Immaculée-Conception alors que des cérémonies spéciales sont organisées; ou encore, des assemblées très importantes des paroissiens deviennent autant de bonnes raisons pour changer l'heure de la messe. Les heures de la basse-messe sur semaine varie entre 5 heures et demie et 7 heures trente. Le dimanche entre 6 heures et demie et huit heures trente. Les heures de la grand-messe, parfois célébrée sur semaine, varie entre 8 heures trente et 9 heures trente. Le dimanche on chante la grand-messe entre 9 heures et 10 heures. Chaque changement d'horaire ou célébration spéciale est annoncé le dimanche précédant, autant que possible. Cette journée s'avère propice aux annonces car toute la population se présente à l'église. L'aspect social des cérémonies religieuses en est rehaussé puisque c'est là que toute la communauté se rencontre. D'ailleurs les discussions de "perron d'église" sont devenues légendaires à St-Félicien comme ailleurs. Les curés intervenaient souvent pour tempérer ces discussions. On demande souvent aux gens de s'éloigner de l'église pour ne pas déranger pendant la deuxième messe ou encore d'entrer

---

(3) Mgr Belley particulièrement revenait souvent sur le sujet. Cahiers d'annonces 1910 à 1915.

(4) Pour une vision régionale voir, "Le dimanche traditionnel au Saguenay" dans *Saguenayensia*. Vol. 23, N° 2, p. 46 à 50.

dès que la cloche sonne et d'arrêter de causer<sup>(5)</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> à St-Félicien, comme ailleurs au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le dimanche comprend une série d'activités religieuses et sociales. On dit ou on chante d'abord la messe en latin<sup>(6)</sup> à l'exception du sermon, généralement prononcé en français mais parfois aussi en latin. Les sermons sont thématiques et servent surtout à éclairer certaines questions religieuses comme l'utilité de la confession, les commandements, le ciel et l'enfer, Jésus, Marie, etc... À d'autres occasions, les sermons s'attaquent à des sujets plus sociaux comme des requêtes aux gouvernements, les ravages de l'alcool, les employeurs malhonnêtes ou la drave<sup>(7)</sup>.

Les intentions des messes sont diverses. D'août 1882 à septembre 1888, on dénombre trente-six grand-messes pour les âmes, huit pour la nature ou plutôt ses fléaux (mouches, chenilles, pluie, sécheresse), quatre pour les voyageurs, dix pour les Saints, six à diverses intentions particulières pour les malades, la croix, etc... et un seul service anniversaire, le premier le 24 avril 1887<sup>(8)</sup>. Il y a des chantres à la grand-messe et en 1887 on achète un harmonium pour 325 \$; on finira de payer cet instrument en 1895<sup>(9)</sup>.

Après la messe du dimanche, il y a catéchisme pour tous: parents et enfants y assistent. La plupart du temps le catéchisme dure entre 15 et 45 minutes après la messe et se termine vers midi. Les Vêpres suivent cette séance éduca-

---

(5) Cahiers d'annonces octobre 1907 à novembre 1910. Aussi 16 août, 19 octobre, 6 décembre 1914.

(6) Par exemple les 6 et 13 octobre 1907.

(7) Cahiers d'annonces jusqu'en 1910.

(8) Cahiers d'annonces 1882-1888.

(9) Cahiers d'annonces 26 juin 1887.

tive. En 1882, l'heure des Vêpres variait entre midi et trente et trois heures trente. Cette grande variation de l'heure des Vêpres s'explique par le mauvais temps, — on les célébrait alors toute de suite après la messe —, ou selon la disponibilité du curé ou des célébrations religieuses spéciales. À travers les prônes, on décèle un effort du curé pour améliorer l'assistance aux Vêpres car plusieurs s'en dispensent<sup>(10)</sup>. Contrairement à la messe, selon les circonstances, le curé supprime parfois la cérémonie pour une raison donnée. En fait les Vêpres en après-midi, le dimanche, exigeaient des paroissiens un grand effort puisqu'ils restaient à jeun depuis minuit pour communier à la messe. Néanmoins beaucoup y assistaient. En résumé, les paroissiens de St-Félicien sont assidus aux célébrations: le dimanche est bien observé. On retrouve peu de doléances des curés sur le travail, la chasse ou la pêche le dimanche à St-Félicien. En fait, sur une période de cinq ans et demi, le desservant Belley et le curé Girard firent des remarques à trente-quatre reprises: quinze sur la conduite à l'église, cinq sur la danse, quatre sur la tempérance, trois sur la votation du chemin de fer, deux sur les achats faits le dimanche et deux seulement sur la chasse le dimanche<sup>(11)</sup>.

D'autres journées de la semaine font l'objet de dévotions particulières. Douze fois par an, le premier vendredi du mois et le premier dimanche du mois deviennent des occasions importantes. Le premier vendredi du mois n'est pas mentionné au temps de la mission mais cette célébration a cours en 1907. N'ayant pas de données entre 1888 et octobre 1907, nous devons conclure que la pratique fut établie à St-Félicien durant cette période. La veille du premier vendredi du mois, on se confesse en après-midi. Le jour même, les paroissiens participent à une communion répara-

---

(10) Cahiers d'annonces, 24 février 1884, 9 nov. 1885

(11) Cahiers d'annonces, août 1882 à décembre 1888.

trice; le St-Sacrement est exposé toute la journée. Il y a basse et grand-messe à 7 heures trente et 8 heures. En soirée, à 19 heures, il y a une heure d'adoration puis la bénédiction solennelle du St-Sacrement. Ces vendredis, comme tous les vendredis de l'année, sont des jours d'abstinence. Les premiers vendredis du mois prennent d'autant plus d'importance dans l'esprit des paroissiens qu'on affirme qu'une personne qui participe à neuf premiers vendredis du mois consécutifs peut avoir la certitude d'être sauvée. Comme toujours, il fallait être à jeun depuis minuit pour pouvoir communier.

Le premier dimanche du mois, on célèbre le dimanche du Rosaire. Comme pour le premier vendredi du mois, cette célébration apparaît avant 1907. Ce jour-là on récite le Rosaire, une prière d'action de grâce afin de mériter le salut. Des indulgences plénières découlent de la participation des gens. Les paroissiens participent à une procession du Rosaire après la messe car, rappelons-le, ces activités s'additionnent aux rites coutumiers du dimanche<sup>(12)</sup>.

Plusieurs mois de l'année font l'objet d'une piété spéciale. Le mois de mars est dédié à St-Joseph. Pendant ce mois, il y a des exercices publics tous les soirs à l'église. Il est aussi recommandé de prier en famille. Les quêtes du dimanche du mois de mars vont au profit de l'autel de St-Joseph et sont faites par les jeunes gens de la société de St-Joseph. En plus, des exercices spéciaux et des communions spéciales ont lieu en après-midi<sup>(13)</sup>. Le mois de mai est consacré à Marie. Les célébrations ressemblent à celle du mois de mars avec prières, communions, quêtes<sup>(14)</sup>, etc... Parallèlement le Sacré-Coeur fait l'objet de dévotions

---

(12) Cahiers d'annonces, octobre 1907 à novembre 1910 1<sup>er</sup> décembre 1907

(13) Cahiers d'annonces, mars 1908

(14) *Ibid.*, avril-mai 1908.

particulières en juin alors qu'octobre est le mois du Rosaire et novembre le mois des morts.

Le calendrier liturgique influence profondément la vie quotidienne. L'année liturgique débute par l'Avent, cette période de 4 semaines avant la Noël; deux jours par semaine étaient désignés pour le jeûne, le mercredi et le vendredi. Cette observance du jeûne de l'Avent persistera au moins jusqu'en 1917<sup>(15)</sup>. Si Noël tombait un vendredi on devait faire jeûne la veille pour faire gras à Noël.

La veille de Noël était fort chargée en préparatifs. En 1908, le curé confesse les enfants qui avaient fait leur première communion au cours des 3 dernières années à partir de 9 heures. Les personnes faibles et malades purent se présenter pour se confesser à partir de 10 heures. Dans l'après-midi, la population en général se présente à la confession. Il semble bien que peu de Félicinois manquent à l'invitation. Tous se présentaient pour la grand-messe de minuit et la basse-messe qui suivait<sup>(16)</sup>. L'usage voulait qu'on assiste aux deux messes. Après, chacun rentrait chez lui pour célébrer en famille la fête de Noël.

Le jour de l'An se célébrait le premier janvier, à la Circoncision mais on semble lui attacher moins d'importance religieuse. En 1909, par exemple, le 1<sup>er</sup> janvier fut un vendredi et coïncidait avec le premier vendredi du mois. Le curé avertit ses ouailles que l'abstinence demeurait obligatoire à moins que le pape ne publie une dispense avant la fête.

À cette époque de l'année, on célébrait déjà les Quarante heures. (De 1883 à 1888, sous le curé Girard, on les célébraient en janvier. En 1907, cette célébration se retrouve en décembre chevauchant l'Avent). Il y a des

---

(15) Une circulaire du 2 décembre 1917 supprime le jeûne de l'Avent.

(16) Cahiers d'annonces, octobre 1907 à novembre 1910.

messes, des confessions, des communions et des adorateurs du St-Sacrement pendant 3 jours ou plus exactement, 40 heures consécutives. On s'y préparait par une neuvaine de prières — un *Ave*, un *Pater*, un *Coeur-Sacré de Jésus ayez pitié de nous* que l'on faisait en famille ou à l'église. À titre d'indicatif, soulignons qu'en 1907 lors des Quarante heures, il y eut 2,500 communions. Chacun dut communier 2 fois au moins puisque St-Félicien comptait alors 2005 habitants dont environ 40 % sont non-communians. Ajoutons que les équipes d'adorateurs, composées de trois familles, sont relevées aux heures et demie, jour et nuit, totalisant 42 familles sur moins de 200. Les autres venaient à discrétion. On comprend pourquoi les curés d'autres paroisses venaient prêter main-forte au curé de St-Félicien et qu'il rendait la réciproque.

Ensuite vient le Carême. Le jeûne ou l'abstinence s'y pratique tous les jours, le dimanche excepté, pendant 40 jours. Les mercredis et vendredis sont "maigres" et les autres jours on a droit qu'à un repas "gras" le midi. Dans des cas d'exception on peut suppléer au jeûne par des prières avec l'accord du confesseur<sup>(17)</sup>.

Plus tard, une aumône du Carême que l'on déposait dans le tronc du côté de l'Évangile<sup>(18)</sup> exemptait le donateur de jeûner. Cette longue période de privation était coupée en deux par la mi-carême. Pendant trois soirs successifs, les gens faisaient la "mi-carême". On se déguisait, on faisait les bouffons, on visitait les amis et quelques écervelés en profitaient pour s'enivrer car dans certaines maisons on offrait à boire, au grand déplaisir du curé<sup>(19)</sup>. On reprenait

---

(17) Cahiers d'annonces. Janvier 1916 à mars 1912.

(18) Cahiers d'annonces octobre 1907 à novembre 1910

(19) "Malheur aux maisons où on les fait boire", avait dit le curé Gauthier.  
Cahiers d'annonces, 19 mars 1917.

jeûne et abstinence jusqu'à Pâques où il y avait communion réparatrice, indulgence et communion obligatoire. "S'il manque (le chrétien) à ses devoirs, que l'entrée de l'église lui soit interdite pendant sa vie; et s'il meurt dans cet état, que la sépulture chrétienne lui soit refusée", de dire le curé Belley; car Pâques représente une des fêtes les plus importantes du calendrier liturgique; y manquer c'est se condamner.

L'année liturgique se poursuit et on doit encore jeûner le mercredi, vendredi et samedi de la Pentecôte, le vendredi de l'Assomption, la veille de la Toussaint sans oublier les premiers vendredis du mois et l'obligation de manger "maigre" chaque vendredi. Notons aussi les Quatre-temps, au début de chaque saison, où l'on observe trois jours de jeûne et de prières pour demander la protection divine. La Pentecôte précédée d'une neuvaine publique avec un salut solennel au St-Sacrement tous les soirs. Ceux qui ne peuvent assister à ces exercices publics peuvent obtenir les mêmes indulgences chez eux en priant. Les Rogations suivent et précèdent l'Ascension. C'est à nouveau l'occasion pendant trois jours d'attirer les bénédictions divines sur les récoltes et les biens de la terre. Les Félicinois assistent à des messes spéciales comme pour un dimanche.

Mais parmi toutes les fêtes liturgiques, la Fête-Dieu était celle dont on se souvenait le mieux. Voici une description de la Fête-Dieu du 21 juin 1908. Après la grand-messe, on sort de l'église et chacun se place en ordre de marche.

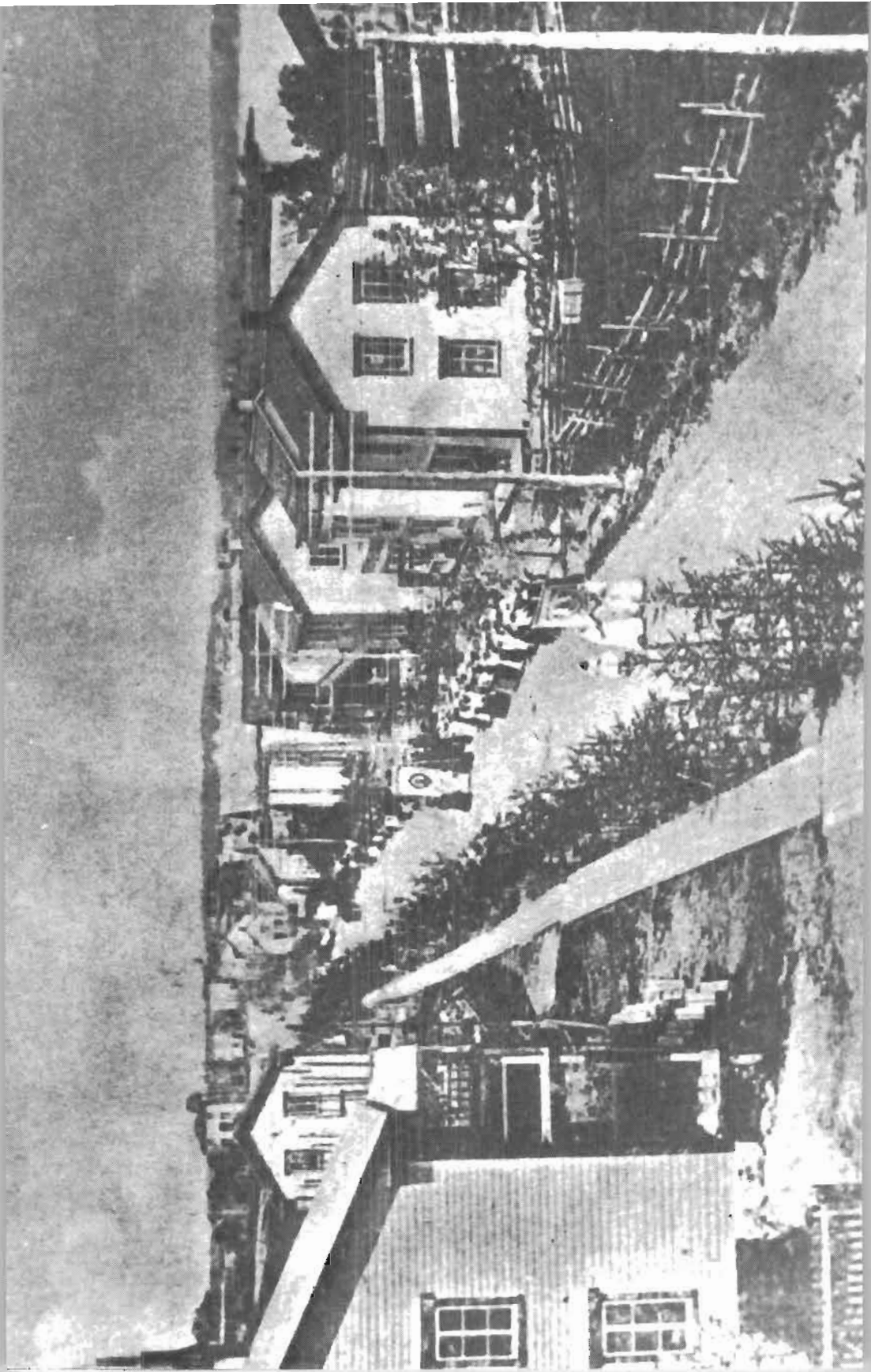
- A) Bannière de la Sainte Vierge suivie des petites filles qui ont fait leur première communion cette année-là et des Enfants de Marie en voile blanc.
- B) Bannière de Ste-Anne, suivie des femmes mariées et des jeunes filles non-enfants de Marie.

- C) Bannière de St-Joseph (achetée par les Enfants de St-Joseph) suivie des Enfants de St-Joseph avec insigne obligatoire et des autres petits garçons de la paroisse et du village.
- D) Bannière du Sacré-Coeur, suivie des messieurs les conseillers de la Société de Tempérance — Tous les conseillers de ladite association — hommes mariés et jeunes gens avec leur insigne. MM. les maires, MM. les conseillers de la paroisse et du village et de MM. les commissaires d'écoles.
- E) La croix et le choeur et la croix de procession suivie du clergé.
- F) Le St-Sacrement.
- G) MM. les marguilliers anciens et nouveaux en arrière du dais. Les hommes mariés et les jeunes gens qui n'ont pas été désignés auparavant.

On marche deux par deux en laissant le milieu du chemin libre. En arrière du dais, on va quatre à quatre. Les marguilliers marchent deux à deux de chaque côté du dais faisant une garde d'honneur. Finalement on retourne à l'église pour la bénédiction du St-Sacrement, une période de silence, de prières et du triomphe de Jésus. Mais aux dires de témoins, il n'y eut pas de plus belle procession de la Fête-Dieu que la première qui eût lieu à St-Félicien, en 1884. Certes, elle n'avait pas la magnificence de celles du XX<sup>e</sup> siècle mais on l'organisa dans la simplicité et la joie.

*“Nous sommes partis de la chapelle qui était située en ce temps-là sur le “parterre” actuel devant le presbytère, tout le monde assistait à la procession. M. le curé Joseph Girard, notre premier curé résidant, portait le St-Sacrement. Tout à fait en avant de lui se trouvait l'orchestre composé de deux violons et d'un triangle en fer, forgé ici-même par Pitre Gauthier.*





*Les deux violons touchés par MM. Pitre Bouchard et Achille Tremblay, donnaient des accords plus ou moins harmonieux... qui venaient par ailleurs réajuster les coups de la tige de fer sur le triangle... que donnait à temps et contre temps François Bouchard. Ce fut au dire de tout le monde la plus belle procession qu'on ait jamais vue. Nous nous rendîmes au "Reposoir" chez Félix Roy... Nous écoutions silencieusement en égrenant religieusement notre chapelet et nos "Ave Maria" se mêlaient aux sons "discordants" des violons et du triangle pour s'envoler "tout harmonieux" au plus haut des cieux. Quel beau temps que celui d'antan" (20).*

Avec le temps, l'organisation se perfectionne; l'ordre de marche et les rôles se précisent. On peut le constater en relisant les avis donnés aux prônes en comparant les années 1884 et 1908. Chose à remarquer cependant, c'est que tout le monde "marche" d'après les rapports de l'époque. On peut alors se demander s'il y avait des spectateurs.

D'autres manifestations à caractère religieux viennent ponctuer la vie sociale au cours de l'année. Nous en mentionnons quelques-unes qui ont un caractère de permanence et qu'on retrouve encore de nos jours dans la plupart des cas: la retraite paroissiale, la première communion, la communion solennelle, la confirmation et la visite paroissiale. La première a gardé la structure que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Nous ne nous y attarde-

---

(20) Société St-Jean-Baptiste (de St-Félicien), Amicus, p. 81.  
A N.Q. 1884, d. 505, p. 29.

← PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU: Tout le monde assistait à la procession et l'on se rendait au reposoir en priant et en chantant. (1915-1916)

À remarquer, les petits sapins placés en hâte sur le parcours. Faut-il y voir une transposition de la tradition du régime seigneurial d'offrir un confère au seigneur?

rons donc pas. Quant aux autres, il vaut la peine d'en parler car elles transportaient avec elles un véritable folklore dont certaines caractéristiques sont disparues tandis que d'autres ont traversé le temps et existent encore aujourd'hui.



Le costume des communicantes de la communion solennelle vers l'âge de douze ans, vers les années 1940. Remarquer le voile et la couronne de fleurs.

Garçons et filles font leur première communion après quatre semaines de catéchisme intensif. À l'époque, on communie à partir de dix ou onze ans pour les filles et onze ou douze pour les garçons. On doit connaître à fond son catéchisme<sup>(21)</sup>.

Il semble que ce soit vers 1914 que ce qui était la *première communion solennelle* se scinda pour devenir la première communion et la communion solennelle. En mars 1914, les enfants de 6 ans et plus reçoivent la première communion. En avril, les enfants de 10 ans suivent le catéchisme pour l'obtention d'un diplôme nécessaire à la communion solennelle. Celle-ci sera suivie de la confirmation<sup>(22)</sup>.

Chaque enfant qui communie pour la première fois doit recevoir la confirmation de sa foi chrétienne par l'évêque. À St-Félicien en 1913, l'évêque vient le 10 juin. La cérémonie se prépare avec minutie. Les filles prévoient leur voile et tous participent à une répétition générale le 1<sup>er</sup> juin. Ils reçoivent alors un "*billet de confirmation*" obligatoire et les parents doivent s'assurer qu'ils ne les perdent pas. Le 8 juin, on se prépare à l'arrivée de l'évêque. On demande aux paroissiens de réparer les chemins et de pavoiser les maisons sur l'itinéraire du visiteur. L'évêque du diocèse passera par le rang Double..., "*si les chemins sont passables*"<sup>(23)</sup>... pour se rendre à Notre-Dame de la Doré et

---

(21) Voir la liste des premiers communians — 1884 — Annexe E.

(22) Cahiers d'annonces, 22 mars 1914 et 5 avril 1914. Nous avons retrouvé 2 mentions de visite de l'évêque stipulant la confirmation — 24 juin 1886 et 10 juin 1913. L'évidence implique qu'il venait plus souvent voir annuellement ou simplement que les mentions sont peu fréquentes.

(23) Cahiers d'annonces, Mai-juin 1913. On est en juin. Ceci révèle l'état précaire des routes. Comme au temps des Seigneuries, les habitants doivent entretenir les chemins.



Costume des garçons. Remarquer le brassard, le veston "blazer" et le diplôme.

ensuite à St-Méthode. Les paroissiens sont priés d'aller à sa rencontre et à sa suite. Les deux jours suivants, les enfants reçoivent la confirmation et communient. Les visites de personnages importants entraînent toujours une forme de célébration socio-religieuse. On sortait les pavillons, on nettoyait, on réparait et chaque arrivée se transformait en procession car toute la paroisse allait à la rencontre des visiteurs.

L'hospitalité des paroissiens s'étend jusqu'à la visite paroissiale du curé. Le curé Girard effectua la tournée de sa paroisse dès son arrivée à l'automne 1883. Il s'agissait de la première visite paroissiale d'un curé à St-Félicien. La visite paroissiale se perpétua et devint un sommet de la vie paroissiale. On considère cette visite comme un des devoirs du prêtre et c'est une opportunité de bénir les foyers et les paroissiens. Mme Jean-Paul Demers confirme l'importance de la visite du pasteur dans l'esprit de tous. On s'y préparait, ... *"on faisait le grand ménage comme si Dieu venait lui-même et on avait congé d'école."*<sup>(24)</sup> Le curé accordait une vingtaine de minutes à chaque foyer. Il s'informait des malades, des vieillards, des mariages en perspective et de l'état général des paroissiens. Il en profitait pour faire le recensement de la population, par famille et par âge; pour collecter les dîmes qui n'avaient pas été payées parfois et toujours pour la quête de l'Enfant-Jésus, ainsi appelée parce qu'elle se faisait avant Noël. On accepte aussi les dons destinés aux pauvres de la paroisse qui autrement auraient un triste Noël.

En 1908, la visite paroissiale change de saison. On la fait au mois de septembre plutôt qu'à la fin de l'année. Le clergé de la paroisse visite tous les foyers de la paroisse par

---

(24) Témoignage de Mme Jean-Paul Demers.



étapes consécutives, y compris la résidence de M. Damase Ouellet située sur une île de la rivière Chamouchouane. Le 27 septembre, la visite est terminée. On a recensé 365 familles qui logent dans 317 demeures (feux). Ceci démontre que plusieurs couples demeurent chez leurs parents, d'autant plus que 42 des 48 cas de cohabitation se retrouvent dans la partie rurale de la paroisse. En tout, St-Félicien comptait 1236 communians et 775 jeunes. Au total, 2017 catholiques pratiquants demeurent dans la paroisse en septembre 1908. Ils ont donné 302 \$ pour l'Enfant-Jésus alors que l'année précédente on n'avait recueilli que 172 \$(25).

Au fil des années, la visite paroissiale connut d'autres modifications. On la retrouve parfois au printemps. La paroisse prit de l'ampleur et il devint de plus en plus difficile d'accomplir le périple. Ce grand moment perdit un peu de son charme et on délaissa cette formule.

En plus de la liturgie, les Félicinois participent volontiers à toutes les célébrations spéciales(26). Chaque année entraîne des occasions supplémentaires de célébrer la foi. Parfois on organise des pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré

---

(25) Cahiers d'annonces août 1882 au 31 décembre 1888 et octobre 1907 à novembre 1910.

Peut-être faut-il y voir l'importance du curé pour les paroissiens. En 1907, St-Félicien a un nouveau curé peu connu. Un an plus tard la situation est différente. (?)

(26) Cahiers d'annonces, 1882-1922.

Mentionnons d'autres célébrations occasionnelles.

A- La visite du vicaire forain en 1884

B- La bénédiction de la cloche du couvent (1908).

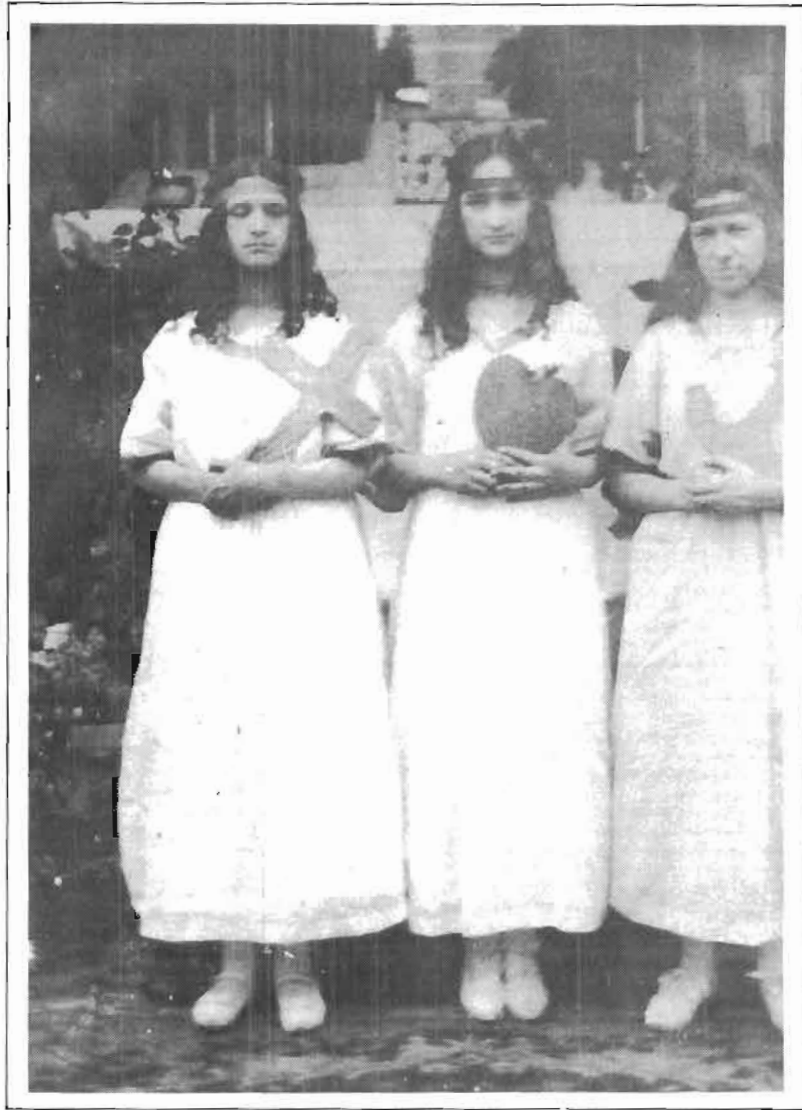
C- La visite du ministre de la Colonisation (1909) celles de l'évêque (1909, 1910 - 1913, etc...).

D- La visite du Cardinal Bégin (1916).

etc...

← Reposoir situé chez M. Arthur Grenier à l'occasion de la Fête-Dieu à St-Félicien. Photo fournie par M. M<sup>me</sup> René Boudreault. (1917-1918)





Foi - Espérance - Charité - Reposeoir G. Beaudoin - 1921 - Filles représentants trois vertus théologiques.

(1908, 1913) la bénédiction ou l'inauguration de travaux (église 1884, pont Taillon 1895), pèlerinage à St-Prime (1884) ou des fêtes de saints comme la St-Marc (bénédiction des grains) ou la fête du patron de la paroisse, St-Félicien (procession 12 juin 1887 et en 1915), une bénédiction des croix des chemins (1911), etc...

Ces occasions liturgiques ou spéciales excitaient d'autant la piété que souvent des indulgences y étaient attachées. Une indulgence plénière ou partielle s'adressait au salut des âmes du purgatoire. Par la participation aux célébrations ou des prières particulières une personne pieuse obtenait un allègement de la période de temps nécessaire à la purification de l'âme. Les paroissiens n'oublient pas les âmes du purgatoire. On gagnait des indulgences à leur intention en faisant le Chemin de croix. Une association dite "L'Association du Chemin de croix", vit le jour en 1884 à St-Félicien. Des heures particulières sont consacrées à cette dévotion. En 1907, elles variaient entre 15 heures et 15 heures 30 alors qu'en 1908, on allait jusqu'à 19 heures<sup>(27)</sup>. D'autres prières et célébrations entraînent des indulgences lorsque l'évêché les accorde par mandement: le Rosaire (3 chapelets), des processions, l'assistance aux exercices du mois de Marie (300 jours d'indulgences), prière pour le pape, etc... Toutefois, la prière du soir (365 jours par an), une pratique très forte à cette époque mais spécialement pendant les mois consacrés, n'en procure pas. Les indulgences exigent un effort de piété supplémentaire des paroissiens.

La dévotion débordait les activités organisées. À la maison, les gens de la paroisse pratiquaient des gestes pieux qu'il nous est impossible d'évaluer. Mentionnons le chapelet, la bénédicité et d'autres prières récitées devant les croix et statuettes que l'on retrouve dans tous les foyers

---

(27) Cahiers d'annonces oct. 1907, nov. 1910



catholiques de St-Félicien. La tradition orale confirme la foi profonde et la crainte de Dieu de ces adhérents à la foi catholique romaine. Plusieurs paroissiens ne se couchaient pas sans avoir dit le chapelet à genoux et ils trouvaient tout aussi important de faire la prière du matin avant d'entreprendre les travaux<sup>(28)</sup>. Il faut aussi mentionner la confiance que l'on avait dans les sacramentaux tels l'eau bénite, les médailles et les cierges. Par exemple aux Rogations, on bénit les champs, les grains et avant de semer, tout le monde récite quelques dizaines de chapelet<sup>(29)</sup>. Lorsque la maladie frappait une famille, aussitôt on sortait les médailles religieuses et bien peu de gens n'en portait pas sur eux. Dans certains cas, on allait jusqu'à mettre des médailles dans le cou des animaux malades pour obtenir leur guérison<sup>(30)</sup>. Ceci peut sembler abusif, mais il faut prendre en considération la valeur importante d'une bonne vache pour un agriculteur. Il faut aussi mentionner la confiance absolue de ce propriétaire de moulin qui était convaincu que son entreprise serait épargnée par le feu qui approchait parce que l'évêque l'avait bénite en se rendant à Notre-Dame de la Doré; le moulin fut épargné.

La religion est très intimement liée à la vie quotidienne de la paroisse. Les deux sont inséparables; tout passe par l'église depuis la naissance jusqu'à la mort inclusivement. Le chrétien assure son salut à l'église. Le bâtiment physique représente donc beaucoup plus qu'une vaste salle; c'est le lieu de la paroisse où se vivent les grands moments de la vie et d'où s'ouvrent les portes du paradis.

---

(28) Témoignage de Mme Philippe Tremblay.

(29) Témoignage de M. Edmond Pilote

(30) Témoignage de Mme J.-P. Demers.

← Reposoir chez M. M<sup>me</sup> René Boudreault à l'occasion de la Fête-Dieu à St-Félicien en juin 1924. Photo fournie par M. M<sup>me</sup> René Boudreault.



## La Consolidation: les curés bâtisseurs

Avant de passer en revue l'évolution de la paroisse de St-Félicien, il nous semble approprié de souligner certains points.

Le rôle du curé de colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle est fort complexe comme nous le verrons. Il est la seule personne d'une nouvelle paroisse à avoir la disponibilité nécessaire pour orchestrer le développement de sa paroisse. Aussi verra-t-on des curés, agent de colonisation, s'intéresser à tous les aspects de la vie biologique et spirituelle. Selon les circonstances, le curé joue des rôles multiples, de soigneur public à commissaire industriel de bonne fortune.

St-Félicien fut fondée sous le signe de l'agriculture ; il ne faut pas se surprendre de voir que tous les curés de St-Félicien sauf un, originaire de Kamouraska, soient fils d'agriculteurs. En ce sens, il y a correspondance entre le peuple et leur guide, car le curé représentait beaucoup plus que le chef spirituel. Il était "l'autorité" de la place. La correspondance des gouvernements fut pendant longtemps adressée au prêtre en charge plutôt qu'à l'autorité civile.

Le rôle du curé évoluera avec les années mais il est très important de noter que les gens attendaient tout de lui, de l'avis légal aux conseils sur la façon de semer. L'arrivée du prêtre était profondément désirée et désirable, car tous reconnaissaient à l'Église le devoir d'administrer et de prendre soin des corps et des âmes. Tout comme les prêtres et religieux considéraient comme leur devoir de voir à toute chose, sans exception.

Ce chapitre veut montrer l'importance de ces rôles et comment chacun des curés en charge s'en est acquitté. À

← Sortie de la messe du dimanche en 1927.

cet effet, nous les considérerons un par un et les situerons dans la période où il a été en charge. L'un d'entre eux, Mgr Simon Bluteau, fera l'objet d'un chapitre spécial à cause de l'impact que son activité apostolique et sociale a eu sur le développement de Saint-Félicien. Ayant eu l'occasion à maintes reprises de parler des activités des desservants de la mission, nous commencerons donc avec le premier curé.

Nous avons placé en annexe G un tableau général de tous les prêtres et autres personnes qui ont exercé des fonctions pastorales à Saint-Félicien de 1872 à 1984. Vous pourrez donc vous y référer au besoin.

Les deux extraits suivants vous donneront une idée exacte des devoirs et responsabilités qui leur étaient dévolus.

*“IV. Les supérieurs ecclésiastiques, représentants de l'autorité spirituelle et religieuse, doivent à leurs subordonnés l'enseignement religieux, proportionné à leurs besoins; les secours de leur ministère dans tous les besoins de l'âme, en santé et en maladie; la correction des scandales, des mauvais exemples ou des mauvaises doctrines, en combinant ensemble la douceur et la fermeté; l'édification dans toutes leurs conduites; et enfin, selon leur pouvoir, une assistance charitable dans toutes les nécessités corporelles ou spirituelles.”(1)*

*“Avec charité, c'est-à-dire avec bonté et avec justice. Veiller sur leur conduite, c'est-à-dire sur leurs compagnies, leurs conversations, leurs amusements.”(2)*

---

(1) *Le catéchisme expliqué*, p. 185.

(2) *Le Code catholique ou commentaire du catéchisme provincial*, p. 194.

## Période du curé Joseph Girard 1883-1894



Premier curé de St-Félicien, l'abbé Joseph Girard, fils d'Antoine Girard, cultivateur, et de Mathilde Girard, est né à St-Urbain, comté de Charlevoix le 6 janvier 1854. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec (1869-1876). Il entreprit ses études théologiques au collège de Lévis (1876-77) pour les compléter au Grand Séminaire de Chicoutimi (1877-1879). Il fut ordonné prêtre par Mgr Dominique Racine, le 15 août 1879. L'abbé Girard obtint quatre ans plus tard sa première cure, celle de St-Félicien<sup>(3)</sup>.

Le curé Girard arriva à St-Félicien au début d'octobre 1883. La population heureuse d'obtenir enfin un prêtre résidant vint l'accueillir à la nouvelle église en construction. Dès son arrivée, il prit sa paroisse en main. Il a été l'organisateur nécessaire à la structuration de la vie paroissiale.

---

(3) André Simard *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, 1878-1968*. Chicoutimi, Chancellerie de l'Évêché, 1969, p. 83.



Très actif — nous avons déjà mentionné ses efforts sur l'infrastructure matérielle (terrain, presbytère, rénovation de la salle publique, etc...) et le statut légal de la paroisse (érection canonique de la paroisse et d'associations socio-religieuses) — l'abbé Girard correspond à l'archétype du curé de colonisation du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne ménage aucun effort pour développer St-Félicien. À la manière du légendaire curé Labelle, Joseph Girard s'attache à tous les aspects de sa paroisse. Il n'hésite pas à contacter les gouvernements. Il demande fréquemment de l'aide et des subventions pour sa paroisse. Il cherche surtout à améliorer les voies de communications et plus particulièrement les chemins de la paroisse, la navigation sur la rivière Chamouchouane et l'extension du chemin de fer jusqu'à St-Félicien. Sur ce dernier point, il s'adresse directement au Premier ministre Mercier à plusieurs occasions. Le curé Girard n'obtint pas le prolongement du service ferroviaire (le premier train de passagers vint à St-Félicien en 1917) ni la construction d'un bateau à vapeur mais grâce à lui, les chemins furent améliorés et des bouées assurèrent la sécurité de la navigation sur la rivière. C'est aussi le curé Girard qui tenta d'amener la cour des magistrats à s'établir à St-Félicien plutôt qu'à Roberval<sup>(4)</sup>.

Le premier curé de St-Félicien est tout aussi actif dans le mouvement de pénétration de la colonisation. Il s'implique directement dans le développement de nouvelles paroisses dont St-Cyrille de Normandin et St-Méthode de Ticouapé. Son travail est encore plus remarquable dans le cas de Notre-Dame de la Doré. Il créa de toute pièce cette paroisse en fixant lui-même l'emplacement de la chapelle

---

(4) Correspondance du curé Girard A.P. St-Félicien plus particulièrement.

Premier ministre au curé Girard, Québec, 27 mars 1890.

Département de l'agriculture à *Idem*. Québec 17 oct 1889.

Assistant du Procureur général à *Idem*. Québec, 19 oct. 1889.

en plus d'obtenir le service de la poste et l'ouverture des chemins<sup>(5)</sup>.

La multiplicité des centres d'intérêts du curé Girard ne diminuèrent pas ses efforts pour les âmes. À peine arrivé, il entreprit la visite paroissiale. Il trouve la paroisse propre et les enfants bien préparés à la vie chrétienne.

Les seuls reproches qu'il adressa à ses paroissiens se regroupent sous deux thèmes qui constituent la hantise de l'Église à l'époque, la danse et la boisson alcoolisée. D'après le texte de ses sermons, le carnaval de décembre est la plus grande occasion de pécher à St-Félicien car il revient sur le sujet presque à chaque année. Son intolérance envers les "veillées" et l'alcool est conforme à l'attitude de l'Église diocésaine sur ces questions. L'abbé Girard ira, en accord avec les instructions de l'Église, jusqu'à dénoncer lui-même deux marchands d'alcool non-licenciés, Xavier Langevin et Pierre Gagnon, aux autorités gouvernementales. Il réclame, sous le plus grand secret, "*le paiement de la part du dénonciateur*" pour la cause de Xavier Langevin. Cette action du curé Girard trouve sa motivation dans la conviction profonde qu'il avait que ses paroissiens... "*observent les règles de la tempérance quand ils n'ont pas d'occasions de péché*". Sur la fin de sa cure à St-Félicien, le curé Girard semble plus aigri. Ses commentaires sont plus acides devant son échec à enrayer le mal. Il parle en terme de "veillées", "fréquentations", "danses", "blasphèmes", "ménage séparé". Les remarques élogieuses qu'il avait formulées en 1884 ne s'appliquaient plus à l'état de sa paroisse ou alors

---

(5) Correspondance du curé Girard A.P. St-Félicien plus particulièrement :

A) Concernant la chapelle de Notre-Dame de la Doré les lettres du 15 déc. 1890.

B) Pour le service de la poste à La Doré : les lettres reçues par le curé Girard les 25 et 30 octobre 1890 et celle du 21 mars 1892.

C) Pour les routes : 2 avril 1890.

était-il épuisé par 10 années de travail acharné. Il quitta St-Félicien en 1894. Il connaîtra comme des centaines de milliers de Canadiens-français, l'exil aux États-Unis. Il ne revit jamais le Canada. L'abbé Joseph Girard mourut le 18 décembre 1897 à Colombus, Ohio.

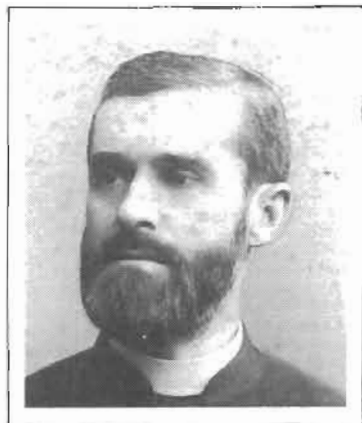
Quant au caractère personnel de l'abbé Girard, peu de témoignages ont survécu au passage du temps. Mme Ernest Savard disait du curé Girard qu'il était bon et sympathique; que ses paroissiens... "*s'efforcèrent de lui rendre la tâche aussi facile que possible par leur soumission*"<sup>(6)</sup>.

Conformément à l'esprit de l'époque, le curé Girard représentait l'autorité et sa paroisse était son fief.

---

(6) Commentaires de Mme Ernest Savard. *Op. cit.*

## Période du curé Louis-Joseph Tremblay 1894-1901



Le successeur du curé Girard, Louis-Joseph Tremblay sera curé de St-Félicien pendant 7 ans (1894-1901). Il était natif de St-Étienne de la Malbaie (18 mars 1855) et ses parents, Charles-Ovide Tremblay et Mathilda Brassard étaient cultivateurs. Louis entra à l'École normale Laval en 1871 mais quitta en 1873 pour des raisons inconnues. Il reprit ses études en 1878 et obtint le diplôme académique (dipl. acad.) le 23 juin 1879. Il entreprit alors ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec (1879-1882) et les compléta à celui de Chicoutimi (1882-1883). Louis-Joseph Tremblay fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi le 21 septembre 1883. Il devint le premier curé de St-Méthode de Ticouapé en octobre 1887 et y demeura jusqu'en septembre 1894. Toutefois la pauvreté de la mission et des bâtiments du culte l'obligèrent à desservir sa paroisse à partir de St-Félicien<sup>(7)</sup>.

---

(7) Voir *Centenaire de St-Méthode*.

Au départ de l'abbé Joseph Girard, Louis-Joseph Tremblay le remplace à la cure de St-Félicien (1894) mais conserve cependant la cure de St-Méthode jusqu'en 1896 et la mission de Notre-Dame de la Doré jusqu'en 1897<sup>(8)</sup>. Il fut donc curé de trois paroisses de 1894 à 1896.

Son ministère à St-Félicien (1894-1901) fut sans "reproche". Aussi... lorsqu'il revint pour nous (St-Félicien) visiter, tout le monde s'empressait d'aller le saluer et jouir un instant de sa présence<sup>(9)</sup>.

Le curé Tremblay vécut avec sa paroisse des événements déterminants. Le 27 septembre 1895, ce fut l'inauguration du premier pont de bois sur la Chamouchouane<sup>(10)</sup>; la bénédiction du pont Taillon qui attira 2500 personnes. L'année suivante, on installa le téléphone à St-Félicien. Il y eut aussi le cyclone de 1897 alors que les vents violents démolirent plusieurs habitations et jetèrent à bas le clocher de l'église. Cette épisode de l'histoire locale permet de voir à l'oeuvre un curé de campagne à la fin du siècle. Le curé Louis Tremblay ne fait pas mentir la tradition puisqu'il devint le centre d'organisation et de communication des paroissiens sinistrés. Le 5 juillet 1897, une tornade que certains qualifiaient de cyclone, s'abattit sur St-Félicien. Les dommages matériels furent très grands. Des granges, des maisons, des clôtures et l'église subirent des dommages évalués à 25 000 \$<sup>(11)</sup>. Alexis Guay racontait :

---

(8) M. T. Labrecque à Louis Tremblay, Évêché de Chicoutimi 12 août 1894. A.E.C.

(9) Commentaires de Mme Ernest Savard.

(10) A.N.Q. en l'honneur du Premier ministre du Québec, M. Louis-Ovide Taillon.

(11) Lettre des colons de St-Félicien au Premier ministre du Québec, 11 juillet 1897, A.P. St-Félicien (de la maison du curé Tremblay) sans signature

*“Ah! j’étais justement descendu au village cette journée-là; le bout du clocher était venu tomber dans le milieu du chemin; en descendant, la cloche s’était lamentée... La maison du père Auguste Tremblay, le cordonnier, avait été transportée dans le milieu du chemin”*(12).



Notre église, après la tempête du 20 juin 1897. Cette date reste mémorable puisque le cyclone renversa le clocher. Sur la photo, nous remarquons un groupe d’ouvriers en train d’effectuer quelques réparations elle reste sans clocher jusqu’en 1902.

Devant la gravité des dégâts, on demanda l’aide gouvernementale pour remédier au plus pressant. L’inaction du gouvernement du Québec amena le curé Tremblay à s’impliquer dans le dossier. Il écrivit à plusieurs

(12) Mémoires d’un ancien, Alexis Guay. *Saguenayensia*, Vol. 7, n° 1, Janv.-Fév. 1965, pp. 15-17.



reprises au ministre de l'Agriculture afin d'obtenir une aide monétaire.

Dans une lettre précédente au ministre de l'Agriculture, en date du 4 novembre 1897, il disait :

*"... on saisit très bien que la situation est sans espoir pour le plus grand nombre si le gouvernement n'ajoute pas du numéraire à l'aide moral... une perte de 50 piastres est assez souvent fatale à un colon... Il serait pénible de les voir quitter le pays, ce serait une perte appréciable pour la province."*<sup>(13)</sup>

Le curé Tremblay n'hésite donc pas à brandir le spectre de l'émigration. C'est un argument de poids dans une province aux prises avec une hémorragie gigantesque de sa population.

Finalement, en février 1898, le gouvernement offre par l'entremise du curé un prêt de 4000 \$, sous la garantie du conseil municipal ou des prêts de 1200 \$, sous garantie personnelle de chaque victime<sup>(14)</sup>. Le conseil municipal s'apprêtait à approuver une résolution afin de garantir le prêt de 4000 \$ bien que la majorité des contribuables ne semblaient pas d'accord<sup>(15)</sup>. Le curé Tremblay souleva ses objections à cette forme d'aide. Aussi, le 9 mars 1898, le département d'agriculture penche du côté de la formule du prêt sur garantie personnelle de chaque débiteur<sup>(16)</sup>.

---

(13) Louis Tremblay, au ministre de l'Agriculture, St-Félicien, 4 novembre 1897.

(14) Cabinet du Commissaire de la colonisation et des mines à Louis Tremblay, Québec, 11 fév. 1898.

(15) Louis Tremblay au ministre de la Colonisation, 28 fév. 1898.

(16) Adélar Turgeon à Louis Tremblay, Québec, 9 mars 1898.

← Noces d'or en 1896, M. M<sup>me</sup> Eusèbe Simard, grand-père de M. Félix Simard.



Pour avoir plus d'impact auprès du Ministre, le curé Tremblay prépare une délégation de paroissiens pour aller le rencontrer à Québec. La préparation des délégués est orchestrée de main de maître. Voici le texte des instructions qu'il leur donne.

St-Félicien, 27 mars 1898.

#### Instructions aux délégués

- 1) Prendre connaissance de ma lettre au Ministre et vous en bien pénétrer, demain sur les chars, afin que votre travail corresponde à ma lettre, que vous cachetterez ensuite.
- 2) Lire le dossier que je vous inclus afin de vous renseigner. Le bien conserver et me le rapporter.
- 3) Vous présentez mardi vers 9 h au bureau de M. Castonguay, 3<sup>e</sup> étage, Parlement, afin de vous entendre avec lui.
- 4) En présence du Ministre ne pas laisser voir qu'on s'attend de ne pas rembourser les 4000 \$; mais mettre en évidence l'intention de payer.
- 5) Avoir des dents de bouledogue et ne pas lâcher sans remporter le morceau.
- 6) Obtenir une réponse de suite et ne pas oublier la liste d'évaluation faite par M. Sylvestre.
- 7) La première chose à faire après votre présentation au Ministre sera de lui présenter ma lettre; la discussion viendra d'elle-même ensuite. Prendre garde de vous contredire l'un l'autre.
- 8) Parler peu mais raisonner bien.
- 9) L'affaire des secours réglée, s'il vous reste du temps,

l'employer dans les intérêts de notre chemin de fer, surtout l'octroi en terres.

- 10) Je vous souhaite de faire des merveilles et j'en attends de vous.

Votre curé dévoué,

Louis Tremblay, ptre.

La lettre du curé Tremblay au Ministre que les délégués transportent, résume à elle seule la question. Il est toutefois intéressant de garder le point 4 des instructions à l'esprit: on n'a pas l'intention de rembourser les prêts.

La démarche de la délégation de paroissiens porta fruits. À leur arrivée à St-Félicien, les délégués annoncent au curé Tremblay que le Ministre a consenti... à donner 2500 \$ sur garantie personnelle seulement. Un officier du gouvernement sera bientôt ici pour faire la distribution. Résultat assez satisfaisant<sup>(17)</sup>. Certes le curé Tremblay dut à nouveau écrire au Ministre pour hâter la distribution de l'aide gouvernementale mais la victoire était acquise<sup>(18)</sup>.

L'aide aux victimes de la tornade de 1897 ne représente qu'une infime fraction du travail de l'abbé Tremblay. Ce prêtre remplit avec dévouement toutes les autres obligations de sa charge, la plus grande étant le bien spirituel de ses paroissiens.

Si le curé Louis Tremblay avait eu à poser un jugement sur la période de sa cure, probablement qu'il citerait comme son plus grand échec, l'installation d'un débit de boisson alcoolisée à St-Félicien. Le 18 mai 1899, le curé

---

(17) Note signée par le curé Tremblay, St-Félicien, 1<sup>er</sup> avril 1898.

(18) Louis Tremblay au Ministre, St-Félicien, 26 avril 1898.  
Ministre à Louis Tremblay, curé, Québec, 28 avril 1898.

Tremblay prend sa plume et, s'adressant directement au Premier ministre Marchand, dénonce le permis de débit permanent que le gouvernement a accordé à M. Thomas Du Tremblay, de Roberval. Selon Du Tremblay, ce permis lui permettait d'installer des dépôts de bière à Roberval, St-Jérôme de Métabetchouan et St-Félicien. Le curé Tremblay s'oppose à un tel établissement. Il se dit fort de l'appui de tous les chefs de famille qui ne veulent pas d'un tel débit — *“parce qu'il est considéré comme dangereux dans ses conséquences morales et économiques”*<sup>(19)</sup>. Plus de 300 paroissiens sont inscrits à la société de la tempérance et le curé Tremblay jouissait d'un appui solide. Toutefois on ne s'oppose pas à *“... une simple distribution de bières à domicile — ...”* à condition qu'il n'y ait pas de débit dans la paroisse. Après étude, le département du Trésor<sup>(20)</sup> confirma que Du Tremblay pouvait venir en voiture à St-Félicien mais n'avait pas le droit d'y établir un débit<sup>(21)</sup>. Toutefois, le département du Trésor émit une autre licence (1976-01) pour St-Félicien. Le curé Tremblay s'y opposera à nouveau avec force. Il tenta d'établir un règlement de prohibition mais ne reçut pas l'aide du département. Il note à la main sur une lettre du contrôleur du revenu: ... *“Vous ne pouvez être un bon fonctionnaire qu'en en émettant (licences) le plus possible, n'est-ce pas? c'est élémentaire.”*<sup>(22)</sup>

Piqué au vif, le contrôleur du revenu lui répond qu'il ne fait que son travail et que le département du Trésor n'a pas à soumettre une formule de règlement de prohibition

---

(19) Louis Tremblay au Premier ministre Marchand, St-Félicien, 18 mai 1899.

(20) Dépt. du Trésor à Louis Tremblay, Québec, 23 mai 1899.

(21) Dépt. du Trésor à Louis Tremblay, Québec, 5 juillet 1899

(22) Dépt. du Trésor à Louis Tremblay, Québec, 15 janvier 1901 (annotée par le curé Tremblay).

“... aux autorités de la municipalité.”<sup>(23)</sup> Cependant, il conseille au curé Tremblay et au conseil municipal de demander un avis légal. Le dépôt de bière s'établit au village. Éventuellement, les conseillers municipaux passèrent un règlement de prohibition mais sans réussir à enrayer la contrebande d'alcool<sup>(24)</sup>.

Il décrivait ainsi sa paroisse. Entre 1895 et 1901, il y a 2 ou 3 ivrognes et la surveillance des parents à l'égard des enfants laisse à désirer. Le luxe est commun et souvent au-delà des moyens financiers des paroissiens. Il y a aussi un usurier dans la paroisse qui, paraît-il, prêtait à 20 %. L'abbé Tremblay déplore également les inimitiés dans la paroisse et les blasphèmes fréquents<sup>(25)</sup>.

Le curé Tremblay fit un effort original pour favoriser la colonisation. Il communique en effet au *Naturaliste Canadien*, une revue scientifique qui publie encore en 1984, ses observations sur un des grands maux des colons, les moustiques. Dans sa communication, il affirme que l'immunité aux piqûres de maringouins s'acquiert. Il y mentionne aussi les difficultés de sa première année à St-Méthode<sup>(26)</sup>. Ce fait nous indique qu'il lisait régulièrement cette revue qui n'a rien de théologique; bref qu'il était humain et observateur.

Après avoir quitté, l'abbé Louis Tremblay connut une longue carrière. Il mourut en 1932, à 77 ans, à La Malbaie.

---

(23) Dépt. du Trésor à Louis Tremblay, 28 janvier 1901.

(24) Rapport de paroisse, 1902

(25) Rapports annuels de 1894 à 1901.

(26) *Naturaliste Canadien*, septembre 1897, p. 136



## Période de Marcellin Hudon et de Joseph-Almas Larouche 1901-1906 et 1906-1907



Marcellin Hudon

Né à St-Denis de Kamouraska le 20 avril 1858, de Rémi Hudon dit Beaulieu et de Marcelline-Dina Labrie, l'abbé Hudon est le seul curé de St-Félicien qui est originaire de l'extérieur du secteur de Charlevoix—Saguenay—Lac-Saint-Jean. De plus il est fils de commerçant et non de cultivateur. Il se détache donc des autres curés par ses origines. Il fit ses études au collège de Sainte-Anne de La Pocatière (1871-1873) et au Petit Séminaire de Chicoutimi (1881-1885). Il fut ordonné prêtre dans la chapelle du Couvent du Bon-Pasteur à Chicoutimi le 25 janvier 1885. En 1901, il prend charge de la cure de St-Félicien.

← Le troisième curé de St-Félicien, M. Marcellin-Pierre Hudon avec un groupe de travailleurs pour ouvrir le rang St-Joseph. M. le curé était accompagné de messieurs Edmond Têtu et Philippe Bélanger. Le photographe a profité de l'heure du repas pour garder un souvenir de ces vaillants défricheurs.

On connaît peu la période 1901-1906 parce que la documentation relative à ses années est rare. On sait que l'abbé Marcellin Hudon avait une physionomie sévère et que la plupart des paroissiens ne connurent pas le cœur sensible qu'elle cachait. La tradition orale confirme qu'il était très dévoué envers les malades: Souvent ... *"il bravait les temps les plus mauvais pour aller les visiter"*(27), sans qu'il eut été appelé par les familles.

La grande bonté du curé Hudon pour les malades frappa d'autant plus l'esprit populaire que l'on racontait volontiers la mésaventure d'Ovide Gagnon. Ce dernier avait été grièvement blessé au chantier en février 1905. Le docteur Poliquin avait fait son possible mais la palette du genou de M. Gagnon était complètement disloquée. Il ne pouvait plus marcher sans aide même avec des béquilles. Lors de la fête de Ste-Anne, après la célébration *"... il ne reste qu'une quinzaine de femmes, ma mère et moi [Edmond Pilote] (dans l'église), il (Ovide Gagnon) prend ses deux cannes, les met sur la balustrade et se "dévire" et crie à sa femme: Touche-moi pas, touche-moi pas, je suis guéri."* Les témoins y virent un miracle et toutes les personnes présentes, y compris le curé Hudon, pleuraient(28). À tout le moins, la foi d'Ovide Gagnon lui redonna la possibilité de marcher et surtout de travailler. À l'époque, l'handicap d'un chef de famille est synonyme de misère.

La grande affection du curé Hudon pour les malades de sa paroisse, s'explique d'autant plus par l'absence de services sociaux structurés.

De son côté, le curé Hudon affirme en 1902: *"La population est généralement bonne..."* dans la paroisse de St-Félicien. Toutefois il décelle "des injustices et des inimités" chez ses paroissiens. Deux d'entre eux font de

(27) Mme Ernest Savard, commentaires.

(28) Témoignage de M. Edmond Pilote.

l'usure et le luxe est grand sans toucher à l'excès. Le curé Hudon, en bon guide spirituel, essaie d'enrayer le mal. "*Chaque fois qu'un désordre vient à la connaissance du curé, il est réprimé autant que possible. Le blasphème, le luxe, l'ivrognerie, trois grandes plaies de la paroisse (1904)...*"<sup>(29)</sup>. Bref, le curé Hudon rencontra les mêmes difficultés que son prédécesseur et semble avoir suivi la même politique pour sauver les âmes de sa paroisse.

Marcellin Hudon ne fut pas inactif sur le plan matériel. En 1902, il supervisa avec les syndics la réparation de l'église et de son clocher, soit 5 ans après la tornade. Il dut intervenir plusieurs fois car l'entrepreneur eut des difficultés. Aussi le curé et les syndics durent payer les matériaux et les salaires pour achever les travaux. "*Tout le monde ici (St-Félicien) s'accorde à dire que par suite de ce manque de surveillance active, M. Morin (entrepreneur) a fait de mauvais ouvrages et qu'il y a eu de l'argent de gaspiller.*"<sup>(30)</sup>

Le curé Marcellin Hudon semble avoir été dans la ligne du curé de paroisse des années 1900. Encore une fois, le manque de documentation nous empêche de voir les horizons de son travail à St-Félicien, mais il ne semble pas être moins actif que ces prédécesseurs. Il trépassa à La Malbaie, le 19 décembre 1923.

Son successeur, Joseph-Almas Larouche, originaire de la paroisse St-Dominique de Jonquière, le quatrième curé de St-Félicien, était le fils de Jean-Baptiste Gauthier, dit Larouche, un forgeron et d'Arthémise Harvey. Il fit ses études classiques et théologiques à Chicoutimi. Il fut ordonné le 6 octobre 1889 et devint curé de St-Félicien en

---

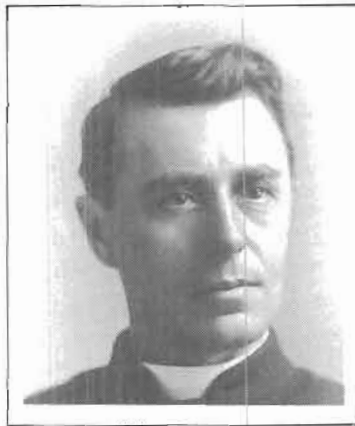
(29) Rapport de paroisse 1902-1903-1904-1905.

"Un mari ne traite pas sa femme comme une épouse mais comme une servante"

(30) Rapport de paroisse, 1902.



septembre 1906, mais quitta la paroisse en octobre 1907. Son court mandat à St-Félicien laisse peu de possibilité d'analyse. Cependant, comme d'autres titulaires de la cure de St-Félicien, ses premières remarques sont favorables. "*Je n'ai pas eu connaissance de désordres graves*"<sup>(31)</sup>. Il semble que le prêtre qui arrive dans la paroisse à besoin d'une année ou deux avant de percer à jour les petits défauts de certains paroissiens. La carrière subséquente de Mgr Joseph-Almas Larouche fut brillante. Il fut successivement vicaire forain (1922), Chanoine titulaire de la Cathédrale de Chicoutimi (1926), Prêlat domestique de Sa Sainteté (1921), Pronotaire apostolique (1929). Il mourut à St-Fulgence en 1931.



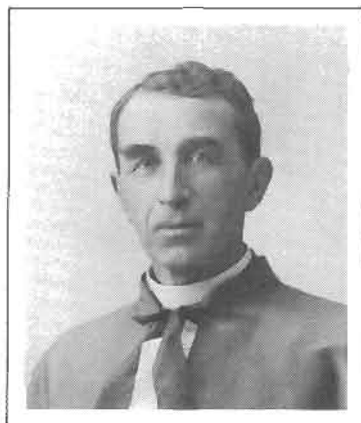
**Joseph-Almas Larouche**

Le bref séjour du curé J.-A. Larouche vit cependant l'installation du couvent des Soeurs du Bon-Conseil. St-Félicien pouvait maintenant jouir d'une école secondaire. Jusqu'en 1914, les garçons fréquentent aussi l'école Notre-Dame du Bon-Conseil mais la question a été étudiée dans *Le Centenaire de St-Félicien*.

---

(31) Rapport de paroisse, 1907.

## Période de François-Xavier Belley 1907-1913



Fils d'un cultivateur, Louis Belley et Élizabeth Gaudreault, François-Xavier Belley naquit le 19 décembre 1849 à St-Alexis de Grande-Baie au Saguenay. Ses études eurent lieu à Québec et il fut ordonné prêtre le 22 mai 1875. F.-X. Belley fut par la suite professeur au Séminaire de Chicoutimi (1875-1877) et directeur des élèves de cet établissement (1877-1879). En octobre 1880, l'abbé Belley devint curé de St-Prime et desservit la mission de St-Félicien. Il participa à la construction de la première église de St-Félicien assumant les responsabilités jusqu'à l'arrivée de Joseph Girard en 1883.

F.-X. Belley devint curé de St-Félicien en octobre 1907. Il connaissait la paroisse et :

*"C'est avec un très grand bonheur que je (F.-X. Belley) reviens me charger de la direction de vos âmes pour les conduire au ciel. Cette fois, je reviens pour y mourir. Ma place, je l'espère, sera ici sous votre église."(32)*

... "j'ai vécu au milieu de vous les premières années de mon ministère et j'y reviens vieux prêtre aux cheveux blancs. J'ai partagé la vie pénible et difficile des courageux fondateurs de la paroisse; je vois dans cette église des personnes que j'ai baptisées et qui maintenant ont des jeunes gens et des jeunes filles; j'en vois d'autres que j'ai mariées et qui sont parvenues à l'âge mûr." "Je reviens dans cette paroisse faire: l'Oeuvre de Dieu." (33)

L'abbé Belley qui servit par deux fois à St-Félicien fut une des figures dominantes des guides spirituels de la paroisse. Il éprouvait un attachement véritable et réciproque. (Il notait, en 1908, que les Félicinois étaient très friands de danses bien que cela était défendu mais que, cependant, depuis 2 ans, les désordres avaient beaucoup diminué. (34)) Les commentaires faits par le curé Belley à propos de ses paroissiens confirment la bonne opinion qu'il avait d'eux. D'abord, on y découvre de temps à autres des félicitations. Le 5 janvier 1908, le curé Belley félicite ses paroissiens de la bonne participation au premier vendredi du mois; le 19, il remercie les donateurs qui ont permis à M. Boutin de s'acheter un cheval de 70 \$ (35); le 26 avril, il louange la personne qui a trouvé et restitué un porte-monnaie (36). Ces commentaires positifs représentent un

---

(32) Mme Ernest Savard, nous a laissé ces propos dans ses mémoires.

(33) Cahiers d'annonces, 6 octobre 1907.

(34) Rapport annuel de paroisse, 1908.

(35) Corvées et dons sont très courants à l'époque. En 1908, on organise 2 collectes pour acheter des chevaux, un à M. Boutin et un à M. Jos Bergeron en décembre.

(36) Cahiers d'annonces aux jours cités.

phénomène nouveau. Cela ne veut pas dire cependant que le curé Belley n'y allait pas de remontrances parfois.

À part les danses, sujet sur lequel la plupart des curés reviendront, il se plaint qu'on ait déplacé le carnaval en mars parce qu'il se trouvait situé en Temps de carême. Il parle aussi de mi-carêmes, des chiques dans l'église, l'absentéisme aux Vêpres et de la consommation de boissons alcoolisées<sup>(37)</sup>. À ce sujet, un événement marque la période du curé Belley. On avait construit le pont Carbonneau pour remplacer le pont Taillon détruit par le feu en 1908. Lors de sa bénédiction en 1909, "... le monde avait bu. Il y avait des bouteilles partout". Le dimanche suivant, le curé Belley scandalisé par les abus de boisson fit des mises au point. "Il prêchait fort..." et n'y alla pas de main morte. Plusieurs pleurèrent pendant le sermon<sup>(38)</sup>. M. le curé Belley se montrait sévère envers les pécheurs. N'avait-il pas la charge "... — de la direction de vos âmes pour les conduire au ciel?"

Cela mis à part, le curé Belley était un homme gai et original. Il participait volontiers aux réunions joyeuses et y chantait fréquemment. De plus, il laisse le souvenir d'une personne humble puisqu'il réfèrait à son titre de Monseigneur comme un simple ... "encouragement à bien faire..."<sup>(39)</sup>.

Le second mandat de F.-X. Belley à St-Félicien s'écoula calmement jusqu'en 1911. Parmi les événements notables de qui se sont passés entre de 1907 à 1911, on peut citer la bénédiction de la cloche du couvent des Soeurs

(37) Cahiers d'annonces. 1907 à 1912.

(38) Témoignage de M. Edmond Pilote. Il ajoutait: "plusieurs prêchaient fort; ils nous traitaient un peu comme des animaux à coup de fouet" Il réfèrait ici à la sévérité des pasteurs de l'époque

(39) Mme Ernest Savard.

du Bon-Conseil et l'agrandissement du cimetière en 1911. À l'occasion de la bénédiction de la cloche du couvent, on organise une cérémonie mémorable. Afin de permettre à la population d'y assister, le catéchisme dominical fut contre-mandé. Le curé Belley fit appel aux chantres et demanda aux paroissiens de ne pas oublier leur chapelet. Toute la population fut convié "... à venir sonner la cloche... quand bien même vous n'auriez qu'un 25 sous à donner"<sup>(40)</sup>. On espérait ainsi payer la cloche et utiliser le surplus à l'achat d'un ostensor pour l'autel de la Sainte Vierge. La cloche de 42 livres fut baptisée *Marie du Bon-Conseil* et fut présentée "... par M. Albert Naud; par M. Arthur Poliquin, maire du village de St-Félicien et Mme Poliquin; par M. Philippe La-prise, président des commissaires de St-Félicien et Mme La-prise, ainsi que par plusieurs autres parrains et marraines"<sup>(41)</sup>.

Le curé Belley se chargea d'agrandir le cimetière situé près de l'église au lendemain de la Pentecôte 1911, le premier cimetière étant devenu trop petit. On profita de l'occasion pour le rénover. On relogea donc le corps pour faire une allée de 15 pas de chaque côté de la croix et on y ajouta plusieurs lots qui furent mis en vente<sup>(42)</sup>.

Jusqu'en 1912, la cure de Mgr Belley fut généralement calme et sereine. Le destin lui réservait cependant des épreuves. Sa dernière année à St-Félicien fut éprouvante. D'abord sa santé se détériora à l'automne 1912, si bien qu'il dut être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il fut absent de la paroisse du 4 novembre au 31 novembre. La veille de son départ, appréhendant son séjour à l'hôpital, il dit: "Quand on entre là on ne sait pas quand on en sort et ni

---

(40) Cahiers d'annonces, 14 juin 1908.

(41) A P. St-Félicien, 14 juin 1908.

(42) Cahiers d'annonces, juin 1911 et 22 octobre 1911.

comment on en sort”(43). De plus, il semble bien qu’il n’avait pas beaucoup de moyens financiers. À peine arrivé à Québec, il écrivait à son vicaire pour qu’il lui envoie de l’argent. N’en ayant pas, le vicaire dut avoir recours à la générosité des paroissiens(44). Sous cet éclairage, il n’est pas surprenant de voir Mgr Belley, plus tard, invectiver ceux qui n’ont pas payé leurs redevances. Il cite des chiffres. Soixante-cinq (65) paroissiens n’ont pas versé la capitation, 63 “ont oublié” de payer la dîme et 57 n’avaient pas encore payé celle de l’année précédente (1912)(45). Ces chiffres, comme Mgr Belley le remarquait, excluaient ceux qui avaient établi le montant de la dîme mais “qui n’ont pas encore payé”(46).

Mgr Belley n’était pas au bout de ses peines. Le 26 décembre 1912, l’église et la sacristie brûlent. L’incendie réduisit tout en cendres. Mme Alfred Truchon avait 14 ans. En ce lendemain de Noël, elle étrennait sa première paire de patins sur la patinoire en retrait de son domicile de la rue St-Paul. Aussitôt rendue sur la patinoire, elle vit sortir la fumée par les fenêtres de la sacristie. Elle s’empressa d’avertir ses parents. On combattit les flammes avec des seaux d’eau tout en évacuant les Saintes Espèces, les statues et le Chemin de croix. L’incendie gagna d’intensité jusqu’au moment où le clocher semblait vouloir s’effondrer sur le presbytère. L’abbé F.R. Gauthier (sic) qui se trouvait sur la galerie leva la main en implorant Dieu d’épargner la résidence. Le clocher dévia pour s’écraser sans causer de dommages au presbytère. Cela, Mme Truchon ne peut

---

(43) Cahiers d’annonces, 3 novembre 1912.

(44) *Ibid.* 10 novembre 1912.

(45) Cahiers d’annonces, 8 juin 1913.

(46) *Ibid.* L’usage voulait qu’on passe une entente avec le curé pour le montant a versé. Ces gens avaient pris accord mais n’avaient pas versé la somme ou les grains

l'oublier<sup>(47)</sup>.

L'église détruite, les offices furent célébrées à la salle publique. On utilisa la cloche du couvent pour appeler les paroissiens aux cérémonies. En 1913, on construisit une chapelle temporaire en bois, au coût de 12 186,38 \$, en attendant la construction d'un vaste temple de pierre<sup>(48)</sup>.

L'étroitesse de la salle publique et même de la chapelle, disponible à la fin mai, obligea Mgr Belley à instaurer deux grand-messes le dimanche. On disait la basse-messe à 7 h 00, la première grand-messe à 8 h 45, la seconde à 10 h 00 et on continua de donner la communion à 6 h 00<sup>(49)</sup>. La population aurait préféré se rassembler toute à la fois pour partager ensemble, une habitude prise au temps de la mission, mais cela ne redevint possible qu'avec la construction de l'église actuelle.

Dès le début de la nouvelle année, le curé Belley prépare la reconstruction d'une église plus vaste. Le 6 janvier 1913, 209 contribuables adressent une requête à l'évêque pour obtenir la permission de construire une église et

---

(47) Entrevue avec Mme Alfred Truchon.

Il s'agirait plutôt du curé Belley, puisque F.R. Gauthier n'arrive qu'en octobre 1913 à la cure de St-Félicien. Il est vraisemblable que l'on put aussi sauver l'orgue, un harmonium, des flammes puisqu'en août 1913 les marguilliers consentirent à verser 150 \$ par an en salaire à l'organiste qui devait jouer aux deux grand-messes.

Voir: Cahiers de délibérations de la Fabrique, 24 août 1913.

Inversement, Mme Rita Robert affirmait que: "l'on avait trouvé des hosties dans la neige quand elle a brûlée...". Ceci impliquerait que le sauvetage ne fut pas complet ou encore tellement précipité que l'on échappa ces hosties.

(48) Recettes et dépenses pour la construction de l'église. De ce montant, 11 585,09 \$ avaient été amassés. Une bonne partie provenait des assurances de l'église contractée en 1907; le reste de dons. En 1916, on vendra cette chapelle. (Témoignage de M. Paul Dufour).

(49) Cahiers d'annonces, 18 mai 1913.

une sacristie en pierres<sup>(50)</sup>. Ce matériau offre une plus grande résistance au feu et aux ravages du temps. Dans une paroisse qui n'a pas d'équipement pour combattre les incendies<sup>(51)</sup>, le choix de la pierre s'explique. Le 19 janvier, quelques marguilliers de la paroisse: Alfred Tremblay, Damase Laprise, Pierre Allaire et Dominique Têtu, accompagnés de Mgr Belley rencontrent J.P. Ouellet, architecte, et lui confie la préparation des plans de la nouvelle église. On y stipule que celle-ci contiendra 400 bancs de 4 places<sup>(52)</sup>.

Selon le plan original, il serait possible à 1600 paroissiens<sup>(53)</sup> d'assister simultanément à la grand-messe dominicale: la population de St-Félicien se chiffrait alors à 2089 personnes, incluant les jeunes enfants.

Le 7 février 1913, la Fabrique obtint la permission de construire une nouvelle église et le 28 celle d'élire des syndics pour superviser les travaux. Après les procédures coutumières, on choisit MM. Anselme Beaudoin, Clovis Girard, Herménégilde Boutin, Côme Darveau et Henri Tremblay<sup>(54)</sup> comme syndics responsables de la construction. Toutefois à peine avait-on entrepris les préparatifs des travaux que le curé Belley fut rappelé par l'évêque de Chicoutimi.

---

(50) Requête des contribuables à Mgr M.T. Labrecque, St-Félicien, 6 janvier 1913.

(51) La municipalité fera l'acquisition d'une pompe à incendie en 1922. St-Félicien, *Cent ans d'histoire*, p. 22.

(52) A.P. St-Félicien, 19 janvier 1913. J.P. Ouellet fut un architecte renommé. Son oeuvre fit l'objet d'une étude. Voir *La fin d'une époque, J.-P. Ouellet, architecte*. Québec, 1973.

(53) Aujourd'hui on reçoit 2200 personnes assises.

(54) Confirmation de l'élection des syndics. 15 avril 1913. A.P. St-Félicien.



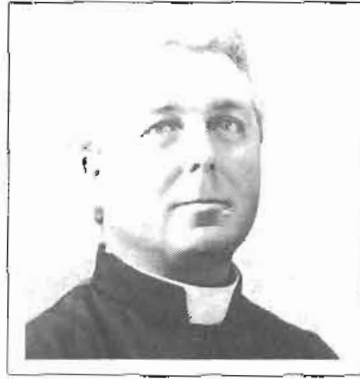
Le 28 septembre 1913, le curé Belley annonce à ses paroissiens qu'il part le lendemain avec son vicaire et que le nouveau vicaire arrivera dans la soirée<sup>(55)</sup>. Sa santé chancelante ne lui avait sans doute pas permis de poursuivre l'oeuvre qu'il venait de commencer. En 1913, il a 64 ans. Nommé curé à Baie St-Paul<sup>(56)</sup>, il y mourut soudainement le 9 novembre 1919. St-Félicien lui doit beaucoup plus que ce que la mémoire des hommes a retenu. Il servit à deux époques critiques et particulièrement à l'époque de la mission. Son nom revient constamment dans le processus de mise en place de l'infrastructure paroissiale. Même lorsque le curé Girard prit en charge l'organisation de la paroisse, Mgr Belley est toujours présent. Son influence transparaît toujours dans le paysage de la paroisse car l'église actuelle fut construite par l'architecte de son choix, tout comme la première église fut bâtie sous sa supervision constante.

---

(55) Cahiers d'annonces, 28 sept. 1913.

(56) "Le Colon". 16 octobre 1919.

## Période de Jean-François-Régis Gauthier 1913-1917



Natif de la paroisse St-Irénée de Charlevoix, François-Régis Gauthier était fils de cultivateur. Ses parents, Philéas et Caroline Gauthier l'encouragèrent à faire des études classiques à Chicoutimi (1883-1884) et à Ste-Anne de La Pocatière (1884-1887). Il entra par la suite au Grand Séminaire de Chicoutimi (1887-1890) et fut ordonné prêtre par Mgr Bégin le 20 septembre 1890. L'abbé François-Régis Gauthier fut nommé curé de St-Félicien en octobre 1913.

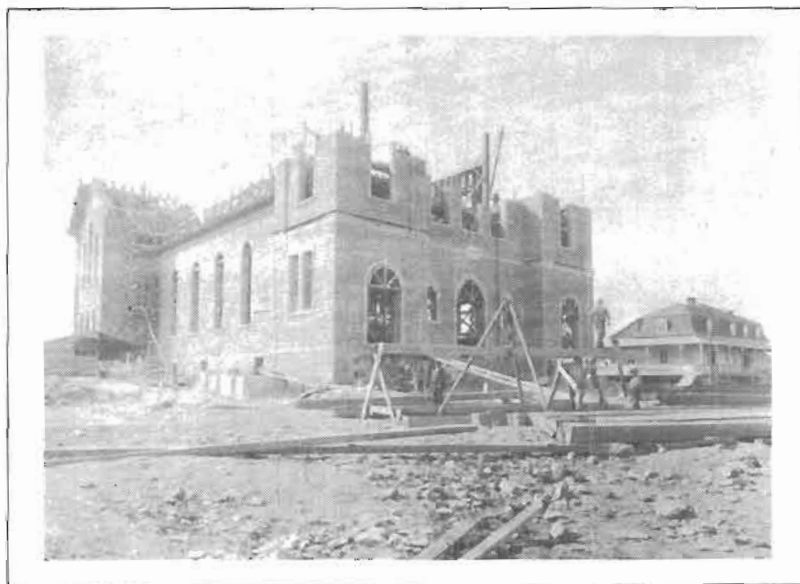
La période du curé Gauthier est caractérisée par le vaste chantier de la construction de l'église qui coïncide avec sa cure, 1913-1917. Il est certain que ces travaux prirent une grande importance dans sa vie quotidienne et drainèrent ses forces.

La construction de la nouvelle église représente une vaste entreprise. Des soumissions publiques sont demandées par l'entremise de journaux bien vus de l'Église du

Québec tels *Le Soleil*, *l'Action sociale* ou encore *La Presse*.

Le contrat principal fut accordé à Edmond Tremblay pour 123 715 \$. Celui-ci accordera des sous-contrats comme celui de la menuiserie à Joseph Villeneuve mais gardera la supervision de la charpenterie et de la maçonnerie. Le coût final de la construction totalisera 129 906 \$<sup>(57)</sup>.

En 1924, les syndics durent fondre la dette en une seule répartition pour réduire les paiements à 3 919,63 \$ par six mois. La dette totale s'élevait à 313 570,40 \$. On prendra 40 années à la payer. Certains propriétaires furent plus que négligents à payer les répartitions de la dette. Éventuellement, pendant la cure de Simon Bluteau on devra retenir les services d'un avocat pour appliquer la loi.



Durant la construction de la nouvelle église de St-Félicien (1913-1916). À droite, le presbytère.

(57) Cahier des délibérations de la Fabrique à partir de mars 1913-etc..



Presbytère de Saint-Félicien. Photo prise durant la construction de la nouvelle église (1914-1916).

La vie paroissiale se centrera désormais sur le chantier de la nouvelle église. D'abord on raffermir le sol en plantant une série de troncs d'arbres de quarante pieds côte à côte sur l'emplacement des fondations<sup>(58)</sup>. Sans aide mécanique une armée d'ouvriers utilisant la traction animale élevèrent pierre par pierre ce bâtiment de style gothique qui mesure 222 pieds de long par 84 pieds et 6 pouces de large. Les clochers jumelés s'élevèrent à 198 pieds de haut. À l'intérieur, la voûte centrale se trouve à 53 pieds du plancher.

Les blocs de pierres de granit rouge — typiques au Lac-Saint-Jean — furent arrachés à force de labeur d'un "cran" près de la traverse à niveau du boul. Onésime Gagnon<sup>(59)</sup>.

(58) Témoignage de M. Paul Dufour.

(59) Certains affirment que les pierres proviennent de la terre qui appartenait à M. Joseph Leclerc. D'autres disent qu'elles pro-



2<sup>e</sup> église St-Félicien. La construction débute en 1914 mais l'inauguration aura lieu en 1916.

Les paroissiens purent suivre au jour le jour l'avancement des travaux. La communauté put utiliser de nouveau le temple au fur et à mesure que certaines de ses parties étaient complétées. Les fonts baptismaux furent bénits le 23 mai 1915 et le 30, la Fabrique entreprend des démarches pour acheter un orgue (4900 \$) et trois cloches<sup>(60)</sup>. En avril 1916, quelques paroissiens bénévoles vont chercher l'orgue à Roberval. Le 14 mai, il est monté puisque le curé Gauthier avertit que seul les chantres peuvent s'y rendre<sup>(61)</sup>.

La première messe y est célébrée le 7 mai 1916, six semaines avant l'inauguration officielle.

Le 19 juin 1916, Mgr Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, bénit l'église paroissiale de St-Félicien. Plusieurs prêtres de la région accompagnent l'Évêque dont l'abbé Simon Bluteau, curé de Chambord, qui sera appelé à jouer un grand rôle dans la paroisse de St-Félicien.

À cette occasion, la population est invitée à décorer et baliser le parcours des visiteurs. Après la bénédiction, il y a procession autour de l'église et un concert est donné sur le nouvel orgue par M. Henri Gagnon, organiste de la Basilique de Québec, à 20 heures. Comme d'habitude, on fait une quête au profit de l'église pendant la représentation<sup>(62)</sup>.

---

(59) suite  
venaient de la terre des Lachance, un peu plus loin. Il est possible que vu la forte quantité nécessaire on en ait prélevées des deux sites.

(60) Cahier des délibérations de la Fabrique. Vol II, p. 72.

(61) Cahiers d'annonces 9 avril et 14 mai 1916.

(62) On a exclu la présence des enfants au concert. Ceci implique que toute la population et les visiteurs jouissaient d'une place assise.

La solennité de la célébration est encore rehaussée par le fait qu'à la demande du curé, les magasins, boutiques et la "salle de pool" ont été maintenus fermés du lundi midi au mardi midi, c'est-à-dire pour toute la durée de la visite de l'Évêque qui coïncidait avec la confirmation des jeunes.

Les cloches ne furent installées qu'en octobre 1916. L'Évêque du diocèse dut revenir en décembre pour les bénir. Les trois cloches qui totalisent 7,819 livres<sup>(63)</sup> sont baptisées selon la tradition chrétienne. Celle qui rend la note RÉ, se nomme Benoît-Michel-Thomas en l'honneur de l'évêque du diocèse; la seconde qui émet le son MI s'appelle Jean-François-Régis comme le curé de la paroisse et, la troisième, du timbre FA<sup>#</sup>, dédiée au patron de la paroisse, fut baptisée St-Félicien-Joseph<sup>(64)</sup>. Pour en défrayer le paiement, on incita les gens à parrainer les cloches comme c'était la coutume. Pour ceux qui donnaient 20 \$, leur nom était écrit en lettres d'or; pour 15 \$, on avait droit à une inscription en argent et pour 10 \$, on pouvait y faire inscrire son nom en lettres de cuivre.

Le financement des travaux de l'église se réalisa par une répartition de 1,50 \$ par cent dollars d'évaluation foncière en 1914 et une répartition supplémentaire en 1919. La première répartition amena une vingtaine de milliers de dollars qui furent utilisés comme dépôt initial versé au contracteur, 23 715 \$. D'autre part, les syndic empruntèrent auprès de banques et de particuliers. Ils émirent 110 000 \$ d'obligations, des débentures, à 5,5 % d'intérêt pour compléter le financement. Ces obligations étaient rachetables en 50 ans par paiements inégaux. Par exemple en 1917, la Fa-

---

(63) Cahiers d'annonces 11 et 19 juin et 3 et 10 décembre 1916. Respectivement, RÉ 3580,5 livres, MI 2563,5 et FA<sup>#</sup> 1774 livres.

(64) Cahier des délibérations de la Fabrique, avril 1916.

brique émit pour 40 000 \$ d'obligations qu'elle acheta en 1926.

La grande attention qu'il attachait à l'aspect matériel de la paroisse et à la construction de l'église, n'empêcha pas ce prêtre de voir à l'aspect pastoral de son poste. Le curé Gauthier attachait une grande importance à l'aspect social de ses responsabilités. Il fit beaucoup pour les bonnes oeuvres en prenant un vif intérêt à la condition des veuves et orphelins de la paroisse<sup>(65)</sup>. Il était convaincu que "Le bon Dieu" (et non la folie des hommes) est irrité et veut punir le monde par la disette et la guerre<sup>(66)</sup>. Il faisait allusion à la Première Guerre mondiale qui venait de se déclarer.

Sur le plan spirituel, le curé Gauthier transmet le même message que ces prédécesseurs. Il prend toujours soin de prévenir le mal en faisant des recommandations à l'approche d'événements importants. Par exemple, à chaque année, à l'approche du Jour de l'An, il incite la population à se réjouir dans la simplicité :

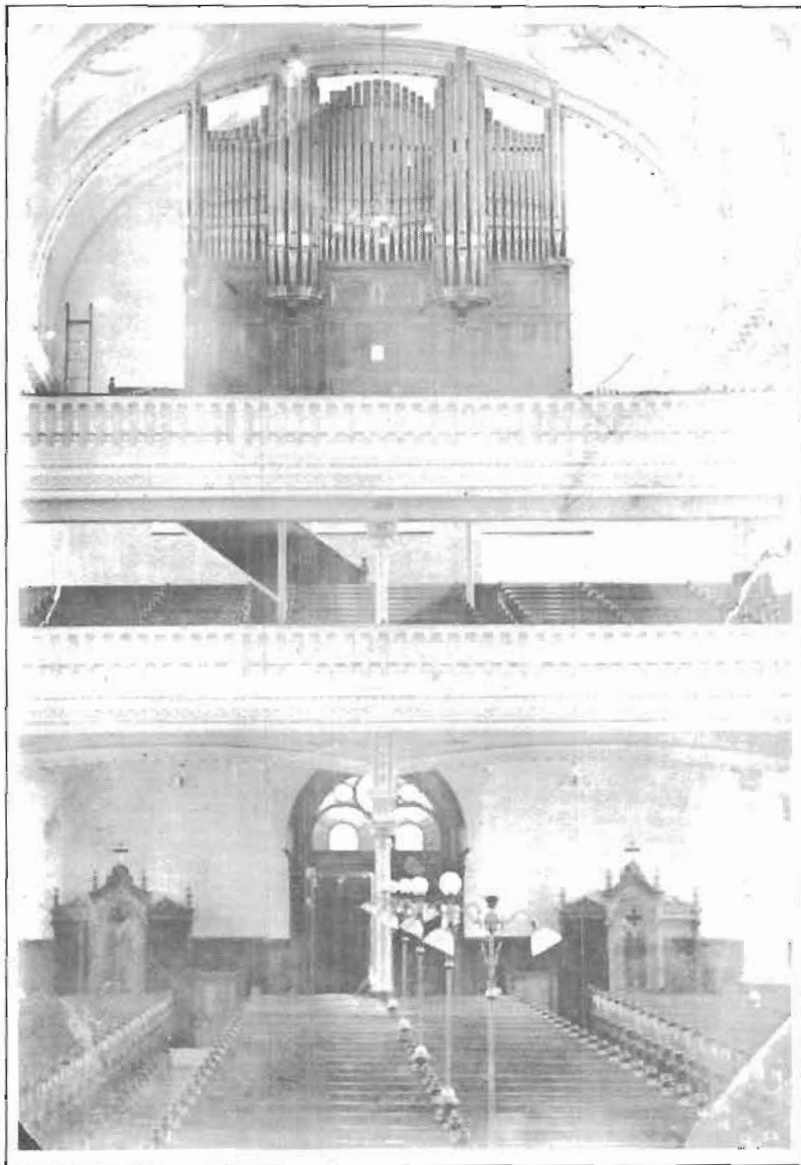
*"Évitez les désordres pendant les fêtes et surtout le Jour de l'An. Si la boisson est défendue le reste de l'année, elle l'est davantage au Jour de l'An, vu les occasions. Si c'est une bonne coutume de se visiter au Jour de l'An, c'est une bien mauvaise coutume que de profiter de cette occasion pour s'eniurer. Que de péchés on commet dans cet état: gourmandise, scandale, mauvaises paroles, etc... Autres désordres pendant les fêtes, danses, veillées, jeux défendus. Plusieurs parmi vous qui verront commencer l'année, ne la verront pas finir. Cette pensée doit vous faire faire de*

---

(65) Mme Ernest Savard

(66) Cahiers d'annonces, 9 août 1914.





À remarquer, les confessionnaux arrière, les bancs des constables et au 2<sup>e</sup> étage-jubé-orgue en 1915, 32 000 \$ par Casavant. Réparation, 45 000 \$ pour la faire séparer.

sérieuses réflexions. Réjouissez-vous dans le Seigneur.”(67)



Intérieur de l'église vers 1915.

Le curé Gauthier préconise la communion fréquente pour combattre les maux de la paroisse, l'alcool, la danse, les blasphèmes, et le luxe. En 1916, il affirme: "... la communion fréquente a fait un grand bien". Ajoutons que plusieurs contrebandiers ont payé l'amende ce qui en a découragé de ce commerce<sup>(68)</sup>. Il combat aussi vigoureusement les usuriers et il "... espère pouvoir en faire disparaître". Le curé Gauthier signale aussi l'apparition d'une nouvelle occasion de péché dans sa paroisse. Les promenades en

---

(67) Paroles de J.F.R. Gauthier, 27 décembre 1914. Cahiers d'annonces.

(68) Rapport de paroisse, 1916

autos s'ajoutent à la liste des occasions à éviter<sup>(69)</sup>. Il est très sévère envers les personnes du sexe féminin. Il est défendu aux jeunes filles d'aller patiner le soir. À ses dires, ces dames devraient s'abstenir de mettre les pieds sur les patins et surtout rester en famille le soir, plutôt que de courir sur la glace. Il stipule qu'on ne donnera "*pas d'absolution pour les dames et les jeunes qui courent les ronds le soir*"<sup>(70)</sup>. Toujours vigilant, le curé Gauthier dénonçait aussi les dangers de la belle saison. Il conseillait aux parents de ne pas laisser les jeunes filles sortir le soir<sup>(71)</sup>. Il fut le premier à dénoncer la mode féminine:

*"Les modes indécentes qui semblent se généraliser depuis quelque temps. Quel avantage pouvez-vous retirer de ne pas vous habiller convenablement surtout en hiver. Avantage diabolique."*<sup>(72)</sup>

Il fut aussi le premier curé de St-Félicien qui eut à combattre le travail le dimanche. Il semble que la question n'avait pas encore été soulevée à St-Félicien. Ce sont des commerçants et des fromagers qui manquent à leur devoir dominical à cause de leur travail. Le curé exige que l'on prenne ... "*des mesures nécessaires pour empêcher ce travail*"<sup>(73)</sup>. Il fut obéi car il n'eut pas à revenir sur le sujet.

Tout en surveillant la conduite extérieure de ses ouailles, il entreprit de modifier la tenue de ses paroissiens dans l'église. Nul doute qu'il attachait une grande importance à la propreté de son église. On peut y voir aussi un désir du pasteur de préparer ses paroissiens à entrer dans

---

(69) Rapport de paroisse, 1914, 1916.

(70) Cahiers d'annonces 24 décembre 1895.

(71) *Ibid.* 28 juin 1914.

(72) Cahiers d'annonces, 12 décembre 1915.

(73) *Ibid.* 9 janvier 1916 (commerçants), 25 juin 1916 (fromagers).

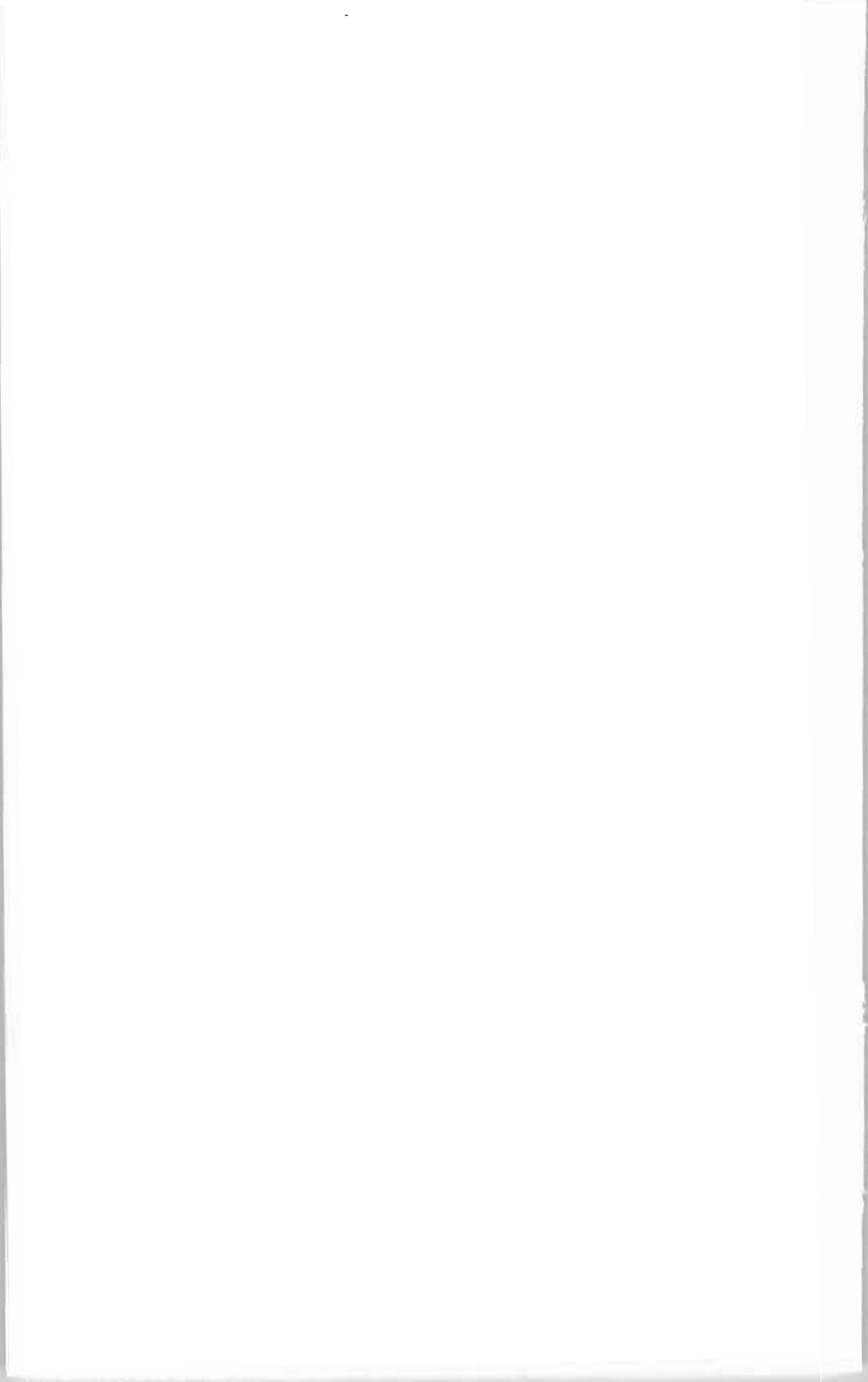
un temple neuf. Essentiellement, il demande aux paroissiens d'«être propres, avoir des mouchoirs ou crachoirs, de ne pas décharger sa pipe dans les bancs»<sup>(74)</sup>. Il demande aussi de respecter le gazon et de faire attention aux feux de cigarettes et aux allumettes.

Le curé Gauthier possédait le dynamisme et les qualités nécessaires pour superviser la construction<sup>(75)</sup> de l'église. À son arrivée, il venait tout juste de finir la construction de l'église de Petit-Saguenay. Deux vastes chantiers consécutifs drainèrent ses forces. Il n'eut pas longtemps le plaisir d'exercer dans une église neuve. Sa santé se détériora et il mourut en septembre 1917. À juste titre, il fut inhumé sous l'église qu'il venait de faire construire. Son corps sera déplacé en même temps que le cimetière pendant la période du curé Égide Boivin; on ignore pour quelle raison. On ne retoucha pas à l'église avant 1949 pour des travaux d'isolation; l'oeuvre était durable.

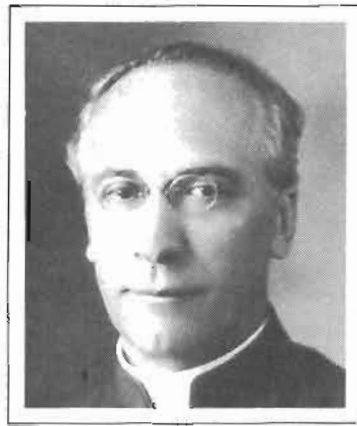
---

(74) Cahiers d'annonces, 30 avril 1916, 7 mai 1913, 25 mars 1917.

(75) Témoignage de M. le chanoine Joseph Lavoie.



**L'époque flamboyante:  
Période de Mgr Simon Bluteau  
1917-1953**

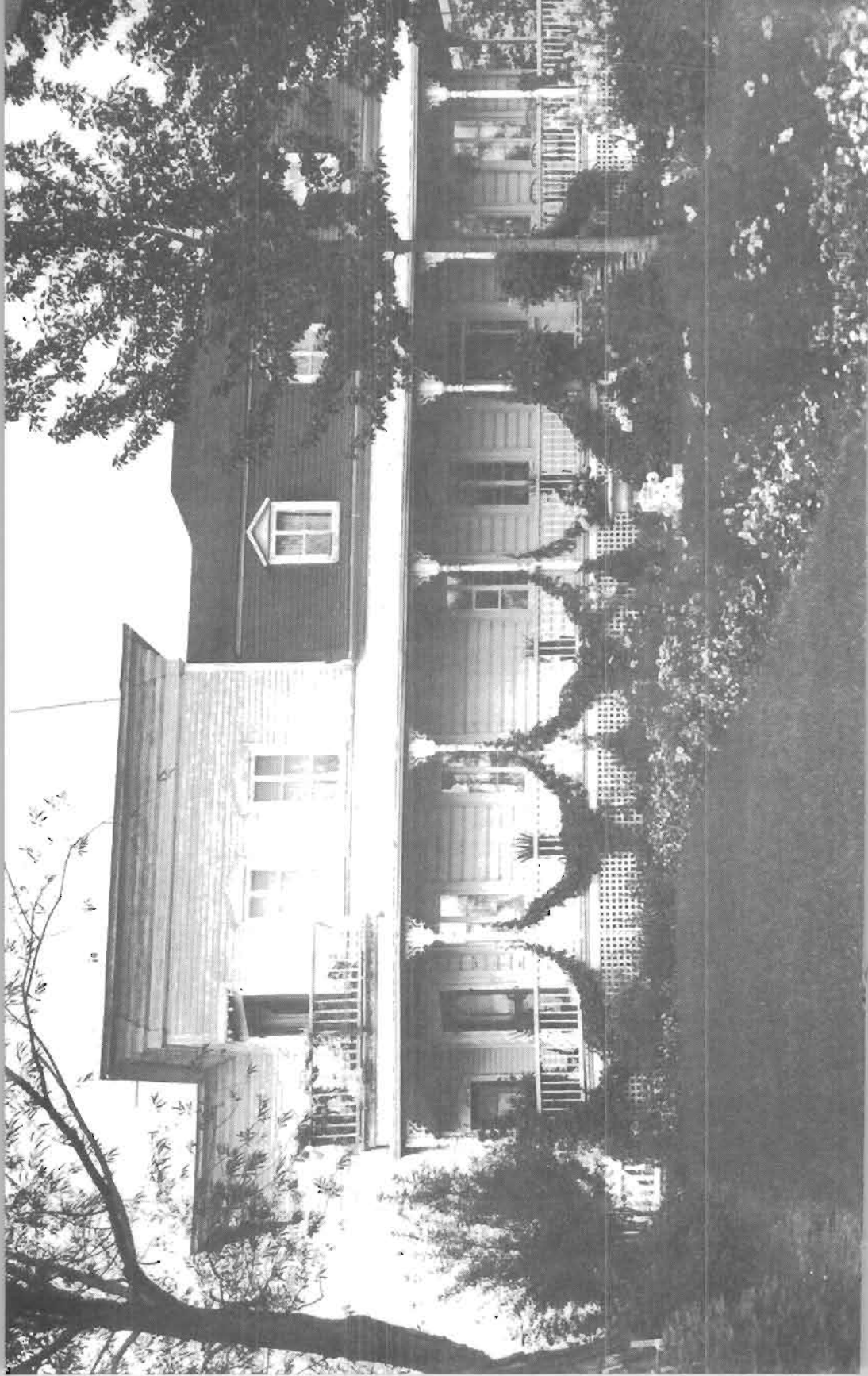


*“Le prêtre, c'est un homme comme les autres, dit-on. Ce n'est pas vrai! Ce n'est pas un homme comme un autre. D'abord, au point de vue humain, il est plus instruit que nous autres et son opinion vaut quelque chose, au point de vue surnaturel, il a des pouvoirs que les anges et les archanges n'ont pas. Donc, ce n'est pas un homme comme les autres!”(1)*

Né à St-Alphonse de Bagotville, le 15 juin 1873, de Joseph Bluteau, cultivateur et de Marie-Louise Perron, Simon Bluteau fit ses études classiques au Petit Séminaire

---

(1) Simon Bluteau, 10 mars 1940. Cahier des prêches.



de Chicoutimi (1891-1897) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi (1897-1901). Il fut ordonné prêtre dans l'église de St-Alphonse de Bagotville, par Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 19 mai 1901.

Au début de sa carrière, il alterne entre le Séminaire de Chicoutimi et le vicariat. Il séjourne au Séminaire de mai 1901 à août 1902, de janvier 1903 à août 1905 et finalement de 1906 à 1914. Simon Bluteau fut vicaire pendant les intermèdes, c'est-à-dire, vicaire de St-François-Xavier de Chicoutimi à deux reprises, soit d'août 1902 à janvier 1903 et d'août à novembre 1905. À cette date, il devient desservant à St-Étienne de la Malbaie jusqu'en novembre 1906. Les raisons de ces déplacements alternés et nombreux nous sont inconnues. Toutefois, en 1914, Simon Bluteau a passé le plus clair de son temps, plus de 10 des 13 dernières années, au Séminaire. Son expérience est donc concentrée dans l'éducation.

Au Séminaire de Chicoutimi, l'abbé Bluteau fut principalement professeur de religion, d'histoire du Canada et de géographie. Il fut également procureur-adjoint et économiste (1901-1903); directeur de la Société St-Dominique (1903-1905); analyste directeur des élèves (de juin à août 1905); directeur-adjoint du Grand Séminaire (1906-1911) et aumônier des Soeurs Antoniennes de Marie (sept. 1908 à oct. 1914). Ces religieuses ont gardé un très fort souvenir des talents de prédicateur de Simon Bluteau. "*Parmi les conférences qui ont contribué à cultiver, à développer chez les Soeurs l'esprit religieux, je pense qu'il faut donner la palme à M. l'abbé Simon Bluteau...*"(2)

(2) Les Soeurs Antoniennes de Marie  
Publié dans *Saguenayensia*, mai-juin 1973, vol. 15, n° 3, p. 76.

← L'ancien presbytère de St-Félicien au temps de Mgr Bluteau.



Lorsqu'en 1914, l'abbé Bluteau accepte la cure de St-Louis de Chambord, il a donc une expérience presque exclusivement institutionnelle. Ce cheminement influera sur l'homme et expliquera plusieurs de ses attitudes. Simon Bluteau passe trois ans à Chambord. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance d'une paroisse qui est née comme lui-même en 1873, la paroisse de St-Félicien (inauguration de la première chapelle en juillet 1873). L'abbé Bluteau rend visite à St-Félicien le 22 octobre 1915. À cette occasion, il prononce une homélie au couvent des Soeurs du Bon-Conseil, homélie dont nous avons retrouvé le texte et qui figure en appendice.

L'abbé Simon Bluteau revint à St-Félicien le 3 décembre 1917 à bord du premier train de passagers qui se rend à St-Félicien. Il vient prendre son poste à la cure de la paroisse que lui avait confiée l'évêque en octobre. L'abbé Bluteau est sûrement loin de se douter qu'il sera curé de St-Félicien pendant près de 36 ans. Ne serait-ce que par la seule durée de sa cure, Simon Bluteau est donc devenu le personnage central le plus marquant de la paroisse. Si on ajoute à cela son intelligence vive, ses dons d'orateur, un grand coeur sous un masque un peu froid<sup>(3)</sup> et une dévotion inconditionnelle à la religion catholique, l'abbé Bluteau se présente comme la preuve la plus visible d'une époque et d'une façon de penser.

Le premier contact du curé Bluteau avec ses paroissiens se fit en beauté. Dès ses premières interventions en chaire, le curé Bluteau reprend les thèmes de son prédécesseur : propreté dans l'église, danse, patinage et boissons

---

(3) Commentaire de Mme Ernest Savard.

Il est malheureux que nous n'ayons pu consulter les papiers personnels et la correspondance de Mgr Bluteau. Les dépositaires de ces archives privent ainsi la population de la principale source qu'ont les historiens pour bien saisir les faits et le personnage.

alcoolisées<sup>(4)</sup>. Ceci révèle que l'abbé Bluteau prit le temps d'étudier les Cahiers des prônes du curé Gauthier et d'assurer une continuité. Dès janvier, il institue une nouveauté dans la paroisse: une corbeille est placée dans l'église et les paroissiens ont la possibilité d'y déposer des demandes. "*Il ne sera pas nécessaire de signer vos noms, si vous les signez, je ne vous nommerez pas en chaire*"<sup>(5)</sup>.

La vie quotidienne durant cette longue période ne diffère guère de la période antérieure. Aussi, pour ne pas répéter inutilement les mêmes thèmes, nous tenterons de percevoir Simon Bluteau à travers ses réalisations principales et ses combats caractéristiques, tout en gardant à l'esprit que la plupart du temps, la paroisse de St-Félicien vit dans un calme relatif.

Les problèmes quotidiens du curé Bluteau sont les mêmes que ses prédécesseurs. Cependant il les analyse à sa manière et cherche toujours une solution définitive. Pour la conduite à l'église, après avoir insisté longuement sur la propreté et le silence, il se résout à utiliser des constables<sup>(6)</sup> pour garder la paix, ou encore il fait laver les bancs aux frais des locataires. Pour éliminer les vendeurs d'alcool, l'abbé Joseph Fortin, vicaire, fonde le Cercle Bluteau lequel encourage les dénonciations<sup>(7)</sup>. Afin que tous comprennent bien comment se tenir à l'église, il affiche des règlements sur la conduite à tenir :

---

(4) Cahiers des prônes, 23 décembre 1917.

(5) *Ibid.* 27 janvier 1918.

(6) La date précise de l'apparition des constables est inconnue. En 1936, M. Adélarde Villeneuve en fait office avec uniforme et un banc spécial à l'arrière de l'église.

(7) Le Colon, Roberval, 2 avril 1931.

*“... des pancartes vous mettant en garde sur des détails qui ont leur importance dans un édifice comme votre église paroissiale.*

- 1- Prendre garde au feu.
- 2- Défense de fumer: attendre d'être sorti de l'église et éteindre avant d'entrer.
- 3- Défendu de cracher par terre: sous peine d'amende de 5 \$ à 10 \$.
- 4- Contre les blasphémateurs: la loi civile menace les blasphémateurs d'une amende de 50 \$.

*Les pancartes des hommes sont imprimées en gros caractères noirs, mais pour vous (femmes), vous qui aimez les choses délicates et les couleurs variées...*

- 5- Cette pancarte est un avis sur la modestie chrétienne: par respect pour Notre Seigneur présent au tabernacle et pour l'édification du prochain, nous prions les dames et les demoiselles de ne se présenter à l'église que dans une toilette d'une modestie chrétienne irréprochable, col fermé et manches suffisamment longues. Et nous espérons qu'on ne nous oblige pas à prendre des mesures rigoureuses... ”(8)

Ceci illustre bien que l'abbé Bluteau n'est pas un homme à laisser tomber un sujet. Il est tenace et ne lâche jamais prise avant d'avoir résolu une question. Cette ténacité est soutenue par un verbe direct et sans détour qui révèle souvent un manque de diplomatie. Nous aurons l'occasion de découvrir quelques-unes de ses réparties tout au long de sa vie de curé mais mentionnons-en quelques-unes en passant.

*“Je me demande s'il y aura du monde qui fera la mi-carême, étant donné que la plupart ont une santé trop*

(8) Pancartes à l'église: introduites le 13 mars 1932.

faible pour jeûner<sup>(9)</sup>. Ou encore: "Vous priez pour obtenir votre guérison ou une faveur. C'est très bien, mais commencez par cesser de vous barbouiller les lèvres avec du rouge"<sup>(10)</sup>. Selon lui: "Il vaut mieux se chicaner avec sa femme qu'avec son curé"<sup>(11)</sup>.

Examinons ses remarques pour l'année 1923, une année mouvementée<sup>(12)</sup>.

**6 janvier:** Ne pas laisser les filles reconduire leurs cavaliers à la porte dehors.

**7 janvier:** Comment faire abstinence le vendredi dans les chantiers.

**28 janvier:** J'ai connu un homme qui donnait 0,10 cents chaque dimanche à la quête, etc...

**4 février:** Je défends aux filles de patiner avec les garçons, en se tenant la taille. Si les filles et femmes de cette paroisse ne sont pas capables de patiner comme des dames et demoiselles, je défendrai le patinage aux filles. Les bals, les soirées de danse donnés dans le village sous le nom de "Euchre"<sup>(13)</sup>.

**11 février:** Mauvais livres sur le train et dans la paroisse.

---

(9) Cahiers d'annonces, 8 mars 1942.

(10) *Ibid.* 12 avril 1942.

(11) *Ibid.* 16 avril 1939.

(12) Le texte qui suit servait d'aide-mémoire au curé Bluteau. Le style télégraphique est utilisée pour énumérer les thèmes généraux de ses remarques. Tiré du *Cahier des prônes* du 2 avril 1922 au 24 mai 1925.

(13) Les "euchres" étaient des parties de cartes. Mgr Bluteau ne semble pas faire la différence entre ce jeu de cartes et la danse en 1923. Plus tard, on organisera des "euchres" pour financer des projets, notamment le parc Sacré-Coeur.

**25 février:** Il est question de vues animées, ici à St-Félicien. *En garde:* ne mettez pas de capital dans cette entreprise. *En garde:* contre les gens de Québec et de Montréal, qui viennent ici extorquer votre argent. *En garde:* contre ceux d'ici. Ne faites jamais affaires avec des ivrognes.

**4 mars:** M. André Tremblay a eu un compte fait par un farceur à la Dominion Fish de Chicoutimi, de 161 \$. Conséquences graves. Le vendeur ne peut exiger le prix d'une marchandise si le mineur a dépensé inutilement cette marchandise achetée avant de la payer. Si le mineur a acheté quelque chose sans le consentement du père ou du tuteur, le vendeur ne peut forcer le mineur à lui remettre cette marchandise.

**11 mars:** On égratigne les murs, on griffonne les murs de l'église.

**1<sup>er</sup> avril:** Le vicaire a prêché et dit la messe. Je suis malade.

**8 avril:** Ne venez pas faire baptiser cet après-midi; vous viendrez demain. Un Père de Mistassini sera ici un soir pour faire le ministère.

**29 avril:** On crache dans l'église.

**6 mai:** Ne marchez pas sur les pelouses. Faites attention aux allumettes et cigarettes dans l'église. Le sacristain en trouve à chaque fois qu'il balaie.

**27 mai:** Ne pas trop s'approcher du théâtre d'un incendie. Ne pas crier aux pompiers, ne pas donner d'ordre aux pompiers. Aider les pompiers. Être charitable, comme avant l'organisation contre le feu. La charité pour des voisins. Nous ne sommes pas à Québec ni à Montréal. Un retard de quelques minutes dans le service de la pompe peut être grandement préjudiciable.

Continuez à mettre de l'ordre autour de vos maisons. Blanchir à la chaux, ou à la peinture à l'eau. Demandez-en aux

marchands. Désinfectez votre étable, porcherie, poulailler, etc...

Ne pas se mettre dans le jubé réservé aux enfants du couvent. Si vous êtes trop pauvres pour payer, il y a moyen de s'entendre. Se mettre dans les galeries réservées au public.

**17 juin:** Faire attention aux bénitiers. On se tient dans les escaliers d'en dedans et du dehors. On se tient mal, trop souvent en arrière de l'église. On sort pendant la messe, on rentre, on va prendre un coup de Jamaïka. Les pères de ces enfants sont tranquilles dans leur banc.

**24 juin:** Les jeux d'argent sont défendus.

**15 juillet:** La Jamaïka [rhum blanc], la charpette [bière], la vente de la grosse bière et du whisky. Ce que les honnêtes gens doivent faire. Avertir ces gens-là, et leur faire payer l'amende, les mettre en prison s'ils persistent dans leur activité néfaste.

Les vues animées, défense d'y aller. Accusez-vous-en. Danger pour vous jeunes gens.

**22 juillet:** Nous avons eu tout dernièrement la visite de mauvaises femmes (La Rouleau). Comme une bande de corbeaux s'abattent sur une charogne ainsi il a suffi de quelques gourganes [prostituées] dans l'Afrique [La Friche] pour mettre en mouvement tout ce que St-Félicien compte de moins honorable. Ce qu'on a eu de plaisirs dans ces excursions nocturnes, c'est incroyable. On s'est traîné dans la brousse, avec des femmes pourries physiquement et moralement. On a bu, on s'est fait voler son argent, on s'est fait voler sa montre (on ne s'en vantera pas), je ne peux pas dire qu'on s'est fait voler son honneur, on n'en avait pas! Et une fois que ces femmes avaient atteint le but proposé, on prenait ces pauvres misérables et on allait les jeter le long du chemin dans les fossés. Encore une fois on s'est fait roulé. Conséquences: on a attrapé la syphilis si on ne l'avait pas

déjà et c'est ainsi que le nombre de ceux qui dans dix ans seront morts pourris, va toujours grandissant. On a la syphilis et on la propagera autour de soi. Mes biens chers frères, voulez-vous savoir quels sont ceux qui se sont ainsi dégradés? Consultez les honnêtes gens du village qui ont eu connaissance de l'affaire. J'avertis ces honnêtes gens de dire toute la vérité, tout ce qu'ils savent au sujet de la mauvaise conduite de cette ouaille. La charité n'existe pas seulement pour protéger les méchants mais aussi pour protéger les honnêtes gens. Et quand on saura qu'un tel et un tel ont été avec des femmes qui ont la syphilis, avec des femmes pourries, on les évitera, on les tiendra à l'écart, on les fuiera comme on fuyait autrefois ceux qui avaient la lèpre, on se les montrera du bout du doigt en disant: il a été avec la gourgane. Tout bas; faites attention à la syphilis.

**22 juillet:** La messe, le matin pas assez nombreux.

**19 août:** J'ai remarqué qu'on sort avant la fin de la messe. Y en a qui font manger leur avoine en gerbe. Ils doivent payer la dîme.

**23 septembre:** Abstinence dans les chantiers. Ne pas travailler le dimanche. Cette année les prix s'annoncent bien. C'est le printemps qui est le pire. Danses défendues dans les chantiers. Les mauvaises histoires, les sacres, les blasphèmes.

**7 octobre:** On continue à faire et à boire de la Charpette. (Arthur Gagnon), fils de Johnny en a 45 gallons à boire et à faire boire, scandale la semaine de la retraite. (Émilien Gauthier en a bu et fait boire 1/4 de scandale).

**21 octobre:** Ne vous engagez pas à des gens qui ne vous paieront pas. Vous partez demain, vendredi, observance du dimanche, votre camp est une petite église. Pas de mauvaises paroles, conversations, vous ne savez pas si vous reviendrez tous en vie.

Il y a bien du monde qui achète du pain. On achète le pain, on ne le paie pas. Cuisez.

On gaspille et on ne paie pas ses dettes. Visite, piano, auto, gramophones, cigares, chocolats, beaux habits, j'ai entendu dire: "*Pauvres diables comme nous*". Oui, souvent des ivrognes, des sacreurs, des scandaleux dépensent 1 \$, 2 \$, 4 \$, 5 \$ par jour en jamaïca, whisky, bières, charpettes.

Le curé est malin. Non, si on savait tout ce que je sais on dirait, il n'est pas malin. C'est vous qui êtes méchants, qui n'êtes pas corrects. Voyez, on a vendu et on vend encore à St-Félicien, des images obscènes, mauvaises, 0,20 cents l'image. Péchés mortels, pour ceux qui les vendent, les gardent. La même chose pour les livres.

Vous avez bien tort de ne pas m'écouter. Ces désobéissances à votre curé retomberont sur vous, ici-bas. Vous serez punis, ici-bas.

**23 octobre:** On n'en a pas de reste de se marier avec du monde qui ont du bon sens, avant le mariage. Surveillez les ancêtres, la parenté.

**4 novembre:** Joueur d'argent, si je ne laisse pas jouer chez moi, on ira jouer ailleurs. On dit: je vais à la grand-messe. Je vais à l'heure d'adoration, je vais communier tous les mois et on laisse jouer à l'argent dans sa maison.

**12 novembre:** Biscuit au soda, chocolat, rôties: pour les malades, très pesant. On bat son grain et on le met dans le hangar. Apportez votre dîme tout de suite. On brûle, etc...

Les maîtresses d'école arrivent trop tard, ou les enfants arrivent trop tôt. Immoralités qui s'en suivent.

**18 novembre:** Les parents prennent trop pour leurs enfants. 4 bancs que j'ai fait laver cette semaine. Propreté dans l'église. On vend à la job et au curé plus cher qu'aux autres. C'est parce qu'on est payé rubis sur l'ongle. (On dit) Le



vendredi c'est une loi de l'Église ce n'est pas une loi du Bon Dieu. Que le curé se mêle de ses affaires. Je mangerai gras quand je voudrai.

J'ai connu une paroisse où on s'occupait beaucoup de commerce de bois; une autre où on s'occupait d'agriculture. Différence entre les deux. On a pas d'argent pour payer ses dettes; on en a pour jouer à l'argent.

**2 décembre:** Les vues animées de nouveau. Pour prendre le curé, on lui promet quelque chose pour ses oeuvres. Où sont ceux qui ont loué leur maison pour les vues animées, ou pour la boxe, où sont-ils? Ils auraient mieux fait de m'écouter. Félicitations à M. le maire et MM. les conseillers.

**16 décembre:** J'espère qu'on s'est bien confessé, pendant les 40 heures. Veillées de danse, valse, gens mariés. On n'a pas le moyen de dépenser une centaine de piastres pour une veillée. On n'a pas le coeur à l'église. Est-ce bon catholique?

**23 décembre:** On joue à l'argent, jusqu'à 5 ou 6 heures du matin. Avertissements.

Comme l'illustre ce coup d'oeil rapide, les interventions du curé Bluteau sont directes et nombreuses. Il n'hésite pas à démontrer l'antithèse des attitudes et ironise volontiers sur les gestes de ses paroissiens. Il faut garder à l'esprit qu'il s'attaque aux "mauvais" paroissiens qui ne constituent pas une majorité dans la paroisse. Certains thèmes reviennent plus souvent tout au long de son séjour à St-Félicien.

Le curé Bluteau prend l'habitude d'intervenir sur la question des chantiers de coupe de bois. La question a son importance car plusieurs personnes s'y rendent en hiver pour arrondir leurs revenus. *"Il en est des chantiers comme des constructions d'église. Les bris, les jobbers ont une armée de spécialistes pour savoir ce qu'une ville coûte*

d'exploitation"... (14). Il donne des conseils à ses paroissiens-bûcherons: "... Engagez-vous pour vous faire régler par les compagnies..." (15) 55 \$ ou encore: "... engagez-vous, à du monde qui seront capables de vous payer" (16). Le curé Bluteau se méfie donc des "jobbers" et incite ses paroissiens à traiter directement avec les grandes compagnies.

Cette prise de position provient du fait que les "jobbers" ne respectent pas toujours leur engagement. Le curé Bluteau les prévient: "Avant de faire vos Pâques, réglez vos chantiers de l'année dernière. Vous avez engagé des hommes à 100 \$ vous les avez réglés à 60 \$" (17). De plus, le curé exige que ces entrepreneurs de la coupe honorent leurs billets endossés qui circulaient dans la paroisse comme monnaie d'échange (18). Le curé agit aussi comme centre de main-d'oeuvre. "On aurait besoin de travailleurs sur La Lièvre 20 \$ - 26 \$ par mois" (19).

L'implication du curé Bluteau dans cette question sociale que représente les chantiers est conforme avec les intentions de l'Église et ouvertement débattue par l'Action Catholique. Les conditions de vie dans les chantiers d'alors et les abus au retour des hommes posaient de graves problèmes moraux. Plusieurs bûcherons et draveurs dépensaient follement leur argent en buvant. Les prix montent à cette occasion et une bouteille d'alcool coûte de 10 \$ à 12 \$. Le revenu de l'hiver est vite dépensé. Les interventions du curé Bluteau vont donc dans le sens d'améliorer la vie dans les chantiers pour que "sacres et blasphèmes" disparaissent.

---

(14) Cahier des prônes, 12 avril 1925.

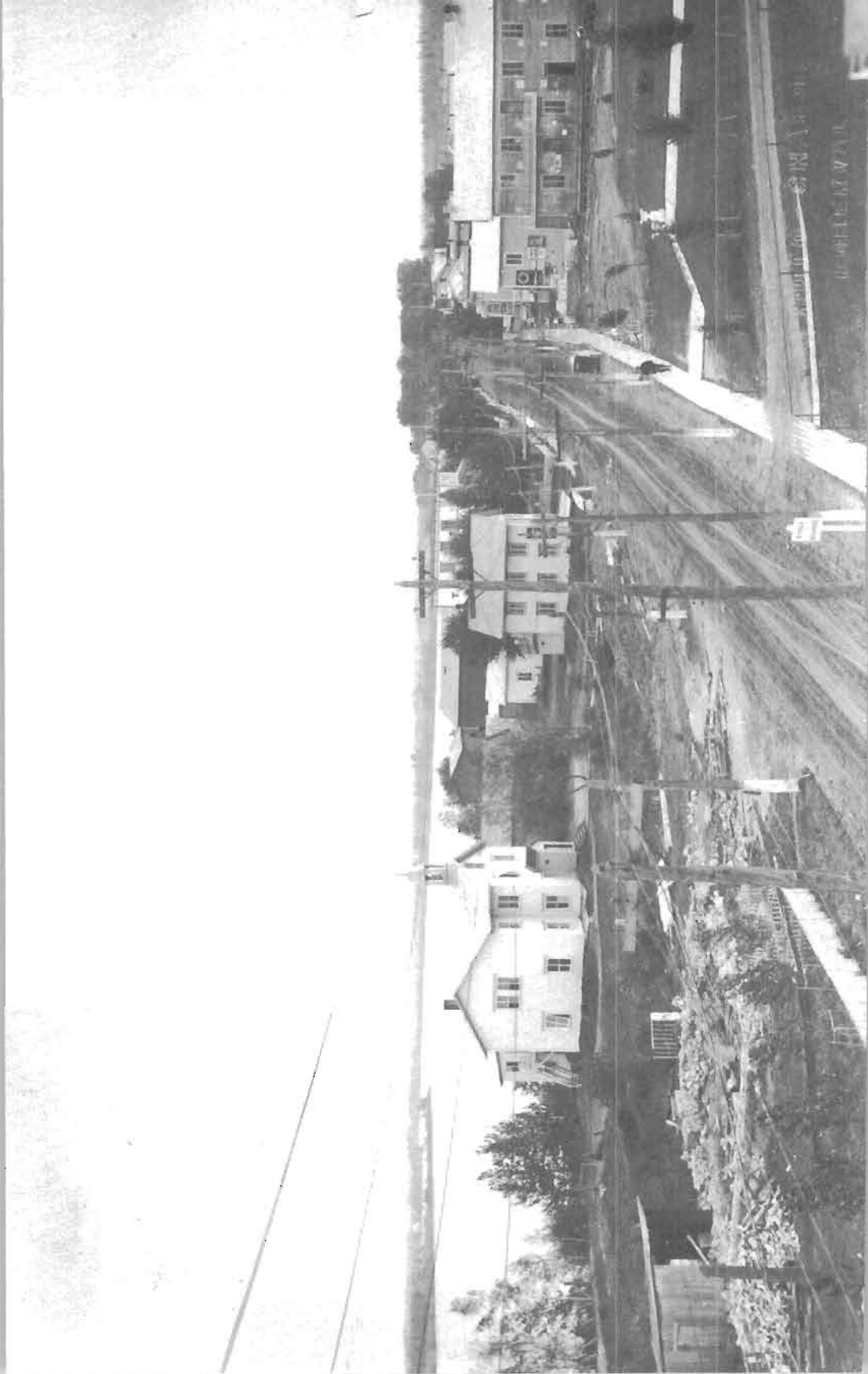
(15) *Ibid.* 27 septembre 1925.

(16) *Ibid.* 20 novembre 1927.

(17) *Ibid.* 10 avril 1927.

(18) *Ibid.*

(19) *Ibid.* 15 janvier 1933.



Le tout est basé sur la conviction que le prêtre est responsable du bien-être de sa paroisse et de tous ses paroissiens.

Le curé Bluteau prêta une attention spéciale à guider ses paroissiens dans leurs lectures. Les journaux ou périodiques sont encouragés ou dénoncés selon leurs allégeances. *Le Devoir* est bien vue : "N'oubliez pas la conduite du Devoir pendant la guerre. Si on l'avait écouté nous ne serions pas endettés par quatre générations et plus"<sup>(20)</sup>. On encourage les journaux catholiques<sup>(21)</sup>. *L'Action Catholique*, *La Terre de chez-nous* journal édité par l'Union des cultivateurs, *Le Progrès*, les *Annales de la propagation de la foi*, le *Journal*, le *Bulletin de la ferme*, les *Annales du Sacré-Coeur* et le *Précurseur*<sup>(22)</sup> sont recommandés. De ces publications, *L'Action Catholique* est la plus populaire à St-Félicien. En 1933, 260 foyers de St-Félicien reçoivent cette publication et c'est St-Félicien qui a le plus grand nombre d'abonnés dans le diocèse de Chicoutimi.

L'abonnement à *L'Action Catholique* comprend plus que la livraison de la revue. On donne des primes, des journées sociales et des conférences sont organisées pour les abonnés. À l'occasion on leur remet des "surprises"; en février 1933, on distribua 300 illustrations du Sacré-Coeur sur papier de luxe<sup>(23)</sup>. Il y a aussi des tirages, des soirées

---

(20) Cahier des prônes, 8 août 1920.

(21) Cahiers des prônes, 22 août 1920.

(22) Publié par les Soeurs Immaculée-Conception. En 1928, la paroisse comptait plus de 250 abonnements à cette publication. Cahier des prônes, 26 août 1928. En 1925, il y a 317 abonnements à St-Félicien. *Ibid.*, le 25 octobre 1925.

(23) Cahiers des prônes, 12 février, 19 février, 27 août, 8 octobre et 15 octobre 1933.

← Vue de St-Félicien après l'inauguration de la 2<sup>e</sup> église en 1916. On peut y remarquer à gauche la coulée, futur site du parc Sacré-Coeur, le premier couvent des Soeurs du Bon-Conseil débâti en 1928.

récréatives musicales, etc... Le curé Bluteau incite aussi les paroissiens à lire les Évangiles. Il organise la vente de ces livres et suggère aux chrétiens de la paroisse de s'en acheter... "pour lire pendant les soirées d'hiver"<sup>(24)</sup>.

Ces "bons" écrits ne sont pas les seuls sur le marché. Certaines publications sont souvent dénoncées par le curé. Ils sont facilement identifiables: "Les mauvais journaux ne nous demandent pas la permission de venir solliciter les abonnements"<sup>(25)</sup>. Ainsi, *L'Âge d'Or*, un "mauvais" journal est à l'index. Il est péché mortel de lire ou de garder en sa possession cette publication<sup>(26)</sup>. Il en va de même pour plusieurs petits journaux "de propagande protestante" que l'on doit brûler sous obligation grave<sup>(27)</sup>. Il est tout aussi dangereux d'acheter les bibles "protestantes"<sup>(28)</sup>, aussi vaut-il mieux se la procurer au presbytère. Le curé Bluteau sera toujours vigilant sur les lectures de ses paroissiens. N'est-il pas responsable de cela aussi?

À titre de curé de la paroisse, l'abbé Bluteau participe à la création d'une Caisse populaire Desjardins à St-Félicien. Le 26 juin 1927, il y a une assemblée après les Vêpres et les abbés Grondin et Turmel de Lévis expliquent le mouvement Desjardins<sup>(29)</sup>. Ce mouvement a le plein appui de l'Église dans ses efforts pour mettre les économies des Canadiens-français catholiques à leur service. Le curé Bluteau encourage fortement ses paroissiens à participer à la Caisse populaire de St-Félicien. Par la suite, il ne manque

---

(24) Cahiers des prônes, 24 février, 22 mars, 29 mai, 15 juin, 20 juillet et 16 novembre 1924.

(25) *Ibid.* 30 octobre 1926.

(26) *Ibid.* 5 avril 1925.

(27) Cahiers d'annonces, 5 avril 1925.

(28) *Ibid.* 23 octobre 1938.

(29) Cahiers des prônes, 26 juin 1927.

pas d'insister: "*Les jeunes gens mettez quelque chose à la caisse populaire. Cigarettes, fumer la pipe, boissons, voyages inutiles. Accoutumez-vous à économiser*"<sup>(30)</sup>.

En bref, le curé Simon Bluteau prend très à cœur son rôle de guide de la paroisse. Dans les grandes questions comme le salut de l'âme, la politique, l'administration paroissiale et municipale, il intervient sans restrictions parce qu'il y voit son devoir. Il est tout aussi actif dans les questions plus anodines. Vous ne savez pas aiguïser votre "sciote", pour 0,10 cents on vous le montrera<sup>(31)</sup>. "*Faites votre testament*"<sup>(32)</sup>. "*Marchez à gauche. Faites face au trafic*"<sup>(33)</sup>, etc...

Le curé Bluteau n'est pas tendre avec le sexe féminin. Après plusieurs avertissements, il sévit: "*Je défends aux filles de patiner le soir... pas d'absolution*"<sup>(34)</sup>. Au sujet de celles qui sortent pendant les offices: "*Des filles, on voit bien que la génération d'aujourd'hui n'est pas aussi forte que celle d'hier. Les mères de ces filles sont capables d'entendre la messe sans aller aux cabinets de toilette*"<sup>(35)</sup>. À propos des vêtements: "*pas de mascarade avec les filles, les filles sont en mascarade à l'année*"<sup>(36)</sup>. "*Les filles au bureau de poste après la grand-messe, le dimanche, et après la prière du soir, défendu*"<sup>(37)</sup> "*Modes immodestes,*

(30) Cahiers d'annonces, 7 avril 1919.

(31) Cahiers d'annonces, 1<sup>er</sup> janvier 1942.

(32) *Ibid.*

(33) *Ibid.* 23 janvier 1938.

(34) *Ibid.* 4 décembre 1938 et 18 décembre 1932.

(35) Cahiers d'annonces, 22 sept. 1935 — Pour faire cesser ce va-et-vient, Mgr Bluteau fera fermer les salles à clés en 1936. Cahier des prônes le 15 septembre.

(36) Cahiers d'annonces, 5 février 1928.

(37) *Ibid.* 18 mars 1928.

danses lassives”(38). Il est difficile d’extrapoler sur les motivations de ces affirmations. Il faut peut-être y voir une conséquence logique d’une prémisse simple. Si l’on veut éliminer le péché, il faut éliminer les occasions de péché. Toutefois, cela n’explique pas pourquoi ce sont les femmes et les filles, et non pas les hommes et les garçons qui doivent se priver de patinage le soir ; de ne pas fréquenter le bureau de poste ou de suivre la mode. Le curé Bluteau s’en tient au rôle traditionnel de la femme dans une société rurale.

S’il était sévère pour ses paroissiens, il l’était aussi pour lui-même. “Lorsque les prêtres faisaient une retraite, on dit que seul le curé Bluteau se consacre uniquement à sa retraite sans parler d’autres choses”(39). Les signes qu’il se consacrait totalement à sa paroisse sont nombreux. Il n’eut pas de problème d’enrichissement personnel parce qu’il donnait tout. Par exemple, il avait pris l’habitude de donner une petite médaille d’or d’une valeur de 10 \$ à chaque finissante du couvent. Une année, il n’avait pas l’argent nécessaire pour les acheter. Il dit à la personne déléguée par les soeurs pour venir chercher ces prix au presbytère de revenir dans une quinzaine de jours. Entretemps, il emprunta la somme nécessaire à un particulier(40). Par conséquent, même s’il était un des prêtres les plus sévères que connut St-Félicien, il fut un des plus aimés.

En réalité, il semble que le curé Bluteau s’efforçait de présenter une image de dur au public. Il considérait sans doute qu’il fallait donner l’exemple et se montrait intransi-

---

(38) *Ibid.* 29 mai 1927.

(39) Témoignage de M. Edmond Pilote.

(40) Témoignage de Mme J.-P. Demers Jacqueline Laprise-Demers a toujours demeuré à St-Félicien sauf un bref intermède de 4 ans. Elle participa à la fondation du mouvement J.A.C. à St-Félicien vers 1943.

geant envers les pécheurs ainsi que toutes les choses dénoncées par l'Église. Toutefois, dans la documentation à caractère plus personnelle, plus intime, il projette une image fort différente. On raconte que le curé Bluteau rencontra, lors d'une confession, une femme qui se plaignait de n'avoir jamais pris plaisir lors de relations sexuelles avec son mari, bien qu'elle fut mère de 6 enfants. Le curé Bluteau s'empressa de lui dire que le confessionnal n'était pas un lieu pour de telles questions et l'enjoignit de venir le voir à son bureau. On affirme qu'après la rencontre la pauvre dame retrouva le goût de procréer, si bien qu'elle eut 8 enfants de plus<sup>(41)</sup>. Le curé Bluteau était donc beaucoup plus ouvert qu'il ne le paraissait publiquement. Même qu'il n'hésitait pas à expliquer aux femmes comment prévenir la naissance s'il y avait danger pour leur santé<sup>(42)</sup>.

Un autre aspect de la forte personnalité du curé Bluteau transparaît dans l'aménagement du parc du Sacré-Coeur, en face de l'église de St-Félicien. Dès son arrivée, les Félicinois s'aperçurent que le nouveau curé aimait le beau. Il fournit beaucoup d'effort pour embellir l'église et le presbytère. Toutefois entre le chemin public et la rivière Chamouchouane, se trouvait une zone marécageuse, insalubre où s'accumulait les déchets domestiques. La situation empira lorsque le niveau du lac St-Jean fut élevé par la construction du barrage de l'Isle-Maligne. M. le curé Bluteau forma le dessein de modifier le paysage et d'y aménager un beau parc dédié au Sacré-Coeur et qui ferait la fierté de la paroisse. Il y consacra une partie des ressources de la paroisse pendant de nombreuses années.

Le coup d'envoi de la plus vaste corvée que connut St-Félicien se fit en mars 1929. Une grande quête est organisée à l'intérieur de la paroisse au profit du projet du

---

(41) Témoignage de Mme J -P. Demers.

(42) *Ibid.*



parc. Les bénévoles qui patrouillent la paroisse demandent aux gens de donner du bois. En effet, il fut décidé de raffermir le terrain en y empilant des troncs d'arbres avant d'effectuer le remplissage de terre. Le 24 mars 1929, le curé Bluteau lance les travaux. Il demande aux paroissiens d'apporter le bois.

*“Si vous voulez apporter le bois promis pour combler la coulée, demain et mardi. J'aurai deux personnes pour le recevoir. Apportez de gros voyages. Ne craignez pas que nous en aurons trop. C'est le contraire qui pourrait arriver. Je vous félicite de la bonne volonté que vous avez montrée. C'est merveilleux”... (43)*

Au 14 avril 1929, les paroissiens ont déversé 350 voyages de bois dans la coulée en face de l'église. Les paroissiens du rang Double en ont fourni 135, ceux du rang Simple 88, ceux du rang de la Rivière-aux-Saumons 55, et ceux du rang St-Eusèbe 44<sup>(44)</sup>.

Le fond du terrain affermi, on se lance dans le remplissage. Le 23 juin, le curé Bluteau fait le point. *“On a transporté dans la coulée 2,256 verges de terre bien comptées. Félicitations bien méritées. On a donné temps, argent, voitures avec générosité. Pendant les trois premiers jours, les camions de Cyprien Gagnon ont transporté 755 verges. Félicitations”*<sup>(45)</sup>.

Au cours de l'été 1929 et 1930, les paroissiens continuent bénévolement l'aménagement du parc, si bien que le 16 septembre 1930, le journal *Le Colon* décrit l'avancement des travaux. *“Le parc est divisé par de larges allées bien gravelées où piétons et machines peuvent circuler.*

---

(43) Archives de la Fabrique de St-Félicien.  
La même invitation est lancée à nouveau le 31 mars 1929

(44) Archives de la Fabrique de St-Félicien.

(45) Archives de la paroisse de St-Félicien.

*Tout est arrangé maintenant pour qu'au printemps prochain une riche pelouse étendra son vert tapis sur le reste du terrain artistiquement taillé, au fond sombre de la pelouse les fleurs les plus variées ajouteront une parure nouvelle*"<sup>(46)</sup>. Certains attraits particuliers au parc du Sacré-Coeur sont déjà en place. On cite entre autres la statue "blanche"<sup>(47)</sup>, les arbres alignés et une maquette d'un véritable navire de haute mer semblable aux bateaux de ligne qui se rendaient alors à Chicoutimi<sup>(48)</sup>.

Au cours des années subséquentes, toute la paroisse, le curé en tête, s'attacha à parfaire le parc du Sacré-Coeur. En 1932, on y installa des réverbères électriques payés par une quête spéciale<sup>(49)</sup>. C'est aussi cette année-là que le curé Bluteau obtint deux canons datant de 1720 du ministère de la Défense. La présence de pièces d'artillerie anciennes dans un parc n'a rien d'original, toutefois on se surprend de voir le curé Bluteau prendre des dispositions pour les utiliser. "Si ce soir au nombre que vous êtes, vous avez souscrit le montant de 92 \$, (qui manquait pour payer les canons) nous pouvons faire tirer les canons à l'occasion de la fête de St-Jean-Baptiste"<sup>(50)</sup>. Par la suite, le curé faisait tirer le canon lors des événements socio-religieux importants.

---

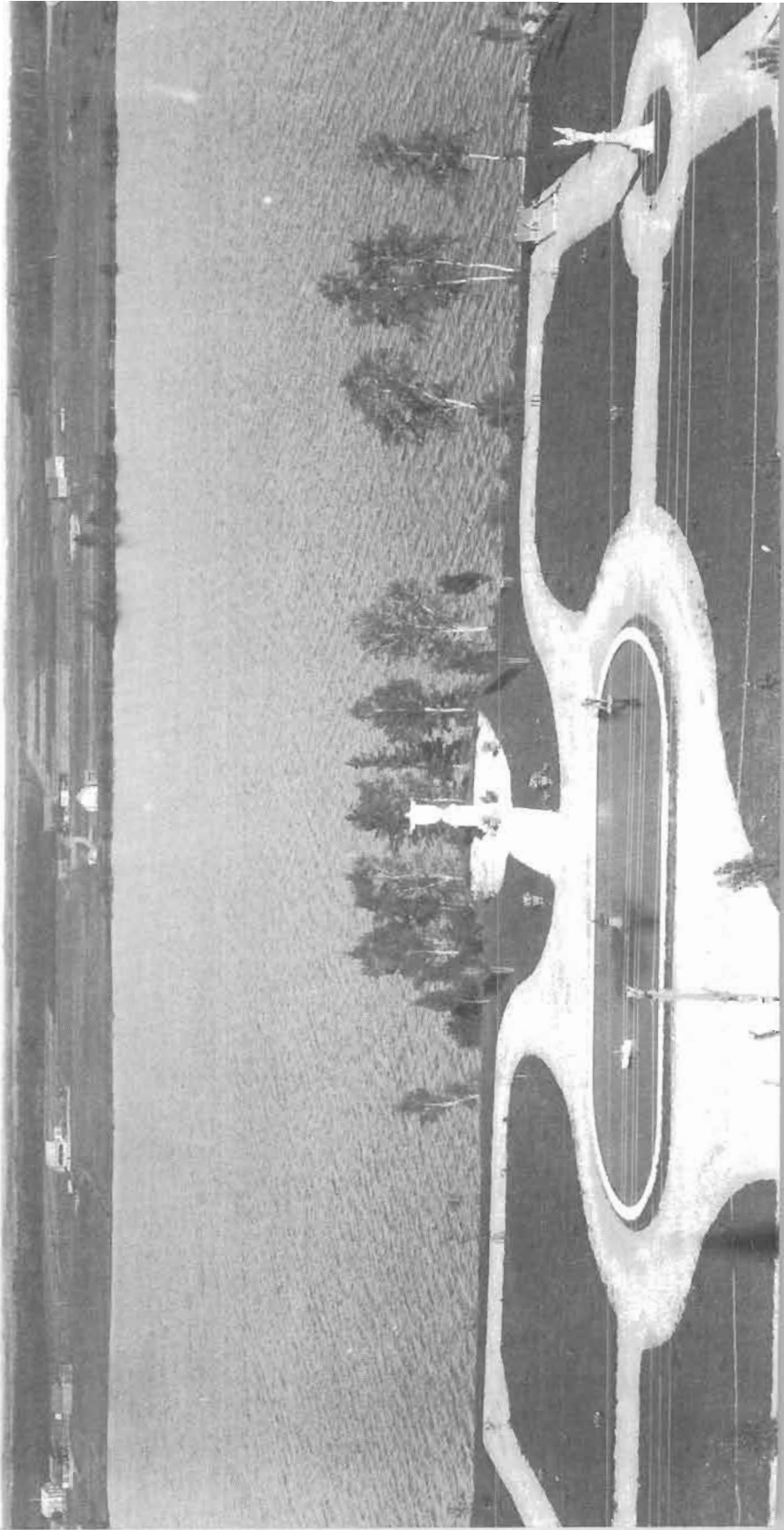
(46) *Le Colon*. Vol XIV, n° 29, 18 septembre 1930

(47) Aujourd'hui peinte à l'image d'une personne habillée.

(48) Ce modèle réduit placé dans le bassin central est l'oeuvre de M. François Murray.

(49) Cahiers des prônes du 17 mai 1931 au 26 juin 1932 15 mai 1932.

(50) Cahiers des prônes. 26 juin 1932.



Amant de la nature<sup>(51)</sup>, le curé Bluteau fit commencer le bassin central du parc de truites. Toutefois, ces poissons trop appétissants deviennent rapidement une source d'ennui pour le curé. On arrachait des branches aux arbres pour pêcher. Mgr Bluteau interdit d'abord la pêche dans le bassin mais dès 1932 s'avoua vaincu par les "braconniers du village". Aussi accorde-t-il en juillet 1932 le droit de pêcher sans hameçon à condition qu'on ne blesse pas les truites<sup>(52)</sup>. Toutefois en août, il se voit obliger de renouveler l'approvisionnement. Il achète 400 nouvelles truites à 0,25 cents chacune.

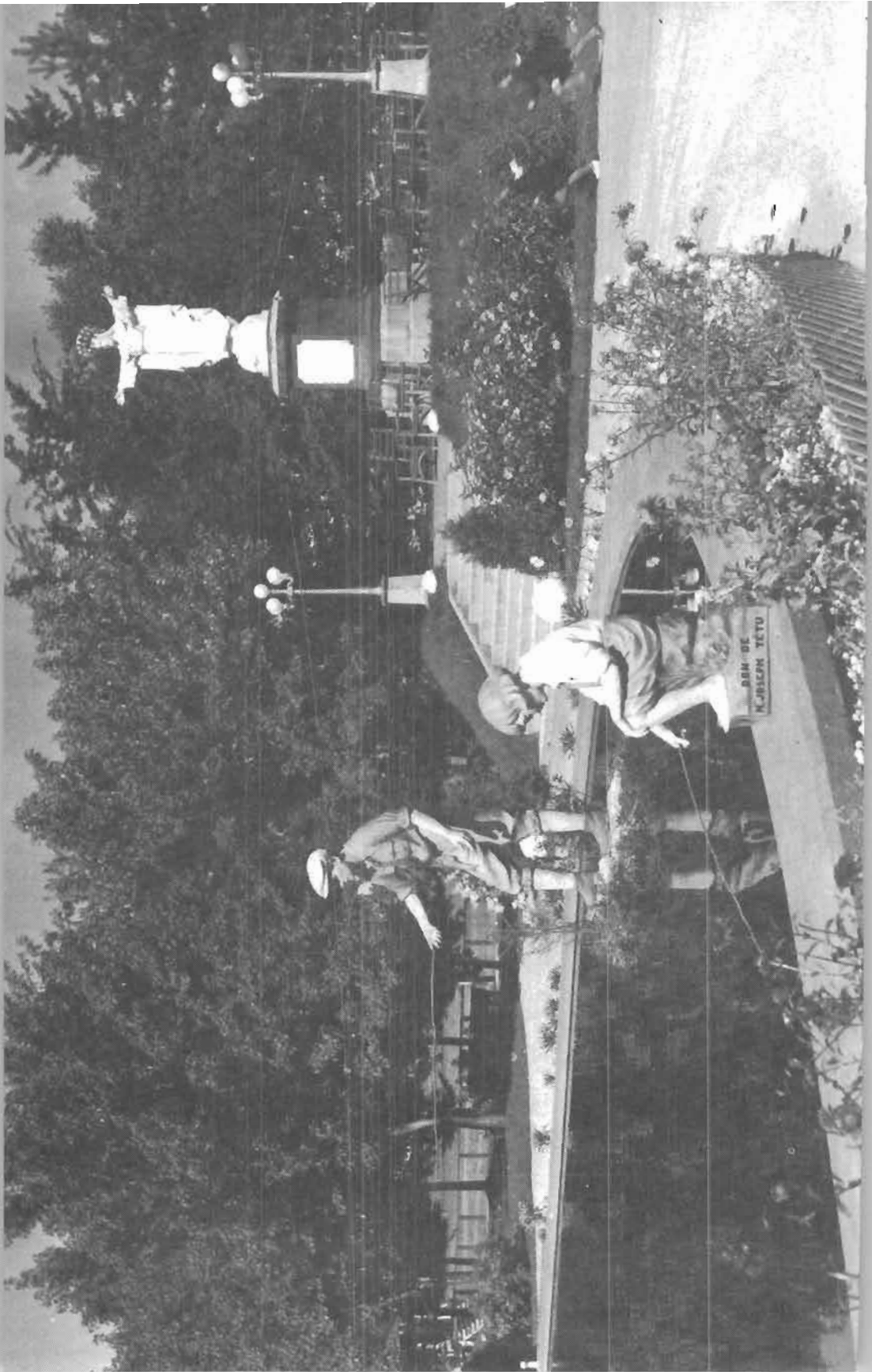
Tous ces travaux sont financés par la *bonne grâce* des paroissiens. Les quêtes du "Sacré-Coeur", des "rafles", des "euchres" et des soirées dramatiques ou musicales alimentent la bourse du parc. On organisait même des joutes de hockey au profit du parc. Ces oeuvres de financement prennent souvent l'aspect de réjouissances populaires. Mme Jean-Paul Demers témoigne du dynamisme et de la joie qui découlait des corvées et autres manifestations bénévoles. Les plus beaux souvenirs lui viennent des fêtes champêtres et des bazars tenus dans le parc. "*On donnait des poules vivantes (et toutes sortes d'autres choses), on pêchait, on jouait à la roulette, un canot faisait le tour du bassin, on vendait n'importe quoi, des choux, des fleurs, des bocaux, etc... On était tassé les uns sur les autres*"<sup>(53)</sup>.

(51) Simon Bluteau fit une multitude d'interventions sur le respect des végétaux et des animaux. Écologiste avant le terme, il expliquait aux paroissiens que les oiseaux par exemple, étaient nécessaires à l'équilibre et à la beauté de la nature dans la paroisse. À l'occasion, il dénonce aussi les durs traitements que l'on faisait subir aux chiens du village. Il semble que certains villageois trouvaient du plaisir à organiser des combats de chiens.

(52) Cahiers d'annonces, 17 juillet 1932.

(53) Témoignage de Mme Jean-Paul Demers.

← Le parc Sacré-Coeur situé en face de l'église de St-Félicien. Il a été construit sous le règne de Mgr Bluteau.



En 1932, on estimait que le parc avait coûté 2 333,33 \$ sans compter les dons de matériaux et la main-d'oeuvre bénévole. De ce montant on doit encore 755 \$ au 11 décembre. Comme le dirait M. Bluteau "*C'est pas mal du tout*". Toutefois, les coûts d'entretien continuels du parc dévorent les contributions subséquentes, si bien qu'en 1936 on doit toujours 575 \$ du capital primitif. Le curé Bluteau y va d'une contribution. Il fait don des deux lions à l'entrée du parc et relance ainsi le mouvement de générosité. Cette fois-ci on apporte à sa demande 2 ou 3 poches d'avoine et les donateurs sont cités en chaire à chaque dimanche<sup>(54)</sup>. En novembre, le parc du Sacré-Coeur n'est redevable que de 78 \$<sup>(55)</sup>. Mais comme le dit Mgr Bluteau, "*l'entretien coûte toujours quelque chose*"... *C'est encore curieux comme ça coûte cher*<sup>(56)</sup>. On fait souvent appel au travail bénévole comme la corvée de mai 1935 qui implique 46 hommes et 21 voitures<sup>(57)</sup> ou celle de 1937 de 42 hommes, 27 chevaux et un camion<sup>(58)</sup>. De plus mentionnons une subvention de 3000 \$ obtenue grâce au député Sylvestre et qui fut utilisée pour appuyer la terrasse avec de la pierre<sup>(59)</sup>. En bref, il paraît impossible de calculer le coût

---

(54) Cahiers des prônes 1936. À 26 reprises, le curé y mentionne que l'on doit donner pour le parc.

(55) Cahiers des prônes, 22 novembre 1936

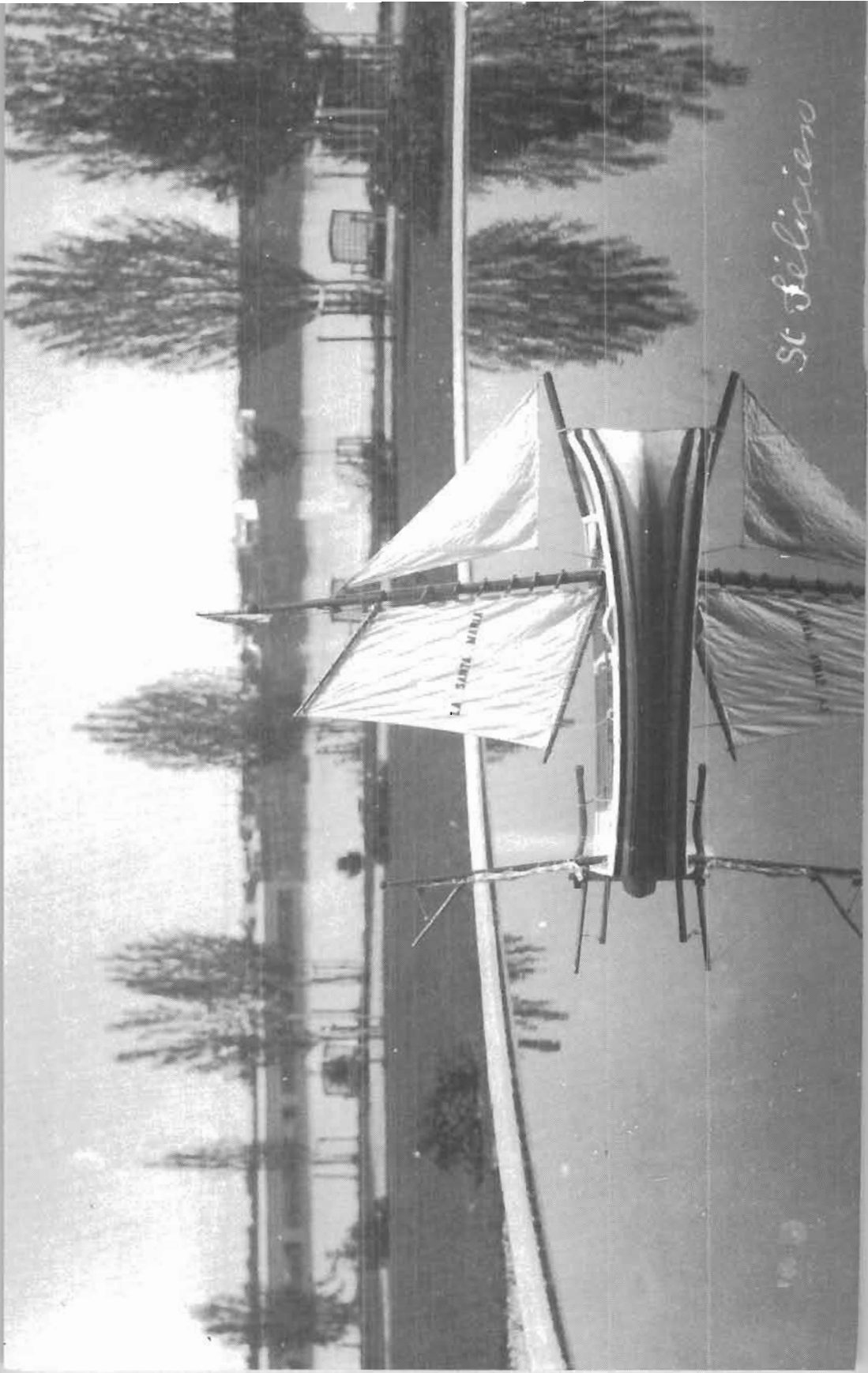
(56) *Ibid.* 26 avril 1936.

(57) *Ibid.* 19 mai 1935.

(58) Cahiers des prônes, 6 mai 1937

(59) *Ibid.* 20 juin 1937.

← Une partie du parc Sacré-Coeur. On y voit deux statues de pêcheurs, l'un assis, l'autre debout vers 1935.



*St. Feliciano*



réel du parc du Sacré-Coeur<sup>(60)</sup>. On peut cependant affirmer que pendant tout le reste de la cure de Mgr Bluteau, on y fit des travaux d'améliorations et on multiplie les campagnes de financement.

Quel que soit son coût, le parc du Sacré-Coeur prend une grande signification à divers niveaux. Alors que l'idée du parc est la résultante du désir d'un homme d'embellir sa paroisse, sa réalisation, par contre est l'oeuvre de toute une paroisse qui pendant plusieurs années, de 1929 à 1953, donna du temps et des fonds pour achever ce coin de verdure dans la ville.

En 1951, on décide d'agrémenter le parc d'une fontaine lumineuse. On en parle dans le Cahier des prônes :

*... "la générosité de tous par le passé... c'est le voeu de Mgr le curé et ce doit être celui de toute la population de voir la fontaine payée et bien à nous, le plus tôt possible. Nous aurons raison d'être plus orgueilleux du parc et de la fontaine. Lorsque les touristes font le tour du lac, ce qu'ils apportent de souvenir c'est St-Félicien" (61).*

Le vaste effort collectif autour du parc coïncide avec une polémique qui fit du bruit. Certains paroissiens du rang Double et du rang Simple élaborèrent le projet de construire

---

(60) Nous avons été tenté de calculer la somme des dons en argent reçus pour le parc. De 1929 à 1953, il nous manque les totaux de 6 années. Pour les 18 années où nous avons des chiffres partiels ou complets, les dons en argent totalisent 22 022 \$ pour une moyenne de 1223,47 \$ par an. Bien sûr, il faudrait ajouter à ce total les dons de matériaux, de transport, de main-d'oeuvre et d'avoine, etc... Ajoutons qu'une année type, 1934, apporta 1113 \$ pour environ 500 familles

(61) Cahiers des prônes, 6 mai 1951.

← Petit voilier situé sur le bassin du parc. Le bateau a été dessiné par M. Paul Lavoie, ancien curé de l'Île-aux-Coudres. (1929)



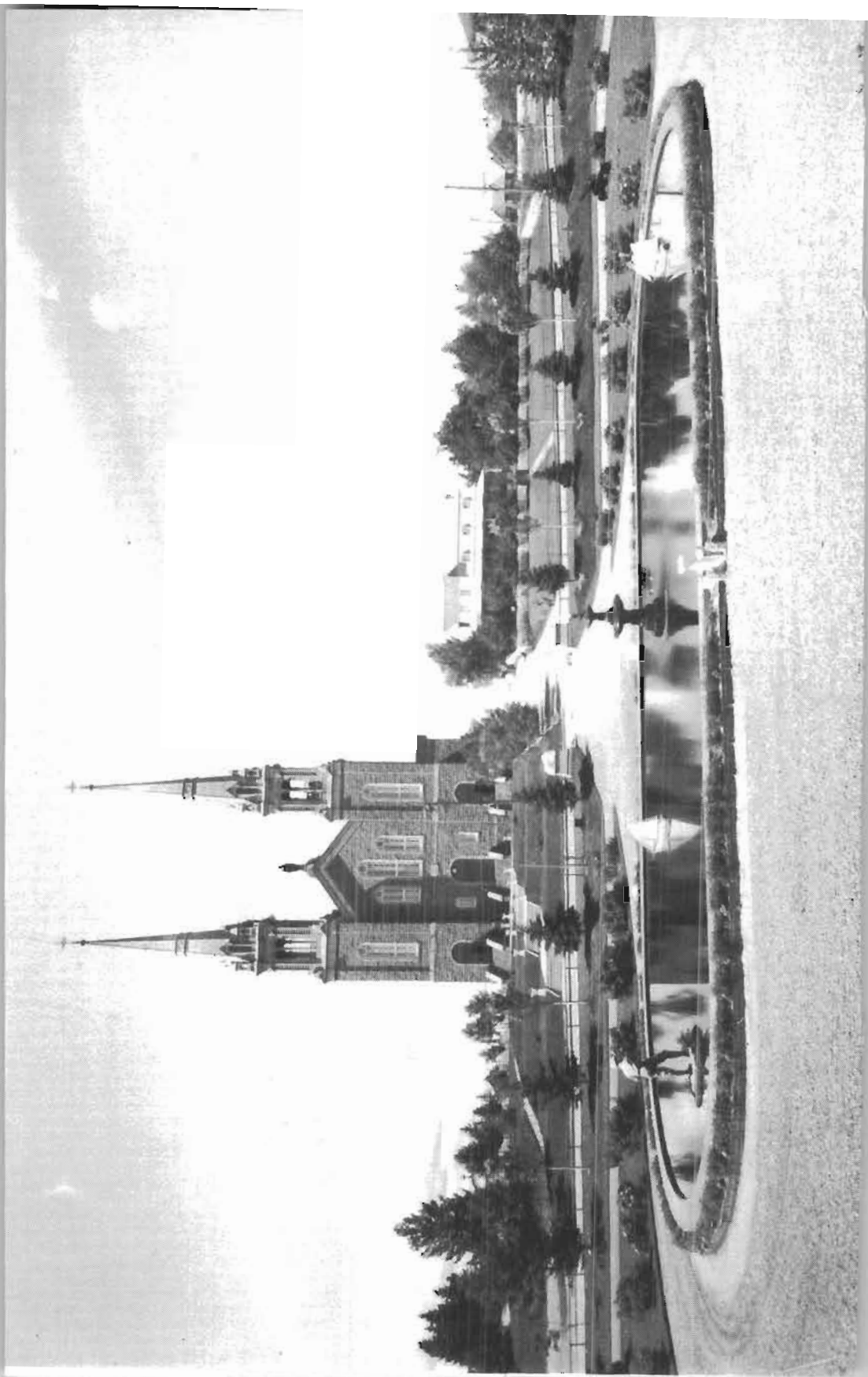


une nouvelle église dans leur secteur, ce qui impliquait la division de la paroisse actuelle en deux nouvelles paroisses. Ce qui occasionna la plus grande crise qui secoua St-Félicien. La source du problème est d'abord l'éloignement de l'église. Rappelons que dès 1883 on avait fait une pétition pour rapprocher l'église du centre géographique de la paroisse. La question est relancée en 1936-37. On n'a qu'à penser aux difficultés du transport pour assister aux nombreux offices religieux et d'hébergement des chevaux. Mais il y avait aussi une autre cause. Avec les années, le village avait grossi, sa population avait augmenté. La paroisse demeurait majoritairement agricole, mais la structure sociale s'était quand même peu à peu modifiée. De plus en plus, les agriculteurs avaient l'impression de supporter plus que leur part des frais inhérents à la vie paroissiale avec, en plus, tous les inconvénients liés à leur condition. En fait, les cultivateurs payaient la dîme qui souvent équivalait à deux voyages de grain et deux de foin tandis que les villageois payaient un taux fixe de 5 \$. Dès l'instant où les produits agricoles dépassent cette somme en valeur et que le nombre de villageois gonfle rapidement, le mécontentement surgit chez les agriculteurs. Selon Mme Philippe Tremblay, les gens du village ne se cachaient même pas pour affirmer qu'ils estimaient que "... les vaches paieront l'église" et non pas eux-mêmes<sup>(62)</sup>. Déçus et désillusionnés des inégalités des redevances, une soixantaine de cultivateurs exigèrent une église à eux<sup>(63)</sup>. Ils demandent par pétition à l'évêché la permission de construire une église, un presbytère et se disent capables de faire vivre un prêtre.

(62) Témoignage de Mme Philippe Tremblay

(63) Il faut peut-être y voir aussi ce désir d'assister à la grand-messe tous ensemble. En effet, à cette époque et ultérieurement, le curé Bluteau demande aux paroissiens de venir à la grand-messe chacun son tour.

← L'entrée du parc Sacré-Coeur, en face de l'église de St-Félicien. A y remarquer deux magnifiques lions qui semblent faire le guet. Lions, don de Mgr Bluteau. Un lion dort, l'autre rugit, il défend l'Église.



Il était arrivé, dans le passé, que des paroisses soient divisées en de nouvelles entités, mais dans les villes seulement. La paroisse rurale couvrait l'ensemble du canton où elle était érigée. C'était très rare qu'une division soit consentie. Pourtant, Monseigneur Lamarche accueillit favorablement la requête qui lui était présentée. Il avait répondu aux hommes qui étaient venus le rencontrer qu'ils constituaient "l'étoffe du pays". Mais l'intervention de Mgr Bluteau allait mettre un frein à ce grand désir.

Le curé Bluteau y alla de plusieurs réflexions à l'intérieur de sermons devenus célèbres à St-Félicien. Jaloux de l'intégrité de sa paroisse, il proclame son opposition à la division de son territoire. Il fait remarquer à ses paroissiens que déjà on a de la difficulté à payer la répartition de la dette de l'église et qu'une deuxième église ne les libérerait pas de cette dette<sup>(64)</sup>. Son désaccord était si vif qu'il y alla de tirades parfois dont il se rétracta par la suite. À une occasion, sous la chaleur du moment, il déclara vouloir chanter 50 services funéraires. Il parlait des pétitionnaires<sup>(65)</sup>. On présenta une pétition contre le projet et le débat, parfois violent, se poursuivit. On fit de part et d'autre six voyages à l'Évêché. À une occasion, une cinquantaine de contre-pétitionnaires firent irruption dans le bureau de l'évêque, en criant: "*On ne veut pas d'église*"<sup>(66)</sup>. Cette manifestation désordonnée tentait de faire revenir l'Évêque sur sa décision car il avait déjà demandé au curé Bluteau d'aller marquer l'emplacement de la nouvelle église.

---

(64) Cahiers des prônes, 8 mai 1938.

(65) Témoignage de Mme Philippe Tremblay.

(66) *Ibid* et A P St-Félicien.

← Vue de l'église et du presbytère avant la restauration. À y remarquer le parc Sacré-Coeur, situé à la place de la coulée, qui fut remplie à force de travail bénévole. (1930)



Finalement, devant la complexité du problème, un mini-référendum a lieu en août 1938. Des 94 francs-tenanciers qui participent au vote, 58 s'opposent à la scission de la paroisse. Des 36 personnes restant, le curé Bluteau estime que 22 n'avaient pas le droit de signer puisqu'ils ne résidaient pas dans la paroisse projetée<sup>(67)</sup>.

Devant la situation, Mgr Lamarche revint sur sa décision. Mais on a dit plus tard qu'il regrettait d'avoir cédé sous la pression des paroissiens et surtout sans la détermination du curé.

Le projet tombé à l'eau, le calme revint dans la paroisse. Les perdants poursuivirent leur dévotion et, semble-t-il, malgré les attitudes cinglantes de certains vainqueurs, acceptèrent l'échec dans la paix. Il est remarquable que ces personnes des rang Double et Simple ne remirent jamais en question leur attachement à l'Église<sup>(68)</sup>. En toute sincérité, ils désiraient une église plus près, plus accessible pour y rendre le culte. Pareillement, les raisons invoquées par Mgr Bluteau n'étaient pas non plus dénuées à un certain réalisme. Il mena le combat avec force et tenacité, révélant ainsi deux traits les plus remarquables de sa personnalité.

C'est le 5 juillet 1953 que la population de St-Félicien apprenait que Mgr Simon Bluteau venait de donner sa démission comme curé de la paroisse. En poste depuis 1917, il ne se sentait plus la force d'accomplir son ministère. Il se retira dans une maison qu'il avait fait construire sur le

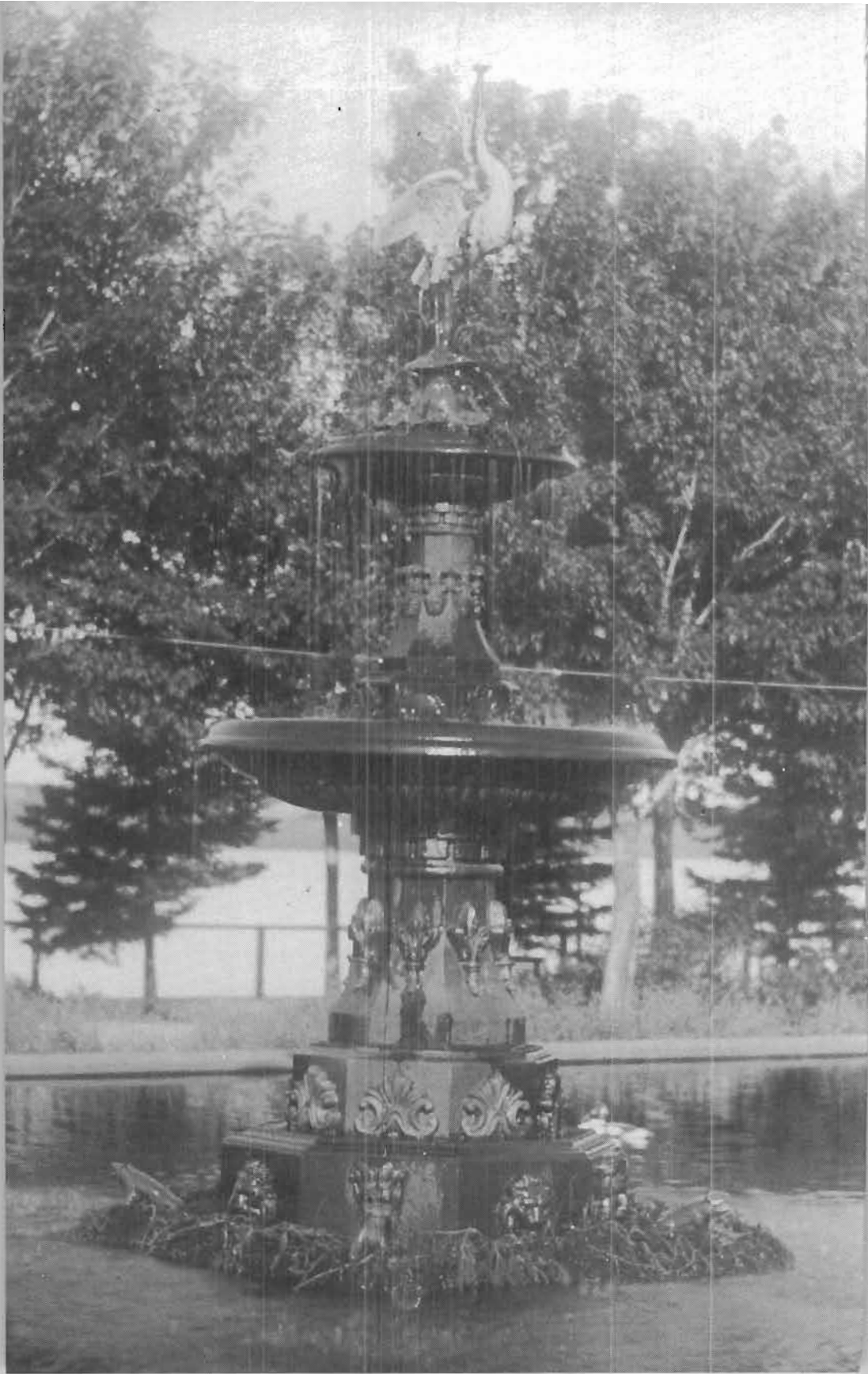
---

(67) Cahiers des prônes, 7 août 1938.

(68) On sait ce qui s'est passé à St-François-de-Sales et à Girardville sur une question semblable. Une partie de ces deux paroisses se sont détachées de l'Église catholique et ont fondé leur propre Église rattachée au rite protestant.

← M. le curé Bluteau, avec son chien Picotté, dans le parc en face de l'église, avant 1937.





terrain de la Fabrique qu'il avait promis de léguer à sa paroisse après sa mort<sup>(69)</sup>.

Il y tint résidence jusqu'au 2 octobre 1955, date de son décès survenu à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval. Il avait 82 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de sa paroisse, St-Félicien.

Il avait été nommé chanoine en 1926 et reçu l'honneur d'être prélat domestique de Sa Sainteté le 18 février 1950. Son intronisation eut lieu le 28 mai 1950.

Il a donné beaucoup d'énergie et d'affection à St-Félicien. La paroisse l'épaula sans sourciller et lui rendit souvent honneur comme le démontre ces deux articles de journal qui furent publiés pour souligner deux fêtes que St-Félicien lui dédia. (Annexe I)

S'il fallait résumer les années de ministère de Simon Bluteau à St-Félicien, il faudrait ajouter une multitude d'oeuvres et d'événements que nous avons dû passer sous silence. Il faudrait mentionner qu'en 1926, il acheta l'Hôtel Chibougamau de ses propres deniers pour la convertir en collège desservi par les Frères Maristes<sup>(70)</sup>. Il faudrait mentionner aussi son attachement aux oeuvres des Soeurs Antoniennes de Marie; les nombreuses heures qu'il accorda aux associations religieuses de la paroisse, aux écoles et à ses paroissiens. La fondation de la Société de colonisation de St-Félicien<sup>(71)</sup>. Il faudrait aussi mentionner des impon-

---

(69) "À ma mort ladite Fabrique l'utilisera comme bon lui semblera".  
Extrait des conditions de la construction de la maison de Mgr Bluteau. Cahier des délibérations de la Fabrique, Vol. II, p. 113.

(70) Cahiers des prônes, 23 mai 1926.

(71) C'est face aux méfaits sociaux de la crise de 1929 que Simon Bluteau et le maire du village fondèrent une Société de colonisation. Nous en savons peu à ce sujet et probablement que les

← La fontaine du parc.



dérables comme l'attachement aux aïeux, l'amour de l'histoire, le goût du beau et la fierté qu'il légua à ses paroissiens.

Oui, c'est vrai, sur bien des aspects Mgr Simon Bluteau n'était pas un homme comme les autres. Il était le produit d'une époque où l'Église était présente en toutes choses et où tout était sujet à son approbation. Il n'avait pas à se gêner de régler la vie des gens, c'était le devoir du prêtre. Il n'avait pas à se gêner pour demander des efforts, c'était son droit et peu de gens mettaient ces concepts en doute.

---

(71) suite

papiers privés de Mgr Bluteau, inaccessibles aux chercheurs nous en aurions dit plus long. Supposons que cette société comme d'autres cherchait à ramener les Canadiens-français à la vie rurale selon les préceptes de "l'agriculturalisme".

## Encadrement religieux

### Associations

Une forte personnalité comme celle de Mgr Bluteau peut porter à croire que la paroisse dépend d'un seul homme, le curé. En pratique, il demeure impensable qu'un individu puisse gérer et faire fonctionner une paroisse sans aide.

La Fabrique constituait le premier chaînon, du tissu de la structure paroissiale. Bien que démocratique en apparence, ses pouvoirs varient selon le caractère du curé en poste. Ce conseil s'attachait surtout au côté administratif, bien qu'à plusieurs occasions, il se contenta de déléguer ses pouvoirs au curé comme nous le verrons lors de la restauration de l'église. Toutefois, les marguilliers constituent des bénévoles prêts à prêter assistance dans l'administration de la paroisse. Nous reproduisons la liste des marguilliers en annexe J.

Nous avons vu, la surveillance qu'exerçait le clergé sur tous les aspects de la vie quotidienne. Pour assurer le salut, ils mirent en place tout un appareil pour promouvoir la Foi et faire de la paroisse une cellule protectrice. De la naissance à la mort, le paroissien chemine dans un environnement contrôlé. Né catholique, il évolue dans une société orientée sur l'idéal religieux.

La population se divise selon leur âge, leur sexe et leur goût dans une ou l'autre des multiples associations religieuses de la paroisse. Le paroissien, son épouse et leurs enfants peuvent s'engager dans les mouvements et les associations socio-religieuses. Ces associations de 1884 à 1960

se regroupent sous deux types principaux, celles de prière et les associations d'action sociale.

Les mouvements de prière impliquent l'obéissance à l'autorité religieuse. Ce sont surtout les vieilles associations comme l'Association de la Tempérance, les Enfants de St-Joseph et de Marie, la Confrérie du St-Sacrement. Elles visaient surtout à promouvoir la dévotion des membres.

Les mouvements d'action sociale sont introduits au XX<sup>e</sup> siècle. Ils impliquent une forme de dialogue susceptible d'entraîner des divergences et leurs expressions. La dynamique de groupe y est essentielle et constitue la source de la motivation des participants. On peut citer la J.A.C. fondée vers 1943, comme exemple<sup>(1)</sup>.

St-Félicien connut une grande quantité de ces associations. Qu'elles soient de "prières" ou d'"action sociale", elles fournissaient du travail bénévole, des contributions et des énergies sans lesquelles la paroisse n'existerait pas. Bien qu'il aurait été intéressant de toutes les passer en revue, le lecteur comprendra que cela est impossible. D'ailleurs, il aurait fallu accéder à d'autres documents pour les cerner en entier. Toutefois glissons quelques mots sur quelques-unes d'entre elles en commençant par les mouvements et les piétés qui s'adressaient aux jeunes.

### **J.A.C.**

Le mouvement de la Jeunesse agricole catholique est fondé vers 1942-43 sous le signe de l'action sociale. Il réunit les jeunes de la paroisse dans des maisons privées. L'aumônier du mouvement fut l'abbé Jules Lamy.

---

(1) Témoignage de Mme Jean-Paul Demers, une fondatrice du mouvement. "Mon père me prêtait sa voiture pour participer au mouvement".

## Enfants de chœur

Les enfants de chœur font office de servants de messe. Traditionnellement ce rôle est réservé aux jeunes garçons qui se répartissent toutes les messes de la semaine. Pendant les vacances d'été, la présence au chœur diminue. Dès la rentrée des classes, on remplit le chœur de jeunes qui "sauront bien prier".

Être servant de messe, c'est un honneur "qui s'approche de la prêtrise"<sup>(1)</sup>.



## Enfants de Marie

L'Association des Enfants de Marie fut la plus durable des associations du XIX<sup>e</sup> siècle. Réservée aux jeunes filles, elle existait en 1883 sous le curé Girard et fleurit jusqu'aux années 1950.

L'association est vouée à la Sainte Vierge. Ses membres prennent la responsabilité de la décoration de l'autel

(1) Simon Bluteau, 2 sept. 1951 dans les Cahiers d'annonces.

qui lui est dédié. Lors des processions de la Fête-Dieu, les Enfants de Marie ont l'honneur d'ouvrir la marche. Durant le mois de mai, le mois consacré à Marie, elles prennent la charge des quêtes et stimulent la dévotion à la Vierge.



Au tournant du siècle, l'association prend de la vigueur. Elle a même sa propre bibliothèque. À l'Immaculée Conception, fête patronale des Enfants de Marie, les membres de l'association sont invitées à communier avec leur voile blanc et leurs insignes. À l'église, les bancs d'en avant leur sont réservés. Le soir à sept heures, elles récitent le chapelet, font une procession et participent à la consécration à la Vierge.

Des séances régulières ont lieu le premier samedi du mois. On y prend les présences et la messe spéciale débutait à sept heures trente. On communiait en voile blanc et on chantait des cantiques.

Le directeur de l'association était le curé. Il donnait des sermons spéciaux et des instructions sévères à l'endroit des membres. Il faisait partie du conseil d'administration et

participait à l'acceptation ou à l'expulsion des membres. La raison la plus fréquente pour l'exclusion d'une jeune fille était la danse.

Les valeurs qu'on cultive dans l'association des Enfants de Marie sont les mêmes que l'on défend en chaire. Toutefois la menace d'expulsion force les jeunes filles à suivre la règle. Ainsi les Enfants de Marie peuvent patiner mais:

- 1) pas le soir;
- 2) elles ne doivent pas se faire chausser ou déchausser par les garçons;
- 3) ne pas entrer dans la cabane des messieurs et n'admettre aucun garçon avec elles;
- 4) ne pas patiner pendant les offices du dimanche.

On leur recommande de:

*"Priez, soumettez-vous, attendez, soyez simple, retenez tous vos désirs sous la main de Dieu... Lorsqu'un jeune homme se présente... demandez-vous s'il est ivrogne, blasphémateur: s'il est sobre, bon, pieux, s'il communie, va à confesse assez souvent il pourra faire votre bonheur... Un gaspilleur prend bien son verre, fait du sport et ça prend tout le revenu..."*

En 1914, 91 jeunes filles font partie de cette association pieuse<sup>(2)</sup>. Pendant toute la première moitié au XX<sup>e</sup> siècle l'association défend sa cause, tel que vu par Mgr Bluteau.

Mardi dernier, fête de l'Immaculée Conception, à la messe de sept heures, les Enfants de Marie ont fait la com-

---

(2) A.P. St-Félicien. Congrégation des Enfants de Marie. Deuxième volume 1913-1914. Le fait que les archives des Enfants de Marie aient été conservées au presbytère, explique que nous en sachions plus long sur cette association.

munion générale, elles ont eu après la messe, une instruction leur rappelant les obligations imposées aux Enfants de Marie et les avantages dont elles bénéficient pour leur plus grand bien et pour celui de la société.

Le soir, il y eut réception de nouvelles Congréganistes, renouvellement des promesses qu'elles ont présenté leurs couronnes aux pieds de la statue de la Sainte Vierge afin qu'elles leur soient remises au Ciel par l'entremise de cette bonne Mère, et il me semble que cela a dû être bien consolant pour la Sainte Vierge et réjouir les parents qui ont assisté à la cérémonie.

Je ne veux pas, cependant, laisser passer inaperçu l'occasion de dire aux parents qu'ils doivent aider leurs jeunes filles à être de véritables Congréganistes Enfants de Marie selon que l'exige les statuts de la Congrégation. Laissez-moi vous dire également que les avantages qui en résultent ne se bornent pas seulement aux Enfants de Marie.

Vous qui êtes leurs parents, vous qui êtes de la paroisse, tous vous pouvez en recueillir des fruits très précieux, comme aussi vous pouvez leur aider à rester ce qu'elles doivent être, en leur donnant des conseils, en les protégeant contre les amusements malsains, contre les bals, contre le port des costumes immoraux, contre aussi l'absence d'une grande partie de costume qu'elles doivent se hâter de réclamer à leur marchand qui n'a pas vendu un costume complet, sans doute, parce qu'il manque des manches et autres choses encore.

Vous devez aussi les protéger contre les réunions où l'on y trouve le mal, les mauvaises fréquentations, en leur rappelant qu'elles sont les Enfants de Marie, et qu'elles ne doivent pas faire comme tant d'autres qui ne le sont pas et qui se sentent incapables de remplir les obligations.

Si elles ne sont pas toutes parfaites, elles sont susceptibles d'amélioration et vous devez travailler à leur perfectionnement de la manière que je viens de vous indiquer. Si d'un autre côté, vous en trouvez qui sont indignes d'être Enfants de Marie, au lieu d'embarrasser avec tout le monde, dites-en secrètement un mot à celui qui est chargé de s'en occuper plus spécialement, il est à même de les avertir et de les renvoyer s'il le juge à propos. De ce fait, je dois vous dire que depuis le mois de juin, j'en ai pas de regrets. En m'inscrivant au nombre des Congréganistes, les Enfants de Marie ont prises les livrées du Marié, elles sont devenues les Servantes de cette bonne Mère, elles ont pris l'engagement de la servir, de l'imiter dans sa pureté et de donner le bon exemple partout et toujours.

L'exemple a une influence bien grande et bien puissante ; son influence est grande pour le mal, l'expérience de tous les jours, hélas ! ne le prouve que trop, il suffit souvent d'une personne perdue de mœurs pour corrompre tout un village. L'Enfant de Marie donnera d'abord le bon exemple dans sa famille, puis son influence s'étendant de proche en proche, finira par toucher tous les cœurs. Telle fille volage qui n'a que des sarcasmes et des railleries contre la Congrégation, et réfléchira sur sa conduite équivoque ou légère ; comprenant que le chemin qu'elle prend n'est pas celui qui conduit au salut, elle changera de sentiments et se convertira au Seigneur. Telle autre personne s'éloigne de ses devoirs aujourd'hui que bientôt, entraînée par la force de l'exemple, sentira le besoin de recevoir à son Dieu. C'est ainsi que peu à peu, le règne de la vertu s'établit là où l'on ne voyait naguère que vices et désordres.

Voyez donc chers parents, à ce que leur zèle et leur ardeur ne se refroidissent jamais. Voyez à ce qu'elles brassent courageusement les railleries des méchants. Faites en sorte qu'elles se rendent à leur patronne, qu'elles invitent ses vertus et qu'elles copient les traits de ce beau modèle.



La ressemblance qu'elles auront avec elle leur donnera droit à sa protection ici-bas, et après leur mort, elle plaidera leurs intérêts éternels auprès du souverain juge<sup>(3)</sup>".

### La Sainte-Enfance

L'oeuvre de la Ste-Enfance fut introduite à St-Félicien en 1920. Sa préoccupation est l'enseignement de la religion catholique en Chine. L'oeuvre repose sur la charité des enfants qui achètent, des "cartes", mais comprend des associés qui doivent chaque jour dire un avé en ajoutant "*Sainte Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*"<sup>(4)</sup>".

\* \* \*

L'adulte n'est pas laissé à lui-même. Encore là, une multitude de dévotions et d'associations religieuses lui sont offertes. Encore une fois, il serait difficile d'en faire une étude exhaustive en quelques pages mais mentionnons en quelques-unes car elles participent directement à la vie religieuse de la paroisse<sup>(5)</sup>.

### Ouvroir

Fondé vers 1933 à la demande expresse de Mgr Bluteau, l'Association des Dames de l'Ouvroir avait pour but premier de veiller à l'entretien des vêtements sacerdotaux. Une vingtaine de bénévoles y oeuvrèrent et prenaient ainsi la relève de l'oeuvre du Tabernacle qui remplissait un rôle similaire dans les années 20. Madame L.W. Leclerc pris la responsabilité de cette oeuvre. Beaucoup de travail fut accompli lors de l'avènement de l'ère nouvelle sous le curé Boivin.

---

(3) Cahier des prônes, 14 février 1932.

(4) *Le Colon*, 25 novembre 1920

(5) Certaines associations contemporaines oeuvrent à St-Félicien. Toutefois leur lien avec la paroisse est moins visible : nous respectons leur dévouement mais les archives du presbytère ne contiennent pas d'information à leur sujet.

Vers 1960, l'Ouvroir changea son orientation pour s'occuper des moins fortunés à partir du même local au sous-sol de l'église aujourd'hui inoccupé. Toutefois Mme Leclerc ne démissionna qu'en 1982.

*"Continuer dans l'ombre à assurer le service de l'Église ne peut que leur amener les bienfaits et les grâces de Dieu<sup>(6)</sup>".*

### **Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle**

À la fin de XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les Chevaliers de Colomb furent introduit au Québec beaucoup de gens s'opposèrent à la version française des *Knights of Columbus*. Les opposants favorisaient la Société St-Jean-Baptiste, institution canadienne-française. Le mouvement grandit et il se fit mieux accepter.

En 1946, un Conseil des Chevaliers se forme à St-Félicien. Essentiellement, il s'agit d'une oeuvre catholique de secours mutuel fondée sur quatre principes: l'unité, la charité, la fraternité et le patriotisme<sup>(7)</sup>. Le Conseil 2973 est très actif à St-Félicien et compte en 1984, 534 membres.

L'Ordre des Filles d'Isabelle représente le pendant féminin de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. L'objectif principal de l'Ordre vise l'assistance mutuelle de tous les catholiques<sup>(8)</sup>.

### **Garde paroissiale**

La Garde paroissiale de St-Félicien voit le jour le 2 mai 1956 grâce à l'initiative du Chanoine Égide Boivin.

La Garde vise le développement physique et moral

---

(6) *La voix*, 30 avril 1969.

(7) *Saguenayensia*. Vol. 14, N° 2, "L'Ordre des Chevaliers de Colomb".

(8) *Saguenayensia*. Vol. 14, N° 6, "L'Ordre des Filles d'Isabelle".



Procession avec dais en 1960.



Garde paroissiale, président M. Almas Ouellet (1960) à l'occasion de la restauration de l'église Saint-Félicien, accompagné de Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi.

de ses membres tout en servant la paroisse. Elle participe en uniforme à toutes les cérémonies socio-religieuses, faisant office de service d'ordre comme le faisaient les pompiers volontaires avant sa création.

Depuis 1977, la Garde compte sur des membres féminins qui lui influèrent une vitalité nouvelle<sup>(9)</sup>.

### **Apostolat de la prière**

Dans les années 1930, l'Apostolat de la prière regroupe les dames zélatrices pour promouvoir l'usage de la prière et du messager du Sacré-Coeur. Le nom de Mme Auguste Bouchard revient souvent dans les mentions qui sont faites de ce mouvement. On pratique un système de billets, de bulletins et le mouvement distribue aussi les annales de l'Apostolat de la prière<sup>(10)</sup>.

### **Cercle des Fermières**

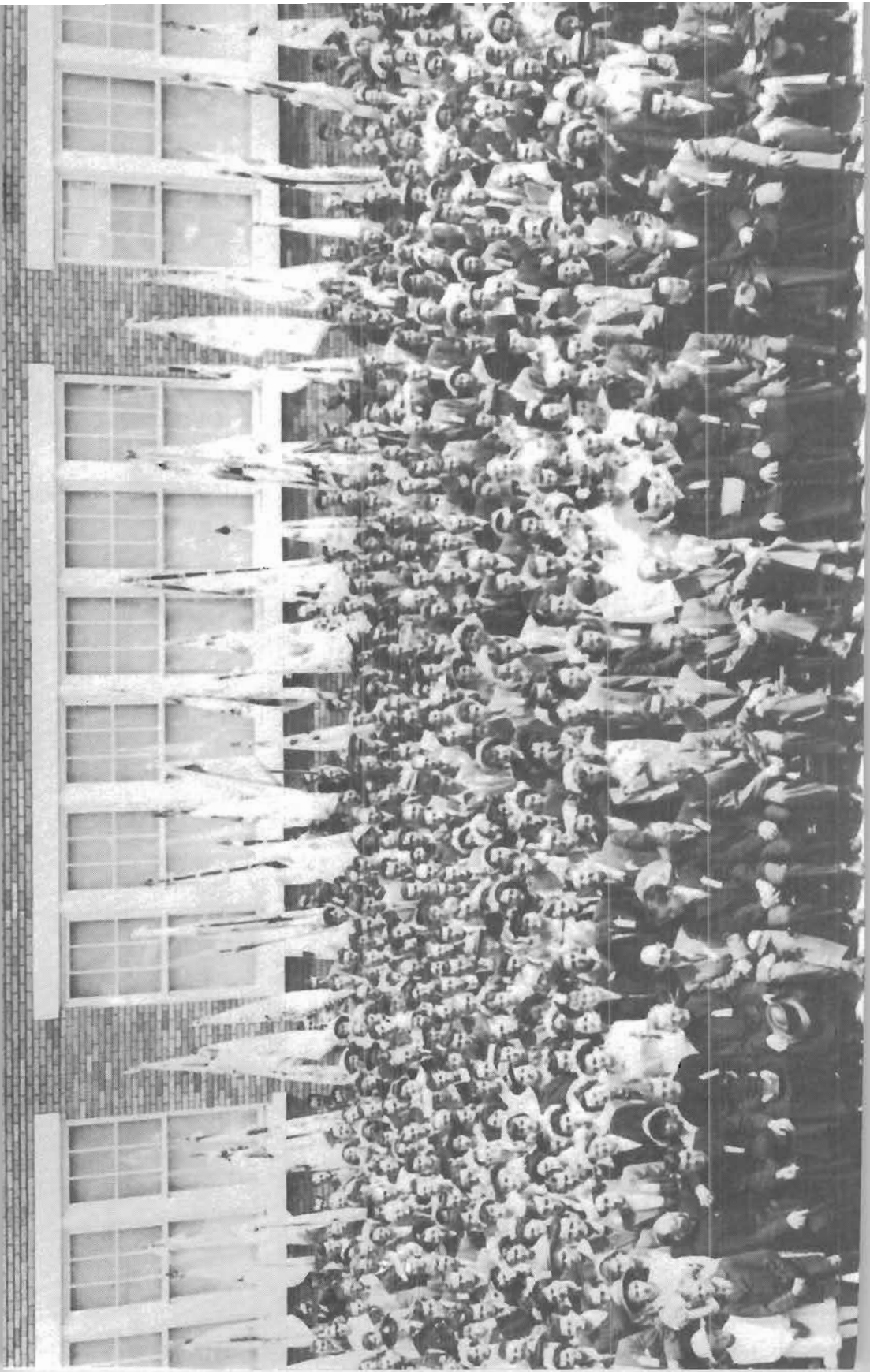
Les premières mentions du Cercle des Fermières que nous avons retrouvé à St-Félicien remonte à 1927. Ce groupe est bien connu de tous pour ses réalisations matérielles comme son action sociale. Les Fermières contribuèrent beaucoup au fonds du Sacré-Coeur en organisant diverses activités à son profit.

De façon annuelle le Cercle expose les oeuvres de ses membres et on organise des conférences formatrices comme sur l'économie domestique, etc. L'Union catholique des Fermières du diocèse de Chicoutimi tint son congrès à St-Félicien en 1948 sous le patronage de M. Simon Bluteau, représentant de Mgr Melançon.

---

(9) Brochure anniversaire de la Garde de St-Félicien, 1981, pp. 13 à 23.

(10) Cahiers des prônes du 17 mai 1931 au 26 juin 1932.



## Ligue du Sacré-Coeur

La Ligue du Sacré-Coeur est établie à St-Félicien en 1942. Le premier président fut M. F.-X. Lamontagne. La dévotion au Sacré-Coeur y est encouragée. La réponse initiale dut être très grande puisque le 6 décembre 1942, la réunion de la Ligue prend la place des Vêpres<sup>(11)</sup>. La Ligue distribue aussi les annales du Sacré-Coeur.

## Tiers-Ordres

Mgr Georges Melançon donna la permission d'ériger une Fraternité mixte du Tiers-Ordres de St-François à St-Félicien en 1950.

Les adhérents s'efforcent de tendre à la *perfection* chrétienne par des moyens compatibles à la vie séculière. Ils suivent à cette fin une règle. Pour en faire partie; il faut avoir 14 ans au moins, avoir bon caractère, être honnête, avoir obtenu le consentement du mari pour les femmes mariées (à moins d'une dispense).

La règle obligeait le port du scapulaire et du cordon, la présence aux assemblées mensuelles et l'on doit réciter 12 Pater, Avé, Gloria tous les jours<sup>(12)</sup>.

\* \* \*

Beaucoup des associations qui ont existé à St-Félicien — nous en avons compté plus de 25 — sont aujourd'hui disparues. Les associations de piété en particulier se sont éteintes. Elles ont fait place à une nouvelle forme d'apostolat que les contemporains connaissent bien. Aussi contentons-nous de les énumérer.

---

(11) Cahiers d'annonces. 6 déc. 1942, p. 51.

(12) *L'Étoile du Lac*, 19 octobre 1950, p. 5 Feuilleton du Commissariat provincial du Tiers-Ordres. Québec, 29 février 1952. Cahiers des prônes, 24 sept. 1950.

← Congrès des Lacordaires à Saint-Félicien en 1950.

La Garde paroissiale  
La Fraternité du Tiers-Ordres  
L'A.F.E.A.S.  
Comité liturgique  
Service de préparation au mariage  
Les Chevaliers de Colomb  
Les Filles d'Isabelle  
Foi et lumière  
La chorale "Choeur de l'Amitié"  
Les Dames Fermières  
L'Ambulance St-Jean  
Le Conseil de la Fabrique  
Le Club de l'Âge d'or  
Le Conseil pastoral paroissial  
Le Mouvement "La Rencontre"  
L'Association de la Croix-Rouge  
Le Comité Missionnaire  
Les Ministres de la Communion  
Le Mouvement Charismatique  
L'Association des handicapés  
Le Renouement conjugal  
Le Centre de dépannage (remplace l'Ouvroir)  
Le Service de préparation au Baptême  
Cursillo  
Les Scouts catholiques  
Le Comité d'entraide  
La Société St-Vincent-de-Paul  
Seréna (13).

---

(13) D'après une liste fournie par le presbytère.

## Les communautés religieuses à Saint-Félicien

Raconter 100 ans d'histoire de Saint-Félicien; montrer, à travers les différentes étapes constituées par les périodes de tel ou tel curé, le développement de la vie chrétienne, de sa population, sans tenir compte de la présence et du rôle qu'y ont joué les communautés religieuses, serait tronquer l'histoire même. Parce que les communautés religieuses ont assisté et ont participé directement au développement religieux et social du Québec à partir du début de la colonisation. Toute histoire objective de cet apport ne pourrait être passée sous silence. En effet, dès 1615, les Récollets, venus de France, assuraient le service spirituel de la colonie naissante. De nouvelles communautés vinrent bientôt les rejoindre et partager avec eux le travail apostolique, missionnaire et social. Avec le développement de la colonie, les tâches se sont démarquées et les communautés ont pris en charge des oeuvres spécifiques comme l'enseignement du catéchisme aux indigènes (Jésuites); l'instruction et l'éducation des filles (Ursulines); le soin des malades (Hospitalières). Pendant très longtemps, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction des garçons avait été le lot des prêtres séculiers ou de maîtres d'écoles laïcs. Avec Mgr Bourget, vers 1850, on commença à penser aux communautés religieuses masculines pour prendre en charge cette partie de l'oeuvre d'Église qu'était, à cette époque, l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants.

La deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle connut donc la montée fulgurante de la présence des communautés religieuses au Québec: présence en nombre de communautés et présence en nombre de sujets. Et ce fut alors leur prise en



charge de secteurs complets de la vie québécoise; particulièrement dans le domaine des soins aux malades et aux vieillards et dans l'éducation. Sous le dynamisme du clergé et la volonté des autorités civiles en place, chaque paroisse a voulu se doter de son "couvent" ou de son "collège" pour assurer l'instruction et l'éducation de ses jeunes citoyens et citoyennes.

Saint-Félicien n'a pas été en reste. Dès 1907 les Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi venaient prendre la charge de l'instruction et de l'éducation des filles et en 1926, les Frères Maristes faisaient la même chose pour les garçons.

L'histoire de l'oeuvre de ces communautés à Saint-Félicien a été racontée dans le livre publié à l'occasion du Centenaire, en 1965. Je me contenterai donc de compléter cet historique à partir de cette date.

Mais tout en s'occupant de l'éducation proprement dite, ces communautés ont eu une influence sur la vie religieuse et sociale de la paroisse. Nous laissons un des leurs, le Frère Louis-Joseph Hébert, enfant de la paroisse, Frère Mariste, vous décrire cet impact ou cette influence. Nul doute que la même influence fut aussi exercée par la communauté des Soeurs du Bon-Conseil. Ayant les mêmes intérêts, oeuvrant dans le même domaine, la description du Frère Hébert correspondrait probablement entièrement au témoignage que pourrait en donner l'une ou l'autre des religieuses qui ont passé à Saint-Félicien.

### **Une présence religieuse par Louis-Joseph Hébert, f.m.**

La célébration du Centenaire de l'érection canonique de ma paroisse natale amène le Comité des fêtes à me demander *d'évaluer* l'impact de la présence *religieuse* des Frères Maristes à St-Félicien.

En clair, ce qui m'est demandé: c'est de porter un *jugement de valeur* sur les retombées *spirituelles* de l'action apostolique des Frères Maristes qui ont oeuvré à St-Félicien, depuis 1926.

Convenons tout de suite: que les résultats en cette matière sont, et seront toujours *mystérieux*; que, par voie de fait, cet exercice est *périlleux*, et qu'il exige un *pouvoir* et une *compétence* que je n'ai pas.

Comme toute parole d'Évangile, c'est *maintenant* que l'enseignement de saint Paul aux Romains demande preneur: "Qui es-tu pour juger un serviteur qui ne t'appartient pas?" (Rm 14, 4) Et dans sa première épître aux Corinthiens, il nous prévient que *seul*, le Seigneur est juge et justice pour rendre à chacun selon ses oeuvres.

*"Qu'on nous considère donc comme des serviteurs du Christ, et des intendants des mystères de Dieu. Or, ce qu'on demande en fin de compte à des intendants, c'est de se montrer fidèles. Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous ou par un tribunal humain. Je ne me juge pas non plus moi-même. Ma conscience, certes, ne me reproche rien, mais ce n'est pas cela qui me justifie; celui qui me juge, c'est le Seigneur. Par conséquent, ne jugez pas avant le temps, avant que vienne le Seigneur. C'est lui qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres et mettra en évidence les desseins des coeurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui revient."* (1Co 4, 1-5)

Cela dit, et sans échappatoire, voici le compromis que je propose: plutôt que de risquer de *sur-évaluer* ou de *sous-évaluer* moi-même, — et au nom de mes compatriotes — l'impact de la présence religieuse de mes *pairs* à St-Félicien et, par la suite, je me demande, invitant chacun à en faire autant, ce qui en reste aujourd'hui.



Encore, faudra-t-il situer cette activité apostolique dans son contexte *historique*, qui est celui du phénomène social, que plusieurs historiens ont appelé, après coup: le *cléricalisme québécois*.

Me référant à une conférence donnée par mon Provincial, le Frère Jean-Paul Desbiens, à Rimouski, le 27-03-79, ce contexte historique se présente ainsi:

Dans le Québec d'hier, la "visibilité" de l'Église était énorme et, à long terme, insoutenable. Elle était visible par les prêtres, les religieux, les religieuses, qui étaient eux-mêmes nombreux et physiquement identifiables. Elle était visible par ses édifices: églises, écoles, hôpitaux, orphelinats. Elle était visible par ses lois: les commandements de Dieu et les siens propres. L'année toute entière était réglée sur le calendrier liturgique. Bref, c'est à peine si une soixantaine de jours dans l'année échappaient à son intervention directe. Additionnons tous ces facteurs. On obtient une société civile où l'Église était plus influente qu'elle ne l'est présentement. En moins d'une génération, tout cet appareil, absolument tout, est disparu. Ceux qui ont présentement 25 ans ne peuvent même pas imaginer la société que nous avons connue.

Je dis ces choses sans les juger et dans les limites d'un *rappel*. Je le fais avec détachement, et sans même désirer prolonger hier dans aujourd'hui.

#### **Témoin par les hommes**

À toutes les époques de l'Humanité, Dieu a suscité parmi les hommes des *témoins* chargés de porter au monde l'espérance du Salut. C'est dans cette perspective eschatologique que se situe Marcellin Champagnat.

Nommé vicaire dans un petit village de France (La Valla), le 12 août 1816, Marcellin Champagnat se rend vite compte du degré d'ignorance *religieuse* dans lequel se trou-

← Photo-souvenir de l'inauguration de l'école des Frères Maristes, 1926.



L'école de St-Félicien, autrefois l'Hôtel Chibougamau bâti en 1906 et achetée par Mgr Bluteau et par la suite par la commission scolaire. Cette photo est un souvenir de sa bénédiction qui eut lieu le 3 octobre 1926. On retrouve de nos jours à cet endroit l'école Marie-Immaculée.

ve la population confiée à son zèle, au lendemain de la Révolution française. Aussi bien, le 2 janvier 1817, il fonde l'Institut des Frères Maristes, chargés de l'éducation de la jeunesse.

Dès l'origine, le Père Champagnat vise à l'éducation *intégrale* de la personne humaine: il sait que la formation du chrétien passe par celle de l'homme; que c'est en commençant par ouvrir les intelligences aux connaissances de l'esprit qu'il pourra faire passer le message du Salut apporté par Jésus-Christ. Donc, c'est dans l'apostolat par *l'école*, qu'il engage résolument tous les Frères qui en ont les aptitudes.

Ses principes pédagogiques sont ceux de l'Évangile: simples, mais exigeants! "*Pour bien élever les enfants*", disait-il, "*il faut les aimer*", c'est-à-dire se dévouer tout entier à leur éducation, afin de leur apprendre à vivre l'Évangile pour devenir de bons chrétiens et de vertueux citoyens. Il croit d'abord en la prière, cette prière nourricière "*qui rend docile le coeur des élèves*". Il insiste sur l'importance de la discipline, de la disponibilité et du désintéressement; sur le rôle de l'exemple: "*C'est en vivant au milieu des enfants et longtemps avec eux*", répétait-il souvent, "*que le Frère témoigne de ce qu'il est: un Religieux-éducateur*".

De même qu'en définissant l'homme, on n'en sépare les éléments que pour des fins d'analyse, ainsi, on ne peut, dans *la vie réelle*, placer d'un côté *le religieux* et de l'autre *l'éducateur*. Le concept Frère Mariste exige donc que l'on emploie l'expression religieux-éducateur, en soulignant fortement qu'il n'est pas possible de dissocier ces deux réalités.

L'action du Frère Mariste sera donc une action *unifiée*. Chez lui: c'est le religieux-éducateur qui tantôt prie; tantôt enseigne; tantôt se délasse; tantôt dirige un groupe de jeunes.

Donc, quand on étudie *l'action apostolique* du Frère Mariste, il convient d'avoir constamment en vue ce principe unificateur qui oriente toute son activité, et qui marque profondément tout son être.

### **Des éducateurs de la foi**

Dès leur arrivée à St-Félicien, le 22 août 1926, les Frères Maristes prennent la direction de l'école Marie-Immaculée, née de l'aménagement de l'hôtel Chibougamau, dont les tourelles dominant l'Ashuapmouchouan, font office de sentinelles sur le village.

Religieux-éducateurs par vocation, les Frères s'engagent à promouvoir l'élève dans son unité et sa totalité, en lui assurant, par tous les moyens à leur disposition: l'enseignement profane, religieux et moral.

Touchant la dimension *religieuse*, qui fait l'objet de notre réflexion, leur *activité apostolique* porte notamment :

- l'enseignement catéchétique ;
- l'initiation à la prière liturgique et à la vie sacramentelle ;
- la promotion du culte marial ;
- l'apprentissage de l'engagement chrétien.

### **L'enseignement catéchétique**

En vertu de sa mission éducative, l'école est un des lieux privilégiés pour la transmission et la promotion des valeurs. Parmi les moyens appropriés au service de cette éducation, figure en premier lieu: "*la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi, nourrit la vie selon l'esprit du Christ, achemine à la participation active et consciente au mystère liturgique et incite à l'action apostolique.*" (Vatican II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne*, n° 4)

La vie authentiquement chrétienne se développe toute entière sous la mouvance de la Foi, principe du Salut. Tout commence et se poursuit en elle et par elle. Adhésion à des mystères inaccessibles à la seule raison, la foi constitue l'entrée de l'homme dans un monde nouveau; elle est accueil du Mystère de Dieu et de son dessein. D'où la nécessité, pour croire: de *connaître* l'existence de ces mystères; d'être *informé* de la réalité de ce monde nouveau; d'*apprendre* ce que Dieu a révélé aux hommes de son mystère et de son dessein.

À ce chapitre, qui, des 25 ans en montant, ne se souvient pas du petit "Catéchisme de Québec 1920?" ou du "Catéchisme expliqué des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa?" du Père E. Lasfargues, S.V., avec ses 508 questions et réponses qu'il fallait mémoriser... Petite somme théologique, ce catéchisme était "L'abrégé" des *vérités* qu'il faut croire et des *devoirs* qu'il faut pratiquer. Il signifiait également les "*instructions*" faites aux élèves pour leur apprendre ces vérités et devoirs. D'où le sens de l'expression: "marcher au catéchisme".

À titre d'exemple et de rappel, je reproduis ici le fameux n° 498 de ce catéchisme qui avait fait l'objet d'une des questions à l'examen préparatoire à ma communion solennelle, en mars 1940.

**498. — Que doit faire un chrétien tous les jours de sa vie?**

— Pour vivre saintement un chrétien doit, tous les jours de sa vie:

1° En s'éveillant, le matin, faire le signe de la croix, et dire: *Mon Dieu, je vous donne mon coeur*; 2° Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin; 3° Entendre la messe, s'il le peut commodément; 4° Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle; 5° Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin de dire le *Bénédicté*



et les Grâces; 6° Assister les pauvres, selon son moyen; 7° Faire, à la fin de la journée, et en famille autant qu'il se peut, l'examen de conscience et la prière du soir.

Concernant le cours de catéchèse, placé prioritairement au début de l'horaire quotidien, tous les procédés qui peuvent rendre une leçon claire, intéressante, fructueuse, sont employés. C'est surtout par interrogations socratiques, et non par discours continu, que les Frères expliquent le catéchisme.

Si la leçon abordée est nouvelle, elle est exposée en un court développement aussitôt réduit en une formule-capsule que répètent deux ou trois auditeurs. Des exemples, pigés dans la Sainte-Écriture et la vie des Saints: aiguissent l'appétit, soutiennent l'attention des enfants et fortifient l'enseignement.

Environ cinq minutes avant la fin du catéchisme, le Frère récapitulait les principales explications qu'il avait données; posait quelques questions de vérification; déterminait la leçon à apprendre et terminait l'exercice: soit par un conseil ou une réflexion; soit par une prière précédée ou suivie par un temps de silence; soit en suggérant ou en faisant trouver une BA qui se rapportait au sujet traité.

### **L'initiation à la prière liturgique et à la vie sacramentelle**

Source et sommet de l'action de l'Église, la liturgie vise à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent pour: louer Dieu, participer à la vie sacramentelle et donner poids à leurs labeurs apostoliques. (Vatican II, *Constitution sur la sainte liturgie*, n° 10)

Aussi bien, dès leur arrivée à St-Félicien, les Frères Maristes portent le souci particulier de bien former les élèves

au culte liturgique. D'où l'initiation *théorique*, par la catéchèse qui précède l'Office dominical, et l'initiation *pratique* par: l'exercice des servants de messe; des enfants de chœur (plus d'une centaine en 1944); des "pages" et des porte-flambeaux; de la chorale des enfants, pour le service du culte et de l'école.

Si les faits qui suivent rappellent concrètement la place prépondérante qu'occupait l'Église dans l'école, ils établissent aussi que les jeunes, formés à l'école des Frères: contribuaient à soutenir la prière de la communauté chrétienne à St-Félicien; à rendre plus solennelle et plus significative l'expression religieuse du Peuple de Dieu.

Et quand je parle de *faits*, je songe: à la grand-messe du dimanche; à la psalmodie des Vêpres; aux saluts du St-Sacrement; aux premiers vendredis du mois; à la célébration des fêtes d'obligation, des 40 heures et des Rogations; aux Offices de la Semaine-Sainte; aux cérémonies de première communion, de communion solennelle et de Confirmation; aux solennités des mois de St-Joseph et du Sacré-Coeur; à la bénédiction du Collège, le 3 octobre 1926; aux fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Frères Maristes au Canada, le 13 juin 1935; au Jubilé d'argent sacerdotal de Mgr Simon Bluteau, le 25 mai 1942; à la bénédiction de l'école Marie-Immaculée le 24 juin 1945; au Jubilé d'argent de l'arrivée des Frères Maristes à St-Félicien, le 10 juin 1951; au Jubilé d'or de vie religieuse du Frère Joseph-Acyndinus, le 27 avril 1958; à la bénédiction de l'école Pie XII, le 22 juin 1959; au Jubilé d'argent de vie religieuse du Frère Laurent Potvin, le 6 juin 1962...

Et sans prétendre être exhaustif, ajoutons encore: la Fête-Dieu, la St-Jean-Baptiste; la Fête des mères et celle du curé, etc., pour évaluer l'énorme investissement en temps *gratuit*, consenti par les Frères, à éduquer les jeunes à la vie concrète de l'Église, sans pour autant négliger la *qualité de*

*l'enseignement* qui les occupait sept heures par jour, cinq jours/semaine, et près de 200 jours par année...

Dans les documents d'archives relatifs à l'école mariste de St-Félicien, il est souvent fait mention de la place privilégiée réservée à la pratique de la vie sacramentelle. Les faits notés touchent particulièrement la fréquentation des sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation: triduum et neuvaines de messes; semaine annuelle de la messe, avec catéchèse appropriée; instauration de la messe "des enfants", le jeudi, à 6 h 30, à partir de 1943; "séances" mensuelles de confessions; communion "générale", le premier vendredi du mois; et, comme temps fort de ressourcement spirituel, la retraite annuelle qui, ordinairement, avait lieu à l'ouverture des classes.

### **La promotion du culte marial**

*"Aimer Marie, la servir et propager son culte selon l'esprit de l'Église comme un excellent moyen d'aimer et de servir plus parfaitement Jésus-Christ: tel fut l'un des buts que le Père Champagnat se proposa en fondant sa Congrégation." (Vie du Père Champagnat, p. 385)* Pour lui, le vrai culte marial consiste dans la vénération, l'amour et l'invocation; il se traduit surtout par l'imitation qui fait revivre la spiritualité de Marie en reproduisant son attitude face au mystère du Christ.

Pour l'école mariste de St-Félicien, parler de Marie telle qu'elle se révèle dans l'Évangille, c'est montrer aux jeunes l'image parfaite de l'humanité rachetée et la plus belle réussite de Dieu dans ses créatures:

- la devise "*tout à Jésus par Marie et tout à Marie par Jésus*" définit l'activité apostolique des Frères et lui imprime un dynamisme spirituel:

- la prière de l'heure; la récitation quotidienne du chapelet, dans les classes; la célébration des fêtes mariales;

la solennité des mois de Marie et du Rosaire sont, pour les jeunes, autant d'occasions de rencontre avec le Christ et d'appels à imiter la Vierge, dont la vie est un long pèlerinage de Foi;

- le nom même de l'école "Marie-Immaculée" rappelle aux jeunes qu'ils sont consacrés à Marie et qu'ils lui appartiennent;

- la catéchèse mariale hebdomadaire fait découvrir aux élèves le rôle de Marie dans l'économie du Salut et les invite à la prendre chez eux.

Convaincus que la meilleure catéchèse est celle du *bon exemple*, les Frères tentent d'incarner la spiritualité mariste en adoptant un style de vie simple; en créant dans l'école un type de relations humaines qui favorise l'esprit de famille; en donnant qualité à leur capacité d'accueil, d'écoute et d'humble service.

Intimement relié à la promotion du culte marial, il y a bien sûr, la dévotion au Fondateur, Marcellin Champagnat, béatifié par S.S. Pie XII, le 29 mai 1955.

Cette piété filiale s'exprime notamment: par des neuvaines de prières en son honneur; la lecture commentée de sa vie; la célébration de sa fête, le 6 juin; et surtout par des attitudes de vie conformes à l'esprit des Béatitudes.

#### **L'apprentissage de l'engagement social et apostolique**

Corporel et spirituel, mais vraiment *UN*, l'homme à sauver est, et doit être, de par sa nature même: "*le principe, le sujet et la fin de toutes les institutions.*" (Vatican II, *Constitution pastorale de l'Église dans le monde de ce temps*, n° 25.1)

Formés à l'école de Champagnat, les Frères Maristes de St-Félicien veillent, avec un zèle ingénieux, à la croissance humaine et spirituelle des jeunes: en leur inspirant le

sens de *l'engagement* et *l'esprit de service*, qui en est le corollaire; en les incitant à prendre des *responsabilités*; en facilitant leur intégration dans la *vie sociale*, en vue de leur avenir et de leur insertion dans le monde.

À cette fin, et dans l'ordre des moyens, l'école mariste investit notamment dans :

- la pastorale des vocations;
- la pastorale missionnaire;
- les mouvements d'Action catholique;
- les activités éducatives scolaires et parascolaires.

### **La pastorale des vocations**

Dès 1927, l'école mariste crée "la semaine des vocations" durant laquelle l'équipe éducative oriente son enseignement, son action et sa prière sur le *devenir* des jeunes confiés à ses soins. Durant cette semaine, différents intervenants de l'intérieur et de l'extérieur sont invités à présenter le choix des états de vie et l'éventail des professions.

Suivant les années et le personnel en place, différentes initiatives invitent les jeunes à se mettre à l'écoute des appels de l'Évangile. À cette fin :

- des kiosques de bon goût suscitent l'intérêt et font office d'information;
- des sentences illustrées et des brochures font connaître les divers ministères de l'Église et les besoins des gens;
- des montages audio-visuels provoquent à devenir des témoins du Christ parmi les hommes;
- des stages dans "les maisons de formation" favorisent l'éclosion et le développement de nouvelles vocations.

Même si la "récolte" est plutôt modeste, pour une population aussi généreuse que celle de St-Félicien; l'école mariste compte aujourd'hui, parmi ses anciens élèves: *une*

quinzaine de prêtres et de religieux qui exercent leur zèle missionnaire dans l'Église diocésaine d'ici et d'ailleurs.

Pour des raisons pédagogiques faciles à comprendre, à partir de 1941, la semaine annuelle des vocations devient: *journée mensuelle* des vocations, et permet ainsi un rappel plus fréquent de l'invitation du Christ à le suivre.

Avec la venue de la Réforme scolaire des années 60, l'engagement à plein temps d'un Orienteur professionnel permet aux jeunes un suivi plus systématique, sans pour autant assurer des signes d'espérance significatifs, à la relève des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires dont l'Église rappelle constamment l'urgence du besoin.

### **La pastorale missionnaire**

Comme membres du Christ vivant, auquel ils ont été incorporés et configurés par le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie, *tous les fidèles sont obligés de coopérer à l'expansion et au développement de son Corps, pour l'amener le plus vite possible à sa plénitude* (Eph 4, 13).

Consciente de cette responsabilité à l'égard du monde, l'école mariste enseigne aux jeunes que *le premier et le plus important devoir* pour la diffusion de la Foi, c'est le témoignage rendu par la qualité du service de Dieu et des hommes. Aussi, elle les invite, par tous les moyens à sa disposition, à devenir: "sel de la terre" et "lumière du monde" (Mt 5, 13-14).

Cet esprit missionnaire se traduit concrètement par l'apostolat de la prière et du sacrifice; par la cotisation annuelle de 2 \$ par étudiant, pour l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi; par la cueillette des aumônes du Carême pour les missions maristes; par l'achat systématique de "petits chinois", dont chaque trente sous devient le symbole historique de son "rachat"...

La visite de missionnaires dans l'école; les stages comme coopérants, en Haïti; le Service missionnaire des jeunes (SMJ) sont autant d'injections qui stimulent la générosité et le sens de l'Église : communauté missionnaire.

### **Les mouvements d'Action catholique**

Prolongement de la catéchèse, les mouvements d'Action catholique sont le milieu propice au développement et à l'affermissement de la vitalité religieuse.

Recommandés et encouragés, à juste titre, par la Hiérarchie catholique, ces mouvements ont pour but d'éduquer les enfants et les adolescents "au sens apostolique de l'Église dans l'ordre de l'évangélisation, de la sanctification des hommes et de la formation chrétienne de leur conscience." (Vatican II, *Décret sur l'apostolat des laïcs*, n° 20)

La formation que les jeunes y reçoivent par la méthode du *voir-juger-agir* à la lumière de la foi, leur fait approfondir leur engagement personnel; contribue à l'épanouissement de leurs valeurs charismatiques; suscitent en eux une réponse personnelle aux appels du Christ-Sauveur.

Cette formation s'adresse particulièrement aux élèves qui, par leurs qualités humaines et spirituelles, sont appelés à jouer un rôle important dans la société de l'Église.

Parmi ces mouvements et associations, l'école mariste de St-Félicien favorise la création de: l'Avant-garde Bluteau (1930); la Croisade eucharistique (1932); la Ligue du Sacré-Coeur (1939); la JEC — Jeunesse étudiante catholique — (1942); la Congrégation mariale (1951); qui, avec leur régime spirituel et leurs activités propres, font office de levain et donnent le ton au caractère apostolique de la communauté étudiante.

### **Le Foyer-Jeunesse**

Situé sur un terrain de 200' × 200' au Rang 6 de St-Prime, le Foyer-Jeunesse est né d'une ancienne école de

quatre classes devenue vacante et aménagée à cette fin par les Frères Maristes qui en deviennent propriétaires le 26 juin 1970. D'accès facile, sa capacité d'accueil est de 50 personnes. Il comprend: douze unités de quatre lits superposés; deux chambres; un bureau; une salle de repos; une salle de conférence; une salle de loisirs; une cafétéria.

Projet *apostolique*, le Foyer-Jeunesse de St-Prime inc. est un milieu de vie polyvalent qui répond à des besoins d'ordre pédagogique, social et religieux. Il suffit de consulter le calendrier des réservations pour vérifier jusqu'à quel point ce Foyer est achalandé.

### **Les activités éducatives scolaires et parascolaires**

Depuis ses origines, l'Institut des Frères Maristes poursuit une tâche apostolique fondamentale: la formation religieuse et l'instruction chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. C'est sa raison d'être. Fondé dans ce but par le Bx Marcellin Champagnat, il ne peut s'en soustraire sans être infidèle au Fondateur et à l'Église; sans faillir à sa mission.

Mais cette mission, dans les *faits*, dépasse de beaucoup la formation spécifiquement religieuse qui, par ailleurs, sert d'éclairage à toute l'activité humaine. Tout l'enseignement, le climat de l'école, le contact *prolongé* avec les élèves sont autant de moyens pour réaliser l'éducation *intégrale* de l'individu et imprégner sa vie du message chrétien.

Concrètement, c'est dans cet esprit que s'inscrivent les activités scolaires et parascolaires, dont l'école mariste de St-Félicien, jour après jour, année après année, fait la promotion. Loin d'être exhaustif, le tableau présenté ici donne une vision globale de ces activités éducatives et des objectifs poursuivis par chacune d'elles:



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	OBJECTIFS POURSUIVIS
L'éducation physique et la pratique des sports saisonniers.	L'équilibre psychique de l'individu et de la collectivité.
Le bricolage	L'occupation utile des loisirs.
L'art dramatique et théâtrale.	La maîtrise de soi.
Les cadets du Sacré-Coeur et de l'armée canadienne.	La discipline de vie. La formation sociale.
Le corps de clairons, la fanfare; l'harmonie paroissiale.	Le goût de la musique et une forme de discipline.
La société de bon langage.	La promotion de la langue maternelle.
Le Cercle journalistique.	L'esprit communautaire. L'éducation à la responsabilité
La Caisse d'épargne ou Caisse scolaire.	L'apprentissage de l'économie.
Le Cercle oratoire Henri Bourassa.	La formation de la personnalité.
Le Ciné-Club	La culture cinématographique. L'esprit de discernement.
Le Club 4-H	La protection de l'environnement. L'éducation à la prudence et à la vie de groupe.
L'Association de parents-maîtres:	La collaboration entre les différents agents de l'éducation.
L'Amicale mariste.	Le prolongement de l'éducation chrétienne reçue à l'école. Le témoignage de l'oeuvre apostolique des Frères.

Ce tableau n'est ni complaisance, ni carte de compétence. Il dit ce que disent les faits. Situé dans son contexte historique, il dit surtout la volonté tenace des Religieux-éducateurs à considérer leur fonction d'enseignants comme une *vocation* authentique qui va au-delà des frontières établies par le système, les structures, les programmes, les conditions de travail, les horaires, les salaires... Révélateur de la vie étudiante du temps, il est, dans sa présentation plutôt

modeste, un appel à la *continuité*, à la *créativité* et au *dépassement*...

### Entre la nostalgie et la fuite en avant

Ici, je pirate Jean-Paul Desbiens, dans une de ses conférences donnée à St-Jean, le 30.03.81:

Pour éviter le plus possible de verser dans la nostalgie facile et stérile qui menace les hommes d'un certain âge, et aussi la fuite en avant dont on voit autant d'exemples, je me demande, *invitant chacun de vous à en faire autant* :

- a) De quoi suis-je le plus content de ce que l'École des Frères maristes de Saint-Félicien a pu me donner, sur le plan religieux ?
- b) Qu'est-ce qui m'a le plus marqué ?
- c) Qu'est-ce qui me sert le plus et le mieux aujourd'hui et depuis que j'en suis sorti ?
- d) Qu'est-ce qui assure, sinon mon bonheur, du moins ma vie 10, 20 ou 30 ans après que je l'ai quittée ?
- e) Qu'est-ce que l'École des Frères maristes a été pour moi ?
- f) Qu'est-ce qui est demeuré ? Qu'est-ce qui est solide ?
- g) Quelles sont les choses (souvenirs, connaissances, habitudes) que je dois à l'École des Frères maristes de Saint-Félicien et qui m'ont enrichi ?

Pour qu'il ait quelque validité, cet exercice doit mêler autant que possible l'apport de la vie, c'est-à-dire tout ce qu'on a appris par l'expérience, l'exercice d'un métier, de celui de l'école. Encore qu'il ne soit pas facile de tirer un trait net entre l'un et l'autre; entre ce qu'on doit à l'école et

ce qu'on doit à la vie, car ce qu'on a pu tirer de la vie a été conditionné par ce qu'on a appris à l'école, au moins partiellement.

J'ai multiplié les questions, ou plutôt, j'ai repris la même question de diverses façons parce que je crois que la réponse est importante. Cette réponse, en effet, a bien des chances de nous indiquer ce qu'il faut maintenir ou ce qu'il faudrait remettre dans l'école d'aujourd'hui.

Le moins que l'on puisse dire de la présence religieuse des Frères maristes à Saint-Félicien, c'est que : "Si l'on a fait son devoir, le passé n'est jamais frappé d'insignifiance par ce qui le remplace. La fin d'une guerre ne frappe pas d'insignifiance le courage du soldat licencié." (Jean-Paul Desbiens, *Conférence*, Québec, 26.08.81).

Puisse cette forme de présence demeurer dans le coeur et la vie de mes compatriotes comme *un signe d'espérance!* Car "l'un sème, l'autre moissonne." (Jn 4, 37)

Louis-Jos Hébert, f.m.  
Secrétaire du Provincial  
Desbiens. 25.05.83

### **Les Frères Maristes (1965-1984): complément d'histoire par Yvan Lambert, f.m.**

La vie tranquille et heureuse du monde scolaire prend fin, pour ainsi dire avec l'année scolaire 1965. De nouvelles structures scolaires tant au plan administratif que pédagogique sont mises en place à partir de cette date. Les secteurs primaire et secondaire sont séparés dans la structure administrative. Pendant que le primaire est administré par la Commission scolaire locale, le secondaire passe sous la juridiction de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, nouvellement créée.

Au plan local, cela se traduit par le regroupement à l'école Pie XII des cinq années du secondaire pour les garçons et des trois dernières années du secondaire, pour les filles.

Cette organisation n'est pas sans provoquer des remous dans la population : structure polyvalente de l'enseignement et la mixité dans les classes sont les germes de frottements qui s'atténueront cependant avec le temps.

De plus, avec l'addition de la nouvelle clientèle, on sent le besoin et l'urgence de développer des services personnels aux étudiants plus complets et mieux adaptés. Mais on manque de locaux. Les Frères Maristes offrent alors à la Commission scolaire de quitter la partie de l'école qui leur servait de résidence. C'était presque une nouveauté chez les communautés enseignantes. À partir de ce moment l'école Pie XII ne sera plus l'école des Frères comme on le disait souvent.

La communauté loue de M. Pascal Savard une maison située sur le boulevard Sacré-Coeur et les Frères y demeurent jusqu'à l'automne 1967 d'où ils emménagent dans la nouvelle résidence que la Communauté a fait construire au 610, boulevard Sacré-Coeur, par M. Maurice Dallaire de Normandin.

Ces déplacements de résidence amèneront de plus en plus les Frères à s'éloigner des activités scolaires traditionnelles comme les sports, etc.

Mais leur présence, bien que confinée au cadre d'opération régulière de l'école n'en demeurera pas moins importante.

À ce mouvement, se greffe aussi les profondes modifications qui s'opèrent dans les communautés, suite aux décrets de Vatican II. Sur le plan communautaire, l'accent sera mis sur l'engagement apostolique et social dans le milieu éducatif. Et là, le personnel religieux sera mis à con-

tribution de même que les lieux physiques pour développer l'animation religieuse et pastorale. Cette ouverture sur les deux plans n'est pas non plus sans créer quelques remous au sein de la communauté. Les esprits n'évoluent pas tous au même rythme.

Pour dissiper ces tensions et pourvoir à d'autres besoins, la Communauté achète, en 1970, de la Commission scolaire de Saint-Prime, une école désaffectée mais en bonne condition, située dans le Rang 6. C'est là dorénavant que se vivront les activités apostoliques ou autres — car tous les groupes y sont bienvenus — et que les Frères y exerceront leur dévouement. Encore aujourd'hui, le Foyer Jeunesse — c'est le nom qui a été donné à l'oeuvre — poursuit sa mission. Le frère Ambroise Fillion, en assume la responsabilité.

Au niveau de l'école même et de l'enseignement, la présence des Frères s'est faite de plus en plus discrète. Ne portant plus la soutane comme signe extérieur et considérés comme professeur parmi les autres professeurs, syndicalisés comme les laïcs, il n'y aura plus "d'oeuvre commune" comme on pourrait dire. Chacun s'engage individuellement selon ses disponibilités et ses charismes. Ainsi on verra donc encore les Frères s'occuper particulièrement d'aide aux étudiants, de musique et d'autres activités para-scolaires et ce, jusqu'en juin 1979, année où les Frères quittent définitivement l'école.

Déjà, en automne 1971, Réal Dufour, un laïc, avait pris la direction de l'école, succédant ainsi au dernier directeur religieux, le frère Louis-de-France Gagnon, responsable de l'école depuis septembre 1965. Il avait remplacé le frère Yvan Lambert à la direction de l'école Pie XII.

1976 marquait le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Frères Maristes à Saint-Félicien. Normalement, un tel événement aurait été souligné. Mais l'Amicale n'opérant

plus depuis quelques années, le fait ce fut passé sous silence.

Au printemps 1979, la résidence du boulevard Sacré-Coeur était vendue et les derniers frères résidents Ambroise Fillion et Yvan Lambert, la quittèrent définitivement le 1<sup>er</sup> juin pour rejoindre leurs confrères de Normandin. Depuis, la résidence est devenue l'Auberge Saint-Félicien. Ici se termine l'histoire officielle des Frères Maristes à Saint-Félicien, après 53 ans de présence active.

Toutefois et malgré les apparences, les Frères ne sont pas disparus complètement du paysage félicinois. Le Frère Fillion s'occupe toujours du Fpyer-Jeunesse où il continue à recevoir régulièrement des groupes de Saint-Félicien et d'ailleurs. Depuis le 19 novembre 1973, le frère Yvan Lambert oeuvre au Cégep où il occupe la fonction de responsable de la bibliothèque et de l'audio-visuel. À l'occasion, il a eut à travailler avec des gens du milieu, avec les Chevaliers de Colomb et surtout au comité d'histoire du centenaire de l'érection canonique de la paroisse.

### **Les Soeurs du Bon-Conseil (1965-1984) un complément d'histoire**

Tout comme les Maristes, l'histoire des Soeurs du Bon-Conseil à St-Félicien a fait l'objet d'une section du volume du Centenaire, *Histoire de St-Félicien*. En 1984, la communauté est toujours présente dans la paroisse.

Quatre représentantes des Soeurs du Bon-Conseil oeuvrent à St-Félicien. Soeur Angela Dallaire enseigne au primaire à l'école Mgr Bluteau et s'implique dans la pastorale scolaire. Sa consoeur, Soeur Céline Cloutier, est aussi enseignante en adaptation scolaire dans la même école; elle participe activement au comité d'école. Soeur Denise Cormier travaille aussi dans l'éducation. Elle est directrice de l'école Ste-Monique.

Soeur Denise participe aussi à la vie paroissiale; elle est ministre de la communion et collabore au comité missionnaire. Soeur Jeanne-Mance Ouellet s'occupe du service communautaire et gère la résidence des Soeurs qui logent depuis 1975 dans la maison que Mgr Bluteau se réserva pour sa retraite avant de la léguer à la Fabrique. Soeur Jeanne-Mance est aussi ministre de la communion et fait partie du comité des malades.

Le rôle et la vocation des Soeurs du Bon-Conseil sont orientés vers l'enseignement. À ce titre, cette communauté eut une grande influence — elle remonte plus loin que celle des Maristes — sur la population et la vie religieuse. Relevons quelques témoignages sur l'éducation dispensée au Couvent, enseignement marqué par la foi et les valeurs chrétiennes de l'époque.

*Chicoutimi, 15 mars 1983.*

*Ici,  
Soeur Olivette Blouin,  
Ancienne élève du Couvent de St-Félicien,  
Religieuse dans la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame  
du Bon-Conseil.  
Chicoutimi.*

*Je me rends à votre désir, en relatant quelques souvenirs gardés de ma formation chrétienne. J'ai eu l'avantage d'être éduquée par les Religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil durant les années 1915-1925.*

*De ma première année, je me rappelle la préparation à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pour la première fois. Cela couvrait septembre à Noël.*

*Tout en nous apprenant à lire, à écrire, notre maîtresse apportait un soin particulier à nous enseigner les grandes vérités de la Foi : La Trinité, l'Incarnation, la Rédemption et les conditions indispensables pour recevoir les*

sacrements cités plus haut. En ses mots, elle nous parlait de Dieu et de ses perfections infinies : "Ce Dieu puissant nous aime; Il nous a donné son Fils pour nous sauver. Il nous a dit de l'aimer, dans un commandement : Un seul Dieu, tu adoreras et aimeras parfaitement."

Comme elle était bonne conteuse, elle avait toujours une histoire qui ne manquait jamais de nous intéresser, ou une gravure pour illustrer sa leçon de Catéchisme : image de la Trinité, oeil de Dieu, la création, Jésus en agonie, la résurrection, l'Ange gardien etc... La plupart tirées du "Grand Catéchisme illustré."

Suite à ses exposés, elle tirait toujours quelques leçons pratiques : "Dieu entend tout, voit tout, connaît tout, marchons en sa Présence. Quand vos parents ou votre maîtresse vous demandent de faire quelque chose, faites-le bien, même s'ils sont absents; retenez un mot inutile en temps de silence". Comme c'était l'Avent, nous préparions le "trousseau de l'Enfant-Jésus"; encore une occasion heureuse, qui par de petits sacrifices consentis, disposait notre coeur au pardon de Dieu et à la visite, pour la première fois, de Jésus dans notre coeur. Les derniers jours qui précédaient Noël étaient réservés à l'examen de conscience, à la contrition, à la confession, à la satisfaction. Tout ce qu'elle nous avait dit de la Présence de Dieu, des souffrances de Jésus, nous rendait plus faciles les actes que nous avions à poser, avec la grâce de Dieu. Quant à l'Eucharistie, nous avions appris que c'était l'Homme-Dieu que nous recevions : Jésus, la seconde personne de la sainte Trinité. La seconde personne divine avait pris une nature humaine.

Il fallait bien être capable de distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire. Elle nous avait aussi appris la manière de faire notre action de grâces : "Mon Dieu, je vous adore, je crois que vous êtes dans mon coeur. Je vous remercie d'avoir été baptisée. de vous recevoir aujourd'hui, de m'avoir donné de bons parents. Faites que je vous aime



toujours." Nous communions en groupe d'élèves. Nos parents assistaient à la cérémonie.

Le Catéchisme de la Communion solennelle durait quatre semaines. C'était pendant le Carême, vers l'âge de dix ou douze ans. Nous avions une connaissance assez générale de tout le Catéchisme de la Province de Québec : questions et réponses, prières, commandements avec explications. De plus, nous marchions au catéchisme sous la direction des prêtres de notre paroisse. Il fallait être sage et attentive. Avec Monsieur le curé Simon Bluteau, c'était temps sérieux... orientation de notre vie..., ou bien on devait quitter et revenir l'année suivante. Les deux prêtres, curé et vicaire, avaient la même consigne. Tout allait bien.

Un autre événement que j'aime signaler est la Réception d'Enfant de Marie. Quel beau jour! C'était en la fête de l'Immaculée Conception. Cette cérémonie nous apportait joie et quelques obligations : récitation quotidienne du chapelet si possible, et le vendredi, récitation de l'Office de l'Immaculée Conception. Ce jour-là nous portions ruban bleu avec médaille de la Vierge. L'instruction religieuse portait ou sur la manière de célébrer la Fête de Marie ou sur la façon de l'invoquer. Notre maîtresse, Soeur Marie-de-Saint-Albert avait l'âme pleine de Dieu et de la Vierge, et savait nous communiquer sa ferveur. Pendant deux ans, j'ai bénéficié de ses bons conseils. Pas une fête ne passait inaperçue : c'était tantôt cantique et chapelet en son honneur, tantôt procession, tantôt neuvaine préparatoire à la fête, etc.

Je me compte chanceuse d'avoir eu des institutrices convaincues dans leurs croyances religieuses. Elles ont su me communiquer cet amour envers notre Mère du Ciel.

Merci sincère à la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil. Plusieurs de mes éducatrices ont déjà reçu la récompense de l'Apôtre.

**Souvenir d'une ancienne du couvent  
de Saint-Félicien: Sr. Edmée Bouchard, n.d.b.c.  
à l'occasion du Centenaire de  
l'érection canonique de la paroisse  
(1884-1984)**

Le Comité de recherches du Centenaire a lancé un appel aux Anciens et Anciennes du Couvent pour faire connaître la formation religieuse reçue à cette Institution des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, depuis sa fondation en 1907, jusqu'à nos jours.

Voici quelques notes historiques. Les Archives relatent que le 25 juin 1904, St-Félicien demande des religieuses. La réponse est négative pour les années 1904 et 1905.

Le 1<sup>er</sup> mai 1906, une autre lettre est envoyée par Monsieur le curé J.-Almas Larouche, demandant le service de trois religieuses enseignantes qui recevront 125 \$ comme salaire annuel chacune; la Soeur cuisinière n'étant pas payée.

Cette fois, notre révérende Mère Marie-du-Bon-Conseil, Fondatrice et Supérieure générale de l'Institut, accepte d'envoyer quatre de ses religieuses pour septembre 1907.

Le 30 août 1907, arrivée à St-Félicien, des quatre Fondatrices dont voici les noms : Soeur St-Jean-Baptiste, Supérieure, S. St-Elzéar, S. St-Georges et S. St-Etienne au service communautaire.

C'est à titre d'élève de la première heure que j'ai accepté de répondre à l'invitation d'écrire un article sur le thème de "Formation religieuse", ci-haut mentionné.

Je suis native de St-Félicien, Edmée Bouchard, 13<sup>e</sup> d'une famille de valeureux pionniers. Monsieur et Madame

Pierre (dit Pitre) Bouchard. La maison paternelle était à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Notre beau couvent neuf, humble et modeste ouvrit ses portes le 3 septembre 1907, à une centaine d'élèves répartis en trois classes. J'avais 10 ans et me voilà dans la 2<sup>e</sup> classe ayant pour titulaire Mère Supérieure, comme nous le disions autrefois.

Inutile de décrire la joie ressentie à cette occasion de me trouver en face d'une enseignante religieuse que je trouvais belle, aimable, savante et très distinguée.

Après deux ans, je montais à la première classe, dite "classe modèle" sous l'habile direction de Mère St-Elzéar. Je puis assurer qu'elle était savante. Combien nous en avons appris de belles et bonnes choses!... Durant les deux premières années de son dévouement chez-nous, cinq élèves ont obtenu leur diplôme du Bureau central des examinateurs catholiques.

Le 27 décembre 1907, examen de M. l'Inspecteur Savard. Il est très satisfait et la population aussi. On lit sur le journal "Le Lac-St-Jean", un témoignage de la bonne disposition des paroissiens pour leurs religieuses.

"Nous devons de sincères félicitations aux Dames religieuses du Bon-Conseil qui tiennent l'École Modèle de notre village, pour le zèle et le dévouement qu'elles apportent à l'éducation de nos chers enfants. Nous les remercions sincèrement et nous sommes à même de pouvoir apprécier tout le bien que font ces bonnes Soeurs au milieu de nous. Espérons qu'elles auront du bonheur à St-Félicien."

Au fil des ans, nous avons pu constater que la gent écolière recevait une belle éducation religieuse. Je me dois de signaler la demi-heure de catéchisme expliqué, parfois avec dessin, gravures ou photos, même une histoire en rapport avec la leçon. C'était chaque jour après la prière du

matin que nous savourions ces minutes de formation chrétienne. Nous les savions nos commandements de Dieu et de l'Église en ce temps-là!

Il y avait une sérieuse préparation aux grandes fêtes : Noël, par le temps fort de l'Avant; Pâques, précédé de la sainte Quarantaine. Alors, il fallait faire jeûner notre langue, nos petits caprices etc... etc... Le chapelet était récité chaque jour de l'année. Nous chantions aussi un cantique avant de commencer la classe. Et à cette époque... la discipline était de mise.

Je lis dans le journal: "Le 12 décembre 1915 a été marqué au sceau du bonheur pour les élèves de Notre-Dame du Bon-Conseil, par la fondation d'une Congrégation d'Enfants de Marie au Couvent. La cérémonie a eu lieu dans l'église paroissiale. 42 jeunes filles, portant costume noir et voile blanc, s'agenouillèrent au pied de l'autel de Marie, pour prononcer d'une même voix et d'un seul coeur, leur acte de consécration à la Reine du Ciel. Il y eut touchante allocution par Monsieur le curé Ludger Gauthier qui termina ainsi : "Enfant de Marie, Enfant du Paradis".

En 1915, ayant terminé mes études, j'eus l'heureuse occasion d'unir mon dévouement à celui des religieuses, en enseignant à une soixantaine d'élèves de 1, 2 et 3<sup>e</sup> année. En 1916, je me réunissais à la grande famille du Bon-Conseil en entrant au Postulat de l'Institut.

Plus tard, dans les années 60, je revins comme suppléante durant deux années, et deux autres années comme assistante directrice. Évidemment qu'à ces deux moments si distancés l'un de l'autre, 1915-1960... j'ai essayé, avec des méthodes différentes dues aux temps, de donner le meilleur de moi-même aux jeunes que j'avais à enseigner et surtout à éduquer.

Je puis dire que c'est dans un climat de dévouement, de sérénité, de paix, de joie et de fraternité qu'a

débuté et continué l'Oeuvre d'éducation de notre cher Couvent de St-Félicien.

Le climat s'est maintenu au cours des ans pour le bénéfice de la jeunesse. J'ajouterais qu'il s'est réchauffé et sans cesse réanimé par le nombre croissant de nos religieuses qui sont venues avec les années, continuer l'Oeuvre.

Que la Vierge du Bon-Conseil prodigue toujours, aux jeunes de St-Félicien, ses conseils maternels malgré l'apostolat réduit qui est devenu le nôtre, Soeurs du Bon-Conseil aux jours que nous vivons, en ce Centenaire que nous souhaitons heureux et plein d'espoir pour l'avenir.

S. Edmée Bouchard, (St-Jean-du-Sacré-Coeur)  
(à l'aube de ses 86 ans).

**La formation religieuse dispensée  
dans l'école des années 30  
à Saint-Félicien  
par Gabrielle Simard, n.d.b.c.**

Native de St-Félicien, je suis heureuse de fournir le bref article que voici concernant la FORMATION RELIGIEUSE DISPENSÉE DANS LES ÉCOLES DE CETTE PAROISSE QUE J'AIME TOUJOURS.

J'ai fréquenté l'école Bon-Conseil entre les années 1927 et 1936 si mes souvenirs sont exacts et j'y ai reçu toute l'éducation soignée que l'on y dispensait alors, au niveau primaire et secondaire, si l'on peut dire, car à ce moment-là, il n'y avait pas eu : ni révolution scolaire des années "60"... ni Livre vert... encore moins le Livre blanc... du ministère de l'Éducation... Nos cours n'étaient perturbés que par les tempêtes d'hiver... et encore, si peu, car nos parents venaient nous reconduire en voiture quand la température était trop mauvaise. Il n'y avait pas de "grandes jaunes"... pour nous conduire... ou ne pas venir nous chercher si les chemins étaient fermés...

C'était très agréable alors de poursuivre nos études sans dérangements. Nos professeurs, la plupart des religieuses du Bon-Conseil, étaient très dévouées et pédagogues. On sentait qu'elles nous aimaient aussi. Quatre de mes anciennes éducatrices sont encore vivantes. J'en profite pour les remercier de la bonne éducation qu'elles m'ont donnée tant au point de vue religieux, moral, académique et professionnel, car alors nous commençons à étudier la Pédagogie en 8<sup>e</sup> année. Comme nous en apprenions des choses!... Nous avons aussi l'Apologétique... mais alors nous n'avions pas souvent l'occasion de défendre notre FOI... La population était croyante... nos familles étaient foncièrement chrétienne. Les cours de religion, (l'ancien catéchisme expliqué) étaient bien donnés. Bien sûr les méthodes ont évolué depuis... mais dans le temps, c'était, je crois, ce qu'il y avait de mieux pour nous aider dans notre cheminement de croyants... Il en reste quelque chose, en tout cas... Nous connaissions les vérités de foi et on nous habitait au sacrifice nécessaire non seulement pour une bonne vie chrétienne, mais pour une vie sociale qui se respecte... Les différents temps de l'année liturgique étaient très fortement soulignés. L'Évangile de chaque dimanche était bien expliqué.

Le Seigneur m'a donné un goût marqué pour la liturgie et la Parole de Dieu. Je dirais même qu'Il m'a donné un CHARISME... et encore aujourd'hui, il me sert dans mon apostolat auprès des adultes. Or je crois que ce charisme a été développé par ma sainte maman d'abord qui l'avait certainement reçu du Seigneur avant moi, mais aussi par les religieuses ferventes qui m'ont éduquée pendant l'enfance et l'adolescence. Je les remercie encore.

Comme dans toutes les écoles de ce temps, la prière avant chaque classe et à la fin de la journée était à l'honneur. Le chant de beaux cantiques avait aussi une place de choix au couvent des religieuses. Je me souviens, par

exemple, qu'en été, après l'érection du PARC DU SACRÉ-COEUR, nous allions prendre parfois nos récréations là... et avant de rentrer en classe nous chantions pieusement un beau cantique au Coeur de Jésus... Cela nous disposait à reprendre le travail scolaire... Nos professeurs nous apprenaient aussi de jolis chants à la Vierge, surtout sous son vocable qui nous est toujours cher : MÈRE DU BON CONSEIL... et nous invitaient souvent à demander les conseils de notre MAMAN DU CIEL, surtout à l'âge de l'adolescence où nous devons faire des choix... Cette piété mariale a profondément marqué nos jeunes années... Je crois qu'elle manque un peu chez nos jeunes aujourd'hui!...

La discipline à l'école et l'attention que nous donnaient nos dévouées religieuses ont réussi à faire de nous des femmes de devoir... et de foi. L'éducation que nous recevions là était vraiment le complément du bagage déjà solide reçu de nos chers parents.

Merci donc à nos dévouées enseignantes de L'ÉCOLE DU BON-CONSEIL DE ST-FÉLICIEN... Que le Seigneur leur rende en bienfaits, tout ce qu'elles ont fait pour sa gloire et notre formation chrétienne.

Avec reconnaissance... "Je me souviens"...

### **Les Capucins**

Une autre communauté religieuse oeuvra dans l'éducation à St-Félicien. Arrivés tardivement, les Capucins s'attachèrent essentiellement à la pastorale scolaire et de l'enseignement catéchitique au secondaire. De 1965 à 1972, plusieurs religieux Capucins se relayèrent : Le Père Adéiard Bérubé (1965-1969), le Père Charles-Auguste Morin (1968-1971), le Frère Bertrand Tremblay (1969-1972), le Père Guy Bezeau (1970-1972), le Frère Roger Gosselin (1969-1972), le Père Marcel Provost (1971-1972) et le Frère André Doyon (1969-1971).

En 1969, ils élurent domicile au 250, du boulevard Sacré-Coeur et en 1971 on songea à faire l'érection canonique de la résidence. Mais par la suite, les événements se précipitèrent. Dans le contexte de la crise des vocations, les Capucins durent établir des nouvelles priorités. Le dernier Capucin quitta St-Félicien en juin 1972.

Les Capucins, les Soeurs-du-Bon-Conseil et les Maristes participèrent activement à l'éducation religieuse et de ce fait à la vie paroissiale.

\* \* \*

En fait, toute la société de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle à St-Félicien est axée sur la chrétienté. L'Église est partout. Dans ce climat d'uniformité et de stabilité, les paroissiens vivent calmement. Les vocations sont nombreuses; pour toute la société, l'idéal est de plaire à Dieu par l'Église. La paroisse engendra plus de 80 prêtres, frères et soeurs<sup>(14)</sup>.

C'est par les associations et les communautés religieuses que la foi pénétrait la population. L'encadrement éducatif, les groupes sociaux, et les mouvements de piété constituaient un ensemble monobloc, uniforme et chrétien. Les années 1960 allaient marquer l'effritement et la disparition d'une grande partie de cette structure, sauf la paroisse.

---

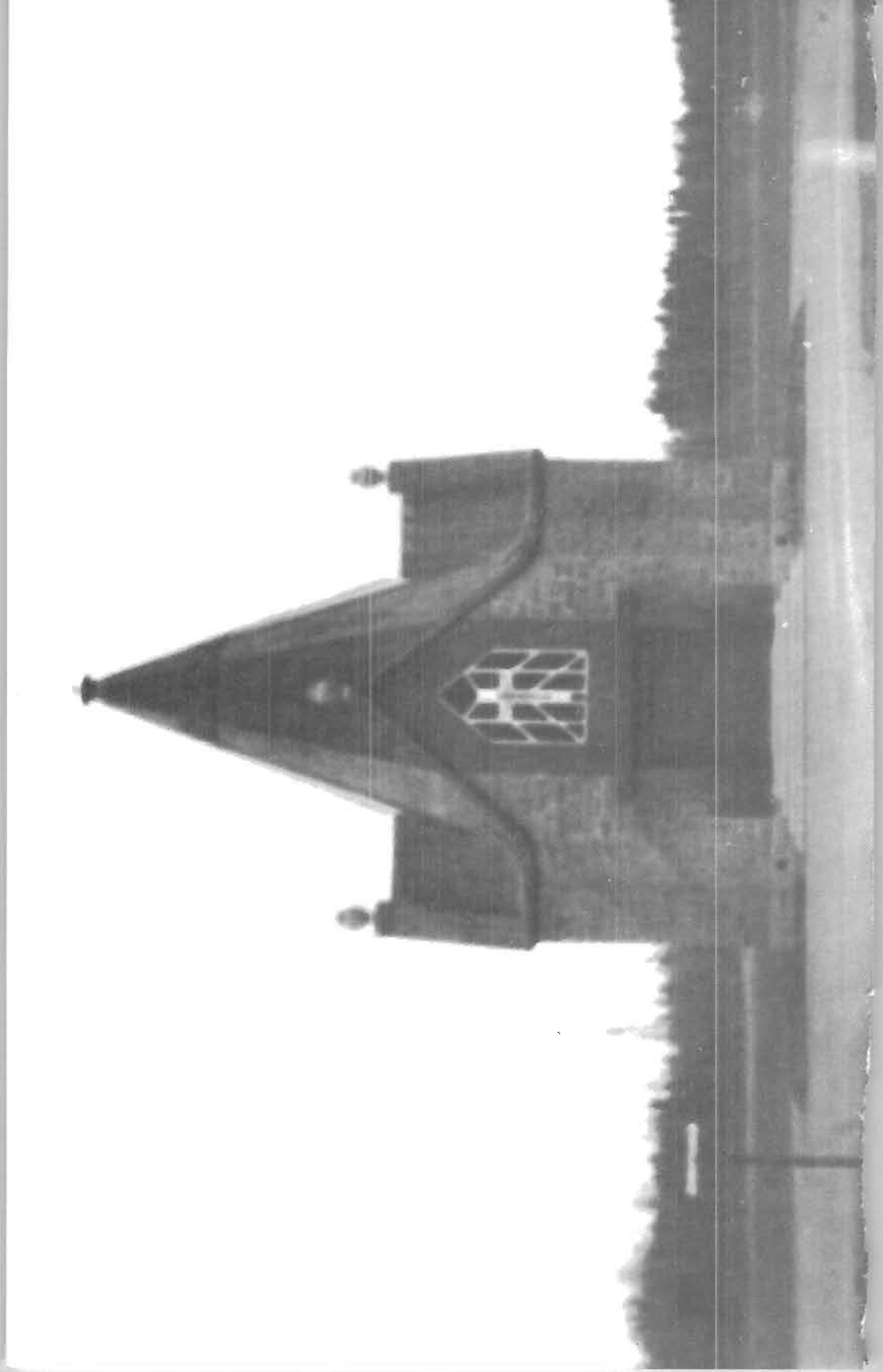
(14) Voir la liste des vocations issues de St-Félicien (Annexe K).



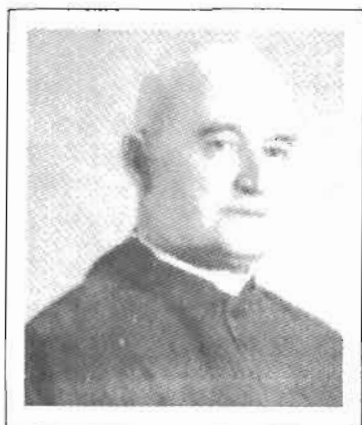


Petites filles du couvent en 1915-16 portant le ruban rouge d'enfant de Jésus et les 4 du haut le ruban des anges. Le vicaire est Ludger Gauthier.

# **L'époque contemporaine : La transition**



## Période d'Egide Boivin 1953-1967



Né le 27 août 1895 à Baie St-Paul, Egide Boivin était fils de cultivateur. Il fut ordonné prêtre le 11 mai 1924, à l'âge de 28 ans, en la cathédrale de Chicoutimi.

Curieusement, Egide Boivin devint prêtre sans avoir vraiment fréquenté une institution d'enseignement secondaire. Il reçut ses connaissances par le biais de son frère Léonce Boivin, ptre, alors que ce dernier servait à St-Joseph d'Alma (1914-1916 et 1917-1918). Egide Boivin fait ses humanités tout en travaillant ici et là. Soutenu par son frère, il entre au Petit Séminaire de Chicoutimi en 1918-1919. L'année scolaire est interrompue par l'incendie. Egide Boivin passe tout de suite au Grand Séminaire. Ensuite, il enseigne au Petit Séminaire jusqu'en 1927. Il prend alors la charge de vicaire dans la paroisse St-Edouard de Port-Alfred. En 1929, après un repos de quelques mois, il est affecté à Ste-Famille de Kénogami jusqu'en 1932. (Voir Annexe L, "Un sermon sur la prière"). Ensuite on le retrouve vicaire à St-Louis de Chambord pour un an. En août

← Le cimetière en 1958.



1933, il accède à la cure de Saint-Michel de Mistassini. Il oeuvre dans la jeune paroisse jusqu'en 1953, date à laquelle l'Évêché lui mande de remplacer Mgr Simon Bluteau qui vient d'annoncer sa retraite.

La nomination du curé Boivin à la cure de St-Félicien paraît être une récompense bien méritée par son labeur dans la mission du Canton Racine, aujourd'hui Ste-Marguerite-Marie.

À son arrivée à St-Félicien le 7 juillet 1953, le nouveau curé hérite d'une paroisse bien structurée. Les oeuvres de Mgr Bluteau sont solides. En 1953-1954, St-Félicien est sur le point de devenir la plus grosse paroisse du Lac-St-Jean. Un observateur pourrait la qualifier de paroisse calme, riche d'une forte population et sans dette<sup>(1)</sup>. L'église est payée et Mgr Bluteau finançait au fur et à mesure les améliorations qu'il effectuait au Parc du Sacré-Coeur. Socialement, l'Église est partout. Plusieurs associations en assurent la pénétration dans toutes les couches sociales et dans tous les secteurs d'activités.

C'est pourquoi on peut dire que la cure de St-Félicien représente vraiment une récompense. D'ailleurs dès 1954, Egide Boivin en recevra une autre. Le 21 novembre, à la demande des paroissiens, Mgr Melançon se déplace à St-Félicien pour honorer le nouveau curé de St-Félicien en l'investissant du titre de Chanoine.<sup>(2)</sup>

Les événements caractéristiques de la période de cure du Chanoine Boivin restent frais à la mémoire de plusieurs Félicinois. La relocalisation du cimetière, les efforts pour que St-Félicien devienne un siège suffragant de

(1) En 1954, la population totalisait 6048 personnes dont 6010 sont catholiques. Les 38 autres sont de religions différentes. Il y eut 200 baptêmes cette année-là.

(2) A.P. St-Félicien, 7 nov. 1954. A.E.C. Mgr Melançon à E. Boivin, 27 oct. 1954.

← Église Saint-Félicien avant la rénovation.

l'éventuel Archidiocèse de Chicoutimi, la fondation de la garde paroissiale, la restauration de l'église, la construction du presbytère et l'affaire de la "Sulphur" constituent les grandes questions matérielles. Du côté spirituel, cette période est marquée par des bouleversements sociaux, intellectuels et théologiques.

Dès, 1953-1954, l'équipe du curé Boivin s'attacha à relocaliser le cimetière paroissial. Jusque-là, le cimetière se trouvait du côté sud de l'église. Il devint nécessaire de le déplacer parce qu'il devenait exigu.

Aussi il fallait penser à agrandir le stationnement des automobiles. Conformément à la volonté du curé, la Fabrique se porta acquéreur d'un terrain de 30 arpents à l'entrée sud du village près de la Rivière-à-l'Ours et se départit du terrain que Mgr Bluteau avait retenu de l'autre côté de la rivière Chamouchouane.

Une fois les préparatifs d'aménagement complétés, la paroisse entreprit de relocaliser les corps dans le nouveau cimetière. Une découverte macabre émut la paroisse lors de ces travaux. Les travailleurs découvrirent des cadavres reposant sur le ventre dans leur tombe. St-Félicien revécut en mémoire la panique qu'avait engendré la grippe espagnole à la fin de la Première Guerre mondiale. Cette épidémie entraîna une vingtaine de décès dans la paroisse en moins de quinze jours. Inquiets de la propagation de la contagion, des mesures exceptionnelles avaient été prises. Le soir vers 21 heures, des jeunes gens faisaient le tour de la paroisse pour recueillir les dépouilles de ceux qui avaient succombés au cours de la journée et on les enterraient au plus vite, sans exposition ni grande cérémonie funèbre. Cet empressement à protéger la santé des vivants, fort justifiable dans les circonstances, entraîna cependant des erreurs macabres. Le processus de la maladie amenait le malade à présenter l'aspect d'un mort. On rapporte qu'à Roberval, une personne que l'on croyait morte, reprit connaissance

sur la table de travail de l'embaumeur, se leva et rentra chez-elle complètement remise. Des erreurs semblables auraient eu lieu à St-Félicien et ces malheureux se seraient retournés dans leur tombe avant de suffoquer.

Cet épisode de la relocalisation du cimetière se doubla d'un doute dans la population, les corps avaient-ils tous été déplacés ? Si bien qu'à la fin des travaux, le curé et la Fabrique durent confirmer à plusieurs reprises que personne n'avait été oubliée. Ce doute survit encore aujourd'hui<sup>(4)</sup>.

L'empressement du curé Boivin à déplacer le cimetière faillit lui coûter cher. La relocalisation des dépouilles mortelles est sujette à une réglementation gouvernementale, tant au niveau des précautions sanitaires — un délai d'au moins cinq ans — qu'à celui des implications légales comme la permission de procéder<sup>(5)</sup>. Nul doute que si ce déplacement n'avait été l'oeuvre d'un curé de paroisse, représentant de l'autorité dans l'esprit du temps, l'affaire aurait pu s'envenimer.

L'amélioration des propriétés de la Fabrique visait la réalisation d'une des grandes ambitions du curé Boivin. Il espérait — certains disent qu'il était le seul à y croire — que sa belle paroisse de St-Félicien devienne un des deux sièges suffragants dans l'hypothétique Archidiocèse de Chicoutimi. Une lettre adressée au curé Boivin confirme qu'un mouvement au sein de l'Église du Québec faisait des représentations en ce sens en haut lieu<sup>(6)</sup>. L'aspiration semble légitime puisque devant l'expansion démographique de

---

(3) Témoignage de M. E. Pilote. On portait un miroir aux narines des victimes. S'il ne s'embaumait pas, on déclarait le décès.

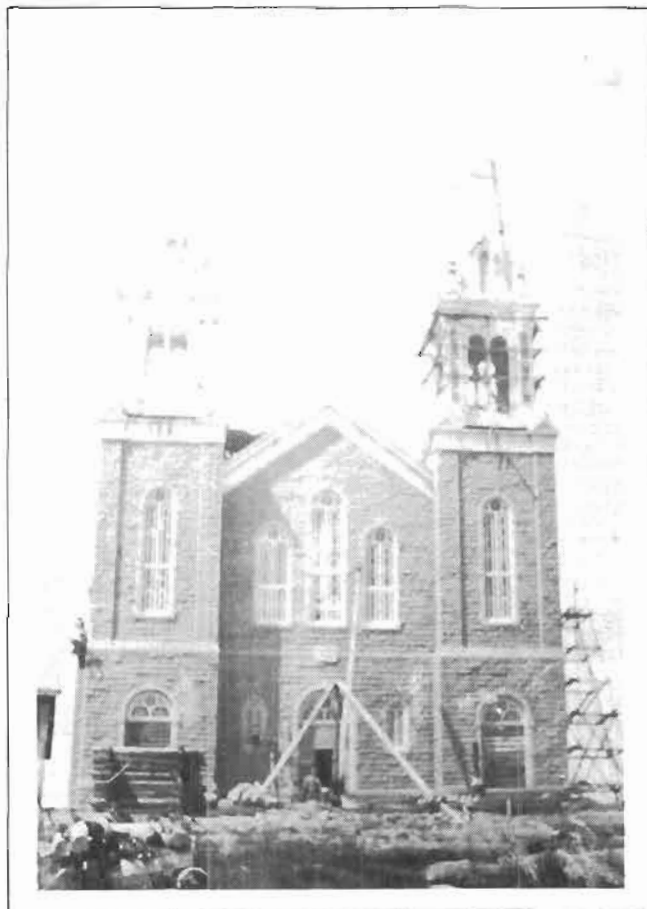
(4) "Que nous avons la certitude morale qu'il n'y a plus aucun reste dans le cimetière" au 25 novembre 1955 *Cahiers de délibérations*. Vol III, p. 94.

(5) Témoignage de M. le curé Lavoie.

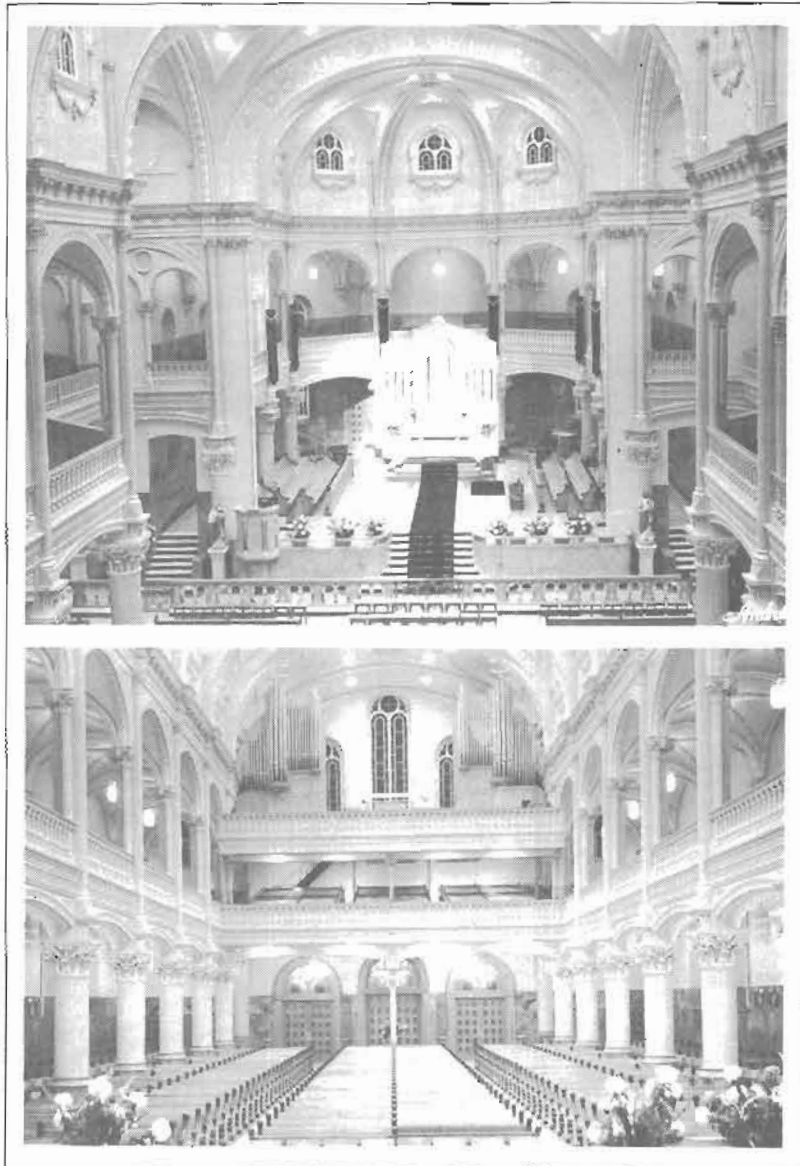
(6) P. Placide, R. P. Franciscains à Egide Boivin, Châteauguay, 27 juillet 1956



la région une paroisse en engendre une autre, alors pourquoi pas un diocèse ? Dans cette optique, le curé Boivin lança la paroisse dans un vaste programme de restauration de l'église. Certes elle avait besoin d'être rafraîchie. On décida de la rendre à l'épreuve du feu en refaisant la structure complète des planchers. Dans la vision de la cathédrale dont on rêvait, on finit les murs et le chœur en marbre rose importé d'Italie. Des dorures et des peintures agrémentaient son intérieur gothique.



Réparation extérieure de l'église vers 1955-1960.



La nef et le chœur de l'église de St-Félicien restaurés en 1960. À remarquer l'orgue si majestueux et le jubé arrière.



Bénédiction de l'église de Saint-Félicien, après la restauration, en 1960.



Messe à l'ouverture de l'église après restauration, 1960. M. P.H. Tremblay (Henri) marguillier en charge. 1<sup>er</sup> Félix Simard, 2<sup>e</sup> Wilfrid Castonguay.

La restauration débute vers la fin juin 1959 et l'inauguration se fera le 13 novembre 1960, quelques jours après l'érection d'un nouveau chemin de croix et de trois nouveaux autels. Les coûts des travaux, y compris la relocalisation du cimetière, s'élevèrent à 1 million de dollars. La devanture fut refaite et on aménagea des portiques de chaque côté. La plomberie, le système électrique et le système de chauffage furent refait à neuf. L'orgue aussi fut l'objet d'une remise en état complète.

Les frais de rénovation de l'église devaient coûter beaucoup moins. On avait prévu 225 000 \$ pour la rénovation de l'église. Le grand tort du curé Boivin fut d'avoir défoncé ce plafond<sup>(7)</sup> et surtout d'avoir répété à qui voulait l'entendre que les finances allaient bien et que tout entrerait dans les prévisions. La surprise que les Félicinois subirent en découvrant les coûts réels de la restauration causa de vives réactions.

Plusieurs personnes critiquèrent les dépenses du curé Boivin dans ces rénovations. La question du luxe dans les églises est fort délicate et le désir de faire du beau justifie-t-il des investissements aussi importants ?

Par ailleurs, il est exact que la population de St-Félicien éprouve un sentiment de fierté devant la beauté du temple. Mais elle a dû en payer le prix. Les choses se sont tassées et l'énorme dette contractée a pu être résorbée.

La vie religieuse fut altérée en raison de l'indisponibilité de l'église. À partir du 4 juin 1959, les messes sur semaine ont lieu dans la salle du couvent. Les messes du dimanche, quatre en 1959, ont lieu simultanément au cou-

---

(7) Une délégation de pouvoir de la Fabrique donnait plein contrôle au curé Boivin . "que le curé soit autorisé à donner un ou plusieurs contrats s'il le juge à propos..., à signer tous contrats ou chèques... à modifier toutes conditions ou travail qu'il jugera... nécessaires..." *Cahiers des délibérations de la Fabrique*. Vol. III, pp. 95-96.



M. le chanoine Eglide Boivin, lors de la cérémonie de l'inauguration de l'église après réparation en 1960.

vent et à l'école secondaire Pie XII. On ne fait pas de confession pendant les messes; ceux qui veulent se confesser se présentent le samedi soir. Il n'y a pas de Vêpres et les baptêmes ont lieu au presbytère. Pendant ces dix-huit mois, les mariages et les services funèbres ont lieu à l'école Pie XII. <sup>(8)</sup>

Sous plusieurs aspects, le curé Boivin voyait grand, peut-être trop grand. Associant son rôle de curé avec le bien-être de la paroisse, il se reconnaissait le devoir de développer St-Félicien. L'ouverture du chemin de Chibougamau et la prospérité réelle et potentielle qui existait l'amena à s'investir de la mission d'industrialiser St-Félicien.

Ce mouvement, de la part d'un curé de paroisse, était assez particulier. Depuis ses origines, l'Église du Québec avait misé sur la colonisation et le développement agricole. L'industrie, la ville, l'assimilation, étaient associées au protestantisme, tandis que la foi catholique, la langue française étaient associées à la terre. Il n'est pas risqué de dire que vers les années 1950, cette philosophie commençait déjà à s'effriter. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que le désir d'industrialisation provienne d'abord du pasteur de la paroisse et non des leaders économiques du milieu.

La volonté d'industrialiser St-Félicien dénote un changement d'attitude. Toutefois, l'inexpérience fit plusieurs victimes potentielles. Egide Boivin en fut une. Encouragé par quelques réussites financières du côté de la vente de matériaux rachetés de l'armée canadienne, le curé Boivin se lança dans le projet d'amener une grande industrie à St-Félicien.

Ce que les Félicinois appellent l'histoire de la "Sulphur" devint une obsession pour le curé Boivin. Il y investit tous ses avoirs et perd tout. Embobiné par de belles paroles et motivés par un désir sincère de faire de sa paroisse une

---

(8) Feuillet paroissial, 2 juin 1959.

ville prospère, Egide Boivin fut la plus grande victime de l'affaire. Malheureusement, il ne fut pas la seule.

Ces considérations matérielles obscurcissent un peu la période d'Egide Boivin. Toutefois, il fut le témoin d'un changement profond dans la mission pastorale de l'Église. Dans sa lettre de Noël 1961 aux paroissiens, le curé Boivin utilise un vocabulaire étranger à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il parle d'amour et de la tendresse infinie de Dieu. Le spectre de la colère divine a été mis de côté. "Et si par malheur vous vous séparez de Lui, que vous sentiez en vous un vide, un malaise au coeur, comme quelqu'un qui s'est disputé avec son ami le plus cher."<sup>(9)</sup>

Le carême aussi a changé de visage. Certes, il faut faire pénitence... "en se mortifiant. Mais attention, la mortification consiste moins dans les pratiques extérieures que dans la participation plus personnelle à l'esprit du carême. C'est un acte d'amour... avec le Christ..."<sup>(10)</sup>

Ce revirement d'attitude trouve son origine dans les résultats d'une grande auto-critique, une forme de retour aux sources qui trouvera son expression au Concile Vatican II (1962-1965). Ses conséquences pratiques amènent tous les chrétiens à s'interroger sur la manière de rendre le culte. La forme est-elle plus importante que le contenu ? Les accessoires obscurcissent-ils l'essentiel ? Plus encore, la religion est-elle faite pour les hommes; est-elle humaine ?

La nouvelle approche pastorale définie par le Concile aura ses effets sur la vie liturgique et la conduite religieuse des catholiques. L'abandon du latin comme langue liturgique, la messe face au peuple, le style des homélies, la célébration nouvelle des sacrements rendra la vie liturgique plus compréhensible et plus vivante. L'abandon ou la modi-

---

(9) Feuilleton paroissial 24 décembre 1961.

(10) Feuilleton paroissial 26 février 1961.

fication de certaines pratiques religieuses comme le jeûne eucharistique, les processions et même les dévotions s'harmonisera de plus en plus à la vie moderne. L'"aggiornamento" voulu par Jean XXIII, consacré par Vatican II et propagé dans les paroisses par la "grande mission" transforme la pensée et la vie chrétiennes.

À St-Félicien, en 1964, comme dans les seize paroisses de la zone Roberval-St-Félicien, on parle de la "Grande Mission". La paroisse vient d'être désignée par l'évêque pour recevoir la parole nouvelle. L'esprit du Concile est mis en application. <sup>(11)</sup> La Grande Mission a pour but de raffermir la foi, de réveiller la charité et de réformer la vie de la paroisse pour étendre son influence dans des milieux humains nouveaux issus du monde moderne. <sup>(12)</sup> Le véhicule que la Grande Mission utilise est constitué d'une célébration vivante des mystères du Christ, à la messe, par la parole et l'eucharistie. En novembre, 30 prédicateurs invités présentent les merveilles de Dieu. Ils développent les thèmes nouveaux. Il ne s'agit plus de faire apprendre des réponses de catéchisme, il faut présenter à l'enfant, en ses propres mots, le portrait d'un Dieu vivant "(pas un mort d'autrefois)", d'un Père très bon. "Parents et professeurs n'insisteront jamais assez sur ces idées, connues de nos enfants par les réponses du catéchisme, mais qui ne passent pas dans la vie courante." <sup>(13)</sup>

Les implications de telles questions sont profondes. Les règles établies devront s'humaniser. Le curé Boivin transmet le message. En parlant de la régulation des naissances, il s'interroge sur les prêtres et les laïcs qui prônaient les familles nombreuses, en comptant sur la Providence pour les habiller et les nourrir. Il faut, dit-il, prendre en

---

(11) Feuille paroissial, 4 octobre 1964.

(12) Feuille paroissial, 1<sup>er</sup> mars 1964.

(13) Feuille paroissial, "*La Grande Mission*", 12 avril 1964.





Sortie de messe en 1965 à l'occasion du Centenaire de Saint-Félicien.



Défilé de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin 1962.

considération la santé de la mère, l'insuffisance totale ou relative des ressources et l'exiguïté du logement. <sup>(14)</sup> Il faut penser à la qualité de la vie que l'on engendre.

À une attitude défensive et négative, l'Église tente d'implanter une attitude positive et ouverte. Le cinéma et la télévision ne sont plus à bannir (rappelons la lutte de Mgr Bluteau contre les "vues animées"). Ils font des Félicinois des citoyens du monde, des membres actifs d'une Église universelle. Un détail est souvent fort révélateur; le curé Boivin inscrit les bons films dans ses notes de travail mais n'indique jamais par écrit, pour le moins, les mauvais titres. Serait-ce là les germes de la tolérance qui est essentielle dans une société de pluralité issue de la modernisation ?

Les transformations n'eurent pas toutes lieu sous le curé Boivin, mais c'est lui qui fut, par les circonstances, amener à recevoir et implanter cet esprit de renouveau qui voulait amener ses paroissiens à "découvrir Dieu" au lieu de le craindre.

Après 14 ans de service à la cure de St-Félicien, le Chanoine Egide Boivin opte pour la retraite en septembre 1967. <sup>(15)</sup> Une dernière fois, croit-on, les Félicinois lui rende hommage. Il se retire à St-Alexis de Port-Alfred, dans le rang St-Joseph, pour quelques mois mais en mai 1968, il revient vivre à St-Félicien. Il y réside jusqu'en 1972 avant d'entrer à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Le 8 mars 1983, il décède à l'âge de 87 ans et 7 mois. Mais déjà son décès et les changements qu'apporta sa période sont de l'actualité. Les conséquences de son oeuvre ne sont pas terminées et le processus évolutif de cette paroisse se poursuit.

Laissons la parole à Gérard Ouellet, ptre qui a bien connu l'homme et le prêtre.

---

(14) Feuille paroissial, 4 octobre 1964.

(15) Prône paroissial, 24 septembre 1967



Prière de la Croix (soir) au coin du rang Double à Saint-Félicien, photo prise en 1965 lors du Centenaire.

[...] J'ai connu M. l'abbé Boivin intimement. Vous en conviendrez facilement, si je vous dis qu'il m'a fait "marcher au catéchisme", en 1936, à Mistassini; qu'il m'a motivé à entrer au Séminaire en septembre 1940; qu'il m'a suivi pendant mes années de Séminaire, Petit et Grand, jusqu'en 1953; qu'il m'a accueilli chaleureusement dans son presbytère au cours de mes quatre années de théologie, et cela, par les bons soins de Mlles Flores Simard et Germaine Houde, à l'occasion de chacune de mes vacances dans ma famille.

Après un stage comme vicaire à la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi et au Petit Séminaire, en 1958, un dessein providentiel a voulu que je me retrouve à Saint-Félicien, où il était devenu curé en 1953, peu de temps après mon ordination sacerdotale. C'est là, pendant neuf ans, que j'ai vécu dans son intimité sacerdotale et son agréable compagnie.

Si je pouvais faire l'addition des heures de bonne conversation avec M. Boivin, ce serait impressionnant; car il

était un homme de communication. Je savais déjà que, sous des dehors durs, il était un homme d'une grande sensibilité. Il m'avouera, un jour, qu'il devait se durcir pour faire contrepoids à cette tendance de son tempéramment. Je me souviens, qu'à l'occasion de mon banquet de première Messe, le 9 février 1953, l'émotion lui avait étreint la gorge à quelques reprises, quand vint son tour de prendre la parole.

C'était un homme jovial, à ses heures, et qui aimait taquiner. Il appréciait l'amitié des confrères. C'était l'euphorie, quand des confrères s'annonçaient pour un souper et une soirée. Le tout, assuré par les bons soins de Flore et Germaine, se terminait infailliblement par une bonne "ponce" de 94 % au lait chaud, baptisée "lait de chanoine". Et chacun d'aller dormir profondément dans le Seigneur.

Sur le plan pastoral, M. Boivin était un prêtre adepte de la résidence. Il tenait à faire la Visite paroissiale allègrement, mais fidèlement. Comme il disait: "La Visite faut qu'ça commence et faut qu'ça finisse". Il ne séparait pas le matériel du spirituel. Il disait: "en général, si quelqu'un paie ses dûs et donne généreusement, c'est un paroissien intéressé". Et il ajoutait: "ce n'est pas le seul critère, mais c'en est un bon". Après trente ans de vie sacerdotale et de ministère pastoral, je trouve que c'est assez juste.

M. Boivin était un homme de devoir, à la fois réaliste et rêveur au bon sens du mot. Il aimait restaurer et construire; et voulait faire solide et beau. Il voyait son presbytère comme un futur évêché et son église comme une future cathédrale.

Quand il entreprit la relocalisation du cimetière, la construction du presbytère et la restauration de l'église, on a pu penser qu'il y allait trop en grand; mais, avec le recul du temps et des années, les gens de Saint-Félicien sont fiers de ces réalisations, qui, de toute façon, ne se feraient plus dans le contexte économique que nous connaissons.

Il disait aussi, souvent : "quand on ne fait rien, on est sûr de ne pas se tromper". En dépit de ses déboires sur le plan promotion industrielle, je puis dire qu'il a vraiment rêver, toujours dans le bon sens du mot, pour Saint-Félicien d'une industrie de taille. À son avis, avec tous les atouts, dont disposait Saint-Félicien, entre autres sa situation géographique stratégique, il était invraisemblable que ça ne se produise pas un jour. Quand il lui arrivait de se remettre en question sur ce point, et cela lui arrivait, sa préoccupation pastorale profonde apparaissait. Il référait toujours à cette affirmation de Thomas d'Aquin, à savoir : "qu'un minimum de bien-être matériel est nécessaire pour la pratique de la vertu". Il pensait sincèrement que quand les gens ont du travail régulièrement, la vie sociale et chrétienne s'en portent mieux. Il a certainement largement contribué à polariser le dynamisme des gens à cet égard.

En somme, pour moi, M. le chanoine Egide Boivin était un homme de coeur, qui s'attachait aux personnes et épousait la cause du milieu social dans lequel le destin l'amenait à oeuvrer.

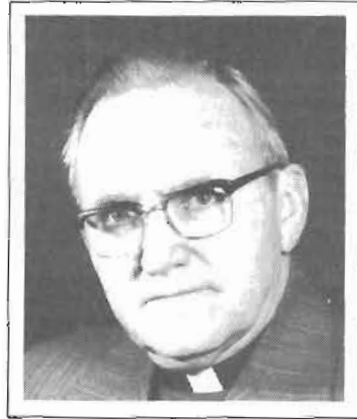
Il avait la foi virile d'un homme et d'un prêtre tout d'une pièce, qui gagnait à être connu et qu'on gagnait à connaître.

Voilà, à grands traits, ce que la reconnaissance, cette mémoire du coeur, m'a inspiré de dire au sujet de M. le chanoine Egide Boivin. <sup>(16)</sup>

---

(16) Témoignage de Gérard Ouellet, ptre (lettre).

## Période l'abbé Joseph Lavoie 1967-1980



Né à la Petite Rivière St-François, Charlevoix, le 12 novembre 1909, Joseph Lavoie fit ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi de 1924 à 1931. Il fréquenta le Grand Séminaire de 1931 à 1935.

Ordonné prêtre à St-Etienne de la Malbaie par Mgr Charles Lamarche le 9 juin 1935, il est nommé vicaire à St-Bruno, Lac-Saint-Jean, pour quelques mois. En octobre 1935, il remplit le même rôle à St-Cyrille de Normandin jusqu'en 1937. Ensuite, il sert à Kénogami, dans la paroisse Ste-Famille jusqu'en 1946.

Il est l'un des fondateurs et le premier curé de Ste-Marguerite-Marie, au Canton Racine. Fort de cette expérience, en 1951, il organise et développe la nouvelle paroisse de St-Jean-Eudes. En 1956, il est nommé curé de la paroisse St-Albert-le-Grand de Jonquière, poste qu'il occupe jusqu'en 1963, tout en servant d'aumônier diocésain aux

scouts catholiques pour la branche des éclaireurs d'avril 1955 à juillet 1958.

Reconnu pour ses talents d'organisateur et d'habile financier, M. Lavoie accepte la cure de St-Georges de Jonquière en avril 1963, croyant que c'était là son dernier déplacement. En même temps, il oeuvre en tant que président du Conseil diocésain des prêtres-directeurs du Tiers-Ordres Capucin et aussi président du Conseil diocésain des laïcs tertiaires du même mouvement à partir de 1964.

En 1967, l'autorité diocésaine lui demande de se rendre à St-Félicien comme curé. Il y consent et devient le neuvième curé de cette paroisse. En 1968, il accepte de devenir aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb.

Il revint au curé Lavoie de mettre sous contrôle l'énorme dette de la restauration de l'église. Il obtint des paroissiens des prêts sans intérêt, remboursables à tour de rôle selon le hasard d'un tirage. Ainsi, on remboursait le généreux prêteur lorsque son nom était pigé. Le premier janvier 1979, le curé Lavoie annonçait aux paroissiens qu'ils n'auraient plus à payer le 25 cents supplémentaire pour les bancs, autre mesure prise pour aider au remboursement. Quant aux prêts sans intérêt, dès le premier juin 1981, on put mettre fin aux tirages et rembourser les dernières obligations. Pour en arriver là, M. Lavoie avait su restaurer la confiance dans la population et les résultats parlent d'eux-mêmes.

En 1980, suite à un accident d'automobile, M. Lavoie démissionne de la cure de St-Félicien. Remis, il prend d'abord logement en ville puis revient au presbytère. Toujours actif, il prête souvent la main à ses confrères et les remplace au besoin.

Le meilleur témoin de la vie chrétienne de la période du curé Lavoie est sans contredit l'acteur central lui-même. Avec bonne grâce, il a livré ses réflexions personnelles sur

l'évolution de la vie spirituelle et de la foi dans ces années qui virent la mise en place de beaucoup de nouveautés dans l'expression de la foi à St-Félicien.

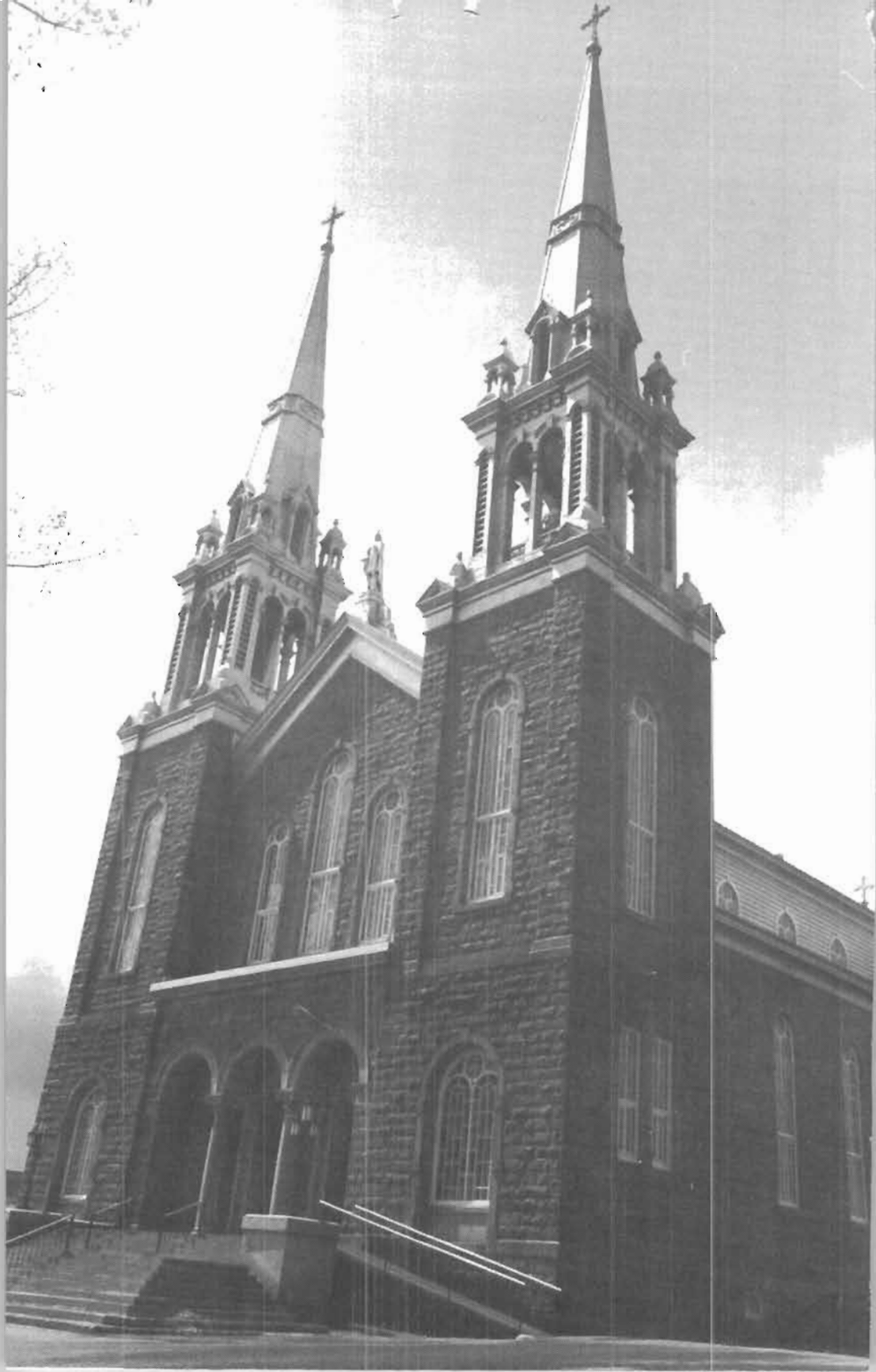
- 1) Croyez-vous que les responsabilités que vous aviez en tant que curé de 1967 à 1980 étaient semblables à celles du premier curé de St-Félicien ?

C'est sûr que ce n'était pas la même chose. Les premiers curés avaient une paroisse en formation. Pour moi, l'église était construite, les écoles étaient là, il y avait des professeurs. Le gros changement qu'il y a eu en arrivant ici, c'était que le Concile venait de finir. Il finit en 1965 et j'arrive en 1967. Alors on s'évertue de changer un peu les manières de vivre qu'on avait, puis de s'adapter aux conditions nouvelles. Ainsi, par exemple, on disait la messe en français, ensuite on a tourné l'autel vers la foule. C'était déjà fait depuis quelques mois ici; il fallait que je m'y adapte. Pour le reste, il n'y avait pas tellement de changement.

Les changements, au commencement, causaient des problèmes. On avait des lecteurs peu expérimentés, des livres mal adaptés. Les gens étaient un peu mal à l'aise. D'autres boudaient de ces nouveautés. Certains disaient : "Pourquoi ne dit-on pas la messe comme d'ordinaire" ? Dans l'ensemble, les jeunes trouvaient que cela avait du sens, mais une certaine partie de la population trouvait qu'on *changeait* la religion. On ne changeait pas la religion; on l'adaptait aux conditions nouvelles. Il y avait des choses qui étaient vieilles, qu'il fallait changer. Le plus difficile pour moi a été de revenir au français. On était tellement habitué au latin. C'était familier. On savait tellement nos textes par coeur que là c'était étrange.

On n'avait pas tous les moyens d'aujourd'hui. Je pense en particulier, aux difficultés de former des lecteurs. Les gens ne voulaient pas trop. Ils étaient gênés de venir en





avant. Ils n'osaient pas. On regrettait pour quelqu'uns l'époque où le prêtre faisait tout. Avant que les laïcs s'embarquent et viennent à répondre à l'appel, il a fallu vaincre des réticences. Je me rappelle avoir demandé à des professeurs pour lire à l'église et ils ne voulaient pas. Ensuite, il y eut le problème de faire lire les femmes et les hommes. Au commencement, les femmes ne voulaient pas venir. On s'est retrouvé avec seulement des hommes. Plus tard, les femmes dirent : on a pas de place dans la religion.

Il a fallu former des chorales pour les nouveaux chants que les gens ne connaissaient pas. Il est difficile de mettre un animateur devant l'église quand on n'a pas de feuilles, pas de livres. On était en transition.

On s'occupait moins des choses matérielles mais il y avait tellement de sociétés et de choses nouvelles à organiser. Je pense par exemple au Conseil de pastorale. C'était complètement nouveau. C'était demandé par le Concile et les nouvelles commissions diocésaines. Un conseil presbytéral pour faire quoi ? Un conseil de pastorale, les gens n'admettaient pas cela au départ. Ensuite, il faut former des personnes. Le conseil de pastorale, lui, a amené un groupe de paroissiens à se partager les responsabilités des prêtres.

De ce conseil de la pastorale, sont nés le comité des baptêmes, pour préparer les gens au baptême, le comité de préparation au mariage, la pastorale des malades, le comité de liturgie. L'agent qui a mis tout en branle a été la formation du conseil de pastorale, ce qu'on appelle le C.P.P.

Les comités, il fallait les animer. On n'avait plus la ligue du Sacré-Coeur, ni les Dames de Ste-Anne, mais on avait

---

← Église Saint-Félicien.

d'autres choses qui demandaient beaucoup parce qu'elles étaient pas assez connues et on manquait d'expérience en ces choses-là.

Aussi les prêtres ont commencé à se réunir, à faire des assemblées. On n'avait plus les Quarante Heures avec réunion de prêtres et conférences ecclésiastiques mais elles ont été remplacées par le conseil de zone, par le conseil de secteur. Les prêtres qui se réunissent une fois par semaine étudient un peu leur pastorale. Dans ces réunions on regardait un peu nos textes de prédication pour le dimanche. On regardait les documents qu'on recevait de l'Évêché. On parlait de nos conseils de pastorale. Voilà en résumé le travail des réunions des prêtres. Elles ont commencé, la première ou la deuxième année après mon arrivée ici.

Il y eut des changements majeurs dans notre organisation, suite au Concile. Le diocèse a été divisé en zones : partant de Roberval, de St-André jusqu'à Albanel, c'est la zone ouest du Lac. Le curé de St-Félicien était le chef de cette zone (ça se faisait par élection). À tout événement, cette zone s'est divisée en trois. Le secteur de Roberval, le secteur de St-Félicien et le secteur de Normandin. Ces prêtres se réunissaient une fois par semaine plus rarement une fois dans l'année.

Dans les réunions des prêtres qui se réunissaient ici le lundi matin, on avait toujours en vue la préparation de l'homélie et la marche des C.P.P. aussi le problème des écoles, la préparation des sacrements et la pastorale des enfants.

Il a peut-être été plus facile de faire ces changements dans le secteur de Normandin parce que la population y est plus homogène. Ici c'est une paroisse un peu différente de Normandin. Il a été un peu plus difficile de changer parce qu'il y a plus d'ouvriers et de voyageurs. Les

paroisses voisines étaient faciles. Les paroisses où les changements ont été plus difficiles ont été : les paroisses de Roberval à cause du milieu hospitalier et puis de Pointe-Bleue. C'était plus laborieux mais ça s'est bien organisé quand même.

- 2) Si vous aviez à faire un Rapport de paroisse comme à l'époque, quels aspects positifs souligneriez-vous ?

Quand je suis arrivé, j'arrivais de Jonquière, la paroisse de St-Georges. Là, il y avait un problème considérable parce que la paroisse était nouvelle et puis les finances étaient un peu difficiles. Arrivé à St-Félicien, on m'a dit qu'il y avait le même problème. Maintenant il était plus facile à solutionner et les gens étaient plus fortunés aussi.

Ici, j'ai constaté en arrivant, avec plaisir, qu'il y avait plus de foi, que la pratique était meilleure. Dans les grandes villes, il y a un peu plus d'indifférence.

Ici, comparativement à Jonquière, il y a seulement un curé pour toute la ville. Le curé rayonne dans toute la ville. Son influence se fait sentir partout, tandis que Jonquière est séparée et moins homogène qu'ici. Un seul curé avec des assistants, on pousse tous dans le même sens.

La pratique religieuse ici était bonne. Je pense toujours qu'il y eu d'excellents curés qui ont fait une prédication extraordinaire même si on leur a reproché des longueurs et des redites. La foi est implantée ici; les gens sont pratiquants.

- 3) La grosseur de la paroisse vous a-t-elle causée des problèmes ?

Comme question de goût, moi j'aurais aimé avoir une petite paroisse. Un curé tout seul, pas de vicaire, dans une paroisse agricole, m'aurait plu. Mais je n'ai jamais regretté d'être ici. Je me trouvais chanceux d'avoir une

paroisse comme celle-là. Surtout à cause de la pratique religieuse. Les gens répondaient bien. Quand on demande quelque chose à St-Félicien, la réponse est extraordinaire. On peut faire plusieurs remarques. D'abord une paroisse de 9000 âmes, simplement quand il y a des funérailles et c'est fréquent, l'église est presque toujours remplie. À certains moments, il faut ouvrir les galeries. C'est un signe. Les gens ont la dévotion, la foi. Le culte des morts, ils l'ont encore. C'est un signe qu'il y a encore de la ferveur.

Les gens sont remplis de bonne volonté et il suffit de leur faire comprendre que l'église c'est leur affaire, qu'il doivent faire leur part. Et ils l'ont fait généreusement. C'est heureux que les réparations aient été faites en 1960. En fait, c'est une belle église. Tout était nécessaire. On n'avait pas de sacristie, la devanture était inaccessible et les améliorations embellirent en plus de faciliter l'entretien. En plus, on l'a mise un peu plus à l'épreuve du feu. On a peut-être été un peu fier en mettant du marbre mais tout ce qui a été fait était nécessaire.

Maintenant que les changements de Vatican II sont faits, j'aime ça. Aujourd'hui, on dirait que c'est plus facile pour les gens de pratiquer leur religion. Rares sont ceux qui critiquent la liturgie nouvelle. La prédication est mieux adaptée. On comprend mieux les textes liturgiques. Je pense que les gens suivent plus attentivement qu'autrefois. Ils participent beaucoup plus. Les gens chantent, participent et écoutent, surtout quand la parole est bien proclamée. Je trouve cela formidable qu'on ait la possibilité de se parler, de se comprendre.

4) Comment aimeriez-vous qu'on se souvienne de vous ?

Je voudrais qu'on m'oublie, tout simplement! Non, comme un au travers des autres. Parce que je trouve que chacun a fait sa part. Si je les regarde un après l'autre, les

curés : (je les ai tous connus à partir de M. Hudon), M. Larouche n'a pas été longtemps, la visite de Mgr Belley a été providentiel ici. Moi, je l'ai connu très jeune parce qu'il venait à la Petite Rivière. C'était un homme savant, un grand théologien et un saint. Il avait une dévotion extraordinaire à l'eucharistie. Quand Mgr Belley allait porter le Bon Dieu après la messe, à la Baie St-Paul, c'était comme la Fête-Dieu. Les cloches sonnaient. Son passage à St-Félicien a été providentiel pour moi, comme je connais les prêtres. Il devait avoir une prédication extraordinaire.

M. Joseph Lavoie est vivant et travaille encore parmi nous. Dans sa profonde modestie, il ne nous parle pas de lui. Pourtant, cette brève histoire ne serait pas complète si nous n'avions pas quelques notes sur ce qu'est l'homme, le prêtre. Aussi, le témoignage d'un confrère nous le fera mieux connaître sur ce plan.

### **Monsieur l'abbé Joseph Lavoie vu par un confrère**

*“La communauté chrétienne de St-Félicien accueillait un soir de septembre 1967 son nouveau pasteur en la personne de l'abbé Joseph Lavoie.*

*Fallait-il le voir comme l'homme de l'heure? Sûrement à l'heure de l'Esprit-Saint. De son côté, lui fallait-il plus de foi que de courage, plus de soumission que de foi? Il avait déjà la soumission puisqu'il était là. Sans doute avait-il foi et courage également.*

*1967. La fin du Concile Vatican II est récente, il lui faudra beaucoup de foi. La Fabrique de St-Félicien avait une dette énorme, il lui faudra le courage.*

*Monsieur l'abbé Joseph Lavoie n'arrive pas démuni. Rien ne laisse croire que la foi lui manquera pour vivre Vatican II, et son expérience de fondateur de paroiss-*

ses, de constructeur et d'administrateur, permet de penser que le courage ne lui manquera pas pour s'attaquer à la dette de la paroisse.

On apprend vite à le connaître, et il ne faut que quelques mois pour deviner sa piété, sa simplicité et sa bonté. C'est probablement ce qui le rend accueillant et facile de contact. On le verra homme de devoir, fidèle aux principes qui l'ont toujours guidé. Homme de devoir qui se donne à sa tâche de pasteur, toujours au poste, au bureau ou à l'église selon les besoins de tous.

Il fallait une foi profonde au Christ et à l'Église pour renoncer à des façons de faire, à des habitudes de fonctionnement pour la période post-conciliaire. Nouvelle vision pastorale, nouvelles structures, nouveaux modes de travail. Les laïcs doivent s'engager et doivent dire leur mot. Les prêtres doivent se regrouper, se consulter, penser une forme de ministère nouvelle. Les jeunes prêtres ont reçu une formation pastorale et sont heureux de dire qu'il n'y a pas que des messes à célébrer et des confessions à entendre.

Monsieur l'abbé Lavoie arrive donc dans une paroisse nouvelle avec une expérience de plusieurs années dans un ministère qui fut celui du temps. Il lui faudra sûrement une grande souplesse pour concilier un travail toujours fait avec d'autres prêtres et un travail qui le sera davantage maintenant avec des laïcs qui tâcheront de s'intégrer. Il devra en arriver à des décisions après consultation des laïcs alors qu'il a toujours dû les prendre seul auparavant.

Il faudra concéder à l'abbé Lavoie qu'il a su manoeuvrer quand même assez bien puisque son successeur trouvera une communauté vivante, avec des équipes de laïcs engagés capables de partager un travail pasto-

*ral. Il confessera lui-même n'avoir pas atteint la perfection, mais avoir été capable d'un effort très louable pour que cette période soit vécue dans l'esprit du Concile Vatican II.*

*Il fallait aussi le courage au nouveau pasteur pour entreprendre d'effacer la dette de la paroisse. L'évêque le savait administrateur et le jugeait capable de s'attaquer à la tâche. Lui seul pourrait dire la manière dont il s'y est pris, mais il parvint à le faire de façon admirable, et même à laisser la Fabrique dans une situation plus que satisfaisante à son départ.*

*Pouvons-nous juger humainement de façon juste et équitable ce qu'il a donné à la communauté chrétienne de St-Félicien? Avons-nous à le faire? Ce que nous devons sans doute retenir, et de fait ce que nous retenir, c'est que Monsieur le curé Lavoie s'est donné pendant 13 ans à St-Félicien. L'évêque du diocèse reconnaissait déjà ses mérites en mai 1974 en le nommant Chanoine titulaire. C'était dire à la population la satisfaction de l'Église diocésaine dans son évaluation de son travail fait à St-Félicien. Les paroissiens, eux, savaient déjà. Ils ont toujours reconnu sa disponibilité, son sens de l'accueil, sa bonté, sa générosité, son dévouement, sa simplicité et sa grande piété. Il ne peut pas ne pas avoir marqué ses paroissiens. Nous pourrions sans doute dire que tout n'a pas été parfait chez lui et dans tout ce qu'il a fait, mais cela on le savait avant même qu'il n'arrive, étant tout simplement humain comme tous. Il venait à St-Félicien pour donner ce qu'il avait et ce qu'il était, et il a donné ce qu'il avait et ce qu'il était.*

*La communauté chrétienne de St-Félicien ne peut que remercier Dieu de lui avoir fait cadeau d'un tel pasteur pendant 13 ans. Elle n'a pas pu tellement regretter son départ, car il est demeuré au milieu d'elle dans ce que*



*certains osent appeler une retraite, alors qu'il continue d'être à son service. "(17)*



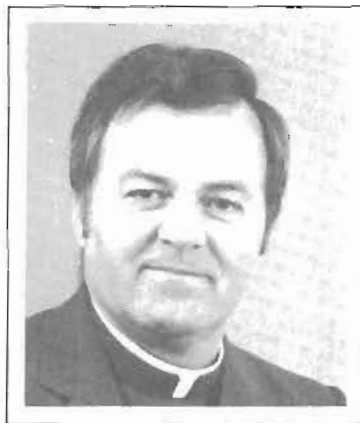
Le presbytère de St-Félicien, qui a été construit en 1954.

.

---

(17) Témoignage de M. Xavier Gosselin, ptre.

## Période de Jean-Paul Larouche 1980-...



Originaire de St-Coeur-de-Marie, Jean-Paul Larouche fut ordonné prêtre le 15 juin 1963. Il fut d'abord vicaire à la paroisse St-Georges de Jonquière (1963-1965) avant d'oeuvrer au Séminaire de St-Jérôme de Métabetchouan (1965-1967). En 1967, on le retrouve vicaire à Ste-Thérèse-de Dolbeau. En 1973, il est affecté à la paroisse St-Paul-Apôtre de Chicoutimi et en 1974-1975 il est aumônier régional de l'Association féminine d'éducation et d'Action sociale (A.F.E.A.S.). Le 18 octobre 1980, il prend en charge la cure de St-Félicien qu'il occupe actuellement.

Pour mieux le connaître, nous l'avons rencontré pour qu'il nous livre ses sentiments sur l'évolution de la paroisse de St-Félicien et sa conception du rôle du prêtre en 1984, cent ans après l'érection canonique de St-Félicien.

- 1) Le curé d'une paroisse en 1984 se définit-il différemment du curé du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Il y a une différence notable. Le curé d'il y a cent ans vivait dans une société de chrétienté, c'est-à-dire que la

religion était omniprésente. Au point de vue social et politique, le curé occupait beaucoup de place. Aujourd'hui, la société est devenue autonome. La politique et la religion travaillent dans deux domaines spécifiquement différents même s'ils doivent s'harmoniser. Notre travail de pastorale a les mêmes buts que ceux d'autrefois: l'éducation chrétienne, les célébrations liturgiques, l'engagement chrétien. Le mode d'animation diffère. Vatican II transforme notre vision d'Église comparativement à celle d'autrefois. Avant le Concile, toute la responsabilité de l'Église reposait sur le Pape, les Évêques, les prêtres. Depuis la fin du Concile, nous prenons conscience que tout le Peuple chrétien détient la responsabilité de la vie de l'Église. Le prêtre dans sa paroisse forme des animateurs de milieu tout en l'animant; il joue un rôle de présidence, de rassembleur, d'initiateur, mais il n'a plus le droit d'avoir en main tout le gouvernement de son église.

Personnellement, en arrivant ici, je souhaitais vivre la réalité de la coresponsabilité où chacun exprime à sa manière la réalité de l'évangile dans son milieu de vie. C'est tout un travail d'harmonisation et de prise de conscience de chacun.

2) La foi d'aujourd'hui est-elle différente de celle d'hier ?

Il faut distinguer deux choses dans la Foi: l'accueil de la personne et les gestes qui expriment ma foi. Autrefois, ne pas manger de la viande le vendredi ne se distinguait guère de la foi en la Trinité. Tous les deux devenaient des gestes de foi égaux. Aujourd'hui on comprend mieux la différence entre aller à la messe le dimanche et recevoir la communion sur la langue ou dans sa main.

3) Si vous aviez à faire un rapport de paroisse comme autrefois, qu'est-ce que vous diriez sur les aspects de la paroisse de St-Félicien ?

De façon positive, pas de façon statistique comme autrefois, tant de communions, tant de baptêmes, etc.

Aujourd'hui on ne s'attache pas aux pratiques religieuses comme telles. Si on regarde une mentalité, la population de St-Félicien est nettement l'image de la population de la province de Québec, en plus petit, de façon un peu plus rurale mais avec la même pluralité que l'on retrouve à Québec ou à Montréal, tant au niveau religieux qu'au niveau des idées, des options politiques et de la vie courante dans le respect des autres. Quoiqu'en campagne on est plus dépendant les uns des autres. En ville, on est plus indépendant. Nous avons plus d'appartenance. Je trouve cela très positif parce que ça mène une population à être responsable par elle-même. Les gestes de Foi reposent sur des gestes responsables qui viennent de la personne et non pas parce que l'autre le dit, l'autre le fait. C'est très positif qu'une population vive comme cela.

Autre aspect positif, c'est que même si on a vécu des désaffections très grandes, à cause du brassage, ce qui est normal, il y a un noyau de population, ici comme ailleurs, un noyau de population très fort qui veut croire, non pas parce que c'est un héritage mais parce qu'on veut que cela ait du sens cette histoire-là. Ils veulent se prendre en main par eux-mêmes et non pas parce que ça c'est toujours fait comme cela. On retrouve ce phénomène à St-Félicien pour un noyau très fort.

L'ensemble se laisse vivre un peu. Dans une société de consommation on a peu de choix. C'est moins positif, mais c'est la vie québécoise, nord-américaine: quand ça rapporte on y va sinon on ne se force pas.

Un autre aspect, c'est drôle à dire, positif et négatif en même temps; il y a une forte pratique religieuse à St-

Félicien. Au début, je m'interrogeais. Est-ce de la consommation ou est-ce parce qu'on y croit vraiment ? Ça reste ambigu, un geste comme ça. Moi ça me plaît qu'il y ait beaucoup de monde dans l'église mais comme éducateur tu réfléchis à cela. Il faudrait faire un test de mentalité ou un test d'opinion, on pourrait le faire sur le plan scientifique et ça serait peut-être intéressant. Il reste que c'est positif et négatif.

Des choses décevantes dans un milieu comme ici, je n'en vois pas. Peut-être que c'est une paroisse très grosse, la plus grosse du Lac-Saint-Jean. Elle demande énormément d'attentions et beaucoup d'activités pour les pasteurs mais j'ai plein d'espérance.

- 4) Y a-t-il un événement qui caractérise votre cure jusqu'à maintenant ?

J'ai juste trois ans. C'est sûr que l'événement de la célébration du Centenaire est un moment important.

Maintenant est-ce que ça caractérise bien ce que je vais vivre, je l'ignore. Est-ce que ça va caractériser mes politiques de départ de façon marquante, on ne peut pas dire. Il y a beaucoup d'activités à part le Centenaire. Il est important mais pas prépondérant dans mon travail. La pastorale demande plus d'énergie et la vie courante des gens que je dois accompagner est plus importante.

Tous les services pastoraux sont en fonction de cette vie courante des gens. Une priorité que j'ai, peut-être que cela paraît peu, mais à court terme, c'est le changement de la mentalité religieuse chez notre monde. Souvent, les jeunes prêtres le disent aussi, les gens ne connaissent pas leur religion. Ils connaissent la religion qu'ils ont appris autrefois. Cette nouvelle mentalité religieuse prendra 25, 30 ans avant qu'elle s'établisse. Certains l'ont, d'autres pas. Faut les amener à l'avoir

petit à petit. Même la nôtre va changer. Dans ce monde de changement, nous avons appris à changer. Autrefois, il ne fallait pas changer. Nous avons une spiritualité de changement, une philosophie de changement, pour évoluer. C'est dans cet esprit-là que je travaille. C'est peut-être plus sécurisant de dire: ces choses sont solides et ne changeront pas. Mais il faut apprendre à être s cure dans le changement. On doit accepter que la vie se transforme continuellement. C'est la vie...

J'ai re cu l' ducation d'autrefois, dans la stabilit , et je l'ai refait. Je suis un peu des deux. C'est une ins curit  et en m me temps c'est une certitude que c'est bon d' tre capable d'accepter de changer, de s'am liorer.

Un point important, pour moi, c'est l' ducation de la Foi. J'ai des "folies"   lancer dans le monde et je n'ai pas fini d'en lancer. Quand tu lances des folies, je ne veux pas faire oeuvre de proph te, un proph te est toujours lapid  un peu, mais j'ai l'impression que j'ai des id es de fond qu'il faut lancer petit   petit. Quand je dis que ceux qui n'ont pas de p ch s ne peuvent pas entrer au ciel, je bouleverse pas mal de monde parce qu'on a appris longtemps qu'avec des p ch s on n'entra t pas au ciel.  a change de mentalit ,  a. Seulement il faut comprendre pourquoi je dis cela.

- 5) Quel souvenir aimeriez-vous que l'on ait de St-F licien en 1884 et de votre cure en 2084 ?

Ce que je souhaite beaucoup, c'est un petit peu ce que je pense de mes pr d cesseurs, je souhaite d'avoir  t  un cha non qui a respect  la vie de Foi pour qu'elle puisse continuer    tre v cue dans le si cle qui s'en vient. Puis, ce que ceux de 2084 auront   vivre, je leur souhaite que ce soit aussi riche que ce que nous vivons aujourd'hui. Fondamentalement ce qu'on a en main c'est du solide. Je souhaite qu'on soit fier du cha non

de 1984. Qu'il soit aussi solide que ceux qui l'ont précédé. Je ne veux pas faire mieux que ceux qui m'ont précédé mais je veux faire aussi bien dans les années à venir.

On ne peut pas peser matériellement ce que j'ai fait à St-Félicien. Je n'ai pas transformé le presbytère, je n'ai pas transformé l'église; on vit une situation suite à des années de crise financière pour tout le monde. Alors, même si on est une paroisse bien montée, qui n'a plus de problème financier, grâce à mon prédécesseur, on hérite de bâtiments immenses, très beaux mais qui sont très dispendieux à faire vivre sur le plan chauffage, électricité, entretien...

Dans cette grosse paroisse, dans l'organisation, on aurait besoin de plus de personnel. Mais il faut payer les gens aussi bien que la société d'aujourd'hui paie ses travailleurs, on a pas le droit d'être inférieur, et les moyens financiers manquent. On a amélioré le secrétariat parce que ça nous libère et on peut faire le travail de pastorale à plein temps. Je suis fier de cette paroisse qui n'oblige pas les prêtres à ramper matériellement et nous laisse la possibilité de faire le vrai travail d'un prêtre. Si je vais accompagner un mourant, il n'y a qu'un prêtre qui peut le faire et c'est ce qui est important. La paperasse d'autres peuvent la faire.

C'est neuf dans l'Église, ces aspects-là. Autrefois le curé faisait tout. Aujourd'hui on dit: il ne faut plus qu'il fasse tout. Chacun prend ses responsabilités, c'est ça le peuple de Dieu.

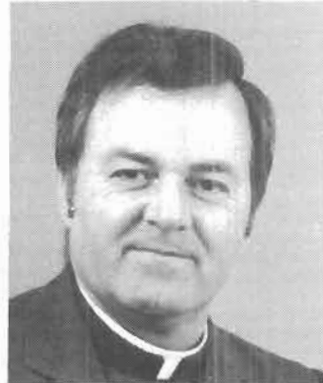
Le moteur de la paroisse ce n'est pas le pasteur c'est le conseil de pastorale. Les prêtres sont un élément du moteur. C'est lui qui représente les éléments dynamiques du milieu et qui doit se dire: on travaille ensemble. Ce n'est pas le conseil qui exécute mais il définit ce qu'il y a à faire et met les choses en branle. Le prêtre fait

partie du processus. C'est l'idéal de Vatican II. Ça se fait plus ou moins mais c'est le but que l'on vise. Ce que le prêtre faisait seul avant c'est le Conseil de pastorale qui le fait aujourd'hui. L'aspect matériel et l'aspect pastorale du milieu relève de ce mini-gouvernement, une sorte de Conseil des ministres du milieu. Le prêtre est le permanent : une personne qui est présente dans tous les différents secteurs de travail et qui harmonise le tout. Prenons l'exemple de la multiplicité des comités pour le Centenaire. Cela demanda de façon plus intensive de l'harmonisation pour qu'on empiète pas sur les responsabilités des autres. Et c'est là que le prêtre intervient. On a donné des responsabilités et il ne faut pas empiéter. Quand cette surveillance n'a pas lieu, les bénévoles se démotivent, on perd du monde.

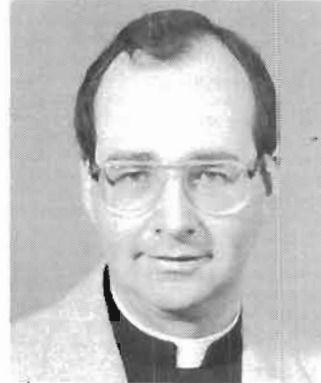
Le moyen fort c'est l'équipe ici. Sans cette équipe rien n'est possible. Notre force c'est notre diversité. On ne dit pas tous la même chose, ce qui nous rend capables de modifier notre démarche. Parfois sur des politiques on s'entend plus ou moins, c'est normal. Il faut mettre de l'eau dans son vin... quelquefois et c'est difficile. Il n'y a pas de secret comme au Conseil des ministres.



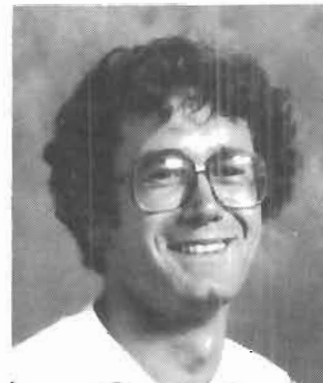
## L'équipe pastorale en 1984



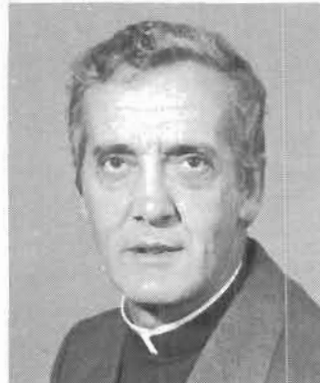
Jean-Paul Larouche, curé.



L'abbé Alain Rousseau, vicaire.



L'abbé Pierre Boudreault, vicaire.



L'abbé Xavier Gosselin, vicaire dominical.

## Pour conclure

Il devient difficile de conclure une histoire inachevée car la paroisse de St-Félicien n'a pas terminé son cheminement. Au cours du siècle qui s'achève, elle a connu une multitude de joies et de tourments; c'est ce qui constitue sa "petite histoire" mais certaines lignes de force se dégagent clairement.

St-Félicien est née du labeur acharné de ses colons-pionniers. Ces pionniers quittaient amis, famille et paroisse pour se lancer dans une aventure semer d'embûches dans une région jusque-là, sauvage. Ils prirent en main leur bien-être et s'efforcèrent rapidement de recréer ici ce qu'ils désiraient.

Dans ce processus, la religion représentait une de leurs grandes priorités. L'expérience de St-Félicien démontre que le désir de se former en paroisse venait du peuple et non pas du clergé. Rappelons que ce sont les colons qui secrètement, sans en avertir le curé de St-Prime, demandèrent un prêtre pour St-Félicien.

Par la suite, il y eut toujours des personnes et des volontés pour faire prospérer la paroisse. Si le curé constituait, et constitue peut-être encore, le chef d'orchestre, sans le bon vouloir, le bénévolat et la générosité des paroissiens, la paroisse serait disparue.

Cette paroisse a joué le rôle que l'on attendait d'elle. Elle a servi de véhicule à l'expansion de la colonisation, de support physique et moral à plusieurs générations. Beaucoup de choses ont été avancées sur la colonisation et le contrôle théocratique qu'exerçait l'Église du Québec. Il n'appartient pas à cet ouvrage de trancher la question mais si l'on regarde les buts que s'était donnée la société du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut reconnaître que l'objectif a été atteint. Encore aujourd'hui plusieurs Félicinois tirent leur subsistance de la

terre, certains avec beaucoup de succès. Entre le dur labeur de défricheur et les conditions de vie dans les industries de l'époque, on a choisi le moindre mal. Les conditions de vie actuelles sont le résultat d'un mouvement voulu et d'efforts consentis pour survivre en tant que francophones catholiques.

Ces efforts ont été consentis parce que les gens avaient espérance en des jours meilleurs. Cette confiance, cette espérance trouvait ses racines dans une foi profonde. Parce qu'on croyait, on voulait une paroisse, une belle église, une éducation chrétienne, etc.

La paroisse a connu les crises spirituelles qui ont marqué le Québec. Aujourd'hui St-Félicien ne ressemble plus tellement à la société uniforme du début du XX<sup>e</sup> siècle. Environ 35 % des résidents ont conservé une pratique religieuse profonde et en comparaison, ceci peut sembler peu. Toutefois "le noyau est fort" et dynamique. La nostalgie d'un passé d'homogénéité ne ramènera pas ce monde que certains idéalisent. Comme les pionniers, il faut regarder vers l'avenir pour espérer, pour continuer à changer, à vivre.

## Annexes

### Annexe A

#### Requête pour obtenir un prêtre résidant - 1879- (\*) Mission de St-Félicien, Desembre 1879

La requête des soussigné expose humblement a sa grandeur  
Mgr D. Rafsine Evêque de Chicoutimi

- 1m Qu'il serait urgent vu le grand nombre de colons qui nous arrivent de toute part et aussi le bon nombre qu'il y a déjà que nous soyons deservie plus souvent qu'on l'est a présent.
- 2m Que j'usq'ua présent nous avons été Deservie par le Rev Mr Auclerc curé de St prim une fois par mois et que cela suffisais mais comme la santé de ce Reverend Monsieur loin de s'amélioré parait devenir plus méchan ce qui malheureusement le rend incapable de se transporter ici même une fois par mois faisant par la que un grand nombre de personne n'asiste point aux affices du dimanche n'ayant pas de chevaux ou de voiture et qui pourrait fort bien se rendre ici à notre chapelle s'il y avait mefse
- 3m Que les grand tonwchip Parent Normandi et Dufferaine sont en bonne voie de colonnisation et qu'ils compte déjà plusieurs colons resident (tous catolique Romain. Dieu en sois loué) et qui se trouvent pour quelqu'un d'entre eux a une distan[ce] de quatre grands lieux d'ici et conséquament incapal Dassifter aux affices de St Prime
- 4m Que les Colons du townchip Parent et Normandin pour se rendre ici ont à traverser la grande rivière Aschouapmouchouan qui a deux époque de L'année est intraversable avec des voitures ce qui fait qu'il leurs faut avoir recour aux gens de la rive gauche dans les cas de maladie ce qui leur cause quelque fois de notable retard vu que les gens avec toute la Bonne volonté qu'inspire la char[ité] chrétienne ne sont pas toujours prêt a leur fournir cheveaux et voiture pour se rendre a St Prim

Les raisons Monseigneur ainsi que biendaute nous ont engager a vous demander humblement de vouloir bien faire que nous

ayonts un prêtre parmi nous le plutot possible pour le plus grand bien de non âme et l'avancement de notre paroisse qui nous croyon en serait le meilleur membre

Il est bien vraie que les batisses que nous disposonts ne sont pas très convenable pour le moment mais nous sommes bien Déterminé a faire les plus grands sacrifices pour y faire les reparations Nécessaire pour recevoir celui que votre grandeur déignerait nous envoyer. A votre grandeur donc de prendre des informations a ce sujet et de nous ordonnée les traces les plus urgents afin que nous puissions les faire au pluto,

et comme nous attendonts de votre grandeur une reponse favorable comme une grande faveur nous ne cesseronts de vous prier en nous signent vos tres respectueusement soumis

Liste des signatures \*

Justinien Allard	-	Louis Drolette	
Anselme Beaudoin		Michel Gagnon	
- Etienne Beaudoin (sindic)	-	Pierre Gagnon	
Octave Beaudoin		Alexi Guay	
Théodore Bernier		Pierre Guay	
Alexi Blutôt		Honoré Hébert	
Jeanné Boivin		Joseph Langevin	
Etienne Bouchard		Augustin Lapointe	
- François Bouchard fils		Belermin Lapointe	
François Bouchard fils	-	Théophil Lavigne	
Jacob Bouchard	-	Jos Leclerc	
- Ovide Bouchard		Pierre Leclerc	
- Pierre Bouchard	-	Cléophe Lemieux	
Pitre Bouchard		Jean Nintôt	
Thomas Boulian		Louis Pellerin	
Alphred Campagna		Aubert Perreault	
David Carrier		Napoléon Perreault	
- J. Bt. Chaitré		Odilon Perreault	
- Arthur Charupel		Narcisse Richard	
Alphred Côté	-	Pierre Roy	
Casimire Côté	-	Abel Savard	
Alexandre Dallaire	-	François Savard	
Jos Dion	-	Henrie Savard	
Théophile Dion	-	Jos Savard	
Jos Doucette		Louis Savard	père (sindic)

- |                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| - Louis Savard fils (sindic) | Renac Simard      |
| Maturin Savoie               | Thomas Simard     |
| - Ephrem Simard              | - Alfhred Trambly |
| - Eusèbe Simard              | - Archil Trambly  |
| - Henrie Simard              | Barthelmy Trambly |
| - Jos Simard                 | Magloire Trambly  |
| Onésime Simard               |                   |

- † Ces 63 signatures ont été arrangées dans un ordre alphabétique. Mais le texte de la Requête est reproduit intégralement, sans corrections.
- Pour 68 familles le premier janvier 1879
  - Noms qui reviennent sur la requête d'érection canonique de 1884. Voir Annexe B, note.

## Annexe B

### Requête pour l'érection canonique de la paroisse de St-Félicien

6 février 1884

À sa Grandeur Monseigneur D. Racine  
Évêque de Chicoutimi

Monseigneur,

L'humble requête de la majorité des francs-tenanciers résidants dans les parties ci-après désignées des cantons Desmeules, Ashuapmouatchouan, Dufferin, Parent et Normandin, professant la religion catholique, lesquels représentent Très respectueusement à Votre Grandeur:

- 1<sup>o</sup>: Que leurs habitations, Terres établies et autres qui le seront par la suite dans les dites parties des cantons de Desmeules, Ashuapmouatchouan, Dufferin, Parent et Normandin, Comté N<sup>o</sup> 2 de Chicoutimi, District du Saguenay, comprennent une étendue de territoire d'environ douze milles de front et d'à peu près six milles de profondeur.
- 2<sup>o</sup>: Que ce territoire est borné en front, par partie des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs du canton Parent, par partie du 5<sup>e</sup> rang du Canton Normandin; en profondeur par partie du 5<sup>e</sup> rang de Dufferin, par le 6<sup>e</sup> rang de Desmeules et par le 8<sup>e</sup> rang de Ashuapmouchouan; au Sud-Ouest

par la rivière à l'Ours; au Nord-Est par la ligne qui sépare les lots nos 12 et 13 dans les cantons précités de Dufferin et Normandin;

- 3°: Que dans l'espace compris entre ces lignes il se trouve 450 lots de 4 1/2 arpents de front sur un mille de profondeur, et de plus 7 emplacements bornés et divisés;
- 4°: Que de ce nombre de 450 lots 397 sont concédés et 136 déjà habités par autant de familles, et que ces familles forment une population de 804 âmes et de 498 communians, lequel nombre ne peut qu'augmenter à proportion du défrichement, tant des dites terres habitées que par celles qui ne le sont pas encore;
- 5°: Que les habitants présentement établis sur les dites terres fournissent annuellement pour la subsistance d'un prêtre qui leur a été donné la quantité de 150 minots de froment, de 200 minots de pois, de 150 minots d'avoine, de 50 minots d'orge, de 50 minots de seigle, de 175 minots de patates et de 450 bottes de foin;
- 6°: Que vos suppliants ont été à la vérité connus vulgairement comme appartenant à la paroisse de St Félicien,

et cela depuis nombre d'années, mais que la dite paroisse n'a proprement été jusqu'à présent qu'une mission, et n'a jamais reçu d'érection régulière et Canonique;

Que c'est dans cette vue, qu'avec votre permission ils ont construit une Église pour remplacer leur chapelle première dans laquelle se faisait le service divin depuis l'année 1872.

Ce considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse, sous l'invocation de St Félicien, Martyr, le Territoire ci-dessus mentionné, se proposant, après avoir obtenu de Votre Grandeur le Décret Ecclésiastique requis en pareil cas de s'adresser à Messieurs les Commissaires nommés dans le diocèse de Chicoutimi pour les fins du Chapitre 18<sup>e</sup> des Statuts-Refondus du Bas-Canada, afin de procurer à leur dite nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent le besoin

Et vos suppliants ne cesseront de prier etc etc etc

St Félicien, ce sixième jour de Février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Liste des signatures

** Louis	Allaire	J.	Girard	ptre Desservant
	Pitre	** Xavier	Girard	
** Casimir	Allard	Elzéar	Guérard	
** François	Allard	Epiphanie	Guilmette	
** Pierre	Allard	** Noël	Harvay	
** Augustin	Audet	** Noël	Harvay	
	Severin	Antoine	Hébert	(syndic)
	Etienne	Alexandre	Jobin	
** Seraphin	Bilodeau	*** Jean	Lachance	
** Alfred	Boivin	** Joseph	Lavertue	
	Eusèbe	Théophile	Lavigne	
** Ferdinand	Boivin	Xavier	Lavoie	
** François	Bouchard (syndic)	Damien	Leclerc	
	François	Joseph	Leclerc	
	Napoléon	** Cléophe	Lemieux	
** Onésime	Bouchard	*** Ferdinand	Lepage	
	Onésime	** Magloire	Lepage	
** Ovide	Bouchard	*** Narcisse	Lheureux	
	Pierre	** Napoléon	Ouellet	
** Silvestre	Bouchard	** George	Pageau	
	Toussaint	** Joseph	Pilote	
** Thomas	Bouliane	** Lazare	Plamondon	
** Hyppolite	Brassard	Alexandre	Potvin	
	Arthur	Charles	Potvin	
** J B	Chartré	Joseph	Routhier	
** Emilien	Cloutier	Louis Félix	Roy	(syndic)
** Vincent	Cloutier	*** Pierre	Roy	
** Eugène	Côté	Abel	Savard	
** Théophile	Coulombe	Elzéard	Savard	
*** Alexandre	Dallaire	François	Savard	
	Alphonse	Henri	Savard	
** Louis	Drolet	Jean Baptiste	Savard	
** Pamphile	Dufour	Joseph	Savard	
	Michel	Louis	Savard	
** Alexis	Gagnon	Didier	Simard	
*** Hubert	Gagnon	** Emilien	Simard	
*** Mathias	Gagnon	** Ephrem	Simard	
** Michel	Gagnon	** Eusèbe	Simard	
** Pierre	Gagnon	Georges	Simard	
** Mars	Gaudrault	*** Henri	Simard	
	Abrame	** Joseph	Simard	



** Noël	Simard	François	Tremblay
** Achille	Tremblay	Napoléon	Tremblay
** Alfred	Tremblay	Noël	Tremblay
** Alfred	Tremblay fils d'Adrien	** Sévérin	Tremblay
** Edmond	Tremblay	*** Danais	Truchon
*** Edouard	Tremblay	** Zéphyrin	Vallée
** Etienne	Tremblay	** Arsène	Verreault
** Ferdinand	Tremblay		

Nous soussignés certifions que les signatur[es] et les marques ci-dessus et de l'autre part ont été donn[ées] librement en notre présence, et qu'elles sont véritablem[ent] de ceuse dont elles portent les noms. En foi de quoi nou[s] avons signé le présent certificat à St Félicien le 6 Février 1884.

### Annexe C

**ÉVÊCHÉ DE CHICOUTIMI**  
**CHICOUTIMI**  
**CANADA**  
**DÉCRET D'ÉRECTION CANONIQUE**  
**DE LA PAROISSE DE SAINT-FÉLICIEN**  
**(3 novembre 1884)**

Référence : Archives de l'évêché de Chicoutimi, Registres des actes, Série B, Volume I (1878-1900), pp. 269-271.

\*\*\*

DOMINIQUE RACINE, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Évêque de Chicoutimi.

\* Les signatures ont été arrangées dans un ordre alphabétique mais le texte est intégralement reproduit, sans correction

** Ont signé:	37
*** Marque:	50
Sans Marque:	10
	97 sur environ 134 Familles

Note: (Antoine Hébert signe 3 fois, 1 raturée.) De cette liste seulement 23 noms se trouvent sur la requête de 1879 aussi. Il semble donc que le mouvement de population était très important à l'époque.

À tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vu:

1° La requête en date du sixième jour de février mil huit cent quatre vingt quatre, à nous présentée, au nom et de la part de la majorité des francs tenanciers des parties ci après désignées des Cantons Desmeules, Ashuapmouchouan, Dufferin, Parent et Normandin, Comté et District de Chicoutimi, la dite requête demandant l'érection du dit territoire en paroisse pour les raisons y énoncées;

2° Notre commission, en date du quinze février dernier, chargeant le Révérend M. Bruno Leclerc, prêtre, vicaire forain et curé de Notre-Dame d'Hébertville, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête, et d'en dresser un procès verbal de commodo et incommodo;

3° Les certificats signés Abel Savard d'un avis lu publiquement et affiché, dimanche le deux mars et dimanche le neuf mars, à l'issue du service divin du matin, à la porte de l'église de Saint-Félicien, le dit avis convoquant les intéressés, pour ou contre la dite requête, à une assemblée pour le dix neuvième jour du mois de mars, à dix heures du matin, auprès de l'église de Saint-Félicien;

4° le procès verbal de commodo et incommodo du dit M. Bruno Leclerc constatant et vérifiant dans presque toutes leurs parties les faits énoncés dans la susdite requête;

EN CONSÉQUENCE nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint Félicien, martyr, dont la fête se célèbre le neuf juin, les susdites parties des Cantons Desmeules, Ashuapmouchouan, Dufferin, Parent et Normandin, comprenant une étendue d'environ douze milles de front sur environ six milles de profondeur, borné comme suit, savoir:

En front, vers le Nord-Est, partie par le fronteau qui séparé le premier rang du deuxième dans le Canton Parent susdit; et partie par la rivière Ashuapmouchouan, depuis la grande ligne qui sépare les Cantons Desmeules et Dufferin à venir au point d'intersection de la dite rivière avec la ligne qui sépare les lots numéros 12 et 13 dans le Canton Dufferin susdit;

En arrière vers le Sud Ouest, partie par le fronteau qui sépare le cinquième rang du sixième dans toute la largeur du Canton Desmeules;

partie par le fronteau qui sépare le quatrième rang d'avec le cinquième rang dans le Canton Dufferin jusqu'au lot numéro (12) douze inclusivement, et partie dans le Canton Ashuapmouchouan par le fronteau qui sépare le septième rang du huitième, depuis la rencontre avec la rivière à l'Ours jusqu'au Canton Desmeules susdit,

Au Nord Ouest, partie par la ligne qui sépare Normandin d'avec Parent, sur la profondeur du premier rang de ce dernier Canton; et partie par la ligne qui sépare les lots numéros 12 et 13 dans les quatre premiers rangs du Canton Dufferin susdit;

Enfin, au Sud Est, par la rivière à l'Ours jusqu'à son embouchure.

Pour être la dite cure et paroisse de Saint-Félicien, entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés et desservants les dîmes et oblations telles qu'usitées dans ce diocèse. et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais comme le présent décret ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera confirmé par une proclamation de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, sous le grand sceau de la Province, nous recommandons très particulièrement aux paroissiens de la nouvelle paroisse de s'adresser à cet effet à Messieurs les Commissaires chargés de mettre à exécution, dans le District de Chicoutimi, l'ordonnance de la 2<sup>de</sup> Victoria, chap. 29.

Sera notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de Saint-Félicien, le premier dimanche après sa réception.

Donné le 3 novembre 1884.

(Signé) + Dom. Ev. de Chicoutimi.

...

Copie certifiée le 9 mars 1983

Jean-Philippe Blackburn, prêtre  
archiviste

## Annexe D

### Description du calendrier d'une année liturgique pour 1984

#### 1884 Janvier

- 1 janvier: Fête de la circoncision
- 6 janvier: Fête de l'Épiphanie
- 13 janvier: Octave de l'Épiphanie
- 15 janvier: Ouverture des 40 heures Bénédiction de l'Église.
- 16 janvier: Grand-messe à 9 heures
- 17 janvier: Grand-messe à 9 heures "Garde de nuit du St-Sacrement"  
et bénédiction de la Chapelle.
- 27 janvier: Troisième dimanche après l'Épiphanie  
Fête de St-Jean Chrysostome  
Conservation du St-Sacrement dans la sacristie (ne pas parler).

#### 1884 Février

- 3 février: Quatrième dimanche après l'Épiphanie  
Solennité de la purification de la Ste-Vierge  
Annonce de la Septuagésime (3ième dimanche avant le  
carême)  
Bénédiction de la chaire. Procession.  
Chandeleur: Bénédiction des chandelles
- 10 février: Septuagésime
- 17 février: Sexagésime
- 24 février: Quinquagésime (dernier dimanche avant le carême)
- 27 février: Mercredi des cendres
- 29 février: Chemin de croix dans la sacristie (Erection canonique)

#### 1884 Mars *Mois de St-Joseph*

- 2 mars: Premier dimanche du carême

Annonce des quatre-temps  
Recherches des garçons pour le plain-chant (chants grégoriens)

- 7 mars: Chemin de croix-sacristie.  
9 mars: Deuxième dimanche du carême  
14 mars: Chemin de croix-sacristie.  
16 mars: Troisième dimanche du carême assemblée pour érection canonique.  
21 mars: Chemin de Croix  
23 mars: Quatrième dimanche du carême  
Fête de la solennité de St-Joseph  
25 mars: Fête de l'annonciation (jeûne)  
28 mars: Chemin de croix-sacristie  
30 mars: Dimanche de la passion  
Fin du mois de St-Joseph, demain.  
Prière et chapelet à 6 heures, jusqu'à la fin du carême.  
31 mars: Visite du curé de St-Prime (confessions).

#### 1884 Avril

- 4 avril: Chemin de croix-sacristie  
6 avril: Dimanche des rameaux  
Annonce de la semaine sainte  
Jeudi: messe 9 1/2 heures — Reposoir, des personnes à coucher prière à 6 heures. Sermon sur la passion.  
Vendredi: Office à 9 1/2 heures. Pas de communion — chemin de croix à 4h. - 5h.  
Samedi: office à 8 h. — Fête  
11 avril: Chemin de croix-sacristie  
13 avril: Pâques  
Prière du soir tous les dimanches à l'Église à l'Angélus.  
20 avril: Quasimodo  
Fête de St-Marc, vendredi, messe à 8 heures.

27 avril: Deuxième dimanche après Pâques  
SS Famille

**1884 Mai** *Mois de Marie*

4 mai: Troisième dimanche après Pâques  
Patronage de St-Joseph  
Demain, mardi, mercredi grand-messe à 8 heures

18 mai: Cinquième dimanche après Pâques  
St-Venant, Martyr

22 mai: Ascension  
Communion pendant le mois de Marie

25 mai: Dimanche dans l'Octave  
Bénédictio des fonds baptismaux  
St-Grégoire VII

31 mai: Veille de la Pentecôte (jeûne)

**1884 Juin** *Mois du Sacré-Coeur*

1 juin: Fête de la Pentecôte

12 juin: Fête Dieu  
Procession dans l'église  
Exposition du St-Sacrement  
400 jours d'indulgence pour assister à la messe et aux  
vêpres.  
200 jours d'indulgence pendant l'Octave  
Exposition du St-Sacrement à 7 h. a.m.  
Salut et prière au St-Sacrement à 7 h. p.m.

15 juin: Dimanche Octave de la Fête-Dieu  
Solennité de St-Félicien  
Procession dans le village pour la Fête-Dieu  
Ordre: Enfants de Marie  
Femmes  
Dais  
Hommes

Absence 15 jours du curé Girard

22 juin: Messe par le curé de St-Prime

**1884 Juillet** *Mois de Ste-Anne Retraite paroissiale*

6 juillet: Cinquième dimanche après la Pentecôte  
Solennité du Sacré-Coeur de Jésus  
Jeudi: Action de Grâces

13 juillet: Dédicace

20 juillet: Octave de la Dédicace  
Septième dimanche après la Pentecôte  
Vendredi: Fête de la St-Jacques  
Samedi: Fête de la Ste-Anne

27 juillet: Solennité de la Ste-Anne  
Huitième dimanche après la Pentecôte

**1884 Août**

3 août: Neuvième dimanche après la Pentecôte

10 août: Absence du curé Girard

17 août: Onzième dimanche après la Pentecôte  
Solennité de l'Assomption de Marie  
Jeudi: St-Jean-Baptiste (messe à 8 heures)

24 août: Douzième dimanche après la Pentecôte  
St-Barthelemi

31 août: Treizième dimanche après la Pentecôte  
Fête du Saint-Coeur de Marie  
Triduum de la nativité (3 jours)

**1884 Septembre**

6 septembre: Quatorzième dimanche après la Pentecôte

14 septembre: Quinzième dimanche après la Pentecôte  
Quatre-temps, solennité de la Nativité de la Ste-Vierge

21 septembre: Seizième dimanche après la Pentecôte  
Fête Saint-Mathieu

28 septembre: Dix-septième dimanche après la Pentecôte  
Fête Notre-Dame des sept douleurs

**1884 Octobre** *Mois du Rosaire*

5 octobre: Dix-huitième dimanche après la Pentecôte  
Fête Notre-Dame du Rosaire  
Solennité de St-Michel  
Angelus à 6 h. ce soir et tous les jours jusqu'à Pâques

19 octobre: Vingtième dimanche après la Pentecôte  
Pureté de la Sainte-Vierge

26 octobre: XXIIème dimanche après la Pentecôte  
Patronage de la Sainte-Vierge  
Samedi, Toussaint, vendredi jeûne  
Annonce St-Simon et St-Jude

**1884 Novembre** *Mois des Morts*

1 novembre: Toussaint

2 novembre: Dimanche dans l'Octave de la Toussaint

9 novembre: XXIIIème dimanche après la Pentecôte  
Dédicace Basilique Saint-Sauveur  
Procession après les vêpres recommandé par le Pape.

16 novembre: XXIVème dimanche après la Pentecôte  
St-Josaphat

30 novembre: Premier dimanche de l'Avent  
Annonce St-André et St-François-Xavier

**1884 Décembre**

7 décembre: IIIème dimanche de l'Avent  
Solennité de St-François-Xavier

8 décembre: Immaculée Conception

14 décembre: IIIème dimanche de l'Avent

25 décembre: Noël

28 décembre: Dimanche Octave de Noël  
SS. Innocents

---

Réf. St-Félicien, cahiers d'annonces, août 1882 à 31 décembre 1888



## Annexe E

### Première communion solennelle

7 août 1884:

Le 7 août ont fait 1<sup>ère</sup> communion dans l'Église de cette paroisse les enfants dont les noms suivent: <sup>(1)</sup>

Garçons	Âge
Allaire, Simon	10 ans
Boivin, Nérée	12 ans
Boivin, Joseph	10 ans
Bouchard, Alfred	12 ans
Cloutier, Onésime	11 ans
Guay, Ferdinand	12 ans
Guilmet, Joseph	11 ans
Dufour, Adélard	10 ans
Leclerc, Damase	11 ans
Lachance, Honoré	11 ans
Ouellet, Etienne	10 ans
Roy, Ferd	10 ans
Simard, Charles	10 ans
Tremblay, Ernest	10 ans
Tremblay, Joseph	10 ans
Tremblay, Georges	10 ans
Filles	
Bouchard, Philomène	11 ans
Bouchard, Marie	11 ans
Beaudoin, Marie	10 ans
Drolet, Délia	11 ans
Gagnon, Pascaline	11 ans
Leclerc, Philomène	10 ans
Simard, Delphine	11 ans
Roy, Délia	12 ans

---

(1) Archives Paroisse de St-Félicien  
Cahier de Première Communion Solennelle 1884 à 1941

## Annexe F

### St Félicien, le patron de la paroisse

Prime et Félicien étaient frères. Ils suivent le schéma habituel des passions de martyrs romains : apostolat, longs supplices variés. Les deux martyrs sont honorés le même jour. Mais la date du martyr est inconnue. L'ancienneté du culte nous garantit à la fois leur existence et leur sainteté. Le lieu de leur sépulture, auprès du Nomentum, aujourd'hui *Mentarra*, était au V<sup>e</sup> siècle un pèlerinage fréquenté.

Mais les invasions des Lombards firent cesser les pèlerinages et l'insécurité devint si grande que le pape Théodore I<sup>er</sup> (642-649) crut plus prudent de ramener les reliques à l'intérieur des murs de Rome. C'est le premier cas d'un transfert de ce genre.

Les reliques des saints Prime et Félicien ont été déposées à St-Etienne-le-Rond sur le Célius, sous un autel, dans une chapelle qui alors faisait face à l'entrée de l'église. La voûte est décorée d'une mosaïque qui existe encore: de chaque côté d'une croix ornée de pierreries et de fleurs et surmontée d'un buste du Sauveur, les deux martyrs sont debout, nimbés et portant à la main le rouleau de l'Évangile. Deux inscriptions rappellent le souvenir de cette translation et de la restauration de l'église; l'une fait allusion au toit doré du sanctuaire; l'autre rappelle le souvenir du Pape Théodore "qui avec grand soin, décora ce lieu pour garder le corps des Saints".

Malgré leur âge, ils furent jetés en prison. On les mena à l'amphithéâtre, mais les lions qui devaient les dévorer vinrent se coucher à leurs pieds. On finit par leur trancher la tête. Dieu, qui soutenait leur courage et les ornait de sa force, s'est montré admirable en ses Saints et il leur a donné son royaume de gloire.

La fête de St-Félicien est célébrée le 9 juin de chaque année, dans l'ancien calendrier liturgique. Malheureusement, aujourd'hui la fête de St-Félicien n'est plus inscrite au calendrier.

## Annexe G

### Tableau des prêtres de Saint-Félicien, 1872-1984

Curés Desservants	Années	Vicaire Desservant
.- Pierre-Elzéar Auclair	1872-1880	[ Louis-Arthur Stanislas Caron (1882-1883)
.- François-Xavier Belley	1880-1883	
Curés à Saint-Félicien	Années	Vicaires
1.- Joseph Girard	1883-1894	[ Joseph Savard (1894-1896) Charles-Léon Parent V.F. (été 1903) Ernest P.-Hervieux (fév. à juin 1904) Nazaire Bergeron (1904-1906)
2.- Louis Tremblay	1894-1901	
3.- Marcellin-Pierre Hudon	1901-1906	
4.- Joseph-Aïmas Larouche	1906-1907	[ Nazaire Bergeron (1904-1906)
5.- François-Xavier Belley P.S.	1907-1913	[ Chanoine Joseph Dufour * (1907-1916)
6.- Jean-François Régis Gauthier	1913-1917	[ Chanoine Joseph Dufour (1907-1916) J.-Jérémie Gagnon (1913-1916) J.-C. Ludger Gauthier (1916-1921)
7.- Mgr. Simon Bluteau	1917-1953 (1916-1921)	[ J.-C. Ludger Gauthier J.-Baptiste Saulnier (1921-1922) J.-Baptiste Simard (1922-1923) Antoine Perron (1923-1928) Alphonse Mathieu (juillet à nov. 1928)

		Gaudiose Tremblay (juillet à août 1928)
		Joseph Fortin (1928-1931)
		Louis-Philippe Hudon (1931-1936)
		Georges Lessard (1936-1937)
		Michel Lavoie (1937-1938)
		Jules Lamy (1938-1947)
		J.-Jacques Carrier (1946-1949)
		Gaspar Tremblay (1947-1951)
		Lucien Bergeron (1949-1952)
		Gilles Laniel o.m.i. (aut. 1950 à août 60)
		Jean Brassard (1951-1961)
		Patrick Bouchard (1952-1958)
8.-	Chanoine Egide Boivin	1953-1967
		Père Gilles Laniel (aut. 50 à août 60)
		Jean Brassard (1951-1961)
		Patrick Bouchard (1952-1958)
		François-Xavier Boivin (1957-1958)
		Gérard Ouellet (1958-1969)
		Raynald Blouin (1960-1973)
		Louis-Emile Côté (1962-1963)
		Jean-Benoît Michaud (1964-1965)
9.-	Chanoine Joseph Lavoie	1967-1980
		Gérard Ouellet (1958-1969)
		Raynald Blouin (1960-1973)

		Fernand Laforest (1968-1971)
		André Drapeau (1971-1974)
		Raoul Gagnon Père (1972 visite par)
		Jean-Guy Boivin (1972-1976)
		Julien Villeneuve (1973-1979)
		Xavier Gosselin (Vic. dom. sept 73)
		Louis-Georges Bolduc (1974-1979)
		Emilien Dufour (décédé 1976-1977)
		Père Jean Gaudissard (1978-1980)
		Alain Rousseau (1978 à nos jours)
		Jacques Cantin (1979-1982)
		Normand-Léo Tremblay (stag. déc. 78 à mai 1982)
10.- Jean-Paul Larouche	1980	Xavier Gosselin (Vic. dom. sept. 73)
	à nos jours	Alain Rousseau (1978 à nos jours)
		Jacques Cantin (1979-1982)
		Pierre Boudreault (sept. 82 à nos jours)
		Normand-Léo Tremblay (stag. et diacre déc. 78 à mai 82)
		Jeannot Gagné (stag. avril à août 83)

Réf.: Archives Paroisse St-Félicien: Presbytère — 1873 à nos jours

### Sacristains

Mathieu Lavoie: sacristain 1873  
F X Juneau: 1<sup>er</sup> octobre 1903 au 3 juillet 1904  
Phydime Boudreault: 14 juillet 1904 à juillet 1905 200 \$ par an.  
Willey L'Heureux: 1905 à 1906  
Victor Perron: 1907 à 1913  
Phydime Boudreault: 1913 à 1918  
John Savard: 1918 à 1921  
Jimmy Savard: 1921 à 1925  
Charles-Edouard Savard: 1925 à 1945  
Emile Laprise: 1945 6 mois  
Michel-Ange Perron: 1945 6 mois  
Armand Bergeron: 1946 au 31 octobre 1964  
Lucien Coudé: 1955 à 1960 durant réparation de l'église  
Gilles Gaudreault: du 7 novembre au 23 novembre 1964  
Robert Huot: 10 novembre 1964 au 27 avril 1974  
Normand Gaudreault: 22 décembre 1973 jusqu'à nos jours  
Fernand Simard: 20 mai 1974 jusqu'à nos jours.

### Annexe H

#### Sermon de Simon Bluteau: prononcé au Couvent du Bon-Conseil le 22 octobre 1915

*Eccce nos reliquias ornum, et secuti sumus te: quid expe rit nobis. (Matth. XIX, 21)*  
Pour nous autres, nous avons tenu jument  
pour vous suivre, quelle sera donc notre  
récompense ?

Telles sont les paroles que St Pierre adressait  
un jour à Notre-Seigneur.  
Jésus venait de répondre au jeune homme  
de l'évangile qui lui demandait ce  
qu'il fallait faire pour obtenir la vie  
éternelle: "Allez, vendez tous vos biens,  
distribuez-en le prix aux pauvres, et  
suivez-moi." A cette parole de Jésus  
le jeune homme s'en alla triste, car il  
avait de grands biens. Tournant alors

vers ses apôtres un regard où se peignaient la pitié et la tristesse, Jésus s'écria: "qu'il est difficile à ceux qui se confient dans leurs richesses, d'entrer dans le royaume des cieux." En entendant cela, les disciples s'étonnaient grandement et se disaient entre eux: "N'est-ce pas possible d'être sauvé?" et St Pierre de dire: "Pour nous autres, seigneur, nous avons tout quitté pour vous suivre, quelle sera donc notre récompense?" Ces paroles de St Pierre, M. bien chers cœurs, l'avez-vous convenamment très bien.

vision - Comme les apôtres s'occupent avec tout ce qu'ils ont, comment nous avec nous la pratique des conseils évangéliques? Quels sont donc les avantages d'une telle conduite?

Comme St Pierre vous pouvez dire: "Nous avons tout quitté pour vous suivre, quelle sera donc notre récompense? Nous avons quitté une mère, bien aimée, une mère, qui après Dieu, était ce que nous aimions le plus au monde, un père chéri, un père qui nous aimait plus que lui-même. Nous avons quitté nos sœurs, nos frères, nos parents. Nous avons tout quitté!"

Voyez-vous cette jeune personne, cette future religieuse? Dès l'âge le plus tendre, elle a entendu la voix de Jésus. Elle fut subjuguée par ces paroles: "si vous voulez être parfaits, allez vendre tous vos biens, distribuez-en le prix aux pauvres, et suivez-moi. La vue d'un habit religieux attirait avec attention la charmerait, la vue d'un habit religieux attirait la vue d'un habit religieux attirait."

dans son cœur de 15 ans, une  
semence vivifiante!

Extérieurement, rien ne la distinguait  
de ses compagnes, les mêmes jeux,  
les mêmes divertissements parais-  
saient l'intéresser. Elle se livrait aux

mêmes travaux qu'elles. Ex-  
térieurement, elle ne paraissait  
peut-être pas meilleure que les  
autres! Tout ce que l'on sait, c'est  
qu'elle était charmante, enjouée,  
bienveillante, <sup>(charitable)</sup> et ouverte  
se présentant <sup>(comme elle)</sup> tout brillant <sup>(de sa)</sup>  
~~sa~~ <sup>elle</sup>! Mais, un jour, le  
travail de la glace se faisant  
sentir de plus en plus, un jour, elle  
dit un <sup>(adieu)</sup> <sup>(adieu)</sup> à cette mai-  
son qui l'a vue naître, adieu à  
cette maison paternelle! Et, avant  
de s'éloigner de ce sol béni, elle jette  
un dernier regard sur cette maison  
sur ces <sup>(amis)</sup> <sup>(amis)</sup> témoins de ses jours  
d'enfance, elle jette un dernier regard  
sur ces <sup>(amis)</sup> <sup>(amis)</sup> où tant de fois elle est  
<sup>(allée)</sup> <sup>(allée)</sup> entendre gazouiller les <sup>(oiseaux)</sup> <sup>(oiseaux)</sup>  
sur ces <sup>(arbres)</sup> <sup>(arbres)</sup> dans la colline que  
lui disent de si agréables <sup>(voix)</sup> <sup>(voix)</sup>  
elle jette un dernier regard <sup>(sur)</sup> <sup>(sur)</sup> cette  
rivière, sur cette <sup>(plage)</sup> <sup>(plage)</sup> et le cœur  
bien gros, mais <sup>(gorgé)</sup> <sup>(gorgé)</sup>, <sup>(satisfait)</sup> <sup>(satisfait)</sup>,  
elle vient s'enfermer pour toujours  
pour toujours! dans un cloître. C'est  
à l'âge de 16 ans qu'elle fait le sacrifice  
c'est-à-dire à l'âge où on vient tout en rose!

Vous avez tout quitté; mais  
vous n'avez rien perdu; vous  
avez dit un <sup>(adieu)</sup> <sup>(adieu)</sup> à ce monde  
au monde <sup>(à)</sup> <sup>(à)</sup> ses <sup>(passions)</sup> <sup>(passions)</sup>, à ce ma-



liens, à ces menaces, à ces pièges,  
à ces illusions que l'Évangile appelle  
le monde. Vous les avez répudiés  
quand, lavés par l'eau sainte du baptême,  
vous avez pris naissance en  
Dieu; mais renouvelant cette repudia-  
tion nécessaire, vous l'avez rendue  
plus absolue en quittant pour tou-  
jours ce que l'Évangile <sup>appelle</sup> le monde. C'est  
bien le siècle, c'est à-dire ce  
tourbillon de faux affaires, de faux  
pressés, de personnes qui ne pensent  
qu'à s'amuser, à bien vivre, à bien  
manger, à bien dormir!

II. — Vous avez tout quitté, Seigneur,  
pour vous suivre.

"Si vous voulez être parfait, allez, ven-  
dez tout ce que vous avez et distribuez-en à  
des pauvres et suivez-moi." C'est  
pour suivre Jésus, c'est pour met-  
tre en pratique les conseils évan-  
geliques, O bien chers vœux, que vous  
avez fait, au que vous vous proposez

de faire, les vœux de chasteté, de pau-  
vreté et d'obéissance. Chastes  
comme les vierges, pauvres comme les  
obéissants comme les disciples. Voilà  
le but de votre vie!

Or la vie de Jésus a été une vie de  
sacrifice; c'est le grand sacrifice  
~~qui a été fait pour le monde et qui a été accompli une fois pour toutes~~  
~~et c'est le grand sacrifice~~. Jésus est ve-  
nu sur la terre pour souffrir et  
pour mourir. Et vous voulez  
marcher sur ses traces! Par vos  
vœux, vous vous immolez tout  
entièrement sur l'autel du sacrifice,  
sacrifice de tous les moments, de

tous les instants, sacrifice de votre  
orgueil, de vos plaisirs, de vos  
jouissances. Par vos vœux, vous  
vous consacrez à Dieu (Votre con-  
sécration est <sup>plus</sup> précieuse que  
celle des vases sacrés de nos autels)  
<sup>vous êtes des calices, des urnes vivants.</sup>  
vous vous consacrez à Dieu, vous  
êtes des consacrés, et tout est consac-  
ré en vous: vos yeux, vos lèvres,  
vos oreilles, vos mains, vos pieds,  
tout votre corps, votre esprit, votre  
cœur, votre volonté, votre vie, vos  
forces, votre temps. Tout cela

n'est plus à vous, ni à personne au  
monde, mais à Dieu; car ceux qui  
en disposent immédiatement, com-  
me vos supérieurs, ne le font, et ne  
peuvent le faire qu'au nom de Dieu et  
comme tenant sa place.

Comme Jésus, vous vivez pour  
Dieu et ne vivez que pour elle, pour  
l'adorer, le louer, le bénir. Vous vivez  
pour le remercier, l'aimer, le servir:  
le servir en souffrant, travaillant, sou-  
ffrant en souffrant, le servir en vous  
dépensant. Vous vivez par lui, <sup>par lui seul</sup>  
pour lui appartenir, <sup>qui pour lui appartient</sup> (vous êtes  
<sup>les mains de Dieu</sup> des hosties, <sup>entre les mains</sup>  
de Dieu. C'est ce que les <sup>théologues</sup> font en-  
seigner en vous nommant des  
holocaustes.

M. Bien chers sœurs, savez-vous ce  
qu'est votre vie regardée au grand  
jour de la vie? Votre vie est un sac-  
rifice, c'est un sacrifice. Et c'est  
par là que vous ressemblez à Jésus,

que vous marchez sur mes  
traces.

III. - Quid ergo dicit nobis, dicit et bene? n. d.

Et notre supérieur de lui répondre;  
Vous sigerez à mes côtés sur dou-  
ze trônes pour les douze  
tribus d'Israël.

Quid ergo dicit nobis? Quelle sera  
votre récompense? <sup>(Votre récompense!)</sup> Plus vite plus  
méritoire et plus heureuse, si-  
bas en attendant la vie éternelle.  
La vocation à l'état religieux, d'a-  
près les saints, est la plus gran-  
de grâce que Dieu puisse faire à  
une âme après le baptême. Puis-  
que, d'après les saints, embrasser  
la vie religieuse, c'est une des man-  
ières les plus assurées que l'on ait de  
nombre, les élus. D'après St Thomas, la  
profession à la vie religieuse est une-  
ment regardée comme un second bap-  
tême. Elle confirme le premier, et on peut dire  
qu'elle le perfectionne. Par le fait de votre  
profession <sup>notre être tout entier</sup> devient  
un <sup>symbole de la divinité</sup> ~~symbole~~ de la divinité; le souffle qui s'é-  
chappe de la divinité qui est votre patrie-  
me, vous auriez réellement donné à  
Dieu une gloire toute particulière et très  
excellente, et vous en seriez recom-  
pensés là-haut.

là-haut comme le lui ayant donnée.  
Mesurez dès lors la gloire que lui  
fait une vie de 10, 20 ou de 50 années  
passées dans l'esprit d'un état si  
divin. Par conséquent,

Il n'est mieux aviné en tout degré  
de grâce dans un couvent où ce degré  
s'acquiert facilement et se perd diffi-  
cilement, que d'en avoir dans  
le monde, où il est difficile de les  
augmenter et facile de les perdre.  
Par la profession à la vie religieuse il  
s'établit entre Jésus et l'âme qui se  
consacre à lui, une union spéciale,  
intime et féconde. Que signifie que la  
religieuse peut se dire épouse de  
Jésus? épouse de Jésus, elle l'est  
par excellence, car c'est la personne  
de Christ qui sert une religieuse. Elle est  
la sœur des anges. Quelle gloire et  
quel bonheur pour elle! ~~Point qu'elle a~~  
~~qui les saints, c'est-à-dire la vie reli-~~  
~~gieuse, c'est une des marques les plus~~  
~~excellentes que l'on est de la part de~~  
~~Jésus, elle est donc très heureuse,~~  
ici-bas. Il est de foi, d'après Paul

<sup>moelle se dévouent beaucoup</sup>  
<sup>beaucoup plus de fait pour se combiner peut-être que la religion</sup>  
<sup>parce qu'elle est plus</sup>  
que la vierge est plus heureuse que  
la femme mariée! D'après St. Be-  
nédicte, <sup>la religion</sup> elle vit plus purement, elle  
tombe plus rarement, elle se relève  
plus vite, elle marche entourée de  
plus de précaution, elle est plus  
souvent arrosée des eaux de la  
grâce, elle jouit plus sûrement  
du repos, elle meurt avec plus  
de courage, par sa vie mortifiée  
elle abrège certainement son purga-  
toire, elle obtient une plus grande  
récompense.  
Quid ergo vult nobis, quelle sera notre

récompense. " En vérité, en vérité, je  
vous le dis, nul ne quittera sa mai-  
son, ou ses frères, ou ses sœurs, ou  
son père ou sa mère, à cause de  
moi, sans recevoir, ici-bas même  
le centuple de ce qu'il aura quitté,  
et de plus dans le siècle futur,  
la vie éternelle. N. S. promet <sup>à qui</sup>  
donner à qui laissera tout pour lui,  
le centuple en ce monde, et la vie éter-  
nelle en l'autre. Et N. S. qui a déjà

promis par serment qu'un  
seul verre d'... donne par amour  
pour lui ni verra pas sans  
récompense, quelle récompense  
m donnera-t-il dans le ciel, à ses  
vierges, à ses fidèles épouses  
qui ont tout quitté pour le  
servir? Elles se sont consa-  
crées à Dieu. Elles se sont séparé  
du monde pour s'attacher à l'a-  
gneau, à l'agneau immolé. Elles  
ne sont immolées avec lui sur  
la terre. <sup>elles sont au ciel</sup> Elles auront  
une place spéciale, dans l'ap-  
calypse, et dans cette blan-  
che procession <sup>de vierges</sup> qui accompagnera  
l'agneau par où il va, et elles  
s'elles chanteront un cantique  
nouveau <sup>devant le trône</sup>  
qu'elles sont vierges. Et, <sup>parce</sup>  
~~il est prouvé de mes songes~~  
dans leur blancheur parce qu'elles  
sont pures et sans tache  
devant le trône de Dieu.

Voilà donc la perspective  
qui vous attend, et si  
vous êtes bien fidèles  
à ces engagements que  
vous avez pris, et  
à vos vœux de charité, de  
bienveillance, et de  
bien-être, vous mériterez certai-  
nement, à votre retour,  
de chanter ce cantique nouveau,  
de votre part de  
l'église de l'avenir  
éternellement. C'est là le  
bonheur que je vous  
souhaite de tout mon  
cœur.

S. Pluteau, prêtre  
curé de Champbord  
Ce serment a été donné chez  
les Ursulines de Roberval  
le 22 octobre 1815  
et à l'Hôtel de la Paix  
de Roberval. Et au nom du conseil

## Annexe I

### Deux fêtes en l'honneur de Mgr Bluteau

- 1942, 25<sup>e</sup> anniversaire de sa cure à St-Félicien
- 1950, Intronisation de Mgr Bluteau

#### Nouveaux détails sur les Fêtes de St-Félicien en l'honneur de M. le Chanoine Bluteau

Au chœur, figurent MM. les Chanoines Ph. Morel, Joseph Dufour, L. Lemieux du Séminaire, J.-Calixte Tremblay, directeur diocésain de l'Action catholique, ARthur Bourgoïn de Roberval et M. l'abbé Thomas Tremblay.

Le sermon est donné par M. le Chanoine Calixte Tremblay qui, avec grande éloquence, montre les grandeurs et les responsabilités du prêtre.

La procession a lieu dans le parc du Sacré-Coeur.

Après le salut du St-Sacrement, M. le vicaire Jules Lamy donne lecture d'une belle adresse, au nom des paroissiens.

Voici l'extrait de l'adresse se rapportant spécialement aux oeuvres extérieures de M. le Chanoine Bluteau:

"Mais la plus remarquable de toutes vos qualités, et la plus grande vertu, au dire de saint Paul, c'est la charité. Celle-là, vous l'avez pratiquée à un degré éminent.

Nous parlerons seulement de sa manifestation extérieure: La générosité.

"Vous avez été, pour les artistes, un mécène au gousset bien rempli, car votre talent vous faisait découvrir des oeuvres d'art là où les profanes ne voyaient que des banalités et vous n'avez rien épargné pour orner votre paroisse, pour en faire un véritable musée. Nous connaissons, entre autre un ancien boubier, une espèce de dépotoir où serpentent maintenant des allées gravelées, où s'épanouissent mille variétés de fleurs, où l'eau d'une fontaine reflète le ciel, et que domine le Sacré-Coeur. Vous seul connaissez la clé magique d'une telle réussite. Ce qui paraissait impossible à tout autre a été possible pour vous, grâce

à votre goût du beau et à votre ténacité. Le temps n'effacera jamais votre nom inscrit en lettres indélébiles dans ce petit coin de terre. Votre charité a même traversé les mers, mais n'en parlons pas: c'est un secret". Seules les soeurs Antoniennes de Marie pourraient le révéler, et cela coûterait mille dollars

"Notre collègue aurait peut-être son mot à dire, s'il pouvait parler. Il connaît, lui, l'auteur de sa transformation. Il le chante à sa façon. La mélodie en est harmonieuse et douce et, chose curieuse, tous les vers qui la composent riment avec Bluteau." Le Jubilaire remercia de ce qu'on avait voulu faire pour lui; si les paroissiens étaient heureux du travail accompli, c'est par leur coopération et les réponses à l'appel de leur Pasteur qu'il a été possible d'avoir de si grands résultats. Après avoir passé en revue les principaux événements de son ministère, M. le Chanoine Bluteau rappelle comment l'ancienne coulée qui traversait le parc actuel le reportait à la Géhenne de Jérusalem et comment ce lieu d'opprobres fut changé en lieu de repos et de paix. Autrefois, vous aviez l'image d'une âme en état de péché mortel, aujourd'hui vous avez l'image de l'état de grâce. Si vous venez en mauvaise situation avec le bon Dieu, pensez à la coulée et embellissez-la.

Le banquet préparé par les Rdes SS. du Bon-Conseil eut lieu au couvent pour les prêtres et les autorités civiles. Son Excellence Mgr Melançon présidait le repas auquel assistaient MM. les Chanoines Simon Bluteau, Ph. Morel, L. Lemieux, J.-Calixte Tremblay, A. Bourgeoing et Jos. Dufour, le R.P. Cardin, O.M.I., MM. les abbés Cardin, O.M.I., O. Coulombe, Thomas Tremblay, Henri Tremblay, Georges Tremblay, Joseph Fortin, Lucien Savard, Alp. Plourde, Egide Boivin, Gaudiose Tremblay, Adrien Bergeron, Georges Lessard, Victor Simard et Jules Lamy; les RR. PP. Decarie, O.M.I. Pépin, O.M.I., et Ambroise, O.F.M. Les RR. RR. FF. Maristes du collège St-Félicien, MM. Emile Tremblay et Tancrede Germain, maires, Georges Potvin, M.A., L., les Marguilliers, Ph. Dallaire et Napoléon Guay, prés. de la Commission scolaire, Olivier Savard, Fr. Beaudoin et Harry Dumas, secrétaire. Son Ex. Mgr Melançon prit la parole et fit une revue de l'Oeuvre du jubilaire, M. le Chanoine Bluteau remercia.

Pendant ce temps, plus de 500 convives prenaient part au dîner champêtre servi dans le parc. Ce dîner était sous la direction de Mme Jourdain, présidente du Cercle des Fermières. Mme L.-W. Leclerc, présidente des Dames de l'Apostolat, organisait avec elles le restaurant



et les amusements de l'après-midi. Ces deux cercles présentèrent deux gerbes de fleurs, l'une à Son Exc. Mgr Melançon et l'autre au jubilaire. Les bouquetières étaient Mlles Suzanne Jourdain et Marie-Claire Hébert. Une bourse fut présentée par les Enfants de Marie et un autre par les institutrices.

Une salve de coups de canons salua Son Exc, à son départ. Son Excellence voulut faire la traversée sur une chaloupe et bénit le bac à cette occasion.

Le corps des Cadets du Collège et La Fanfare, sous la direction des RR. Frères Maristes, furent au programme toute la journée, à partir de la messe jusqu'au départ de Mgr où ils donnèrent une démonstration au presbytère. Dans la soirée les élèves exécutèrent des jeux et différents exercices de gymnastique devant la foule.

Environ 3000 personnes se sont rendues au parc pour prendre part aux amusements et aux démonstrations.

Après le départ de Son Excellence, il y eut un salut du St-Sacrement, avant la reprise des amusements dans le parc.

Parmi les cadeaux offerts au jubilaire, on remarquait huit lampadaires qui orneront la façade de l'église, et deux chevreuils, grande naturelle qui seront placés dans le parc. Ces cadeaux furent offerts par les différents cercles et tous les paroissiens. On remarquait aussi, une maquette du parc offerte en gâteau par les Révérendes Soeurs du Bon-Conseil. Les RR PP. Oblats, du Cap. offrirent une magnifique statue de Notre-Dame du Cap. Plusieurs particuliers offrirent différents cadeaux.

La fête remporta un franc succès. On le sait, l'initiateur était M. le vicaire Jules Lamy.

---

Réf.: *Le Progrès* (Journal).

*Archives Fabrique St-Félicien.*

### Intronisation de Mgr Bluteau

28 mai 1950:

"Dimanche, le 28 mai, St-Félicien célébrait l'Intronisation de son vénéré pasteur Mgr J.-Simon Bluteau, au titre de Prélat Domestique de la maison de Sa Sainteté le Pape Pie XII."

"Ces fêtes débutèrent par l'arrivée de Mgr Melançon, le matin à 9 h 30, qui fut escorté par une garde d'honneur, formée des membres de la brigade des incendies de la ville, qui ouvrait le défilé, suivi de la fanfare et des petits cadets du collège. Suivait l'automobile de Son Excellence, un long défilé d'autos."

À l'arrivée devant l'église où les paroissiens s'étaient rendus pour recevoir leur évêque qui donnait sa bénédiction, Mgr Melançon, fut reçu par les membres du Clergé ayant en tête Mgr J.-Simon Bluteau, le nouveau prélat domestique, curé de St-Félicien."

"Mgr l'Évêque après avoir atteint le trône pontifical, présida à l'Intronisation de Mgr Bluteau, en bénissant le surplis et la Capa Magna, les ornements sacerdotaux que peut porter le nouveau Prélat. Mgr Melançon, assisté de NN. SS. J.-E. Duchesne, principal supérieur du séminaire de Chicoutimi. M. l'abbé Sigismond Wozniak, secrétaire de Mgr l'Évêque, dirigeait les cérémonies."

Cette cérémonie de l'intronisation fut suivie de la messe paroissiale, célébrée par Mgr Lionel Lemieux, du Séminaire de Chicoutimi, assisté du Rév. Père J.-Marie Hébert, enfant de la paroisse, comme diacre, et de M. l'abbé Yvon St-Pierre, vicaire à Ste-Anne de Chicoutimi, et aussi enfant de la paroisse, comme sous-diacre. Le cérémoniaire était M. l'abbé Jules Lamy, aumônier des Soeurs du Saint-Sacrement à Chicoutimi, ancien vicaire à St-Félicien."

"Dans le chœur nous remarquons, Mgr Sylvio Kérouack, curé de la cathédrale de Chicoutimi, le chanoine J.-A. Bourgoing, curé de Notre-Dame de Roberval. Mgr. Joseph Dufour, curé de St-Jérôme, ancien vicaire à St-Félicien, le chanoine Ludger Gauthier, curé de St-Joseph d'Alma, le Rév. Père Samuel, représentant les Très Rév. Père abbé de la Trappe de Mistassini, M. l'abbé Joseph Fortin, curé d'Alba-

nel, ancien vicaire à St-Félicien, M. l'abbé J. Trottier, curé de St-Prime, le Rév. Père Fontaine, c. s.s.r., curé de Desbiens, M. l'abbé Alph. Plourde, procureur de l'évêché, M. l'abbé J.-J. Carrier, vicaire à Chambord, ancien vicaire à St-Félicien, M. l'abbé Charles Fortin, du Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé Joseph Boudreault, vicaire à Normandin, le Rév. Père P.E. Gagnon, O.P., ainsi qu'un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms". "À l'évangile, Mgr Bluteau, présenta à Son Excellence Mgr Melançon, les voeux et les hommages de la paroisse, et remercia Mgr en son nom et en celui de ses paroissiens, d'être venu présider cette belle cérémonie".

"Le sermon fut prononcé par Mgr Melançon. C'est un grand jour de fête pour St-Félicien. C'est un grand jour de fête pour cette importante partie de notre diocèse qu'est la région du Lac St-Jean. Le pasteur d'une de ses premières paroisses, votre curé, reçoit une marque d'honneur de la part du Souverain Pontife. Je suis heureux de prendre part à votre joie en présidant l'investiture de Mgr Bluteau à la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté le Pape Pie XII."

"Ce témoignage d'estime, Mgr Bluteau l'a bien mérité. Ordonné prêtre le 19 mai 1901 — il y aura 50 ans l'année prochaine — par Son Exc. Mgr Labrecque, il se dévoua tour à tour à l'enseignement de la jeunesse au séminaire de Chicoutimi et au ministère paroissial, à la cathédrale et à La Malbaie."

"Bien préparé par les différents postes qui lui avait confié son Évêque, il accepta, en 1914, la cure de St-Louis De Chambord et s'y montra un pasteur dévoué. Il s'agissait à cette époque d'amener le peuple chrétien à la pratique de la communion fréquente, inaugurée et recommandée par SS. Pie X, de sainte mémoire, il se donna à cette tâche avec toute l'ardeur de son zèle et de sa dévotion eucharistique, si bien que sa paroisse devint l'une des plus ferventes du diocèse."

"Promu à l'importante cure de St-Félicien en 1917, il déploya dans votre paroisse le même zèle apostolique, le même souci du bien des âmes, le même détachement. Encore au poste aujourd'hui, et toujours alerte, malgré ses 76 ans, à la veille de ses noces d'or sacerdotale, il a fort mérité la récompense terrestre des bons et fidèles serviteurs de l'Église."

"Il est vicaire forain depuis septembre 1922, chanoine titulaire du Chapitre de la Cathédrale de Chicoutimi depuis 1926."

“En 1926, son initiative fonda à St-Félicien l'Académie des garçons sous la compétente direction des Frères Maristes. Sous sa vigilante attention, le couvent dirigé par les Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil a connu des développements nouveaux.”

“Au cours de sa longue carrière sacerdotale, ayant toujours joui de la confiance de ses trois évêques, passionné de l'Histoire de l'Église, judicieux conseiller de tous ses confrères, épris de la beauté de la maison du Seigneur, sachant mettre en valeur le côté esthétique, Mgr Bluteau est honoré à bon droit du titre de Prêlat domestique de Sa Sainteté.”

“Cet honneur rejaillit sur votre belle paroisse de St-Félicien et sur toute la région du Lac St-Jean qui constitue la partie religieuse la plus solide et la mieux conservée de notre diocèse.”

“Je me réjouis avec vous du témoignage d'estime que votre très digne pasteur reçoit aujourd'hui de la part du Souverain Pontife”.

“Mais cet honneur décerné à votre vénérable curé, continue Mgr Melançon, vous impose à vous fidèles, de nouveaux devoirs. Vous n'avez qu'une façon de prouver votre reconnaissance, c'est de vous efforcer d'être encore de meilleurs catholiques, plus attachés à votre foi, aux directives du Pape dont votre vénérable curé sera, à titre de plus, le représentant parmi vous”.

“Monseigneur termine en souhaitant à tous le courage et les grâces nécessaires”.

“Pendant cette messe, la chorale des hommes et la petite ménestrelle, ont interprété avec un grand brio la messe d'Omer Létourneau, à trois voix. M. Paul-Armand Imbeau, était à l'orgue.”

“Dans l'avant-nef, nous remarquons parmi les principaux personnages, Mtre J.-Alfred Dion, vice-président de la Chambre des Communes et député du comté de Roberval à Ottawa, et Mme Dion, M. Antoine Marcotte, député du comté à la Législature provinciale, Son Honneur le maire de la ville de St-Félicien, le docteur J.-M. Lévesque et Mme Lévesque, S.H. le maire de la paroisse, M. J.-E. Bhérier et Mme Bhérier, les frères du nouveau prélat, MM. Adélard, Nérée et Edmour Bluteau, de Bagotville, sa soeur et son beau-frère M. et Mme William Bouchard, aussi de Bagotville”.

“Après la messe, un banquet fut servi au couvent par les membres du clergé et nous remarquons à la table d’honneur Son Excellence Mgr S. Melançon, Mgr Bluteau, Mgr Lemieux, N.N. S.S. Dufour, Duchesne et Kéroack”.

“À ce banquet, il y eut quelques discours de prononcés par Mgr Melançon et Mgr Bluteau”.

“Après le banquet, devant le monument du Sacré-Coeur, situé dans le parc portant le même nom, oeuvre de Mgr Bluteau, la Fanfare de St-Félicien a donné devant une foule nombreuse un concert comprenant des membres militaires et des pièces populaires, sous la direction du directeur M. Armand Bergeron”.

“Pour clore cette journée de réjouissances et d’hommage un grand concert sacré eut lieu le soir dans l’église et présidé par Mgr Bluteau. Le maître de cérémonie fut M. l’abbé Gaspard Tremblay, vicaire. Il a présenté avec tact les artistes à ce concert: la chorale des hommes de St-Félicien, la petite ménécantérie, la chorale des filles du couvent, l’organiste de la paroisse M. P.E. Imbeau et l’artiste invité M. Jean-Marie Bussièrès organiste à l’église du St-Sacrement à Québec et professeur de musique à l’école de musique de l’Université Laval à Québec, le Laudate Dominum de Th. Sourilas interprété par les élèves du Bon-Conseil, suivi de trois pièces d’orgue avec au clavier M. Jean-Marie Bussièrès. Puis ce fut autour de la chorale des hommes, de la petite ménécantérie et de la chorale des élèves du Bon-Conseil à se faire entendre.”

“Immédiatement après ce concert, ce fut la présentation des voeux de la paroisse de St-Félicien, de même que les différentes associations religieuses et civiles de la paroisse et de la ville”.

“M. J.-Edgar Bhérier, maire de la paroisse, fut le premier à présenter les voeux. Il formule à Mgr Bluteau les voeux d’une longue vie et d’une bonne santé, et que la Divine Providence permette que notre vénérable curé puisse continuer encore de longues années, à semer la bonne parole du Christ, et offre la soumission filiale de ses concitoyens”.

“Son Honneur le maire de la ville, le docteur Jean-Marie Lévesque, prononça une allocution fort apprécié. Il souhaite longue vie au distingué pasteur, le féliciter de l’honneur reçu et remercia la Pro-

vidence d'avoir donné à St-Félicien un prélat domestique en la personne de Mgr Bluteau”.

“Des pages et jeunes filles présentèrent ensuite au nom de tous les citoyens, des gerbes de fleurs et des magnifiques souvenirs au héros du jour.”

“Après les vœux présentés, un salut solennel du Très Saint Sacrement, fut célébré auquel officiait Mgr Bluteau, il était assisté du Rév. Père J.-M. Hébert et de M. l'abbé Yvon St-Pierre, la chorale des hommes et de la petite ménécanterie et la chorale des élèves du Bon Conseil firent les frais du chant”.

“L'Organisateur de ces fêtes était M. l'abbé Gaspard Tremblay, vicaire.”

“Ces fêtes furent suivies par une foule très nombreuse qui en gardera un souvenir inoubliable.”

“À Mgr J.-Simon Bluteau, nouveau prélat domestique, nos vœux d'une longue vie. Nous le prions d'agréer l'expression de nos félicitations les plus sincères à l'occasion de son élévation à la prélature.”

## Annexe J

### Liste des marguilliers de la paroisse de St-Félicien 1884-1983 et date de leurs nominations

#### 1885:

28 décembre 1884: Édouard Tremblay

28 décembre 1884: Louis Savard

28 décembre 1884: Louis Drolet

L'assemblée a adopté comme anciens marguilliers Félix Roy, Antoine Hébert, François Bouchard, tous trois anciens syndics, et Jean Lachance.

#### 1886:

Louis Savard

Louis Drolet

25 décembre 1885: Eusèbe Simard

25 décembre 1885: Napoléon Doucet

(pour remplacer Louis Savard, démissionnant)

1887:  
 Eusèbe Simard  
 1<sup>er</sup> janvier 1887: Achine Tremblay  
 1<sup>er</sup> janvier 1887: Abel Savard  
 (pour remplacer Napoléon Doucet  
 qui a quitté la paroisse)

1888:  
 Achille Tremblay  
 Abel Savard  
 1<sup>er</sup> janvier 1888: Joseph Pilote

1889:  
 Abel Savard  
 Joseph Pilote  
 1<sup>er</sup> janvier 1889: Eusèbe Boivin

1890:  
 Joseph Pilote  
 Eusèbe Boivin  
 1<sup>er</sup> janvier 1890: Timothée Tremblay

1891:  
 Eusèbe Boivin  
 Timothée Tremblay  
 1<sup>er</sup> janvier 1891: Henn Simard

1892:  
 Timothée Tremblay  
 Henri Simard  
 1<sup>er</sup> janvier 1892: François Tremblay

1893:  
 Henri Simard  
 François Tremblay  
 1<sup>er</sup> janvier 1893: Noël Tremblay

1894:  
 François Tremblay  
 Noël Tremblay  
 1<sup>er</sup> janvier 1894: Zéphénn Vallée

1895:  
 Noël Tremblay  
 Zéphérin Vallée  
 30 décembre 1894: Célestin Boulay

1896:  
 Zéphérin Vallée

Célestin Boulay  
 29 décembre 1895: Damase Ouellet

1897:  
 Célestin Boulay  
 Damase Ouellet  
 1<sup>er</sup> janvier 1897: Anselme Beaudoin

1898:  
 Damase Ouellet  
 Anselme Beaudoin  
 26 décembre 1897: Domicile Têtu

1899:  
 Anselme Beaudoin  
 Domicile Têtu  
 25 décembre 1898: Damase Laprise

1900:  
 Domicile Têtu  
 Damase Laprise  
 25 décembre 1899: Robert Bouchard

1901:  
 Damase Laprise  
 Robert Bouchard  
 30 décembre 1900: Antoine Hébert

1902:  
 Robert Bouchard  
 Antoine Hébert  
 29 décembre 1901: Pitre Allaire

1903: Antoine Hébert  
 Pitre Allaire  
 28 décembre 1902: Joseph Lavertu

1904:  
 Pitre Allaire  
 Joseph Lavertu  
 28 décembre 1903: Pierre Bouchard

1905:  
 Joseph Lavertu  
 Pierre Bouchard  
 25 décembre 1904: Étienne Tremblay

1906:  
 Pierre Bouchard  
 Étienne Tremblay

31 décembre 1905: Adolphe Dubois Napoléon Pagé  
1907  
 Étienne Tremblay 26 décembre 1915: Christophe Côté  
 Adolphe Dubois 1917  
 30 décembre 1906: Alexis Guay Napoléon Pagé  
 Christophe Côté  
1908: 31 décembre 1916: Charles Laprise  
 Adolphe Dubois 1918:  
 Alexis Guay Christophe Côté  
 29 décembre 1907: Napoléon Lessard Charles Laprise  
1909: 31 décembre 1917: Joseph Tremblay  
 Alexis Guay 1919.  
 Napoléon Lessard Charles Laprise  
 27 décembre 1908: Joseph Simard Joseph Tremblay  
1910: 29 décembre 1918: Wellie Tremblay  
 Napoléon Lessard 1920.  
 Joseph Simard Joseph Tremblay  
 26 décembre 1909: Alfred Tremblay Wellie Tremblay  
1911: 28 décembre 1919: Johnny Potvin  
 Joseph Simard 1921  
 Alfred Tremblay Wellie Tremblay  
 25 décembre 1910: Georges Girard Johnny Potvin  
1912: 26 décembre 1920: Israël Simard  
 Alfred Tremblay 1922.  
 Georges Girard Johnny Potvin  
 31 décembre 1911: Henry Savard Israël Simard  
1913 25 décembre 1921: Flavien Coulombe  
 Georges Girard 1923  
 Henry Savard Israël Simard  
 29 décembre 1912: Joseph Leclerc Flavien Coulombe  
1914. 31 décembre 1922: Charles Pilote  
 Henry Savard 1924.  
 Joseph Leclerc Flavien Coulombe  
 28 décembre: Timothée Coudé Charles Pilote  
1915. 30 décembre 1923: Rémi Tremblay  
 Joseph Leclerc 1925.  
 Timothée Coudé Charles Pilote  
 27 décembre 1914: Napoléon Pagé Rémi Tremblay  
1916. 28 décembre 1924: Nérée Perron  
 Timothée Coudé



1926:  
 Rémi Tremblay  
 Nérée Tremblay  
 27 décembre 1925: Alcide Lapointe

1927:  
 Nérée Perron  
 Alcide Lapointe  
 26 décembre 1926: Albert Morin

1928:  
 Alcide Lapointe  
 Albert Morin  
 25 décembre 1927: Adjutor Rousseau

1929:  
 Albert Morin  
 Adjutor Rousseau  
 25 décembre 1928: Philippe Tremblay

1930:  
 Adjutor Rousseau  
 Philippe Tremblay  
 Damase Leclerc

1931:  
 Philippe Tremblay  
 Damase Leclerc  
 28 décembre 1930: Edmour Têtu

1932:  
 Damase Leclerc  
 Edmour Têtu  
 27 décembre 1931: Ovida Germain  
 Joseph Beaudoin 1<sup>er</sup> mai 1932  
 (pour remplacer Damase Leclerc,  
 décédé)

1933:  
 Ovida Germain  
 Joseph Beaudoin  
 25 décembre 1932: Louis Lepage

1934:  
 Joseph Beaudoin  
 Louis Lepage  
 25 décembre 1933: Bruno Cossette

1935:  
 Louis Lepage  
 Bruno Cossette  
 30 décembre 1934: Adélard Bergeron  
 (Fabien)

1936:  
 Bruno Cossette  
 Adélard Bergeron  
 25 décembre 1935: Joseph Bernard  
 (v.f.s.)

1937:  
 Adélard Bergeron  
 Joseph Bernard  
 27 décembre 1936: Joseph Castonguay

1938:  
 Joseph Bernard  
 Joseph Castonguay  
 26 décembre 1937: Joseph Julien

1939:  
 Joseph Castonguay  
 Joseph Julien  
 25 décembre 1938: Hippolyte Brassard

1940:  
 Joseph Julien  
 Hippolyte Brassard  
 25 décembre 1939: Thomas Ouellet  
 Philippe Dallaire 27 octobre 1940  
 (pour remplacer Thomas Ouellet,  
 décédé)

1941:  
 Hippolyte Brassard  
 Philippe Dallaire  
 29 décembre 1940: Napoléon Guay

1942:  
 Philippe Dallaire  
 Napoléon Guay  
 1<sup>er</sup> janvier 1942: Émile Tremblay

1943:  
 Napoléon Guay  
 Émile Tremblay

25 décembre 1942: Adélar Bergeron

1944:  
Émile Tremblay  
Adélar Bergeron

25 décembre 1943: Edgar Bhéer

1945:  
Adélar Bergeron  
Edgar Bhéer

24 décembre 1944: Antoine  
Castonguay

1946:  
Edgar Bhéer  
Antoine Castonguay

25 décembre 1945: Joseph Tremblay  
(Stanislas)

1947:  
Antoine Castonguay  
Joseph Tremblay

25 décembre 1946: Solfrid Gauthier

1948:  
Joseph Tremblay  
Solfrid Gauthier

28 décembre 1947: Victor Perron

1949:  
Solfrid Gauthier  
Victor Perron

26 décembre 1948: Paul-Émile  
St-Gelas

1950:  
Victor Perron  
Paul-Émile St-Gelas

25 décembre 1949: Elzéar Vallée

1951:  
Paul-Émile St-Gelas  
Elzéar Vallée

25 décembre 1950: Adjudtor Rousseau

1952:  
Elzéar Vallée  
Adjudtor Rousseau

25 décembre 1951: Louis Brassard

1953:  
Adjudtor Rousseau  
Louis Brassard

28 décembre 1952: Philippe Perron  
(Alfred)

1954:  
Louis Brassard  
Philippe Perron

27 décembre 1953: Albéric Gagnon

1955:  
Philippe Perron  
Albéric Gagnon

1<sup>er</sup> janvier 1955: Stanislas Boudreault

1956:  
Albéric Gagnon  
Stanislas Boudreault

25 décembre 1955: Georges Guay

1957:  
Stanislas Boudreault  
Georges Guay

30 décembre 1956: Wilfrid Castonguay

1958:  
Georges Guay  
Wilfrid Castonguay

29 décembre 1957: Edmond Pilote

1959:  
Wilfrid Castonguay  
Edmond Pilote

28 décembre 1958: Philippe Tremblay

1960:  
Edmond Pilote  
Philippe Tremblay

27 décembre 1959: Félix Simard

1961:  
Philippe Tremblay  
Félix Simard

25 décembre 1960: Laurent Ouellet

1962:  
Félix Simard  
Laurent Ouellet

29 décembre 1961: Hercule Bradette Paul-Émile Gagnon  
1963:  
 Laurent Ouellet 15 décembre 1968: Mme Jean-Baptiste  
 Hercule Bradette Bhérier  
 30 décembre 1962: Albert Blouin 15 décembre 1968: Mme Eugène  
 Laroche

1964:  
 Hercule Bradette  
 Albert Blouin  
 29 décembre 1963: Laurent Germain

1965:  
 Albert Blouin  
 Laurent Germain  
 27 décembre 1964: Méridé Côté

1966:  
 12 décembre 1965: Paul Sénécal  
 12 décembre 1965: J.-Arthur Guay  
 12 décembre 1965: Camil Gagné  
 12 décembre 1965: Alfred Hamel  
 12 décembre 1965: Mme René Dumas  
 12 décembre 1965: Roland  
 Castonguay

1967:  
 J.-Arthur Guay  
 Alfred Hamel  
 Mme René Dumas  
 Roland Castonguay  
 11 décembre 1966: Rodolphe  
 Lefèbvre  
 11 décembre 1966: Camil Julien

1968:  
 Mme René Dumas  
 Roland Castonguay  
 Rodolphe Lefèbvre  
 10 décembre 1967: Pascal Savard  
 10 décembre 1967: Jean-Paul Demers  
 10 décembre 1967: Paul-Émile  
 Gagnon

1969:  
 Rodolphe Lefèbvre  
 Pascal Savard  
 Jean-Paul Demers

1970:  
 Jean-Paul Demers  
 Paul-Émile Gagnon  
 Mme Jean-Baptiste Bhérier  
 Mme Eugène Laroche  
 14 décembre 1969: Léo Côté  
 14 décembre 1969: Lucien Gagnon

1971:  
 Mme Jean-Baptiste Bhérier  
 Mme Eugène Laroche  
 Léo Côté  
 Lucien Gagnon  
 20 décembre 1970: Louis-Georges  
 Tremblay  
 20 décembre 1970: Jules Grenier

1972:  
 Léo Côté  
 Lucien Gagnon  
 Louis-Georges Tremblay  
 Jules Grenier  
 19 décembre 1971: Mme Charles-  
 Édouard Bradette  
 19 décembre 1971: Mme Paul-Antoine  
 Laflamme

1973:  
 Louis-Georges Tremblay  
 Jules Grenier  
 Mme Charles-Édouard Bradette  
 Mme Paul-Antoine Laflamme  
 17 décembre 1972: Charles-Eugène  
 Boutin  
 17 décembre 1972: Jacques Savard

1974:  
 Mme Charles-Édouard Bradette  
 Mme Paul-Antoine Laflamme  
 Charles-Eugène Boutin

Jacques Savard  
 16 décembre 1973: Louis Claveau  
 16 décembre 1973: Paul-Émile Tremblay

1975:  
 Charles-Eugène Boutin  
 Jacques Savard  
 Louis Claveau  
 Paul-Émile Tremblay  
 10 novembre 1974: Mme Léon Bouchard  
 10 novembre 1974: Mme J.-Antoine Hébert

1976:  
 Louis Claveau  
 Paul-Émile Tremblay  
 Mme Léon Bouchard  
 Mme J.-Antoine Hébert  
 16 novembre 1975: Victorien Desgagné  
 16 novembre 1975: Jean-Marc Drolet

1977:  
 Mme Léon Bouchard  
 Mme J.-Antoine Hébert  
 Victorien Desgagné  
 Jean-Marc Drolet  
 28 novembre 1976: Léopold Bradette  
 28 novembre 1976: Normand Guay

1978  
 Victorien Desgagné  
 Jean-Marc Drolet  
 Léopold Bradette  
 Normand Guay  
 20 novembre 1977: Mme Gisèle Girard  
 20 novembre 1977: Mme Bertrande Lavoie

1979:  
 Léopold Bradette  
 Normand Guay  
 Mme Gisèle Girard  
 Mme Bertrande Lavoie  
 19 novembre 1978: Jean Brassard  
 19 novembre 1978: Jean-Yves Provencher

1980:  
 Mme Gisèle Girard  
 Mme Bertrande Lavoie  
 Jean Brassard  
 Jean-Yves Provencher  
 18 novembre 1979: Gilles Gaudreault  
 18 novembre 1979: Léon Beaudoin

1981:  
 Jean Brassard  
 Jean-Yves Provencher  
 Gilles Gaudreault  
 Léon Beaudoin  
 7 décembre 1980: Mme Reine Laprise  
 7 décembre 1980: Mme Thérèse Dufour

1982:  
 Gilles Gaudreault  
 Léon Beaudoin  
 Mme Reine Laprise  
 Mme Thérèse Dufour  
 6 décembre 1981: Claude Potvin  
 6 décembre 1981: Léger Gagnon

1983:  
 Mme Reine Laprise  
 Mme Thérèse Dufour  
 Claude Potvin  
 Léger Gagnon  
 28 novembre 1982: Léon Beaudoin  
 28 novembre 1982: Gilles Gaudreault

## Annexe K

## Vocations religieuses issues de la paroisse de Saint-Félicien

NOM	DATE	NOM RELIGIEUX	CONGRÉGATION
Beaudoin Adrien, Fr.	1918	Victor Étienne	Frère Mariste
Boivin Jean-Guy, Ptre	1933		
Boutin Edmour, Ptre	1932		
Duchesne Aldéi, Ptre	1922		
Fournier Lucien, Fr.	1913		Frère Trappiste
Hébert Jean-Marie, Fr.	1921		Fr. Missionnaire du Sacré-Coeur
Hébert Ls.-Joseph, Fr.	1929		Frère Mariste
Lapointe Lauréat, Fr.	1911		Frère Mariste
Laprise Gérard, Père	1928		Missionnaire Oblat de Marie-Immaculée
Michaud Claude, Ptre	1924		
Morin Phillippe, Père	1925		Missionnaire d'Afrique (Père Blanc)
Perron Marcellin, Fr.	1940		Frère de l'Instruction Chrétienne
Pilote Guy, Père	1938		Père Rédemptoriste
Saint-Pierre Yvon, Ptre	1919		
Senneville, Désiré, Ptre	1907-1980		
Senneville Joseph-Eugène, Ptre	1920		
Tremblay Albert-Ulysse, Fr.	1922	Frère Léonard	Frère de l'Instruction Chrétienne
Allard Anne-Marie	1933-1956	S. Marie de la Garde	S. de Miséricorde
Asselin Marie-Blanche	1894-1970	S. Marie de Lourdes	Les Augustines de St-Augustin
Bergeron Gertrude	1920	S. Saint-Roméo	S. du Bon-Conseil

Bergeron Madeleine	1924	S. Sainte-Madeleine de Pazzi	S. du Bon-Conseil
Blouin Olivette	1908	S. Ste-Hedwidge	S. du Bon-Conseil
Bouchard Edmée	1897	S. Saint-Jean-de-Sacré-Coeur	S. du Bon-Conseil
Bouchard Gabrielle	1910	S. Saint-Gabriel de l'Aldolorata	S. du Bon-Pasteur
Bouchard Jeannine	1939	S. Sainte-Lucie	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Boulay Alice		S. Saint-Eudore	Notre-Dame d'Afrique
Boulay Marie-Éva	1894-1963	S. Marie-Virginie	Servantes du Très-Sacrement
Boutin Elisabeth	1899	S. Sainte-Monique	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Boutin Georgette	1927	S. Saint-Raymond	S. du Bon-Conseil
Bradette Claire	1942	S. Saint-Damien	S. du Bon-Conseil
Brassard Fernande	1935		Notre-Dame du Perpétuel Secours
Dallaire Antoinette	1913	S. Sainte-Angèle de Mérici	Les Augustines de St-Augustin
Délisle Gertrude	1907	S. Sainte-Isabelle	Servante du St-Coeur de Marie
Dionne Laura	1885-1923	S. Marie de l'Assomption	St-Joseph-de-St-Vallier
Doucet Irène	1913	S. Irène-de-Jésus	S. du Bon-Conseil
Duchesne Antonine	1928	S. Marie-Égide d'Assise	Petites Franciscaines de Marie
Gagnon Albertine		S. Marie-de-la-Résurrection	S. de la Charité de la Providence
Gagnon Antonine			
Gagnon Berthe	1941		S. de la Charité
Gagnon Françoise	1942	S. Françoise-Romaine	S. du Bon-Conseil
Gagnon Roselyne	1936		Les Hospitalières de l'H.-Dieu de Roberval
Goulet Édith	1941	S. Sainte-Édith	S. du Bon-Conseil
Goulet Pierrette	1938	S. Saint-Égide	S. du Bon-Conseil
Hébert Alice	1896-1978	S. Marie-Ida	Servante du Très-Sacrement
Hébert Marie-Alma Méliause	1890	S. Marie-Antoine	Servante du Très-Sacrement
Hébert Marie-Claire	1936		Maison générale des Ursulines
Hébert Marie-Marthe	1933	S. Sainte-Adrienne	S. du Bon-Conseil

NOM	DATE N/D	NOM RELIGIEUX	CONGRÉGATION
Hébert Michèle			Antonine de Marie
Jalbert Friloline alias Aline	1906	S. Sainte Aline	Religieuse de Jésus-Marie
Julien Gabrielle	1927		Marie de la Présentation
Lambert Clairette	1920	S. Marie-Gilberte	Petites Franciscaines de Marie
Lalancette Alette	1938	S. Marie-Reine-du-Monde	Petites Franciscaines de Marie
Lapointe Eugénie	1895-1945	S. Edmond-Marie	Servante du Très-Sacrement
Lapointe Gabrielle	1913	S. Saint-Mathieu	Les Ursulines de Roberval
Lapointe Léonie	1899-1979	S. Marie-Auguste	Servante du Très-Sacrement
Lapointe Mana	1899-1925	S. Saint-Jean-de-Dieu	Les Augustines de St-Augustin
Laprise Irma	1933	S. Bernadette-de-Lourdes	Servante du St-Coeur-de-Marie
Lavertu Berthe	1913	S. Saint-Pierre-d'Alcantara	S. de la Charité de Québec
Leclerc Irène	1928	S. Saint-Marc	S. du Bon-Conseil
Leclerc Marie-Adéline	1895-1956	S. Saint-Joseph	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Ouellet Anne-Marie	1898-1919	S. Sainte-Angèle-de-Mérici	Les Augustines de St-Augustin
Paquet Cécile	1931	S. Marie-Blanche	S. du Bon-Conseil
Perron Gilberte	1910	S. Marie-Françoise	Servante du St-Coeur-de-Marie
Potvin Antoinette	1913	S. Sainte-Angèle	
Potvin Monique	1934	S. Saint-Pierre Damien	S. du Bon-Conseil
Potvin Paulette	1924	S. Saint-Jean-de-Dieu	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Saint-Pierre Normande	1930	S. Marie-des-Oliviers	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Savard Marie-Éva	1903-1943	S. Marie-des-Oliviers	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Senneville Anaïs	? - 1977	S. Marie-Adelia	S. du Saint-Nom de Jésus-Marie
Simard Gabrielle	1920	S. Alma-Marie	S. du Bon-Conseil
Simard Gemma	1918	S. Saint-Patrice	S. du Bon-Conseil

Simard Marie-Blanche	1899	S. Saint-Jean-de-la-Croix	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Simard Marie-Juliette	1907-1939	S. Catherine de St-Augustin	Les Augustines de la Miséricorde de Jésus
Têtu Emma	1887-1942	S. Marie-Domticle	Notre-Dame d'Afrique
Tremblay Alice	1911	S. Marie Edmond-Joseph	Les Petites Franciscaines de Marie
Tremblay Alice	1896-1975	S. Marie-de-St-Alfred	S. du Bon-Conseil
Tremblay Denise	1935	St-Louis-Marie de Montfort	Les Filles de la Sagesse
Tremblay Gilberte	1928	S. Saint-Daniel	S. du Bon-Conseil
Tremblay Lise	1946	S. Lise	Missionnaire de l'Immaculée-Conception
Tremblay Madeleine	1937	S. Sainte-Madeleine du Sacré-Coeur	S. du Bon-Pasteur
Tremblay Rose-Aimée	1930	S. Sainte-Élisabeth	Les Augustines de la Miséricorde
Tremblay Yvonne	1926	S. Saint-Joseph-de-Bethléem	S. du Bon-Conseil



## Annexe L: L'importance de la prière

### Un sermon de M. É. Boivin vers 1930

*"Oportet semper orare et non deficere."* (St. Luc ch. 18 vr. 1)

Mes biens chers frères,

*"Celui qui prie se sauve certainement, celui qui ne prie pas se damne infailliblement."* Tels sont les mots par lesquels St. Alphonse de Ligouri résume tout l'art de s'assurer son salut.

Hélas! mes chers frères, la folle agitation de notre siècle nous distrait trop souvent de cette importante vérité. Les ambitions humaines, les convoitises du cœur humain étouffent en nous la voix de la vérité, et font oublier le vrai sens de la prière. Notre vie est toute extériorisée et la *"terre est désolée parce qu'il n'est plus personne qui réfléchisse."*

Permettez, mes frères, que j'étudie avec vous cet élément fondamental de la vie chrétienne - la prière, que j'essaie de pénétrer avec vous la profondeur de cette parole de nos écritures: *"Oportet semper orare et non deficere."*

Mais qu'est-ce que bien prier? Qu'est-ce qu'une vraie prière et y a-t-il vraiment nécessité de prier? Tels sont les deux points que nous allons considérer ensemble.

#### I. Qu'est-ce que prier?

*"La prière, dit le catéchisme, est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu."*

Il faut que nous évitions de nous attirer ce reproche sorti de la bouche du Seigneur: *"Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi."* Non, mes frères, notre corps n'est que la moindre partie de notre être; l'âme le surpasse autant que l'esprit dépasse la matière. Notre esprit est la plus noble partie de nous-même. C'est lui que Dieu recherche, c'est notre cœur qu'il veut avoir pour l'unir à Lui. Mais Dieu habite dans les hauteurs, il s'appelle le Très-Haut, nous devons le chercher dans ses domaines Éternels. C'est par la foi que notre âme s'élèvera vers le bon Dieu. Elle le reconnaîtra comme le Créateur, le souverain Seigneur et le Maître absolu de toute chose. Par

la foi, nous connaissons Dieu comme Auteur de l'ordre surnaturel, nous apprendrons les vérités que le bon Dieu nous a révélés et qu'il nous enseigne par son Église. *"Je crois Seigneur, mais augmente ma foi."* Par la foi nous serons pénétrés de cette vérité que Dieu est la richesse infinie et l'éternelle bonté, et, devant le néant de notre misère nous lèverons vers Lui nos mains suppliantes remplis d'une filiale confiance, d'une espérance inébranlable.

Notre cœur convaincu de la miséricorde inlassable du bon Dieu, de ses ineffables largesses sentira les feux de la divine charité, et s'écriera au milieu de ses transports d'amour: *"Mon Dieu, je vous aime, mais enflammez mon amour. Telle est mes frères, la vraie prière - c'est la foi, l'espérance et la charité."*

*"Domine, doce nos orare."* Seigneur enseignez-nous à prier. Enseignez-nous à élever notre esprit vers vous par la foi et nos cœurs par l'espérance par la charité par l'amour. Enseignez-nous à prier du cœur, non seulement des lèvres. Notre Père qui êtes aux cieux que votre Nom soit sanctifié - Seigneur. Enseignez-nous à vous adorer, à vous remercier, à expier nos crimes et à vous demander des grâces. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses - délivrez-nous du mal. *"Domine, doce nos orare."* Enseignez-nous à prier parce que c'est le devoir capital de notre vie.

## II point

Il faut prier — c'est une nécessité. — Saint Augustin fait connaître son avis sur ce point. *"Nous croyons, dit-il, qu'aucun ne reçoit les grâces du salut, si ce n'est par le moyen de la prière continuelle."* — *"Chacun de nous, dit St. Thomas, est tenu de prier par cela même qu'il est obligé de se procurer les biens spirituels qui ne peuvent être accordés que par Dieu."* et ailleurs il ajoute *"la prière est nécessaire et de précepte en ce qui regarde les choses que la volonté doit exécuter pour arriver au salut."*

St. Jean Chrysostome expose par une belle comparaison ce devoir important. *"Tirez, dit-il, hors de l'eau un poisson, vous le voyez aussitôt périr sous vos yeux, parce que, de même que l'eau est l'élément vital du poisson, de même la prière est la vie spirituelle de l'âme"* (Lib. II i Orandi Deum) et de même que si le poisson était doué de raison et de foi, il serait rigoureusement tenu de ne pas sortir de l'eau d'où dépend sa vie, de même le chrétien est strictement obligé de ne

pas négliger la prière, à laquelle est tirée la vie de la grâce, et dans l'avenir la vie immortelle de la gloire."

À cette autorité des saints Pères de l'Église je veux faire succéder l'autorité irrévocable de nos divines Écritures. Elles nous imposent l'usage de la prière dans les termes les plus expressifs. "*Oportet semper orare et non deficere* dit Jésus-Christ." (St. Luc 18, 1) St. Jean Chrysostome faisant des réflexions sur ce mot: Oportet, dit qu'il implique une nécessité et J.-C. revient encore à cette nécessité— en disant. "*Vigilate omni tempore orantes*" (St. Luc 21, 31). Veillez en priant sans interruption. Et dans St. Mathieu il ajoute: "*Vigilate et orate ut non intretis in tentationem.*" (Cap. 26, 41.) Veillez et priez afin de ne pas entrer en tentation. St. Paul parlant aux Thessalomiens leur disait de prier sans interruption; car Dieu le veut ainsi. "*Sine intermissione orate, in omnibus gratias agite, hec enim est voluntas Dei in Christo Jesu in omnibus vobis.*" (Thess. 1, 85, 17.) En écrivant aux Ephésiens, il dit: "*Prenez le glaive de l'esprit qui est la prière, c'est le gage du salut.*" Aux Colossiens il dit qu'il faut persévérer dans la prière. "*Oratione instate*" (Cap. 4, 2). Le prince des apôtres prêche à son tour la persévérance dans la prière dans son épître au chapitre 4ème, V 7ème.)

Où la prière est nécessaire au salut; elle est à l'âme ce que les nerfs sont au corps, c'est le principe de toute son énergie, de toute son activité.

C'est une loi de l'intelligence de signifier ses besoins par la prière; c'est une loi de l'amour qu'un Dieu bon ne peut manquer de les exaucer, pourvu qu'elles soient bien faites. C'est une loi du cœur de témoigner la reconnaissance à qui elle est due. La prière est l'appui de tout ordre même temporel. Toute entreprise s'appuie sur une demande, toute vie crie après sa subsistance. L'enfer même me prouve la nécessité de la prière par son acharnement contre elle.

Il faut prier c'est l'exemple de Notre Seigneur, c'est la pratique des apôtres et des saints, c'est l'enseignement de Jésus-Christ et de l'Église, c'est la condition nécessaire de la persévérance c'est la nourriture essentielle de l'état de grâce, c'est la force du repentir, c'est l'aliment de la vertu, c'est la fécondité de nos cœurs, c'est le sang mystique de Notre Seigneur, c'est la force du chrétien dans l'épreuve, dans la joie, dans la vie, dans la mort, sur la terre comme au ciel.

## Conclusion

Ah! mes frères prions, mais prions en esprit et en vérité. Que nos prières soient la rencontre de notre âme avec Dieu. Qu'elles partent d'une foi vive, qu'elles soient accompagnées d'une ferme espérance et qu'elles se consomment dans l'amour de Dieu.

Demandons et nous recevrons, cherchons et nous trouverons, frappons et on nous ouvrira jusqu'aux portes de la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

Égide Boivin diacre.

**Tableau II**  
**Statistiques démographiques de la paroisse de St-Félicien (1870-1982)**

Rapport de	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Communiants	Non-communiants	Premières communions	Nouvelles familles	Départs familles	Départs Pers.	Familles	Catholiques	Autres religions	Pop. totale
1869-70							7			12	80	0	80
1871				62	50					22	112	0	112
1872				119	69					45	188	0	188
1873													
1874													
1875	3	2	5	117	73		0	9	6	36	190	0	190
1876	11	2	2	108	72	7	0		10	33	180	0	180
1877	6	1	5	143	100	7	3	0		45	243	0	243
1878													
1879	21	1	7	235	162	2				68	397	0	397
1880	34	5	25	327	228	6	25			99	555	0	555
1881	32	7	5	310	240	11	3	5	6	113	550	0	550
1882	45	10	7	350	210	32	11		2	100	560	0	560
1883	38	5	8	447	339	28	8	5		126	796	0	796
1884	56	10	6	498	306	22	10	6	10	134	804	0	804
1885	65	7	25				1	34		147			948
1886	72	9	8				1	7		140			898
1887	55	10	17				2	1		146			934
1888	60	6	24				0	3		160			1000
1889	68	9	20				3	3		165			1074
1890	65	11	26				5	30		159			1073
1891	66	6	14				3	19		147			1005
1892	57	7	22				2	0		170			976

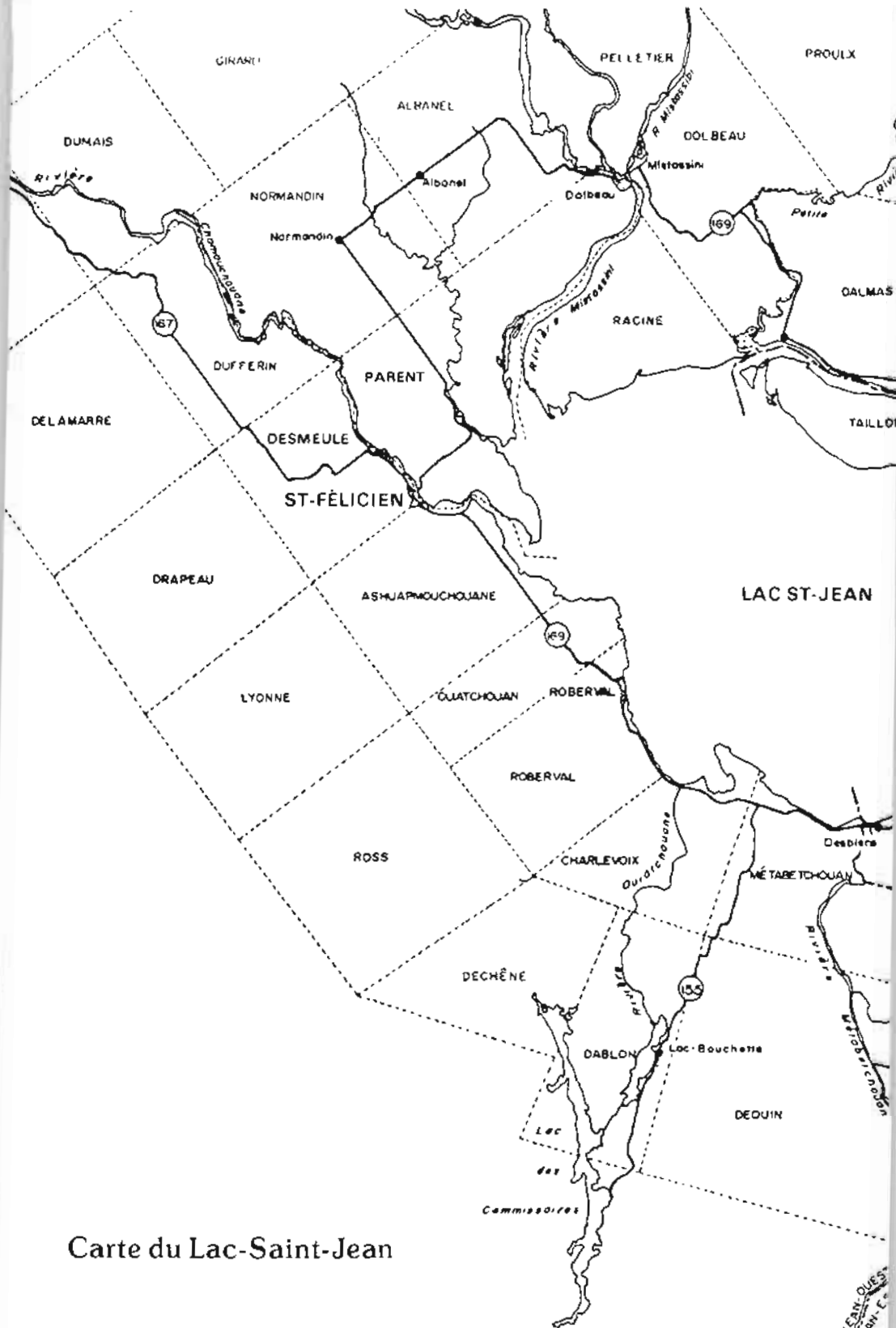
1893	48	2	22				6	4		170			1008
1894	55	16	17				10	2		191			1012
1895	73	13	16				17	4		202			1263
1896	78	13	22				4	14		208			1350
1897	70	10	22							211			1323
1898	70	15	40				5	4		210			1318
1899	77	10	23				6	2		234			1386
1900	83	14	30				4	4		235			1416
1901	81	15	43				6	4		232			1426
1902	80	9	37				3	0		235			1445
1903	84	9	28				16	3		266			1541
1904	87	14	33				32	12		266			1587
1905	84	17	53					2		304			1794
1906							3	3					
1907	113	16	45					2		344			1955
1908	110	10	39					2		375			2005
1909	115	23	51				1	1		355			2011
1910	120	19	45					3		323			2080
1911	95	11	45				2	5		363			2124
1912	105	18	44					10		353			2005
1913	106	18	44				4	4		326			2089
1914	122	20	48				20	1		408			2320
1915	123	26	71				2	6		412			2315
1916	139	28	61					4		404			2323
1917	142	20	69				4	5		360			2375
1918	109	18	45				21	9		423			2331
1919	135	12	54				11	9		425			2552
1920	126	27	42				9	2		432			2827
1921	145	30	45				10	3		512			3005
1922	173	29	65				18	6		563			3275

Rapport de	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Communiants	Non-communiants	Premières communions	Nouvelles familles	Départs familles	Départs pers.	Familles	Catholiques	Autres religions	Pop. totale
1923	188	19	43				46	55		554			3226
1924	163	11	54				10	22		551			3159
1925	148	22	48					30		533			3178
1926	154	26	43					16		517			3087
1927	155	32	50				54			570			3320
1928	175	33	61				8	11		584			3593
1929	188	22	56				9	7		605			3581
1930	159	17	59				3	2		564			3566
1931	155	23	43				2	10		577			3513
1932	171	25	54					60		492			3210
1933	133	14	44				2	5		492	3210	0	3210
1934	138	21	34				7	12		520	3276	0	3276
1935	128	18	38				3	15		520	3276	0	3276
1936	132	34	38				1			540	3503	0	3503
1937	131	34	36							578	3512	0	3512
1938	131	24	60				3	4		578	3512	0	3512
1939	172	24	54				2	2		593	3545	0	3545
1940	158	35	45				2	2		617	3702	0	3702
1941	152	36	55				2	17		620	3740	0	3740
1942	143	35	33								3675	0	3675
1943	165	39	41								3761	1	3762
1944	159	40	37								3885	0	3885
1945	163	30	43								3951	0	3951
1946	187	49	39								4400	0	4400
1947	183	44	49								4620	0	4620
1948	229	51	55								4818	0	4818
1949	196	35	56								4894	0	4894

1950	219	36	49							5172	0	5172
1951	222	34	56							5410	0	5410
1952	215	40	53							5611	4	5615
1953	224	36	56							5808	0	5808
1954	200	47	58							6010	38	6048
1955	216	54	48							6199	0	6199
1956	187	60	39							6398	35	6433
1957	183	51	37							6700	10	6710
1958	183	48	39							6960	10	6970
1959	176	44	44							—	—	—
1960	187	37	38							7230	0	7230
1961	148	46	54							7488	2	7490
1962	201	65	45							7546	0	7546
1963	220	54	53							7574	0	7574
1964	171	60	47							7571	0	7571
1965	151	61	43							—	—	—
1966	135	64	45							—	—	—
1967	124	65	32							7205	3	7208
1968	108	67	23							7368	3	7373
1969	104	74	64							7350	—	—
1970	77	39	24							7217	9	7226
1971	97	80	58							7093	4	7097
1972	102	73	53							7076	5	7081
1973	102	68	51							7001	—	—
1974	112	94	46							7020	—	—
1975	136	63	58							7014	—	—
1976	150	67	51							7252	—	—
1977	164	71	54							7300	—	—
1978	—	—	—							8200	—	—
1979	—	—	—							8875	—	—



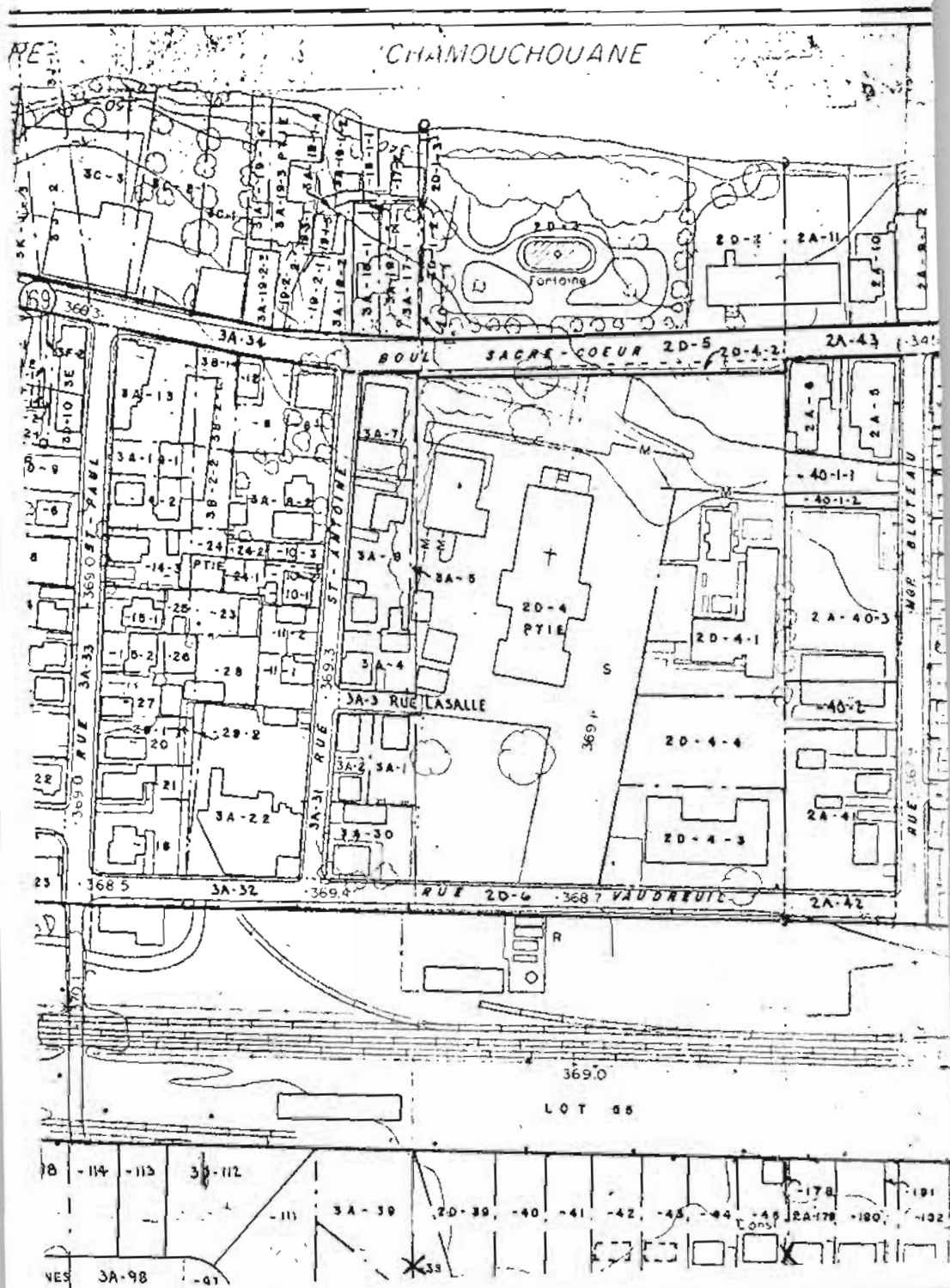
Rapport de	Baptêmes	Marriages	Sépultures	Communiants	Non-communiants	Premières communions	Nouvelles familles	Départs F.	Départs pers.	Familles	Catholiques	Autres religions	Pop. totale
1980	—	—	—								8840	—	—
1981	—	—	—								8948	—	—
1982	—	—	—								8910	—	—
1983	—	—	—								—	—	—
											—	—	—



Carte du Lac-Saint-Jean

LAC-ST-JEAN-DU-EST  
LAC-ST-JEAN-DU-OUEST

# Carte: Situation des propriétés de la Fabrique



# Bibliographie sélective

## Manuscrits

### I Archives de la paroisse de St-Félicien

-- Livres des prônes 1882-1888, 1907-1929, 1931-1967, 32 vol.

-- 1967-1980, 1980 à nos jours (nouvelle formule). (sous-sol)

Feuillets paroissiaux, 13 avml 1959-5 août 1973, 15 vol. (sous-sol)

Registres des membres de la Confrérie du Scapulaire noir, 27 avril 1887—26 avril 1962, 2 vol., 5 cm, bibliothèque, sous-sol. Contient aussi le décret d'érection canonique de la confrérie.

Registres des membres de la Confrérie du Scapulaire bleu et des Dames de Sainte-Anne, 1888-1959, 2,5 cm, bibliothèque, sous-sol. Contient aussi les décrets d'érection canonique des confréries

Registres de l'Association des Enfants de Marie, 1913-1929, 2 vol., 4,5 cm, bibliothèque, sous-sol. Liste des membres et procès-verbaux

Registre de la Société de Saint-Joseph, 6 mars 1904—24 oct. 1907, 1,2 cm, bibliothèque, sous-sol. Règlements et procès-verbaux.

Registres des membres de la Garde d'honneur du Sacré-Coeur de Jésus, 1906, 1 cm, bibliothèque, sous-sol.

Registre des membres de la Confrérie du Très-Saint-Rosaire, 1906-1913, 1,2 cm, bibliothèque, sous-sol. Contient aussi le décret d'érection de la confrérie, 18 août 1907

Registre des membres de la Confrérie du Saint-Sacrement, 1907-1913, 0,6 cm, bibliothèque, sous-sol

Documents concernant la construction de l'église de Saint-Félicien, 1913.

Registres des baptêmes, mariages et sépultures, 6 janv. 1884—5 août 1973, 19 vol., 74 cm, secrétariat. Le premier registre contient également les copies de l'érection canonique et de l'érection civile de la paroisse, 3 nov. 1884, 19 juin 1885.

Index des registres des baptêmes, mariages et sépultures, 1884-1970, 2 vol., 7 cm, secrétariat

Cahiers des délibérations de la Fabrique, 1<sup>er</sup> avril 1906—4 juillet 1973, 3 vol., 7 cm, voûte du curé

Cahiers des délibérations de la Fabrique, nouvelle formule, 12 déc. 1965—4 juillet 1973, 2 vol., 4,5 cm, secrétariat.

Cahier des procès-verbaux des assemblées des syndics 11 mars 1945—15 déc. 1963, 2,2 cm, voûte, bureau public. Procès-verbaux, rapports financiers, 1940-1952, 1961-1963

Contrats d'aliénation Achats, ventes, échanges, locations

- Contrats divers, 1890-1943, 1 enveloppe, 1,6 cm, voûte, bureau du curé
- Contrats et papiers divers, 1900-1950, 1 boîte, 11,5 cm, bibliothèque, sous-sol

Photos des curés et des églises, s. d., 30 pièces, sacristie.

- Journaux financiers, 6 janv. 1884—29 déc. 1929, 3 vol., 7,5 cm, bibliothèque sous-sol
- Journal de recettes et de dépenses de la paroisse de Saint-Félicien du 1<sup>er</sup> janvier 1922 au janvier 1930, 400 pages-voûte
- Journal de recettes et de dépenses de la paroisse de Saint-Félicien du 1<sup>er</sup> janvier 1906 au 31 décembre 1921, 404 pages-voûte ou bibliothèque sous-sol

## II Archives de l'Évêché de Chicoutimi

Liste des principaux documents de l'Évêché fournis par l'abbé Jean-Ph. Blackburn, archiviste

Rapports annuels · 25 juillet 1870.

Rapports annuels · 7 août 1871

Rapports annuels · août 1872.

Rapports annuels · 1875

Rapport mission St-Félicien 10 août 1875

Rapport mission St-Félicien 30 juillet 1876

Rapport mission St-Félicien 3 août 1877

Rapport mission St-Félicien 1<sup>er</sup> septembre 1879.

Requête pour obtenir un prêtre résident, décembre 1879, 63 signatures

Rapports mission St-Félicien pour l'année 1879-1880

Rapports annuels mission St-Félicien 1880-1881

Rapport annuel mission St-Félicien 1882.

Rapport annuel St-Félicien 1882-1883

Construction d'une nouvelle église St-Félicien 1882-1883

Lettre de Mgr Dominique Racine au curé Belley de St-Pnme au sujet de la desserte de St-Félicien, etc., 29 septembre 1880

Titre de propriété de la Fabrique le 23 août 1872.

Requête pour l'érection canonique de la paroisse de St-Félicien, 6 février 1884

Copie d'acte de cession par Corporation épiscopale catholique romaine Chicoutimi à la Fabrique St-Félicien d'une terre et ses bâtisses dessus, servant à l'exercice religion catholique à St-Félicien et dont quittance finale

Construction d'édifices paroissiaux St-Félicien 1886-1887.

### III Sources imprimées et études

*Album-souvenir; Centenaire de St-Prime 1864-1964.*

CANCE, Adrien *Le Code de droit catholique.* Paris, Lecoffre, 1930, 3 vol

CAULY, E. Mgr *Le catéchisme expliqué* Paris, Gigord, 1924, 576 p.

*Centenaire de Normandin 1878-1978* 197 p

CÔTÉ, André. *Sources de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.* Ministère des Affaires culturelles, 1977, vol. 1

*Église de Chicoutimi 1983, annuaire diocésain* Diocèse de Chicoutimi, 1983.

FOURNIER, Guy-Marc. *Au Pied de la Côte du cran* La municipalité de St-Prime, 1983, 291 p.

GOSELIN, David Mgr. *Le Code catholique* Québec, 170ième mille, 228 p Print.

*Guide des institutions catholiques du Canada 1980-1981*

*Histoire de St-Méthode, 1863-1980.* 278 p

*Histoire de St-Félicien, 1865-1965.* 295 p

PARÉ, Marius Mgr. *L'Église au diocèse de Chicoutimi* Tome I. Chicoutimi, 1983, 580 p

PÉPIN, Pierre-Yves. *Le Royaume du Saguenay en 1968* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 435 p

*Programme-souvenir des fêtes du Jubilé d'or du couvent de St-Félicien* Soeurs Notre-Dame du Bon-Conseil 1957, 64 p.

*Programme-souvenir; Garde paroissiale de St-Félicien inc., 1956-1981.* 48 p

*Programme-souvenir; paroisse de St-Félicien, campagne d'expansion des revenus paroissiaux,* février 1961

SIMARD, André. *Les évêques et les prêtres séculiers du diocèse de Chicoutimi, 1878-1968* Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché, 1969, 812 p et suppléments.

*St-Félicien et ses souvenirs.* Album, 1965

TREMBLAY, Victor. *Alma au Lac-St-Jean; son histoire* Chicoutimi, S.H.S., 1967

VIEN, Rossel *Histoire de Roberval, coeur du Lac-St-Jean.* Chicoutimi, S.H.S., 1955, 369 p

### IV Périodiques

Saguenayensia, revue de la Société historique du Saguenay, spécialement

Vol. 4, numéro 5, septembre-octobre 1962

Vol. 7, numéros 1 à 6 incl. 1965.

Vol. 6, numéro 5, 1964  
Vol. 8, numéros 4 et 5, 1966.  
Vol. 9, numéros 1 et 4, 1967.  
Vol. 14, numéros 1 à 6, 1972  
Vol. 15, numéros 1 à 6, 1973  
Vol. 16, numéros 1 à 6, 1974.  
Vol. 17, numéro 2, 1975.

Revue *La Vérité* (photocopie).

Journal *Le Colon*, 1<sup>er</sup> mars 1917 au 19 septembre 1946.

Journal *L'Étoile du Lac*, 26 septembre 1946 à 1951. 1970-1971.

Journal *La Presse*.

## V Audio-visuel

Photos anciennes de sources diverses

Cassettes-entrevues avec des paroissiens de St-Félicien.